LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



AU CHÂTEAU FRONTENAC DE QUÉBEC
EXPO THÉRÈSE GUITÉ
Artiste-peintre international du Batik
℅ La Galerie d'Art du Château Ltée
Hubert Dansereau, dir.-adm.
(418) 592-4208

Vol. LXXI — No 263 | Nuageux, quelques flocons de neige. Maximum 1. | Montréal, samedi 15 novembre 1980 | 25 CENTS

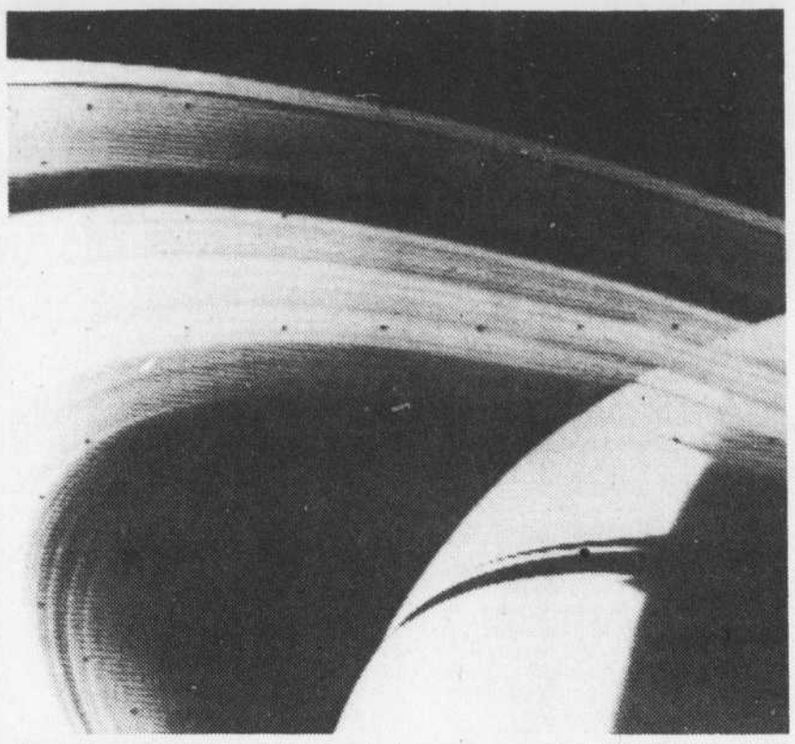
En RFA, un archevêque veille sur Jean-Paul II

BONN (AFP) — Trois personnes surtout veilleront tout spécialement sur la sécurité du souverain pontife pendant son séjour en République fédérale d'Allemagne qui commence ce matin: l'archevêque américain Paul Marcinkus, 58 ans, et deux jeunes gradés de la Garde suisse affectés uniquement à la protection du Saint-Père.

Mgr Marcinkus, qui est également le «banquier» du Vatican, puisqu'il dirige l'Institut des oeuvres religieuses, a déjà sauvé une fois la vie de Paul VI en désarmant, à Manille, un individu déguisé en prêtre qui s'était élancé sur le pape en brandissant un couteau. À l'occasion, le prélat américain sait aussi faire parler ses poings quand certains fidèles harcèlent de trop près le Saint-Père.

Quant aux deux Suisses, ils ne portent évidemment pas le célèbre uniforme de la garde papale, mais de discrets costumes civils. Ces gardes du corps sont particulièrement vigilants depuis le jour où Paul VI a failli être étouffé dans les ruelles de Jé-

Voir page 20: Jean-Paul II



Sur cette photo prise par Voyager-I, à une distance de 1,500,000 kilomètres alors que le satellite s'éloigne graduellement du système de Saturne, une ombre en forme de croissant est provoquée par le soleil sur la planète, ainsi que des ombres des propres anneaux de Saturne. L'image est surexposée afin de faire ressortir les détails dans les anneaux, alors que le croissant est illuminé artificiellement. (Photolaser AP)

L'air de Titan: acide et essence

PASADENA, Californie (d'après AFP) — Les savants du laboratoire spatial de Pasadena, qui se penchent actuellement sur les documents photographiques qui leur ont été transmis par la sonde spatiale Voyager-1 qui poursuit actuellement sa course vers le cosmos après avoir frôlé la planète Saturne, n'en sont plus à une surprise près.

Ils ont notamment indiqué hier qu'une molécule, qui semble être un des maillons de la chaine organique conduisant à la vie, a été décelée dans l'atmosphère de Titan, le plus gros satellite de Saturne.

«Il y a une forte probabilité pour qu'il s'agisse de l'acide cyanhydrique, première molécule prébiotique», a dit M. Daniel Gautier, savant français de l'Observatoire de Paris. M. Gautier est notamment chargé de l'étude des mesures aux rayons infra-rouges au centre de dépouillement des informations en provenance du satellite, le Jet Propulsion Laboratory de Pasadena.

Il faudra cependant de nombreuses heures de laboratoire aux savants pour définir avec précision si c'est bien de l'acide cyanhydrique (HCN) qui a été détecté au dessus des nuages de Titan.

«Une telle découverte serait une grande première», a souligné M. Gautier, qui s'est toutefois empressé d'ajouter que cette découverte «probable» ne voulait pas dire que la vie était possible sur Titan. La température est en effet trop basse — environ 80 degrés Kelvin ou moins de 190 degrés centigrades — pour permettre l'apparition de toute forme de vie sur ce satellite dont la composition n'a pas encore pu être déterminée avec précision.

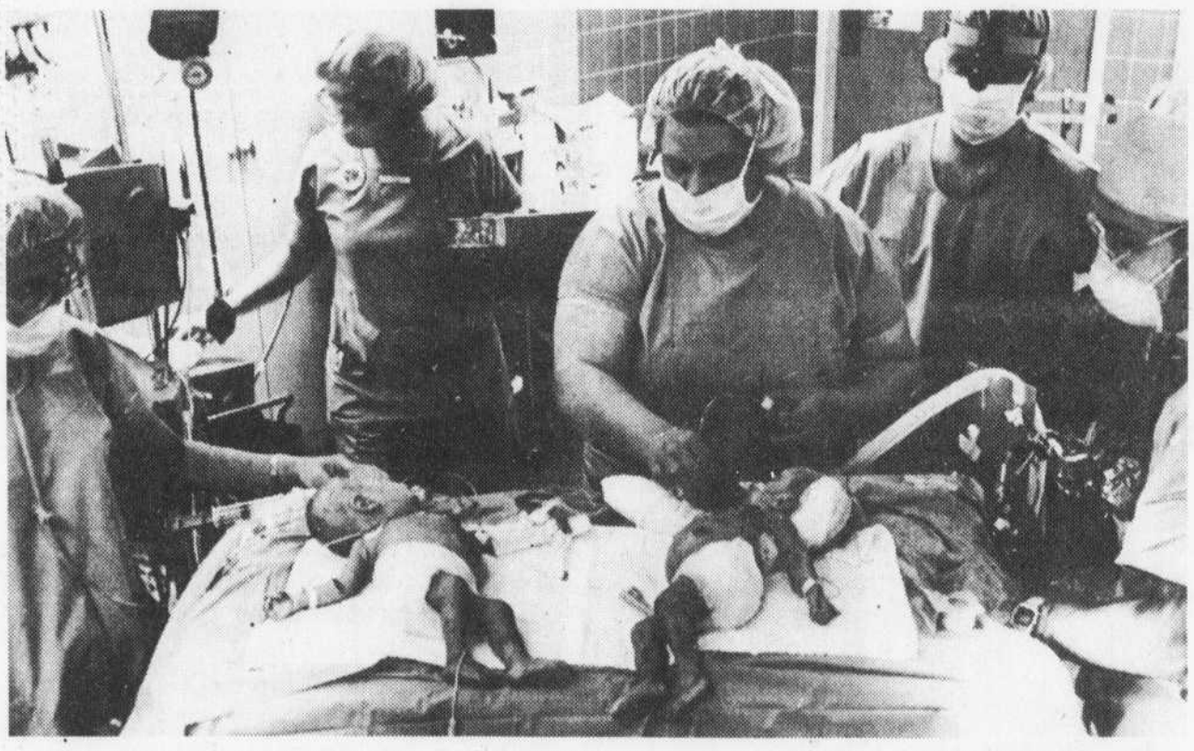
La découverte de cette molécule, qui peut faire rêver les amateurs de science fiction, confirme que Saturne, ses anneaux et ses satellites constituent un laboratoire planétaire reproduisant à plus petite échelle la façon dont a pu se constituer le système solaire.

M. Gautier a précisé que ses recherches consistaient principalement à tenter de définir le rapport entre l'hélium et l'hydrogène autour de Saturne, afin de le comparer à celui de Jupiter.

«Cette vérification permettrait de reconstituer la composition de la nébuleuse primitive, avant la formation du système solaire il y a 4.3 milliards d'années, et de confirmer la théorie du «big bang» d'il y a 20 milliards d'années», a-t-il ajouté.

Voir page 20: Titan

La police libère les 16 enfants otages de trois jeunes Belges



Après une intervention chirurgicale de cinq heures qui a permis de les séparer, hier au Centre médical pour enfants de Dayton (Ohio), les jumelles siamoises Valerie et Natalie Wackler reposent sur la table d'opération. Le médecin Charles Goodwin, qui est intervenu, a dit que tout s'était déroulé comme prévu et qu'on n'avait enregistré aucune surprise. (Photolaser AP)

BRUXELLES (d'après AFP) — Dix-huit otages dont 16 enfants, enlevés hier matin dans un petit village des Ardennes belges, ont été libérés sains et saufs en fin d'après-midi à Bruxelles, après une attaque-surprise de la brigade anti-gang belge.

Les trois jeunes ravisseurs, âgés de 16 à 21 ans, avaient pour chef un admirateur du chanteur Elvis Presley. Ils ont été maîtrisés par les policiers belges sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré.

«Tout s'est passé comme une lettre à la poste», a déclaré un des policiers encore essoufflé après l'assaut final, donné dans les couloirs de l'immeuble de la Radiodiffusion-télévision belge (RTB). L'opération a été lancée à 17h05 locales et s'est terminée 10 minutes plus tard.

Cette odyssée de neuf heures avait commencé peu après le lever du jour, elle a pris fin à la tombée de la nuit. Les trois ravisseurs avaient pris en otage un autobus de transport scolaire près du collège du Sacré-Coeur à Vielsalm, agglomération de 6,500 habitants au milieu des forêts des Ardennes, dans le Luxembourg belge, à 170 kilomètres au sud-est de Bruxelles et près de la frontière allemande.

Armés d'une carabine Winchester à canon scié et d'un revolver, ils ont obligé le chauffeur à se rendre à la radio-télévision belge, à Bruxelles, où ils souhaitaient dénoncer les «injustices sociales».

À certains moments, s'adressant aux journalistes à quelques mètres du véhicule, le chef du groupe, Michel Stree, dit «Elvis», 21 ans, chômeur, a lancé: «Il y a des gens qui gagnent 8,000 francs belges (environ $270) par mois, alors que les ministres en gagnent 80,000».

En tout, les ravisseurs ont tiré quatre coups de feu. Le matin, ils avaient tiré deux fois à la Winchester pour obliger des enfants à monter dans l'autobus avec eux. Plus tard, dans le terrain de stationnement de la RTB, ils ont tiré deux autres fois pour obliger une voiture de police qui stationnait à quelques mètres d'eux à s'éloigner.

Prévenus par le directeur du collège, les policiers avaient mis en place leur dispositif autour de l'immeuble de la RTB. Des centaines de journalistes devaient bientôt les y rejoindre, la plupart du temps à quelques mètres à peine de l'autobus orange des ravisseurs.

Le chauffeur fumait cigarette sur cigarette, mais c'est avec calme qu'à un certain moment, sur ordre des ravisseurs, il dut forcer et briser la grille du parking pour effectuer une fausse sortie. D'interminables pourparlers se sont déroulés entre la police et le chef des ravisseurs, toujours ganté de noir, la poitrine nue dans la large échancrure de sa vareuse, identique à celle de son idole.

Il quittait fréquemment le véhicule pour discuter avec les journalistes et les policiers, qui ne cherchaient évidemment qu'à gagner du temps. Jusqu'au dernier moment, tout s'est déroulé dans le plus grand calme. Les ravisseurs ont même posé pour les photographes.

Michel Stree avait récemment déclaré à ses copains, se voulant le défenseur des classes opprimées: «Si la situation sociale de la Belgique ne change pas, je ferai un grand coup et obligerai le roi et le premier ministre à m'écouter».

Selon le président de la Commission canadienne des droits

La charte du projet fédéral: un point de départ

par Claude Turcotte

OTTAWA — La charte des droits fondamentaux, telle que présentée dans le projet de résolution constitutionnel du gouvernement Trudeau, constitue sans doute un bon point de départ, mais il y a encore un nombre beaucoup trop élevé de lacunes, selon M. Gordon Fairweather, président de la Commission canadienne des droits de la personne, qui comparaissait hier devant le comité spécial mixte du Parlement fédéral.

M. Fairweather, qui depuis longtemps s'est bâti une réputation de défenseur des droits des citoyens, a voulu indiquer de manière ferme et indiscutable qu'il y a plusieurs «trous» dans la charte des droits du gouvernement Trudeau. Pour les députés et sénateurs du comité spécial, M. Fairweather a dressé hier matin une liste de points faibles que l'on peut ramener aux éléments suivants:

■ Oubli total et «inconsidéré» d'un «ensemble de lois fort utiles» fournie par les constitutions de plusieurs États modernes, par la charte européenne et la Charte internationale des droits de l'homme.

■ Formulation trop générale de l'article un «qui laisse planer un doute fondamental à propos du sérieux de l'engagement pris en ce qui a trait aux réformes qui s'imposent».

■ La liste des droits à la non-discrimination (article 15) est incomplète. Parmi les oubliés, il y a les handicapés physiques et mentaux. On devrait, selon M. Fairweather, faire une interdiction générale de la discrimination, sans énumération de motifs, ce qui serait la meilleure façon de n'oublier personne, sinon il faudrait ajouter les mentions spécifiques suivantes: situation de famille ou état matrimonial, l'orientation sexuelle et les opinions politiques. Les motifs déjà mentionnés dans l'article 15 sont la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, l'âge et le sexe.

■ La charte des droits devrait faire explicitement mention des droits des femmes, pour éliminer toute ambiguïté quant à leur statut d'égalité, particulièrement devant la loi et les tribunaux.

En réponse à des questions de membres du comité, M. Fairweather a signalé d'autres lacunes, comme par exemple celle que la charte n'empêcherait aucunement la police d'amener devant les tribunaux des éléments de preuve par des méthodes illégales, violentes et frauduleuses.

Il a confirmé aussi que cette charte, même inscrite dans une nouvelle constitution, n'interdirait en aucune manière le recours à la loi sur les mesures de guerre. Telle que rédigée, cette charte n'em-

Voir page 20: Charte

Un ordre du jour est enfin adopté

La conférence de Madrid sauvée

MADRID (AFP) — Après neuf semaines et cinq jours de débats qui ont menacé la détente Est-Ouest, la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE) a adopté hier soir le projet d'ordre du jour qu'avait soumis jeudi un groupe de sept pays neutres et non alignés.

34 des 35 signataires de l'acte final d'Helsinski de 1975 avaient déjà accepté la proposition des septs dans la matinée, mais l'Union soviétique avait exigé un délai afin d'obtenir l'accord de Moscou.

La réponse positive de la capitale soviétique a été transmise aux autres délégations un peu avant 17 h 00 GMT, établissant ainsi l'unanimité sans laquelle la CSCE ne peut prendre aucune décision.

Les grandes puissances, principalement l'URSS, avaient été soumises à des pressions répétées de la part des pays neutres qui avaient annoncé leur décision de se retirer de la conférence lundi, à moins que leur ordre du jour ne soit accepté avant la fin de la semaine.

Selon cet ordre du jour, adopté en deuxième lecture par un groupe de travail ad hoc, les pays occidentaux disposeront de six semaines sur douze pour débattre des droits de l'homme et de l'intervention soviétique en Afghanistan.

À la suite de quoi, les 35 délégations examineront les moyens de poursuivre le processus de détente, et étudieront les propositions française et soviétique pour une conférence sur le désarmement en Europe.

En outre, le texte des neutres prévoit une discussion sur le choix du lieu et de la

Voir page 20: Madrid

culture & société



Marilyn French de passage

L'auteur des best-sellers féministes *Toilettes pour femmes* et *Les Bons Sentiments* était de passage à Montréal cette semaine. Elle a fait salle comble mais est restée assez distante avec les journalistes. Renée Rowan l'a rencontrée et nous trace le portrait de cette féministe qui est toujours sur un pied de guerre. **Page 21.**



Claude Dubois tel quel

Claude Dubois vit aux Bahamas. Il a besoin de soleil. Il a aussi besoin de chanter. Il vient au Québec: ce soir, c'est à la Place des Arts. Depuis vingt ans, l'artiste est fidèle à sa chanson, à une musique et à des thèmes qu'il veut «décontractés». Nathalie Petrowski a pris rendez-vous avec lui. **Page 21.**

AU SOMMAIRE



Sept Alouettes chez les étoiles

Sept joueurs des Alouettes ont été nommés hier au sein de l'équipe d'étoiles de la section Est. Tom Cousineau (à gauche) est l'un des deux seuls choix unanimes et Gerry Dattilio est le premier quart-arrière canadien à en faire partie depuis 1969. **Page 17.**

Éditorial

La formule de compromis mise au point par Claude Morin à l'Assemblée nationale tient compte de plusieurs changements réclamés par le PLQ à la motion du gouvernement contre la résolution Trudeau. En éditorial, Michel Roy conclut que les libéraux, malgré le dilemme de Claude Ryan, devraient s'y rallier. **Page 18.**



UNIQUE!

UN GUIDE PRATIQUE ET INUSITÉ DU RETOUR AUX SOURCES

Robert Prévost

LA FRANCE DES QUÉBÉCOIS

Stanké

Les Éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montreal 935-7452

les partielles

Un seul enjeu: lequel des deux partis plafonnera?

par Rodolphe Morissette

Les électeurs d'Outremont se préparent à voter libéral à la partielle de lundi. Quant au Parti québécois, qui y investit en vue de résultats à moyen terme, il vise les 40% des suffrages exprimés.

Se font la lutte essentiellement, dans Outremont, M. Pierre-C. Fortier, ingénieur, et Mme Nicole Boily, coordonnatrice de la Fédération des femmes du Québec.

Les pronostics de M. Fortier pour le Parti libéral: «de 55% à 65%». Le dernier pointage libéral, terminé hier, prévoit autour de 56% des voix en faveur du libéral. Précisons que ce parti, traditionnellement fort dans Outremont, recueillait 68% des suffrages exprimés en 1970, 63% en 1973 et 45% en 1976 (mais M. Jérôme Choquette, alors du Parti national populaire et ex-député libéral du comté, obtenait 14% du vote). Au référendum, le NON y enregistrait 63% — une majorité de 9,562 voix.

Au fait, si les deux principaux partis s'inquiètent d'un possible faible taux de participation lundi (les temps sont maussades et les personnes âgées de 65 ans et plus forment près de 20% des 39,343 électeurs) le Parti libéral affiche plus de craintes que son rival à cet égard. D'abord, parce que sa clientèle peut plus facilement que l'autre se dire que «le comté est sûr» et qu'il n'est pas indispensable de sortir voter. Ensuite, parce que jusqu'à la semaine dernière, le nombre de citoyens qui ignoraient qu'une élection se tenait dans Outremont ce mois-ci était encore important.

Du côté libéral, on s'est choisi un candidat d'une manière extrêmement expéditive finalement, en regard du déchirant débat qui a duré tout l'été au sujet de la candidature éventuelle de l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, puis de l'ancien député du comté, M. Jérôme Choquette. À la mi-septembre, en effet, M. Guy Saint-Pierre, l'un des fidèles du chef libéral, M. Claude Ryan,

Outremont

approchait (entre plusieurs) M. Fortier pour être candidat libéral dans Outremont. M. Fortier refusait tout net, dit ce dernier — ce qui n'a pas empêché M. Saint-Pierre de conclure pour lui-même qu'il y avait «30%» des chances qu'il accepte éventuellement. Ce que fit du reste M. Fortier, dès le 11 octobre, en vue de gagner la convention libéral du 21 octobre. «Ce qui m'a amené en politique? Dans le contentieux Alberta-Ottawa, par exemple, les décisions sont de plus en plus prises par les hommes politiques plutôt que par les ingénieurs. Et moi (il est précisément un ingénieur), j'aime être là ou l'action se passe».

La campagne libérale d'Outremont se distingue de celle des autres comtés (de l'Estrie) en élection partielle lundi. Dans ces derniers cas, on a adopté le modèle mis au point dans Argenteuil et Jean-Talon en 1979: on fait connaître le candidat (première semaine); on «tape» sur le gouvernement péquiste (la deuxième semaine); enfin, on présente un programme local en fin de course. Pas de programme local dans Outremont, cependant: «On n'a pas de dossiers sur Outremont», dit Mme Odette Dick, président de l'association libérale d'Outremont, qui explique qu'on s'était ici préparé plutôt à une élection générale et qu'on voulait exploiter des «thèmes nationaux», tel celui de l'énergie (M. Fortier est un spécialiste en génie nucléaire et président de la firme Canatom Inc.).

En dernière minute, toutefois, les libéraux ont décidé de parler, à cet égard, de l'incongruité des services gouvernementaux — notamment en matières éducative et sociale — par rapport aux structures locales du comté d'Outremont, où les groupes et associations ethniques et religieuses locales prennent beaucoup d'importance, selon les dirigeants libéraux d'ici.

Si les libéraux s'attendent à remporter la victoire, ils doutent un peu de l'ampleur de leur majorité, car les organisateurs ne savent toujours pas jusqu'à quel point ils pourront «faire sortir le vote» — surtout, comme l'explique un organisateur, que «nos chefs de bureaux de scrutin sont un peu âgés». On ne sait pas non plus exactement où iront les 4,129 voix accordées à M. Jérôme Choquette au scrutin de 1976. Il est certain qu'elles n'iront pas toutes au Parti libéral cette fois-ci: plusieurs libéraux n'ont pas aimé la façon dont la direction du parti a écarté le candidat Choquette et un nombre certain d'entre eux se proposent de «donner une petite leçon à M. Ryan». Une leçon qui ne peut qu'avoir une portée plutôt maigre dans Outremont, peut-on penser.

Certes, les attaques du Parti québécois contre «le spécialiste du nucléaire» que les libéraux ont tenu à substituer à M. Robert Bourassa ont pris ces derniers un peu de court. M. Fortier s'en est sorti avec une certaine élégance en réclamant cette semaine «un grand débat public», que le PQ ne voudrait pas, selon lui, sur l'ensemble de la question énergétique.

Au Parti québécois, on vise sans doute un peu plus que le résultat référendaire et que la performance de 1976 (quelque 11,000 voix dans les deux cas — soit 37% du vote en 1976 et presque 35% au référendum); mais le travail acharné de la candidate, Mme Boily, et de son équipe locale (peu de ministres ont *bulldozé* le comté, contrairement aux trois autres) revêt un objectif moins immédiat.

D'abord, le comté sera plus favorable au PQ à la prochaine générale, puisqu'il perdra les quelque 10,000 électeurs de la Ville de Montréal qui habitent la bande nord-sud située à l'est du comté et qui, de la rue Hutchison à l'avenue De L'Esplanade, est très «ethnique»; le comté nouveau gagnera par ailleurs une autre portion de la ville d'Outremont, au nord, qui a voté à près de 68% pour le OUI au référendum.

Certes, le triangle Côte-Sainte-Catherine / Van Horne / Hutchison, qui abrite la petite bourgeoisie canadienne-française paraît prêt à donner un appui majoritaire au PQ, de même que le petit secteur de Côte-des-Neiges habité par les étudiants de l'Université de Montréal (autour de l'avenue Édouard-Montpetit). Mais pour le reste du secteur Côte-des-Neiges (très ethnique) et pour la classe plus riche qui niche sur le flanc du mont Royal à l'ouest de la Côte-Sainte-Catherine, le PQ n'y pense pas beaucoup.

La campagne péquiste, à la différence de la libérale, a mis l'accent sur les problèmes locaux: une population locataire — et souvent exploitée par les «développeurs» — à plus de 83%; le morcèlement, largement artificiel, qu'impose dans Outremont le système confessionnel quant à l'éducation (les écoles du comté font partie de plusieurs commissions scolaires; le dialogue entre le gouvernement (quel qu'il soit) et les groupes ethniques, importants dans Outremont, où les francophones représentent 44% de la population, les Juifs 16.5%, les anglophones 10% et les «autres» (Portuguais, Grecs, Italiens, Arméniens, etc.) presque 30%.

Ainsi, le PQ cherche à faire connaître sa candidate, qui le sera de nouveau au scrutin général de l'an prochain. Il cherche également à augmenter sa percée dans tous les «blocs» importants du comté: petits-bourgeois francophones, groupes ethniques, vieillards, etc. Ces blocs autrefois plutôt uniformément libéraux d'allégeance commencent à se distribuer autrement au plan politique, croit constater Mme Boily. On compte beaucoup, par exemple, sur les retombées de la loi 231 (juin 1980), qui permet d'accorder directement aux communautés grecques locales (plutôt qu'au métropolite, sorte d'évêque grec, résidant à New York) les subventions gouvernementales.

En somme, il faudra surveiller le taux de participation au scrutin de lundi et la performance de chacun des partis. À la lumière des élections précédentes, on saura lequel des deux partis principaux tend à plafonner dans Outremont. L'enjeu de cette bataille n'est pas ailleurs.

Le droit des femmes à l'entière égalité

Le projet Trudeau n'offre pas les garanties suffisantes

par Renée Rowan

OTTAWA — Si le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF) se dit d'accord pour enchâsser dans la constitution une charte des droits et libertés tel que proposé par le gouvernement fédéral, il insiste par ailleurs sur la nécessité d'amender certains articles de façon à assurer à toutes les femmes le droit à une entière égalité.

De l'avis de certains membres du CCCSF réunis en assemblée depuis trois jours, non seulement devrait-on apporter des amendements à la charte, mais certains articles devraient être entièrement réécrits, en particulier l'article 15, de façon à garantir aux femmes une protection absolue.

Trois expertes en droit constitutionnel, deux avocates de l'Ontario et une du Québec, Beverly Baines, Mary Iberts et Nicole Duplé ont participé aux délibérations du Conseil qui ne sont tenues à huis clos, sauf pendant une heure, hier matin, alors que la presse et le grand public ont été invités à entendre la sénatrice Florence Bird. Celle-ci agit occasionnellement comme substitut de la sénatrice Pauline Jewett au comité mixte du Sénat et des Communes sur la formule de rapatriement et d'amendement de la constitution.

Mme Bird présidait, il y a dix ans, la commission royale d'enquête sur la situation de la femme qui avait basé son rapport sur le principe que chacun doit pouvoir jouir des droits et libertés proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans le document de travail rendu public hier par le CCCSF, document auquel on apportera encore sûrement des modifications au cours des prochains mois, les deux premières parties de l'article 15, un des plus importants pour les femmes se lit ainsi: toute personne doit être assurée de l'égalité des droits dans la loi, y compris le droit à l'égalité devant la loi et à la même protection et aux mêmes avantages de la loi: on ne peut réduire ou nier ces droits égaux qu'en se fondant sur une distinction raisonnable. Le sexe, la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique et la religion ne constitueront jamais de distinction raisonnable, sauf pour ce qui est prévu à l'article 15.

La charte telle que proposée par le gouvernement comprend une section qui concerne plus particulièrement les femmes en ce qu'elle stipule que «tous sont égaux devant la loi et ont droit à la même protection de la loi, indépendamment de toute distinction fondée sur... le sexe».

Le CCCS est fortement d'avis que ce n'est pas suffisant pour protéger les droits des femmes. En effet, la charte reprend presque mot pour mot la déclaration canadienne des droits de la personne qui a été prouvée inefficace pour protéger jusqu'ici les droits des femmes devant les tribunaux.

Qu'il suffise de rappeler à ce sujet le cas Lavell. En 1973, la Cour suprême du Canada a entendu les causes de Jeannette Lavell et Yvonne Bédard, deux Indiennes qui avaient perdu leur statut d'Indienne parce qu'elles avaient épousé un non Indien. Mentionnons que la section 12(1)(b) de la Loi sur les Indiens stipule que lorsqu'une Indienne épouse un non-Indien, elle perd tous ses droits d'Indienne, y compris son foyer dans la réserve. Cette loi n'est pas réciproque en ce qui concerne leurs homologues masculins. La Cour suprême a décidé que les mots «devant la loi» se référaient en fait seulement à une égalité d'application de la loi, mais ne se référaient pas à la loi elle-même. Pour la Cour suprême, une loi grossièrement discriminatoire à l'endroit des femmes est parfaitement légale.

Le défaut de la Cour suprême du Canada d'interpréter cette clause comme une garantie globale d'égalité est dû aux lacunes qui existent tant dans la formulation de cette clause que dans la composition du plus haut tribunal du pays: jamais depuis sa création, en 1875, aucune femme n'a été nommée à la Cour suprême du Canada, même si depuis 1897 il y a eu des avocates qui avaient toutes les qualifications et la compétence nécessaire, note Beverley Baines dans un document préparé pour le CCCSF.

La charte des droits de la personne proposée par le gouvernement aura préséance sur toutes les autres lois, y compris, bien sûr, la Loi sur les Indiens: elle protégera les femmes à l'avenir. «Mais ce qu'il nous faut, a dit Mme Bird, c'est un libellé qui garantisse clairement l'égalité des droits, libellé dont la seule interprétation possible ne pourrait être rien moins qu'un engagement de la part de la société canadienne à assurer à chacun d'entre nous une égalité pleine et entière, sans considération relative au sexe.

«Il nous faut aussi, a-t-elle ajouté, une indication manifeste que l'on accepte les programmes destinés à aider les femmes et les autres groupes désavantagés à se remettre des effets de la dicrimination dont ils ont été, de tout temps, victimes, et qui les a empêchés de réaliser leur plein épanouissement en tant qu'êtres humains.»

Il est essentiel, a insisté Mme Bird, que les femmes adoptent une attitude professionnelle pour soumettre des propositions d'amendements aux législateurs: les termes employés doivent être pesés et bien choisis.

Elle a incité les membres du CCCSF qui se présenteront devant le comité mixte du sénat et de la chambre — vraisemblablement la semaine prochaine — pour y déposer un mémoire et défendre la position du Conseil, à y venir solidement préparés. «Faites-vous accompagner, a-t-elle dit, des meilleurs avocats au pays. Vous devez être claires et fermes si vous voulez qu'on vous entende et qu'on vous écoute.»

Mme Bird a aussi invité toutes les femmes du pays à se rallier derrière le CCCSF et à lui accorder leur appui.

Un défi péquiste

QUÉBEC (PC) — Deux députés péquistes à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand (Vanier) et Clément Richard (Montmorency), invitent tous les députés fédéraux de la région à un débat public sur le plan d'Ottawa pour rapatrier unilatéralement la constitution.

MM. Richard et Bertrand ont transmis un télégramme en ce sens aux députés fédéraux concernés, hier, les invitant à venir débattre devant la population «quels sont ceux de leurs représentants qui expriment le plus clairement et le plus justement les intérêts et les aspirations des Québécois» dans ce dossier constitutionnel.

Les deux députés péquistes ont également lancé un appel aux stations de radio et de télévision de la région de Québec pour les inviter à diffuser un tel débat.

Ce débat pourrait avoir lieu dans une salle capable d'accueillir les citoyens désireux de poser des questions aux députés, suggèrent MM. Richard et Bertrand.

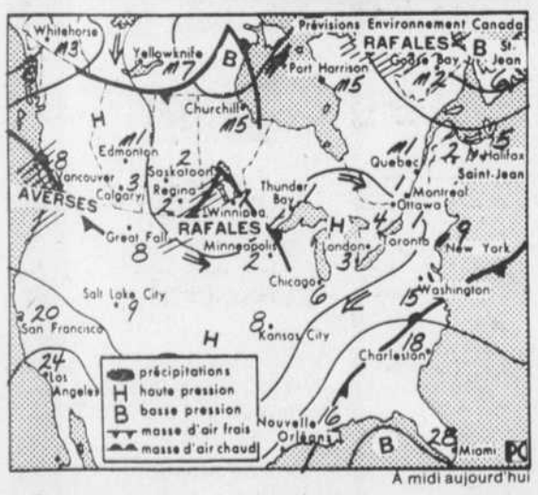
«C'est lui le boss...»

QUÉBEC (PC) — C'est parce qu'il avait des divergences de vues avec le titulaire du ministère, M. Denis Vaugeois, que le sous-ministre en titre aux Affaires culturelles, M. Gérard Frigon, a démissionné de ce poste.

«J'ai une conception de l'administration du ministère qui n'est pas la même que celle de mon ministre», a reconnu carrément M. Frigon au cours d'un entretien.

«Mais c'est lui le boss. C'est à moi à m'ajuster, pas à lui. C'est donc moi qui pars'', a-t-il précisé.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec éclaircies avec quelques flocons de neige. Maximum 1. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, vallée de la Gatineau, Rivières du Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques flocons. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: ennuagement en après-midi.

■

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc de Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum −4. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Maximum −1. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Estrie-Beauce: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum 0. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

■

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec vents modérés. Quelques flocons de neige. Maximum de −2. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies.

■

Sept-Iles, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nuageux avec éclaircies. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec faible neige intermittente. Vent modéré. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: nuageux avec éclaircies.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438



Le condominium luxueux de St-Laurent

Chateau de Touraine

375 Place Deguire

GRANDE OUVERTURE



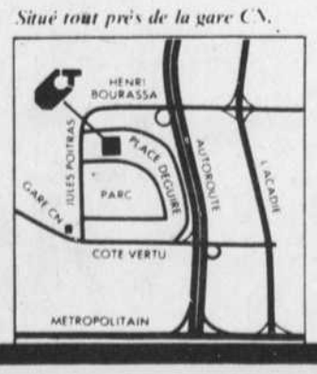
NOUS ACCEPTONS MAINTENANT LES RÉSERVATIONS AUX PRIX PRÉ-CONSTRUCTION

Livraison sept. 1981

Les constructeurs du Château de Touraine n'ont rien épargné pour vous offrir les condominiums les plus somptueux de Saint-Laurent. L'élégance et l'aménagement de la salle d'accueil et des autres endroits publics, les suites spacieuses de 2 et 3 chambres à coucher et l'utilisation du site lui-même témoignent de la magnifique planification et du souci du détail des architectes et des entrepreneurs.

Notez toutes ces caractéristiques: Entièrement climatisé • Chauffage électrique avec contrôle individuel dans chaque pièce • Lave-vaisselle encastré • Chutes à rebus • Tapis mur à mur • Cuisines avec fenêtres • Piscine intérieure et extérieure, chauffée • Saunas • Bain tourbillon • Salle de réception • Salle d'exercices • Vastes balcons • Stationnement intérieur • Paysage attrayant • Et plus encore

Situé tout près de la gare CN.



Construit par PARKVIEW. Depuis plus de 25 ans, les constructeurs de maisons et de condominiums les plus raffinés au Canada et aux États-Unis.

Heures d'ouverture du bureau (sur les lieux):
Tous les jours de 12.00 a.m. à 8.00 p.m.
Samedi et dimanche de 10 a.m. à 6 p.m.

TEL: 331-6756

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Décisions du Conseil de la Faculté sur le conflit de la Section préscolaire-primaire

Afin de contribuer à un règlement rapide du conflit et sous réserve, le cas échéant, de l'approbation de la Commission des études, le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation, à sa réunion du 13 novembre 1980, a pris les décisions suivantes:

1) Eu égard aux conditions d'admission prévalant en 1978-1979 et conformément au programme alors en vigueur, les étudiant(e)s admis(e)s en 1978 et actuellement inscrit(e)s en troisième année de baccalauréat pourront, s'ils/elles le désirent, inclure dans leur scolarité de troisième année, jusqu'à 21 crédits de projets pédagogiques et ce, selon les modalités d'inscription établies en avril 1980 et selon les thèmes de projets pédagogiques effectivement retenus lors de la rentrée de septembre 1980 (projets actuellement en marche).

2) Eu égard aux conditions d'admission prévalant en 1979-1980 et conformément au programme alors en vigueur, les étudiant(e)s admis(e)s en 1979 et actuellement inscrit(e)s en deuxième année de baccalauréat pourront, s'ils/elles le désirent, inclure dans leur scolarité de troisième année, jusqu'à 21 crédits de projets pédagogiques et ce, selon les modalités qui, conformément aux pratiques de la Section d'éducation préscolaire-primaire, seront transmises aux étudiant(e)s au printemps 1981.

3) Eu égard aux conditions d'admission prévalant en 1980-1981 et conformément au programme alors en vigueur, les étudiant(e)s admis(e)s en 1980 et actuellement inscrit(e)s en première année de baccalauréat pourront, s'ils/elles le désirent, inclure dans leur scolarité de troisième année, jusqu'à 9 crédits de projets pédagogiques. Ceci demeurant acquis en tout état de cause, le Conseil croit devoir rappeler ici qu'une refonte de programme est actuellement en cours.

4) L'encadrement des étudiant(e)s inscrit(e)s à des projets pédagogiques sera assuré par des professeurs réguliers de la Faculté.

5) En conséquence, le Conseil autorise de façon exceptionnelle les modifications d'inscription individuelles dont les modalités seront déterminées dans les prochains jours.

6) La Faculté se porte garante du rattrapage si, du 20 novembre 1980 au 31 mai 1981, il y a reprise des cours et fonctionnement régulier des activités académiques.

7) Le Conseil de la Faculté réitère l'offre qui a été faite aux étudiants de présenter au Comité du Conseil sur le projet pédagogique, un document à cet effet afin de pouvoir en discuter avec les membres du Comité.

8) Le Conseil déclare ne pouvoir, ni devoir aller au-delà de ces décisions. Le Conseil demande spécifiquement que ces décisions soient transmises intégralement à tous les étudiant(e)s inscrit(e)s à la Section préscolaire-primaire en 1980-1981.

Pour le Conseil,

Jean-Louis Bernard
Vice-doyen exerçant
les fonctions de doyen

Le 13 novembre 1980.

Nous sommes une solution et non pas un problème (Stablex)

par André Tardif

Après avoir essuyé un refus, imputable essentiellement à l'opposition articulée de milliers de citoyens du quartier Saint-François, de la part des autorités municipales de Laval, la compagnie Stablex ferait connaître, d'ici la fin du mois, son choix de site pour l'implantation d'un centre de traitement de déchets toxiques industriels.

Selon la Société pour vaincre la pollution (SVP), tout semble indiquer que les dirigeants de Stablex, une entreprise britannique choisie par le ministère de l'Environnement du Québec pour débarrasser quelque 5,000 industries québécoises de leurs résidus inorganiques toxiques, auraient jeté leur dévolu sur une section du territoire agricole de Mascouche.

D'autres rumeurs par contre voudraient qu'elle choisisse de s'implanter à Blainville, à Bromont ou encore à Saint-Hubert.

«Nous ne pouvons évidemment commenter ces rumeurs qui ne peuvent que provoquer de la spéculation sur les terrains convoités», a déclaré hier au DEVOIR un porte-parole de la Stablex, M. Jean Godin.

«Nous, on est une solution recommandée par le ministère de l'Environnement et non pas le problème, comme semblent le croire plusieurs citoyens. Notre but est d'enlever la toxicité des produits. Et pour être objectif, rappelons que depuis plus d'un an, les entreprises sont obligées d'entreposer leurs résidus toxiques au lieu de les enfouir. Plus on retarde la solution, plus le problème augmente».

M. Godin dit également que même si le mandat de la Stablex ne précise pas qu'elle doive traiter exclusivement des résidus produits au Québec, les règles de l'économie et du bon fonctionnement l'empêcheraient d'en accepter de l'Ontario ou d'ailleurs.

«Notre usine aura une capacité de 100,000 tonnes par année de déchets à traiter, ce qui est déjà une limite. De plus, des coûts de transport prohibitifs nous empêcheraient de le faire».

Il ajoute que l'Ontario et les États-Unis sont actuellement à prendre les mêmes décisions que le Québec pour ce qui touche l'élimination des déchets industriels toxiques, et qu'on y tient présentement des audiences publiques, ce qui est un long processus de nature à retarder une solution.

À la SVP, M. Daniel Green affirme que plusieurs faits indiquent que la Stablex se dirige vers Mascouche, petite municipalité en banlieue nord de Laval. Mais il se demande si en dépit de l'argile qu'on y retrouve, le sol a la stabilité nécessaire pour retenir les résidus qu'on se propose d'y enfouir.

«Car il n'a jamais été prouvé que le sous-sol de Saint-François, quoiqu'argileux, aurait pu accueillir ces déchets sans aucun danger pour la nappe phréatique», dit-il, après avoir participé activement, aux côtés du Comité de protection de l'environnement de Saint-François, à la lutte qui a finalement abouti à l'annonce par la Stablex qu'elle renonçait à s'établir à Laval et qu'elle soumettrait un nouveau choix de sites au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

«N'oublions pas que dans les environs de Mascouche, comme il n'y a pas d'aqueduc, les citoyens s'alimentent à même des puits artésiens ou de surface. De plus, la ville de Mascouche devrait procéder à l'installation d'égouts et d'aqueduc jusqu'à l'usine, ce qui, dans le contexte actuel de taxes municipales déjà élevées, pourrait contribuer à augmenter davantage le mécontentement de la population.»

M. Green s'inquiète aussi du choix d'un terrain agricole pour le centre de traitements, et il se demande si la Commission de protection du territoire agricole serait en mesure de contrer les visées de la Stablex. À son avis, le cabinet des ministres peut aussi facilement défaire le zonage agricole qu'il ne l'a décrété.

«N'oublions pas non plus que si la Stablex s'établissait à Mascouche, les camions appelés à transporter les produits toxiques devraient passer au travers la municipalité, ou encore par Repentigny et LeGardeur pour atteindre le site d'enfouissement, soit des villes densément peuplées.

Signalant enfin avec appréhension qu'il n'y a pas de comité de citoyens à Mascouche capable de s'opposer aux visées de la Stablex, M. Green rappelle la position de la SVP sur le projet d'implantation d'une usine de traitement des déchets toxiques:

«Nous sommes loin d'être convaincus que l'option centralisatrice soit la meilleure, car elle représente un danger réel pour les citoyens habitant le long des routes appelées à desservir ce centre. Nous favorisons une série de petites usines ou même idéalement, que chaque producteur de déchets toxiques soit obligé de les neutraliser sur place avant qu'on ne les expédie pour enfouissement.»

Pourquoi pas une baisse des tarifs de la CTCUM?

par Alain Duhamel

Plutôt que d'envisager une hausse des tarifs du transport en commun, le conseiller Michael Fainstat, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), estime au contraire que l'on doit, dans une perspective de développement, envisager une réduction des tarifs.

«La proposition pour une hausse de tarifs nous semble être plate, répétitive et sans imagination, parce qu'elle ne donne aucune possibilité de fournir à la CUM les ressources fiscales dont elle a besoin pour remplir son mandat, mandat qui comprend la nécessité de privilégier le transport en commun. Nous pensons qu'il faut en ce moment autre chose qu'une hausse des tarifs. Il faut une réduction des tarifs et surtout pour certaines catégories d'usagers», a dit M. Fainstat.

Le conseiller du RCM voulait ainsi répondre au président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, lequel, en déposant un budget de $520 millions, a invité la Commission de transport de la CUM à reviser sa grille des tarifs à la hausse. M. Pierre DesMarais II ajoute aussi qu'il faudra songer à des compressions de coûts et à des réductions de service.

Le RCM affirme que la CUM aurait grand avantage à étudier de nouveaux modes de financement de la CTCUM tels que celui pratiqué en France où une fraction des masses salariales payées dans un territoire est consacrée au transport en commun. Toute décision administrative ou politique ayant un effet néfaste sur le transport conduit à un usage accru de l'automobile, à des problèmes de circulation, de pollution et de qualité de vie dans le centre de la ville.

Les débats sur le prix du transport en commun traduisent en fait un préjugé contre le transport urbain collectif ou tout au moins une erreur grave de perception. Considérée commeun service public et non comme une compagnie déficitaire, la CTCUM ne devrait plus comptabiliser ses opérations financières en termes de revenus et de déficits. «Jamais ne parle-t-on d'un déficit du Service de la police, ni d'aucun autre service de la CUM. On doit dans l'avenir préparer notre budget en indiquant des dépenses pour le transport en commun et oubliant complètement le concept de déficit», a dit M. Fainstat.

Le conseiller du RCM partage avec le président du comité exécutif des préoccupations sur le rôle véritable des élus municipaux dans la conduite des affaires de l'île de Montréal. «Encore cette année, nous allons procéder à un soi-disant débat du budget. Un débat qui devient de plus en plus de la frime, un pseudo-débat, un débat mis en scène uniquement pour se conformer à la loi. Une fois par année, nous nous prêtons à cette mise en scène, à ce scénario! Même si nous savons que les jeux sont déjà faits.

La situation dans laquelle se trouve la CUM n'est pas uniquement attribuable à la loi qui l'a créée, du point de vue du RCM. Elle découle aussi du comportement de ses membres. Le budget a déjà fait l'objet d'un débat au sein du comité exécutif de la CUM, du comité exécutif de la ville de Montréal et de la Conférence des maires de banlieue de telle sorte que les positions sont prises et les conseillers n'y peuvent rien ajouter. Le budget serait-il débattu que cela ne changerait rien puisque, le 5 décembre, il est réputé adopté selon la loi.

«Le débat se fait pendant l'année à l'occasion de discours prononcés par certains personnages de la CUM devant les organismes comme la Chambre de commerce et le Board of Trade! Organismes dont ces élites de la CUM sont les serviteurs fidèles. Une réforme en profondeur de la CUM est urgente car les structures actuelles ne sont ni efficaces, ni véritablement démocratiques dans leur composition ou leur fonctionnement. L'absence de structures démocratiques n'a pas favorisé l'émergence d'une prise de conscience régionale parmi les citoyens.»

Qui a le plus besoin d'un député?

Le Parti Libéral ou le comté d'Outremont?



Le 17 novembre je vote Parti Québécois

BOILY, Nicole P.Q. ✓

Le Parti Libéral est là pour SE SERVIR D'OUTREMONT...

Nicole BOILY est ici pour SERVIR OUTREMONT

Parti Québécois

Paul Bélanger, agent officiel du Parti Québécois du comté d'Outremont, 59 Springgrove Crescent, Outremont

L'architecte, espèce en voie de disparition

Les architectes québécois devront prouver leur utilité dans la société s'ils veulent survivre car ils sont une espèce en voie de disparition, déclarait hier M. Jean-Claude Marsan, architecte, à un déjeuner-causerie de l'Association des architectes en pratique privée du Québec.

Ayant à vivre avec toutes les «laideurs» architecturales qui ont germé des années 60 alors que le gouvernement et l'industrie construisaient l'infrastructure scolaire, hospitalière ou commerciale du Québec dans un grand mouvement de «rattrapage», le public a associé les architectes aux «mauvais acteurs» du renouveau, a expliqué M. Marsan. Au seuil de la décennie 80, les architectes ont à vivre avec cette mauvaise réputation et cette mauvaise conscience et subissent une crise aiguë d'identité.

Partout les ingénieurs les déclassent au plan de la crédibilité, déclarent-ils eux-mêmes, et le commun des mortels considère qu'avoir recours à un architecte est un luxe extravagant en période inflationnaire.

M. Marsan a exhorté ses collègues à changer de voie et pratiquer une architecture d'intégration et non plus de fragmentation, c'est-à-dire se mettre à l'écoute des besoins des gens et du milieu de façon à «réduire l'écart entre ce que les gens souhaitent et ce que nous nous trouvons souhaitable pour eux». M. Marsan a souligné que l'époque des grandes constructions «spectaculaires» en rupture avec le milieu — le rêve d'étudiant de tout aspirant-architecte de construire sa tour — est terminé. Les gens n'en veulent plus, poursuit M. Marsan, ils veulent des structures dans lesquelles ils se sentent à l'aise, qui sont conformes à leur style de vie, plus modestes certainement et moins prétentieuses.

C'est à cette seule condition, précise M. Marsan, que les architectes prouveront leur «utilité» et assureront la survie de leur profession. Très peu d'architectes se préoccupent d'aménagement du milieu alors que les crédits se votent de ce côté — protection de l'environnement, dépollution, etc — et non plus pour construire des écoles et des hôpitaux comme il y a 15 ans. M. Marsan prétend que les architectes ont perdu leurs alliés naturels, les pouvoirs publics et la grande industrie au profit des ingénieurs. Ces derniers ont compris qu'il fallait «s'occuper du milieu» où «tout est à faire» ou à «refaire».

Enfin, M. Marsan a signalé que si les architectes désiraient prouver leur utilité au milieu et connaître les besoins des gens, ils devaient absolument sortir de leur effacement et de leur absence à tous les postes de commandes, conseils d'administration, groupes de pression, etc., et se manifester dans les forces vives de la société.

L'Association des architectes de pratique privée du Québec qui regroupe environ 350 membres après 18 mois d'opération, se définit comme un «syndicat professionnel» qui recherche la promotion des intérêts de ses membres contrairement à l'Ordre des architectes du Québec qui veille à la défense des intérêts du public en se tenant garant des plus hauts standards professionnels.

Arbres de Noël: deux millions

LENNOXVILLE (PC) — Environ deux millions d'arbres de Noël naturels et de culture seront mis sur le marché cette année par les producteurs québécois.

C'est ce qu'a révélé le secrétaire de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, M. Lewis Downey.

Selon lui, les quelque 250 producteurs membres de cette association comptent pour leur part vendre 1.5 million d'arbres de culture. Environ 95% de cette production sera exporté aux États-Unis et au Venezuela.

M. Downey estime que le prix payé au producteur pour les arbres cultivés variera de $6 à $12. Quant au prix de détail pour les mêmes arbres, il devrait se situer entre $20 et $25 au Québec et atteindre $30 aux États-Unis.

LES TRIBUNAUX

■ Appui aux détenteurs de la CAM

Les administrateurs du Fonds d'aide aux recours collectifs ont accepté hier la demande de support financier de Mlle Geneviève Monastesse, qui désire exercer un recours collectif, au nom de quelque 150,000 personnes détentrices de la carte autobus-métro (CAM), pour le mois de novembre 1980, contre la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM, à la suite de l'arrêt de travail illégal, qui avait paralysé le service de transport en commun sur l'île de Montréal et sur la Rive sud, durant trois jours et demi au début du mois.

Comme la CAM coûte $16 mensuellement, la requérante estime que ses détenteurs devraient avoir droit à une remise de $1.60, ce qui coûterait quelque $250,000 à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

L'aide consentie hier par le Fonds englobe autant les honoraires de l'avocat de Mlle Monastesse que ceux d'avocats conseils en relations de travail, les frais d'avis (il faut que les personnes impliquées prennent connaissance de ce recours collectif par la voie des journaux), les déboursés judiciaires et extra-judiciaires et, finalement, les frais de cours en cas d'insuccès de la demande d'autorisation d'exercer un recours collectif, auprès de la Cour supérieure.

C'est le 9 décembre prochain que devrait débuter, en Cour supérieure, le débat sur cette requête.

Précisions que le montant consenti par le Fonds d'aide aux recours collectifs a été établi à $5,650 et que les administrateurs réservent à Mlle Monastesse ses droits futurs et, en particulier, celui de s'adresser de nouveau au Fonds, suivant l'évolution du dossier, le tout sujet à une convention à intervenir entre ce même Fonds, la requérante et son procureur, Me Denis Sauvé.

■ L'agent Lessard: plaidoiries mardi

Le procès de l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, accusé d'homicide involontaire, en rapport avec la mort de l'Amérindien David Cross, en octobre 1979, est entré dans sa phase finale hier, après que le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, eut reporté à mardi les plaidoieries des deux parties, une fois que l'accusé eut lui-même terminé sa déposition.

Visiblement troubé par l'émotion, quand il a été appelé à parler des événements précédant immédiatement la mort de Cross, le policier de 29 ans a cependant réussi à reprendre son aplomb et à répondre avec assurance aux questions du procureur de la Couronne, Me Michel Saint-Cyr.

L'agent Lessard a répété à plusieurs reprises que, dans l'incident ayant entraîné la mort de Cross, il n'avait pas d'autres choix que celui de tirer, convaincu qu'il était que la victime voulait avoir sa peau. «Mettez-vous à ma place», a-t-il dit fréquemment au procureur.

Antérieurement, le policier a rappelé comment la chasse à l'homme fatale s'était amorcée et comment Cross avait fait fi des nombreux ordres qu'il lui avait donnés de s'arrêter, y compris lors de son arrivée à Caughnawaga, où il s'était servi de son fusil de calibre .12 pour inviter Cross à obtempérer à sa demande.

Plutôt que d'obéir, ce dernier s'était précipité dans sa maison pour en ressortir quelques secondes plus tard avec un objet à la main. «Il n'avait pas été impressionné par mon arme, de dire le policier, et j'étais convaincu qu'il allait revenir pour m'attaquer».

On sait que Cross était ressorti et qu'à l'aide d'un bâton, il fracassait les clignotants de l'auto-patrouille et son pare-brise en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

L'agent Lessard qui, au même moment, tentait de déguerpir, alors qu'il avait appréhendé le frère de Cross, Matthew, dit que la portière de son véhicule a été ouverte par l'Amérindien et qu'il a immédiatement tiré deux coups de feu pour lui faire peur. «Bien que Cross ait reculé, il est revenu aussitôt et c'est à ce moment que j'ai réalisé que je n'avais plus d'autre choix que de tirer sur lui. Ce que j'ai fait à deux reprises.»

En contre-interrogatoire, le policier accusé a soutenu que, jamais il n'a cédé à la colère dans le tragique événement. «J'ai agi par un réflexe de légitime défense. Je dis la vérité et je demande à la Couronne de se mettre dans ma peau», n'a-t-il pu s'empêcher de dire, la voix étranglée par l'émotion au point de devenir inaudible. Au même moment, son épouse en larmes devait être conduite à l'extérieur de la salle d'audience.

Peu avant l'ajournement hier, son procureur, Me Michel Proulx, a déposé, avec le consentement de la Couronne, les antécédents judiciaires de David Cross. Ceux-ci font état qu'il avait été condamné en 1975 après avoir été reconnu coupable d'ivresse au volant, et, en 1976, pour un délit de fuite.

La journée de mardi étant consacrée aux plaidoiries, c'est donc mercredi que le juge Bergeron devrait transmettre ses directives aux jurés, avant que ceux-ci n'entreprennent leurs délibérations.

■ Nigel Hamer devra revenir lundi

Nigel Hamer, qui aurait présumément fait partie de la cellule du Front de libération du Québec, responsable de l'enlèvement et de la séquestration du diplomate britannique James Richard Cross, en octobre 1970, devra revenir devant le tribunal lundi, après avoir vu hier les procédures arrêtées deux fois, devant le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions.

Le problème qui se présentait, c'est que l'accusé tenait absolument à être accompagné de son avocat, Me Normand Marion, mais que ce dernier brillait par son absence, forcé qu'il était à respecter les lignes de piquetage que des avocats avaient dressées à la porte de toutes les salles d'audience.

On sait que ces derniers se servent de ce moyen de pression, afin de protester contre la lenteur du ministère de la Justice à régler le problème des tarifs offerts aux avocats de pratique privée réquisitionnés par l'Aide juridique.

Comme il avait été requis de le faire, Hamer s'est présenté une première fois, hier matin, devant le juge en chef Mayrand, et ce dernier l'avait invité à revenir en après-midi, accompagné cette fois de son avocat. Son appel étant demeuré lettre morte, le magistrat a cru opportun de reporter l'étude du dossier, disant espérer, qu'à ce moment-là, «la situation serait moins trouble».

Pendant ce temps, d'autres incidents ont également été signalés dans les cours où siégeaient les juges Bernard Bilodeau et Gilbert Morier, également de la Cour des sessions, quand certains avocats ne se sont pas présentés. C'est ainsi qu'au moment, où le procureur intéressé à certains dossiers demeurait à la porte de la salle d'audience, une vingtaine de ses collègues envahissaient littéralement la place pour voir ce qui allait se passer.

De part et d'autre, les deux juges ont décidé de reporter certaines causes à des dates ultérieures, le juge Morier soulignant de son côté cette anomalie en faisant insérer aux dossiers que les appelés non présents étaient «citables» en mépris de cour.

— Bernard MORRIER

l'art de loger une réussite

Vous avez déployé tant d'efforts pour acquérir ce que vous avez, ne croyez-vous pas le temps venu d'apprendre l'art d'en bénéficier?

Puisque vous pouvez maintenant vous permettre de donner suite à votre bon goût, visitez le condominium du Complexe St-Amable et retenez-y un appartement à l'enseigne de l'élégance et du raffinement, au coeur de la ville et des endroits où s'expriment, sous ses multiples facettes, l'art de vivre:

- la gastronomie des grands restaurants.
- les grands courants du théâtre et de la musique.
- l'entourage d'une société de classe.
- les lieux de détente, discrets et chics.

C'est un style de vie, bien loin de celui que peut vous offrir une maison de banlieue et, à notre avis, bien plus près de celui de l'art de bien vivre.

comme récompense . . .

le complexe St-Amable

Appartements de prestige en condominium
1155, rue Turnbull, Québec G1R 5G3, tél.: 418-525-4961

Nous expédions partout au Canada. Un simple appel suffit!



Pour une fine gueule à l'occasion des fêtes, offrez

La Boîte du Gourmet

Ce magnifique et très original cadeau à offrir à vos amis ou à vous-mêmes, sans vous déplacer pour seulement **$29.95,** transport compris pour le Québec et l'Ontario, $2.50 de frais pour les autres provinces.
Les Courtiers Clairmont Inc. (mis en nomination pour le meilleur fournisseur de l'année 1978 par la Société des Chefs du Québec) vous proposent, exceptionnellement à l'occasion des fêtes, cette superbe boîte 14" x 17" remplie de savoureux produits à déguster entre vous.

Les produits (non périssables)
Le Pot des herbes fines du Québec "Bouquet Garni"
Le Pâté du Périgord doré au four
La Boîte de 24 escargots
La Boîte de CAVIAR de lompe noir
La Boîte d'Huîtres fumées
Le Sachet d'épices à escargots
La Boîte de fromage de Savoie aux noix
Les Rayons de miel pur du Québec
La Boîte d'Infusion de France
La Boîte de Biscuits de Bretagne au Beurre

Service personnalisé de qualité
Un simple appel téléphonique, ou l'envoi du Coupon-Réponse, suffit pour faire parvenir "La Boîte du Gourmet" à l'heureux destinataire.

Si vous le désirez, joignez votre propre carte de voeux au coupon. Pour une commande téléphonique, nous fournirons la carte GRATUITEMENT, et notre personnel la remplira pour vous. Pensez, à tous ceux que vous pourriez rejoindre !

Livraison assurée partout au Canada
Le prix de **$29.95,** inclus la livraison du colis par courrier première classe, poste certifiée et l'assurance. Livraison approximative de trois à cinq jours.
Quantité disponible, 2,500 boîtes, réservez dès maintenant!

Service par téléphone
Mtl (1) 514-288-7864-65-66

Obtenez la boîte à seulement $24.95 si vous venez la chercher à notre boutique, à compter du vendredi, 21 novembre au 1430, rue de la Montagne, niveau mezzanine, Montréal, P.Q. H3G 1Z5. Centre-ville métro Peel.

VEUILLEZ EXPÉDIER: **LA BOÎTE DU GOURMET À $29.95 À:** **Tél.: (514) 288-7864/65/66**
TRANSPORT INCLUS QUÉBEC — ONTARIO — $2.50 ADDITIONNEL POUR LES AUTRES PROVINCES

DESTINATAIRE / **EXPÉDITEUR**
NOM ..... APPT ..... NOM ..... APPT .....
ADRESSE ..... VILLE ..... ADRESSE ..... VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL ..... PROVINCE ..... CODE POSTAL .....

DÈS MAINTENANT ☐ SEMAINE 1er DÉCEMBRE ☐ SEMAINE 8 DÉCEMBRE ☐ SEMAINE 15 DÉCEMBRE ☐
RETOURNER CE COUPON À: LES COURTIERS CLAIRMONT INC. 1430 DE LAMONTAGNE, SUITE 14, MTL, PQ H3G 1Z5
CI-JOINT LA SOMME DE: ..... CHÈQUE ..... MANDAT POSTE .....
CARTE DE CRÉDIT VISA # ..... MASTER CHARGE # ..... BANQUE ÉMETTRICE .....
DATE EXPIRATION ..... SIGNATURE ..... TÉLÉPHONE .....

Ajoutez votre propre liste si vous désirez plusieurs boîtes LD 15-11-80

L'hydro-électricité, une «folie ruineuse»

par Gilles Provost

C'est une folie ruineuse, pour les Québécois, que de multiplier à grands frais les centrales électriques alors qu'il existe des moyens beaucoup plus économiques et bien mieux adaptés pour faire face à la crise de l'énergie, a affirmé hier M. Amory Lvins, un spécialiste mondialement connu pour avoir réussi à donner une crédibilité certaine aux thèses des «énergies douces» chères aux écologistes.

Prenant la parole directement dans l'antre du lion, devant plus d'une centaine de cadres de l'Hydro-Québec, M. Lovins a affirmé qu'il est beaucoup plus rentable d'investir dans l'isolation des maisons plutôt que d'endetter sans mesure tous les citoyens du Québec en construisant des barrages.

Déjà, a-t-il dit, les engagements de l'Hydro-Québec représentent une dette de $1,700 par citoyen, hommes, femmes et enfants, et les projets à l'étude pour la prochaine décennie représentent un fardeau supplémentaire de quelque $10,000 par citoyen.

À ses yeux, les Québécois font une grave erreur en misant sur de futures exportations aux États-Unis pour rentabiliser des investissements d'une telle ampleur. «Il faut se rendre compte, dit-il, que l'électricité a un coût de plus en plus prohibitif et qu'elle ne pourra pas être concurrentielle avec les autres remèdes à la crise de l'énergie. La demande américaine pourrait donc tomber prochainement et les Québécois feraient face alors à une hausse phénoménale du coût de leur électricité.»

Dans cette veine, M. Lovins a loué la décision du gouvernement de confier aussi à l'Hydro-Québec la responsabilité de stimuler l'isolation des maisons puisque tout investissement dans l'isolation se traduit par une économie encore plus importante pour l'Hydro-Québec. L'Hydro demeurerait encore gagnante en prêtant à un taux d'intérêt inférieur à l'inflation, a-t-il dit.

Pour l'instant, toutefois, M. Lovins dit douter fortement que l'Hydro-Québec soit disposée à mettre ses grands projets d'investissements hydrauliques au rancart pour miser plutôt sur la lutte au gaspillage énergétique.

M. Lovins croit que l'électricité est une forme d'énergie trop «noble» pour servir simplement au chauffage résidentiel. L'électricité fournit une énergie concentrée très bien adaptée aux besoins industriels tandis que le chauffage à basse température peut être assumé par des formes d'énergie moins concentrée inutilisables pour l'industrie.

Pour atténuer leur dépendance à l'égard du pétrole importé, les Québécois devraient aussi miser sur leurs résidus forestiers qui sont gaspillés en ce moment, soutient-il. Selon lui, il y a suffisamment de résidus forestiers inutilisés pour fabriquer tout le combustible liquide requis pour les transports au Québec et même pour en exporter.

En réponse aux questions des journalistes, M. Lovins a quand même reconnu qu'un tel effort exigerait à la fois une préoccupation pour la régénération des forêts et à la fois l'utilisation de véhicules beaucoup plus efficaces sur le plan énergétique. Il est certain, a-t-il dit, que le Québec ne pourrait pas suffire à ses besoins s'il se sert uniquement d'automobiles qui font à peine quinze milles au gallon.

À cet égard, il a évoqué les meilleures voitures qui parcourent déjà une quarantaine de milles par gallon d'essence et il a souligné que le progrès technique permettra sûrement d'améliorer encore ces performances.

Les travaux qui ont conduit M. Lovins à la célébrité ont consisté à montrer que les ressources d'énergie déjà en place dans la plupart des pays industrialisés leur permettent de faire face à une croissance remarquable simplement en éliminant le gaspillage, en misant sur les sources d'énergie les mieux adaptées à chaque usage, en faisant confiance à la décentralisation et à la cogénération industrielle et en utilisant beaucoup plus massivement sur les énergies renouvelables.

Lors de son passage à Montréal, il a repris ses arguments en insistant surtout sur le poids économique de choix sociaux différents. «Si le Québec place toutes ses ressources dans la construction de barrages, a-t-il dit, il n'aura plus d'argent pour d'autres activités plus essentielles sur le plan social et qui suscitent un nombre d'emplois beaucoup plus important.»

À ses yeux, il est anormal que l'Hydro-Québec ait emprunté à elle seule, l'an dernier, des sommes supérieures aux emprunts réunis de tous les gouvernements provinciaux du Canada. Si les citoyens avaient conscience du fardeau financier qu'on leur impose, dit-il, ils seraient beaucoup plus anxieux de trouver des alternatives moins onéreuses.

Un nouveau prix

Après Asselin, Jules Fournier

par Angèle Dagenais

Un nouveau prix de journalisme a été créé hier par le Conseil de la langue française, le prix Jules-Fournier. Il s'ajoute au prix Olivar-Asselin de la SSJB de Montréal, au prix du journalisme scientifique, au prix Jack Wasserman, au prix Judith-Jasmin du Cercle des femmes journalistes, etc.

Celui-ci toutefois sera décerné à un journaliste de la presse québécoise quotidienne francophone pour marquer la contribution exemplaire du lauréat à la qualité de la langue française. Le premier prix Jules-Fournier accompagné d'une somme de $3,000 sera attribué à l'automne 81 et les candidats intéressés ont jusqu'au 31 juillet 81 pour faire parvenir copies de leurs dix meilleurs articles au secrétaire du Conseil, M. Gérard Lapointe.

Présenté par M. Michel Plourde, second président du Conseil de la langue française nommé l'an dernier, le prix Jules-Fournier — du nom d'un illustre journaliste du début du siècle — s'adresse à tous les journalistes, reporters, chroniqueurs, éditorialistes, courriéristes, etc., travaillant à plein temps dans les quotidiens de langue française du Québec. Le jury, formé de cinq personnes issues du milieu de la pesse ou du Conseil tiendra compte des critères suivants: conformité aux codes du français écrit (orthographe, syntaxe, etc.), qualités stylistiques certaines, originalité du style, clarté et rigueur de la langue, vocabulaire accessible et emploi d'une langue comprise par tous.

Le jury du prix Jules-Fournier 1980-81 est composé de Jean-Marcel Paquette (président), membre du Conseil, Mme Madeleine Sauvé, grammarienne de l'U de M, Mme Lise Gauvin, professeur et collaboratrice occasionnelle de certains journaux et revues, Gisèle Tremblay et Gérald Leblanc, journalistes, membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Selon M. Plourde, le prix Jules-Fournier n'est pas un prix littéraire ou grammatical mais bien un prix de journalisme qui couronnera la maîtrise, la clarté et l'honnêteté de la langue française démontrées par le lauréat dans l'exercice quotidien de sa profession. M. Plourde a traduit de façon exemplaire les difficultés rencontrées par les journalistes de la presse quotidienne qui doivent livrer chaque jour un combat contre la montre et faire preuve de créativité, concision, clarté, compréhension de la matière, esprit de synthèse, etc, tout en manipulant l'outil plus ou moins riche et nuancé qu'est la langue des communications.

Pourquoi limiter les candidatures aux seuls journalistes de la presse quotidienne? Parce qu'il fallait commencer quelque part, explique M. Plourde. Le Conseil envisage toutefois étendre ultérieurement le prix à d'autres médias du Québec.

Les formulaires pour s'inscrire ou inscrire un journaliste méritoire sont disponibles au secrétariat du Conseil de la langue française, 800 Place d'Youville, 13e étage, Québec, G1R 3P4.

L'ODD s'inquiète du nombre croissant de suicides et de morts chez les détenus

par André Tardif

Loin de diminuer, le nombre des suicides et des morts suspectes dans les pénitenciers, prisons et postes de police du Québec semble à la hausse. Et l'Office des droits des détenus (ODD) blâme une fois de plus les conditions de détention qu'on y retrouve.

Ainsi, l'ODD, un comité de la Ligue des droits et libertés, dénombre jusqu'ici cette année au moins 24 décès en incarcération, dont 14 par suicide, six à cause d'un manque de soins médicaux et quatre pour cause inconnue, l'enquête du coroner n'ayant pas encore eu lieu.

Par comparaison, il y eut 17 décès dont 13 suicides en 1979, et 18 morts dont 12 suicides en 1978.

En dénonçant la situation hier, à l'occasion d'une conférence de presse, le porte-parole de l'ODD, M. Jean-Claude Bernheim, a dit que l'une des causes à l'origine de ces drames était l'incompétence du personnel dit infirmier dans certaines institutions. Et il a même nommé trois surveillants du centre de Bordeaux et un autre au pénitencier Laval (ex-Saint-Vincent-de-Paul) qui n'auraient aucune formation professionnelle leur permettant d'agir comme infirmier, même si c'est là la tâche qu'on leur attribue.

L'Office demande que les services de santé auxquels les détenus ont droit soient assumés par le CLSC du secteur où ils sont incarcérés, et que le Service correctionnel du Canada (SCC) modifie sa politique concernant les soins médicaux dans les pénitenciers.

«Quand le SCC affirme qu'il est souhaitable d'ouvrir les portes des pénitenciers parce qu'on a rien à cacher, pourquoi n'y donne-t-on pas des responsabilités à des personnes capables de les assumer?, demande M. Bernheim. Il faudra évidemment qu'une entente survienne entre les deux gouvernements sur le sujet, mais il ne devrait pas y avoir d'obstacle majeur si on veut mettre un terme à cette situation scandaleuse.»

Il déplore notamment les trois suicides survenus le mois dernier à l'institut Laval, dont deux sont attribuables à une absence de soins psychiatriques, et trois décès survenus dans les cellules du quartier général de la police de la CUM, rue Bonsecours, dont la cause serait une ivresse excessive.

«Et pourtant, Bonsecours n'a plus d'infirmier à son service depuis l'an dernier à cause de restrictions budgétaires. Télé-Médic (société privée de services d'urgence à domicile) est une éventuelle alternative, mais les CLSC pourraient déléguer des représentants permanents dans toutes les institutions de détention importantes.»

Il prône également le remplacement des traditionnels cachots de la police par des centres de «dégrisement de caractère médical», pour toute personne arrêtée gisant ivre, comme le demandait en 1972 la Commission d'enquête LeDain sur l'usage des drogues à des fins non médicales.

L'ODD demande enfin au ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, de confirmer publiquement que son projet de loi modifiant la loi des coroners sera déposé avant la fin de cette année.

«Nous savons pertinemment que ce projet de loi est prêt, comme s'y était engagé le ministre au début de l'année. Mais il semble que des pressions de la part de divers corps policiers l'empêchent de le rendre public.»

Selon M. Bernheim, la nouvelle loi mettrait un terme aux procès publics que subissent actuellement les témoins importants lors d'une enquête du coroner. Elle forcerait la tenue immédiate d'une enquête préliminaire lorsque les coroners constateraient que les policiers ont des preuves contre un témoin. Enfin, les coroners ne rendraient plus de verdict mais ne feraient que des recommandations.

«Il s'agirait en somme de confier un rôle plus social que juridique aux quelque 30 coroner du Québec, un peu comme cela se pratique en Ontario. Ainsi, la famille d'un décédé aurait le droit d'être représentée par un avocat, lequel pourrait présenter une preuve ou assigner des témoins. Tout refus sur ce point de la part d'un coroner devrait être motivé, d'après le projet de loi».

L'étranger lorgne les terres à blé

par Francine Michaud
correspondance particulière

WINNIPEG — Les riches terres à blé du Manitoba sont depuis quelques temps l'objet de convoitise de part d'individus et de compagnies étrangères. Alors que la plupart des provinces ont légiféré pour protéger leur territoire agricole, au Manitoba la loi est tellement imprécise qu'elle n'a à peu près aucun pouvoir.

Une étude de l'Université du Manitoba révèle qu'en 1978 des non-Canadiens détenaient près de deux millions d'acres de terres arables, soit huit pour cent du territoire agricole. Au cours des deux dernières années, la vente de terres aux étrangers n'a cessé de croître.

C'est en 1977 que le gouvernement néo-démocrate d'Ed Schreyer adopte une loi qui limite à 160 acres tout achat de terres arables pour un non-Manitobain. Mais en 1978, le conservateur Sterling Lyon prend le pouvoir et amende la loi. Aujourd'hui, un étranger ne peut acheter plus de vingt acres de terre sans la permission du gouvernement. Mais l'amendement permet aussi à des sociétés canadiennes qui n'oeuvrent pas nécessairement dans le secteur agricole d'acquérir ces terres, auparavant seule une compagnie manitobaine relié de quelque façon à l'industrie de l'agriculture pouvait devenir propriétaire de terres arables. Pour contourner la loi, la pratique courante est la suivante: on établit des compagnies canadiennes à Toronto ou Montréal; la majorité des actionnaires sont canadiens, mais les capitaux proviennent de l'étranger, surtout de Suisse, d'Italie et d'Allemagne de l'Ouest.

Il n'y a pas que de grandes sociétés qui sont intéressées à l'achat de terres arables au Manitoba. Plusieurs fermiers européens vendent leur terre qui peut valoir jusqu'à $2,000 l'acre. Quand ils arrivent au Manitoba, ils peuvent acheter des lots beaucoup plus grands. Et ils peuvent payer des prix que le fermier canadien ne peut se permettre. La première conséquence est que la valeur d'un acre de terre arabe au Manitoba est passée de $50 à $275 en un an. Ces européens viennent s'installer au Manitoba pour cultiver la terre. Ils font monter le prix des terres mais, de toute façon, la valeur de ces terres aurait monté quand même. Les fermiers qui vendent, eux, ne s'en plaignent pas puisqu'ils font de bonnes affaires. Le problème vient surtout des sociétés étrangères qui achètent mais laissent la terre non productive. On assiste également à la concentration des fermes et à la diminution du nombre des fermiers.

Toutes les provinces sont confrontées au même problème, le gouvernement NPD en Saskatchewan est un des premiers à avoir légiféré dans ce domaine. Présentement, un non-résident de la Saskatchewan ne peut acheter plus de 10 acres sans l'autorisation d'une Commission de protection des terres. Seules les corporations de fermiers ou les compagnies qui oeuvrent en agriculture peuvent acquérir des terres. Au Québec, c'est le 22 décembre 1979 qu'était adoptée la loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents. Un étranger ne peut acquérir plus de 12 acres sans l'approbation de la Commission de protection du territoire agricole. En 1980, la Commission a approuvé l'achat de plus de 12 acres parce qu'il n'y avait pas de morcellement. Pour le ministère de l'Agriculture, il est surtout important que la terre soit cultivée. De plus, ces étrangers, surtout des Suisses et des Français, apportent avec eux une expertise très valable. Des compagnies peuvent acheter des terres à condition que ces terres demeurent productives. L'espace agricol au Québec est de 6,5 millions d'acre (en Saskatchewan, il est de 65 millions). Mais 15 pour cent du territoire agricole a été dilapidé au cours des quinze années précédant la loi de 1979 pour des fins de spéculation.

Au Manitoba, le problème existe toujours et le gouvernement conservateur pourrait de nouveau amender la loi. L'opposition prétend qu'il n'en fera rien puisqu'il est voué à l'entreprise privée.

Des syndicats partent en guerre contre l'Ordre des infirmières

Le congrès de la Fédération des syndicats professionnels des infirmières a décidé jeudi par une forte majorité d'autoriser ses représentants à entamer toutes les procédures juridiques nécessaires en vue de provoquer la dissolution éventuelle de l'Ordre des infirmières du Québec, la plus importante corporation professionnelle du Québec.

Le vote a dégagé une majorité de plus de 90 pour cent en faveur de la résolution, qui crée un état de guerre officiel entre les organisations syndicales des infirmières et leur ordre professionnel.

Le coup d'envoi de cette bataille a été donné cette semaine par la présidente de la fédération des syndicats professionnels, Mme Hélène Pelletier, qui inaugurait le premier congrès de cet organisme dans la vieille capitale.

Essentiellement, le débat porte sur le nouveau rôle qu'entendent jouer dans le domaine professionnel les syndicats d'infirmières. On ne veut plus se percevoir comme une caste privilégiée, promue au rang de profession, ce qui n'aurait rapporté dans la pratique qu'un émiettement des responsabilités anciennes confiées aux infirmières. Les membres du congrès affirment dorénavant qu'ils se sentent liés aux autres travailleurs avec qui ils partagent des intérêts de «classe».

Les infirmières ont, d'autre part, fait le rapprochement entre leur volonté de mener les batailles professionnelles par le truchement de leurs syndicats et les batailles livrées actuellement par les femmes sur le marché du travail.

C'est dans ce contexte qu'elles ont adressé des reproches très durs à l'accaparement de certaines fonctions par les médecins, généralement des hommes, et qu'en ateliers les infirmières ont revendiqué notamment le droit de remplacer les médecins au moment des accouchements normaux. Elles ont même invoqué comme argument que l'État récupérerait par ce moyen d'importants revenus actuellement consacrés à payer les médecins.

La résolution d'hier, qui a ouvert les hostilités entre les syndicats et la corporation professionnelle, a toutefois été assortie d'un certain nombre de conditions. La bataille juridique et politique qui s'engage ne pourra en effet se faire que si les autres groupes d'infirmiers et infirmières font front commun dans cette affaire.

La CSN représente pour sa part plusieurs milliers d'infirmières qui lui sont restées fidèles lorsqu'un groupe de dissidentes décidaient, en 1976, de quitter ses rangs. Du côté anglophone, on retrouve d'autres groupes indépendants, qui semblent favorables à une concentration syndicale contre l'Ordre des infirmières.

Parmi les prérequis exigés par le congrès de la fédération, on retrouve d'autre part la nécessité d'en arriver à des «actions communes» dans le domaine de la négociation, là où on a assisté à de dures guerres de position par le passé.

Le congrès s'est d'autre part prononcé en faveur d'une «implication» plus grande des syndicats d'infirmières dans le domaine de la santé au travail, ce qui pourrait constituer une autre base de rapprochement avec les grandes centrales.

Du côté de l'Ordre, on prévoit de vives réactions au cours des prochains jours. La présidente de l'Ordre, Mme Jeannine Tellier-Cormier, qui assistait au congrès de la fédération aura l'occasion de donner sa réplique à l'ouverture du congrès de sa corporation prochainement.

La hausse des cotisations décrétées récemment par l'Ordre des infirmières semble avoir été l'un des principaux détonnateurs de cette crise. Attaquée devant les tribunaux, cette hausse a été jugée illégale, notamment parce qu'elle n'avait pas été précédée d'une consultation des membres de la profession.

L'Ordre des infirmières du Québec compte présentement plus de 47,000 membres.

Rejet des offres chez Q.-Téléphone

RIMOUSKI (PC) — Les quelque 525 employés de bureau et techniciens à l'emploi de la compagnie Québec-Téléphone viennent de rejeter dans une proportion de 64% les dernières offres patronales.

Selon la Fraternité interprovinciale des travailleurs en électricité (FTQ), les principales clauses toujours en litige sont les salaires, l'indexation, le régime d'assurance et la caisse de retraite.

La convention collective de ces employés est expirée depuis le 11 novembre.

Le droit de grève sera acquis le 12 février.

Québec-Téléphone dessert tout le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ainsi que les régions de la Beauce et de Portneuf. Elle compte environ 2,200 employés et dessert plus de 185,000 abonnés.

Avis de convocation à une assemblée spéciale des actionnaires

Prenez avis qu'une assemblée spéciale des actionnaires de la Compagnie, **La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada,** sera tenue à Montréal, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, **le 2e jour de décembre 1980, à 10 h 00 a.m.,** aux fins d'approuver la prorogation de la Compagnie en une Corporation incorporée en vertu des lois de la Province de Québec et d'approuver sa fusion avec La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Donné à Montréal, ce 11e jour de novembre 1980.

Jacques Pelletier Avocat
Secrétaire

Un cadeau pour Noël et pour toute l'année

Pour grand-papa, grand-maman
Un ami à la retraite
ou même vous

UN ABONNEMENT AU MENSUEL

Le Troisième Âge

Prix de l'abonnement: $5.00 pour 12 numéros

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE .....
CODE POSTAL .....
TELEPHONE .....
DE LA PART DE: .....

Adresser votre chèque ou mandat postal à:
LE TROISIÈME ÂGE
8003, St-Denis, Montréal, Qué. H2R 2G2.

Une carte de souhaits accompagnera votre cadeau

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur



COLLOQUE
Patriotes d'hier et Patriotes d'aujourd'hui
22 novembre 1980
École St-Philippe de Laprairie P.Q.
2 rue, Foucreault, St-Philippe
(Inscription: $10)
INFORMATION: (514) 659-9500 - (514) 659-8993 - (514) 659-8104

Réunion annuelle des anciens du
collège marie-victorin
Le vendredi 21 novembre 1980
de 17 h à 21 h
au collège
Une chaude atmosphère de retrouvailles vous y attend...
Entrée libre
Consommations à vos frais
Pour information : 325-0150, poste 281
7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6

leaseway EST...
la méthode idéale de location

ÉCONOMIE
DODGE COLT 1981 3 portes
traction avant, servofreins à disques, pneus radiaux à flancs blancs.
45.6m/gallon
$159.00*/ mois
*Location de 39 mois

CONFORT
PONTIAC LEMANS 4 portes 1981
automatique, servofreins, servodirection, moulures latérales, pneus radiaux à flancs blancs, dégivreur radio.
28m/gallon
$209.00*/ mois
*Location de 39 mois

SPACIEUSE
DODGE ST-REGIS 1980 4 portes
servofreins, servodirection, radio, dégivreur, pneus radiaux à flancs blancs.
25 m/gallon
$199.00*/ mois
*Location de 39 mois

Toutes marques de véhicules
leaseway fleet inc.
5390 boul. Décarie, tél: 487-9550

Mao responsable des excès de la Révolution culturelle

PEKIN (AFP) — La responsabilité personnelle de Mao Tsétoung dans les dix années de guerre civile que la Chine a traversées de 1966 à 1976 est de plus en plus ouvertement reconnue par ses successeurs à Pékin.

M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti communiste et l'un des hommes de la démaoisation du régime, a franchi un pas supplémentaire dans cette direction en tenant le défunt «grand timonier» pour responsable de «la plus grande partie des erreurs ultra-gauchistes» commises à cette époque.

Ce jugement, relèvent les observateurs, a été exprimé à quelques jours de l'ouverture du procès de Jiang Qing, la veuve de Mao, et des principaux leaders encore en vie de la Révolution culturelle.

Il est également significatif que M. Hu l'ait formulé jeudi au cours d'un entretien avec M. Santiago Carrillo, le secrétaire général du PC espagnol, l'un des PC ouest-européens avec lesquels la Chine avait rompu, du temps de Mao, à la suite du schisme sino-soviétique au début des années soixante.

Outre la querelle sino-soviétique proprement dite, qui n'est pas remise en question, cette rupture du PC chinois avec les partis qu'il jugeait «révisionnistes» et trop alignés sur Moscou tenait partiellement à l'obsession du fondateur de la «Chine rouge» de ne pas voir son pays, selon son expression, «changer de couleur».

Ce «gauchisme» n'est certes plus de mise depuis la mort de Mao et l'arrestation de la «Bande des quatre» en 1976. Toutes les décisions du président du PCC depuis le catastrophique «grand bond en avant» de 1958 et dans une certaine mesure depuis la répression des auteurs d'appels à une libéralisation du régime en 1957, ont été une à une contredites par l'équipe dirigeante mise en place par M. Deng Xiaoping, aujourd'hui vice-président du parti.

En ce qui concerne la Révolution culturelle elle-même, désormais désignée dans la presse officielle avec de prudents guillemets indiquant que le régime n'attribue pas leur véritable sens à ces mots, M. Hu a indiqué à M. Carrillo que c'était «plus qu'une révolution: un désastre».

Mais jusqu'à présent, les héritiers de Mao se sont refusés à jouer le rôle de «Khrouchtchev» du régime en le déboulonnant d'un seul coup, et ont tenu à préserver une certaine image personnelle du «grand timonier». M. Hu a souligné à M. Carrillo que ses contributions à la phase initiale de construction du pays n'étaient pas remises en cause.

Or le régime chinois fait désormais face à une crise de confiance dont il reconnaît lui-même l'étendue, notamment dans la jeunesse. La vague de contestation politique de 1979, le «printemps de Pékin», a été en grande partie réduite au silence parce que les jeunes dissidents s'en sont pris, à travers Mao, au régime socialiste lui-même.

Tout en marquant par ce tour de vis qu'ils entendaient imprimer eux-mêmes son rythme au processus de démaoisation, les hommes de M. Deng souhaitent en finir avec les résistances des tenants, au sein du régime, d'une plus grande fidélité à Mao et au maoisme.

Les propos de M. Hu contrastent à cet égard, avec ceux du président du PCC, M. Hua Guofeng, qui déclarait en août dernier que Mao avait été «trompé» par sa veuve Jiang Qing et par la «Bande des quatre» sur les dernières années de sa vie.

L'admission par M. Hu de la responsabilité personnelle de Mao dans l'ensemble de la Révolution culturelle renforce les observateurs dans leur impression que le procès imminent des chefs de ce mouvement a donné lieu, au sein du régime chinois, à des désaccords dont la gravité ne pourra éventuellement être mesurée qu'au cours du procès lui-même sur la nature même des «erreurs» du régime.

On note à ce propos que, la réhabilitation du plus grand écrivain dissident chinois, Hu Feng, 25 ans après son emprisonnement sur ordre de Mao pour formation d'une «clique contre-révolutionnaire», a été confirmée officiellement hier à Pékin.

Le Quotidien du Heilongjiang (province du Nord-est) a fait état de cette réhabilitation, qui avait été annoncée par la revue pro-communiste Zhengming de Hong Kong, en indiquant que M. Hu Feng a été récemment nommé conseiller à l'Institut de littérature et d'art du ministère de la culture.

Le journal a également réclamé la réhabilitation d'un film, «La vie de Wu Xun» qui avait fait l'objet de la toute première passe d'armes entre les milieux artistiques chinois et le régime socialiste, en 1950, un an après sa fondation. Ce film décrivait la vie d'un personnage historique célèbre, né d'une famille paysanne misérable, devenu haut fonctionnaire et éducateur d'enfants pauvres dans la Chine de la dynastie Qing. Mao y vit une apologie des mandarins impériaux «niant la lutte des opprimés» et le fit interdire.

Cette nomination de Hu Feng et l'appel à une réhabilitation, sans doute imminente, de ce film constituent des désaveux cinglants de Mao, qui avait pris une part personnelle très importante dans l'arrestation de l'écrivain et dans la mise au pas des milieux intellectuels chinois.

La réhabilitation de Hu Feng et des personnes arrêtées en même temps que lui a été, selon Zheng Ming, décidée par le comité central du parti communiste en septembre dernier. Elle survient après que tous les grands opposants à Mao, limogés, disgrâciés ou incarcérés dans le passé, au sein des milieux artistiques, ont été graciés.

C'est le cas notamment de la plus grande romancière chinoise contemporaine, Ding Ling, qui elle aussi s'était très durement opposée à Mao.

Hu Feng, vieux sympathisant du parti communiste, s'est élevé publiquement avec virulence, en décembre 1954, contre «l'autoritarisme et le sectarisme» du régime en matière de création artistique et culturelle, s'en prenant en particulier à Mao. Il avait déjà dénoncé six mois plus tôt, dans une lettre au comité central dont Mao lui fera très vivement reproche, «l'idéologie communiste obligatoire» et les autres contraintes imposées aux écrivains chinois.

Une autre haute personnalité chinoise est elle aussi désavouée par cette réhabilitation et celle probable du film sur la vie de Wu Xun: il s'agit de M. Zhou Yang, à l'heure actuelle grand maître des arts et lettres, qui depuis les années trente a mené les épurations successives des milieux culturels rattachés au parti communiste, puis sous le régime socialiste.

Pétrole, services secrets, TVA, etc

Les scandales politiques pleuvent en Italie

ROME (AFP) — Nouveau scandale en Italie où la «question morale» est désormais posée: alors même que le scandale du pétrole doublé de celui des services secrets pèse de plus en plus lourd sur le monde politique, la police fiscale de Milan a découvert un gigantesque trafic de faux bulletins de TVA intéressant quelque six cents entreprises.

La somme, soustraite aux caisses de l'État en Lombardie, s'élèverait en l'état actuel de l'enquête, à quelque 120 milliards de lires (350 millions de dollars), mais pourrait encore monter au fil des recherches. Les responsables de quatre «sociétés à responsabilité limitée (SARI)» qui imprimaient les bulletins de TVA et les vendaient aux entreprises intéressées, au prix modique de 5 pc de la valeur déclarée, ont été arrêtés, puis remis en liberté provisoire.

À Rome, la «question morale» a été officiellement posée, devant la dimension des scandales qui discréditent le monde politique et les institutions. Le président du conseil, M. Arnaldo Forlani, a annoncé le premier son intention de ne pas couvrir par le «secret d'État» le dossier des services secrets qui, dès 1975, accusait le général Giudice, chef de la police fiscale, de tremper dans la fraude fiscale sur le pétrole, scandale qui a éclaté au grand jour voici seulement deux semaines.

«Nous devons nous libérer nous-mêmes et libérer le pays de cette atmosphère de corruption», a déclaré M. Forlani devant la direction de la Démocratie-chrétienne. «Nous avons un seul intérêt décisif: que les zones d'ombre soient balayées».

Cependant, le président du conseil italien, donnera sa réponse sur l'éventuel levée du secret d'État sur le scandale des pétroles, «dans 4 ou 5 jours», a estimé, hier à Rome, le procureur de la république responsable du dossier, M. Achille Gallucci, qui a été reçu pendant plus d'une heure par M. Forlani.

Le procureur a remis au président du conseil les documents trouvés chez le journaliste Min Pecorelli après l'assassinat de ce dernier. «Il s'agit, a précisé M. Gallucci, de 45 feuillets d'une écriture serrée rédigés par les services secrets, c'est pourquoi je présume que la réponse me sera fournie dans quatre ou cinq jours», a-t-il ajouté.

Autre point non éclairci: si le dossier n'a jamais été soumis au gouvernement, qui a pu décider qu'il était couvert, depuis désormais un an et demi, par le secret d'État? Le dossier des services secrets avait été découvert au domicile de Pecorelli, assassiné en mars 79, peu après la publication de révélations sur le scandale des pétroles.

Le Parlement s'inquiète lui aussi. Le président de la Chambre, Mme Nilde Jotti (communiste), a exprimé en ouverture de séance ses sentiments d'alarme devant «la corrosion profonde qui entame des organismes décisifs de la vie publique». Au Sénat, M. Amintore Fanfani a annoncé l'ouverture d'un débat sur l'assassinat de Pecorelli et les «déviations» des services secrets pour mercredi prochain.

Le chef du gouvernement a reçu de son côté le secrétaire du PCI, M. Enrico Berlinguer, puis celui du parti républicain, M. Giovanni Spadolini, qui ont l'un et l'autre souligné la nécessité de faire toute la lumière.

Les «zones d'ombres» multipliées des différents scandales surviennent dans un panorama politique qui s'assombrit. Épicentre du malaise, la démocratie-chrétienne — partagée une fois de plus entre son aile gauche (favorable au dialogue avec le PCI) et son aile modérée (légèrement majoritaire, hostile au PCI) — se trouve dans l'impasse pour l'élection de son nouveau président, destiné à remplacer M. Forlani lui-même. Le secrétaire général, M. Flaminio Piccoli, a lancé un appel pressant à l'unité. «Ce sont les perspectives de la démocratie en Italie qui sont en jeu», a-t-il dit.

Certains journaux ont affirmé que l'éclosion des scandales correspondait à de vastes manoeuvres opposant les deux groupes au sein de la DC. Le Corriere della Sera pour sa part récuse cette façon d'imaginer ce que cachent les faits. Il est indispensable, écrit-il, de frapper les scandales, mais il l'est tout autant d'arrêter le jeu de massacre qui risque d'emporter ce qui reste de crédibilité en Italie.

D'autre part, trente-trois inculpations ont été prononcées hier par le juge d'instruction de Turin à l'issue de la première enquête sur le scandale des pétroles portant sur la période 1971/1976.

De nouveaux mandats d'arrêt ont par ailleurs été émis contre neuf (dont six sont déjà incarcérés) de ces 33 inculpés, 57 autres personnes, dont les noms étaient apparus lors de l'instruction, ont en revanche été mises hors de cause, soit pour insuffisance de preuve, soit parce que leur innocence a été reconnue. Cette disposition s'applique à l'ancienne vedette du football italien, Gianni Rivera, accusé dans un premier temps de faux témoignage.

Sombre rapport du Club du Sahel

ROME (Reuter) — Les pays du Sahel ne font pas suffisamment d'efforts, ou utilisent mal l'aide étrangère, pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, estime un rapport du Club du Sahel.

Le rapport publié quelques jours avant la réunion, la semaine prochaine à Koweit, des membres du Club du Sahel (États-Unis, Canada, France, Allemagne fédérale et d'autres pays du Marché commun) dresse un sombre bilan des efforts déployés pour améliorer la situation alimentaire dans la région.

Les récoltes de blé baissent chaque année, ce qui semble indiquer que les sols sont surcultivés, notre le rapport. Il ajoute que le nombre de terres irriguées n'a guère augmenté et que «les nouveaux projets d'irrigation parviennent à peine à compenser les pertes dues à la détérioration des anciennes installations». Dans le domaine de la pêche, en mer comme en eau douce «les ressources, qui sont considérables, n'ont pas été exploitées au profit des populations du Sahel plus qu'il y a quatre ans». «Le déboisement s'accentue, poursuit le rapport, et il est à craindre que la disparition des arbres au Sahel ne soit plus un danger fort lointain mais devienne rapidement réalité».

Le Club du Sahel reconnaît toutefois que les gouvernements de la région (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Niger, Tchad, Mali, Haute-Volta, Îles du Cap Vert) admettent désormais que la baisse de la production céréalière n'est pas uniquement due à la sécheresse mais aussi au fait que les agriculteurs ne sont pas incités à produire plus.

Le Moyen-Orient divise l'Internationale socialiste

MADRID (AFP) — L'Internationale socialiste a étalé au grand jour ses divisions à propos du problème palestinien, puisque deux motions divergentes ont été mises en circulation hier au congrès de Madrid.

La première se présente sous forme d'un appel rédigé par le chancelier autrichien Bruno Kreisky, l'ancien chancelier d'Allemagne fédérale Willy Brandt, le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Boutros Ghali, et M. Shimon Peres, le président du parti travailliste israélien.

Dans ce texte, les quatre hommes d'État en appellent «à tous les États arabes et à Israël pour qu'ils prennent leurs responsabilités en suivant l'attitude courageuse du président Sadate et pour qu'ils entreprennent dès maintenant des négociations pour aboutir à une solution qui soit en accord avec les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité».

«Nous en appelons, disent-ils, à tous les pays du voisinage et spécialement à la Jordanie pour qu'elle prenne ses responsabilités pour ouvrir une négocaition constructive avec Israël.

«Nous en appelons, affirment-ils, à l'Internationale socialiste pour qu'elle fasse des efforts et jouent un rôle actif pour aboutir à une paix juste au Moyen-Orient, une paix qui garantisse la sécurité de toutes les partis impliquées dans le conflit et qui permette de satisfaire les droits légitimes du peuple palestinien».

Cette résolution a été présentée au congrès par M. Brandt, mais l'IS ne sera pas amenée à se prononcer sur cet appel, a indiqué l'ancien chancelier allemand.

De leur côté, le PSOE et le parti socialiste italien ont fait circuler une autre proposition dans laquelle ils insistent sur le fait que l'OLP doit être considérée comme le véritable représentant du peuple palestinien.

Pour eux, «c'est entre les parties directement intéressées que doit être mis en route la négociation».

«Le problème reste à leurs yeux celui d'un contact direct et positif entre Israéliens et Palestiniens, entre un État souverain et l'OLP, organisation représentative des Palestiniens, reconnue comme telle par une vaste opinion internationale».

Par ailleurs, à Paris, les déclarations de lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, rapportées par l' «International Herald Tribune» et selon lesquelles la CEE devrait se garder de toute initiative diplomatique au Proche-Orient tant que le président élu Ronald Reagan ne sera pas effectivement entré en fonctions à Washington ont été accueillies avec surprise.

Certes, estime-t-on dans les milieux bien informés, il est naturel que le Royaume-Uni souhaite faire valoir ses positions particulières et ait le souci, à la veille d'un changement de présidence à Washington, de souligner l'intérêt qu'il attache à la permanence des relations spéciales anglo-américaines.

Ce qui surprend, en revanche, c'est que de telles prises de position soient placées sous le signe de l'Europe. On ne voit pas en effet comment on peut se faire l'avocat d'un renforcement de la coopération politique tout en déclarant que l'Europe doit s'interdire toute initiative ou faire dépendre son action de la conjoncture politique aux États-Unis, ajoute-t-on.

Désaccord au sujet du sommet arabe d'Amman

BEYROUTH (Reuter) — Dix jours avant l'ouverture théorique du sommet d'Amman, les 21 pays de la Ligue arabe sont profondément divisés sur l'opportunité d'une telle réunion en pleine guerre entre l'Iran et l'Irak.

Le sommet des rois et chefs d'État arabes doit en principe débuter le 25 novembre, mais le quotidien de Beyrouth An-Nahar (indépendant) soulignait hier que «la guerre du sommet arabe» fait apparaître deux camps bien distincts.

D'un côté, la Syrie, soutenue par la Libye, le Sud-Yémen et l'OLP, a demandé un report de la réunion en évoquant les dissensions profondes apparues ces dernières semaines au sein du monde arabe. La Syrie a, dès le déclanchement du conflit irano-irakien, rejeté la responsabilité des hostilités sur Bagdad et a ouvertement soutenu jeudi à Damas la création d'un «front national démocratique panarabique irakien» ayant pour but le renversement du président Saddam Hussein.

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a estimé quant à lui que la guerre du Golfe constituait un «gâchis économique». Dans une interview publiée par le quotidien libanais Al-Bayrex, il ajoute que la poursuite des combats ne peut profiter qu'aux États-Unis.

Les partisans du sommet, avec à leur tête l'Irak et la Jordanie, pays organisateur et allié de Bagdad, font valoir qu'une rencontre de tous les responsables ne peut que renforcer l'unité du monde arabe. C'est également l'avis de l'Arabie saoudite, qui a récemment rompu ses relations diplomatiques avec la Libye après une diatribe du colonel Mouammar Kadhafi au sujet des «avions-radars» AWACS.

Favorable notamment à la réunion dès le 18 novembre des ministres des Affaires étrangères, l'Irak tente également de «banaliser» le conflit avec l'Iran.

Les grandes maladies d'aujourd'hui

Numéro spécial



Le cancer du sein
par Etienne-Emile Baulieu

L'infarctus du myocarde
par Pierre-Yves Hatt
et Jeannine Perennec-Cardinali

Le diabète
par Jean Vigne

La schizophrénie
par Michel Le Moal

Les maladies parasitaires
par Jean-Pierre Nozais

L'alcoolisme
par Jacques Le Magnen

L'asthme
par Jacques Benveniste

Les rhumatismes
par Jean-Claude Henrard

Les maladies virales
par Claude Hannoun

et 15 autres grands articles

N° 115 - $3.95 - EN VENTE PARTOUT

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: $30.00 (au lieu de **$44.00**)

Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à LA RECHERCHE, au prix de $30.00, au lieu de $44.00

Nom .....
Profession .....
Adresse .....
Code postal .....

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner, accompagné de votre règlement à
Diffusion Dimédia 539 ave Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

CONSERVATOIRE LASSALLE
permis no 749569
Cours du soir

NIVEAU COLLÉGIAL
SCIENCE DE LA PAROLE
620.01
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(D.E.C.)

CULTURE PERSONNELLE
OPTIONS:
ART DRAMATIQUE
ART ORATOIRE

INSCRIPTION: dès maintenant

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE AU:
288-4034

3505, rue DUROCHER,
MONTRÉAL,
QUÉBEC H2X 2E7
(Métro Place des Arts)

Maria Chapdelaine :
200 éditions différentes mais une seule… illustrée par Clarence Gagnon

Parmi les nombreuses éditions de *Maria Chapdelaine* publiées à travers les années par un nombre imposant d'éditeurs, il en existe une qui se distingue par la qualité de sa conception et surtout par la beauté de ses illustrations :

L'édition de luxe publiée à Paris en 1933 et illustrée par le peintre québécois Clarence Gagnon.

Cet ouvrage, aujourd'hui rarissime, nous l'avons réédité aussi fidèlement que possible.

Vous le trouverez dans toutes les bonnes librairies.

Coédition
ART GLOBAL/LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE à retourner aux
Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal H3G 2M4 Tél.: 849-5259
Je désire recevoir _____ exemplaire(s) de la réédition de *Maria Chapdelaine*, illustrée par Clarence Gagnon, au prix de $70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande par :
Chèque ☐ Mandat poste ☐ C.O.D. ☐
Nom _____
Adresse _____
Signature _____ Tél.: _____

9e Congrès
DE
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
D'EXPRESSION DRAMATIQUE DU QUÉBEC
LES
21-22-23 Novembre
Organisé en collaboration avec l'Université de Montréal.
Inscription le 21 novembre de 17h à 19h au 90 Vincent d'Indy.
INFORMATION:
481-5246 **484-6338**

De nouvelles grèves menacent de compromettre la reprise en Pologne

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — De nouvelles menaces de grève s'accumulaient sur la Pologne à l'approche du week-end sans pour autant troubler l'apparente sérénité retrouvée par le pays après le règlement par la Cour suprême sur la question des statuts de Solidarité.

Ainsi, au cours de leur premier tête-à-tête, MM. Lech Walesa, chef du syndicat indépendant Solidarité, et Stanislaw Kania, premier secrétaire du POUP se sont entretenus hier de la situation socio-économique polonaise et du rôle du nouveau mouvement syndical dans le développement du pays, rapporte l'agence PAP.

Cette rencontre très attendue semble consacrer la reconnaissance officielle de Solidarité après sa victoire en appel lundi dernier devant la Cour suprême. MM. Walesa et Kania doivent tous deux leurs positions respectives actuelles aux luttes sociales qui ont secoué le pays au cours de l'été dernier.

«M. Kania s'est dit convaincu qu'avec l'enregistrement des nouveaux syndicats, les conditions étaient créées pour qu'ils deviennent un maillon important de la démocratie socialiste du pays», rapporte PAP.

Mais, pendant ce temps, Czestochowa (200 km au sud-ouest de Varsovie), où la branche régionale de Solidarité est en conflit ouvert avec le voïvode (préfet), certains responsables syndicaux ont affirmé avoir observé la présence de troupes de choc de la milice aux portes de la ville, mais le responsable local du parti leur a affirmé que les autorités n'entendaient pas recourir à la force.

Le conflit remonte à lundi dernier, quand le voïvode a décrété des mesures d'exception en prévision d'une grève éventuelle le surlendemain. Ces mesures (confiscation des machines à écrire du syndicat, interdiction d'accès au système de sonorisation des entreprises, interdiction de toute nouvelle revendication) n'ont été que partiellement appliquées, mais elles ont révolté les ouvriers.

Hier, ils ont annoncé qu'ils exigeaient la venue d'un émissaire du gouvernement de Varsovie avant le soir même à 20 heures, faute de quoi ils déclenchaient «l'état de préparation à la grève». En fait, ils réclament le rappel du voïvode, ce qui, selon une source autorisée à Katowice, ne saurait tarder, le fonctionnaire ayant visiblement commis une «maladresse».

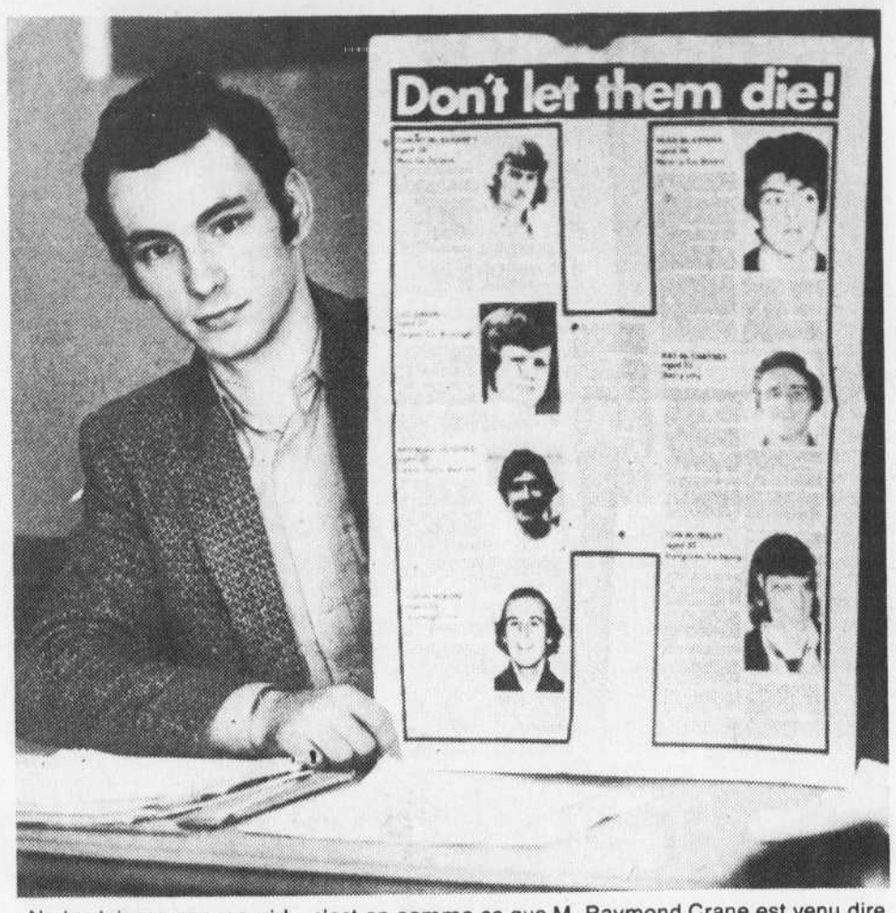
A Gdansk, le mouvement de Solidarité en faveur des personnels de santé et des instituteurs, dont une délégation de quelque 150 membres occupe toujours la «salle des Armoiries» de la préfecture, ne cesse de prendre de l'ampleur.

De tous les coins du pays arrivent des messages de sections syndicales d'entreprises qui veulent se mettre en grève pour appuyer les revendications salariales des occupants. Ceux-ci leur ont demandé de ne prendre aucune initiative avant lundi. Passé cette date, ont-ils fait savoir au gouvernement, ils ne répondent plus de rien.

Hier, les étudiants de l'Université de Gdansk ont observé une grève d'avertissement d'une heure en milieu de journée, pour manifester leur soutien aux personnels de santé. Ceux de la faculté de médecine avaient déjà pris l'initiative, en fin de semaine dernière, d'occuper les services de biologie médicale et d'anatomie.

Une déclaration récente du ministre des Salaires et des Affaires sociales, Mme Maria Mielczarek, selon laquelle le salaire moyen des médecins était de 8,000 zlotys par mois (environ $325 par mois), a provoqué une réaction de colère dans le monde médical. Selon des informations dont il avait été impossible d'obtenir confirmation vendredi soir, les médecins de Wroclaw auraient décidé, en signe de protestation, de ne plus accomplir de double service.

La situation est également bloquée dans la petite ville de Pruszcz, voisine de Gdansk, où les ouvriers des raffineries de sucre de la région ont occupé le Foyer de la Culture. Leur mouvement, destiné à faire aboutir des revendications salariales, met en relief un autre fait d'actualité: suite à une récolte betteravière désastreuse, les raffineries tournent à vide et les stocks ne suffisent plus à satisfaire les tickets de rationnement tout récemment réintroduits par le gouvernement à la demande de Solidarité.



«Ne les laissez pas mourir!«, c'est en somme ce que M. Raymond Crane est venu dire au Québec, où il cherche à rallier des appuis à la cause de sept détenus, dont la grève de la faim pour obtenir le statut de prisonniers politiques sème l'émoi en Irlande du Nord. (Photo Jacques Grenier)

Namibie: Botha explique ses réticences en Europe

PARIS (AFP) — Le règlement pacifique du problème namibien suscite une intense activité diplomatique tant aux Nations unies que dans les pays de la «ligne de front» et dans les capitales européennes.

Ainsi, M. Roelof «Pik» Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, après un séjour à Londres et Bruxelles, est attendu à Paris où il aura un dîner de travail avec son homologue français, M. Jean François-Poncet.

A Paris, M. Botha doit également rencontrer l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, demain probablement. M. Kissinger, qui fait partie des conseillers de politique étrangère du président-élu Ronald Reagan, a tenu à préciser à Lisbonne où il se trouve en visite privée, que cette rencontre est «sans signification politique» et qu'il n'était investi d'aucune «mission officielle».

À Londres, M. Botha s'est entretenu avec le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, et le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, du problème de la Namibie. Il a déclaré que Pretoria soutiendrait l'idée d'une conférence multi-partite, mais n'y participerait pas directement.

Cette tournée européenne du chef de la diplomatie sud-africaine, qui cherche à plaider le dossier de son pays et à expliquer sa position concernant la Namibie, intervient peu avant que le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim ne présente à l'assemblée générale de cette organisation le rapport de la mission qui s'est rendue à Pretoria en octobre.

Depuis cette visite, des bruits circulaient avec insistance concernant la convocation prochaine d'une telle conférence préparatoire qui pourrait fixer les modalités d'application d'un cessez-le-feu dans cette ancienne colonie allemande, placée sous tutelle sud-africaine en 1920. Ce mandat a été officiellement retiré à l'Afrique du Sud en 1966 par les Nations unies, mais Pretoria a refusé de se plier à cette décision.

L'ONU qui a été aidée par le «groupe de contact occidental» (France, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada et RFA) tente d'obtenir un réglement pacifique du conflit qui oppose les forces sud-africaines et les partis internes (Alliance démocratique de la Turnhalle — DTA) qu'elles ont mis en place, aux guérilleros de la SWAPQ (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Celle-ci bénéficie du soutien des pays de la «ligne du front» (Angola, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe et Botswana) ainsi que de l'Organisation de l'unité africaine en général.

Il semble cependant que si toutes les parties parlent du principe de cette conférence, tout le monde ne soit pas d'accord sur les participants.

La parité nucléaire soviéto-US sera maintenue, dit Brown

BRUXELLES (d'après Reuter et AFP) — M. Harold Brown, secrétaire américain à la Défense, a déclaré que la parité nucléaire entre les États-Unis et l'Union soviétique avait été préservée et qu'elle le serait dans le milieu des années quatre-vingt.

Dans une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN à Bruxelles, M. Brown a annoncé que la modernisation des forces armées américaines dans les deux prochaines années, permettrait aux États-Unis d'être à égalité avec Moscou en nombre de mégatonnes.

«La tendance a été inversée, mais la parité a été préservée et sera préservée dans le courant des années quatre-vingt», a déclaré M. Brown. Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN avaient réaffirmé auparavant dans un communiqué leur soutien aux négociations Est-Ouest sur la limitation des armements nucléaires.

Le secrétaire d'État américain a affirmé que la situation resterait la même si les limites imposées par le traité SALT-2, qui n'a pas été ratifié par le Sénat américain, continuaient à être observées. Dans le cas contraire, a-t-il dit il serait également possible de conserver la parité, mais le coût en serait plus élevé.

M. Brown a annoncé en outre que Moscou poursuivait la modernisation de ses forces. L'Union soviétique parachève actuellement l'installation des missiles intercontinentaux SS-18 et SS-19 à têtes multiples.

La marine soviétique a entrepris la construction d'un nouveau sous-marin lanceur de missiles balistiques et celle des nouvelles versions de missiles de croisière lancés à partir de la mer. L'URSS poursuit en outre le déploiement des missiles SS-20 et la construction des bombardiers Backfire.

L'Union soviétique a ainsi comblé une partie de son retard mais reste derrière les États-Unis pour le nombre d'ogives nucléaires.

M. Les Aspin, membre du Congrès américain, avait déclaré en juin dernier que les États-Unis possédaient 9,200 ogives nucléaires contre 6,000 à l'Union soviétique.

Mais cette dernière conserve l'avantage sur le total en équivalent négatonnes. Elle possède depuis longtemps des missiles lourds dotés d'une seule tête de plusieurs mégatonnes.

M. Brown a cependant annoncé que la situation des États-Unis s'améliorerait au cours des prochaines années avec l'introduction des missiles Trident qui seront installés dans un premier temps sur les sous-marins du type Poseidon, puis sur d'autres conçus à cet effet. De plus, les missiles de croisière montés sur avion, seront déployés à partir de 1982.

En outre, les treize ministres de la défense ont dressé un premier bilan de l'application du plan des nouvelles fusées euro-stratégiques décidé en décembre dernier pour contrer les fusées SS-20 soviétiques.

Ainsi, la RFA et l'Italie annonceront conjointement et «prochainement» les sites de déploiement de leurs tranches du plan de l'OTAN (112 missiles de croisière pour l'Italie qui seraient basés près d'Aviano, dans le nord du pays, et 96 missiles de croisière pour la RFA, ainsi que 108 fusées Pershing-2 qui seront basées sur des emplacements existants de fusées Perching-1 de 700 kilomètres de portée en RFA, donc incapables de frapper le territoire soviétique).

Le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, a confirmé aux alliés que le programme de production des nouvelles armes de l'OTAN progressait comme prévu. «Il n'y a pas de retard», a-t-il déclaré, les missiles de croisière seront déployés comme prévu fin 1983 et tous les nouveaux engins auront été déployés fin 1986 en RFA, en Grande-Bretagne (160 missiles de croisière), en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas.

La Belgique, indique-t-on de bonne source à l'OTAN, a fait un pas dans la bonne direction en ce qui concerne le déploiement de sa tranche de 48 missiles de croisière. Bruxelles, jusqu'à présent, faisait dépendre sa décision du résultat des négociations américano-soviétiques, négociations qui, selon les experts, pourraient durer plusieurs années. Les Pays-Bas, indique-t-on de même source, «restent sur leur position», c'est-à-dire qu'ils feront connaître fin 1981 leur décision sur le déploiement de 48 autres missiles de croisière sur leur territoire.

Ulster: jeûner jusqu'à la mort dans l'enfer de Maze

par Mario Pelletier

Depuis quatre ans, en Irlande du Nord, quelques centaines de prisonniers croupissent littéralement en prison, où ils font la grève de l'hygiène parce que le gouvernement britannique ne veut pas leur reconnaître le statut de prisonnier politique.

M. Raymond Crane vient de sortir de cet enfer, où il a purgé une peine de trois ans sur simple accusation policière, comme il le racontait jeudi en conférence de presse, à Montréal. Il est venu au Québec chercher des appuis à la grève de la faim que sept prisonniers ont entrepris le 27 octobre et qu'ils entendent mener jusqu'à la mort, afin que Londres cesse d'assimiler, selon lui, la lutte pour la cause républicaine à la criminalité de droit commun.

Cette grève a déjà soulevé beaucoup d'émotion en Irlande du Nord. Au moment où elle commençait, plus de 12,000 personnes sont descendues dans la rue, à Belfast, pour marquer leur appui aux grévistes. Une manifestation de cette ampleur ne s'était pas vue depuis des années en Ulster. Des citoyens de tous les horizons ont constitué un comité national pour soutenir les revendications des prisonniers, qui comprennent à la fois des catholiques et des protestants. Le primat d'Irlande, le cardinal O'Fiaich, a lui-même dénoncé publiquement les «conditions même pas bestiales», dans lesquelles vivent les prisonniers, et réclamé qu'on leur accorde un statut spécial.

Le mouvement de protestation a commencé en 1976, quand le gouvernement britannique a brusquement supprimé le statut de prisonnier politique qu'il avait accordé jusque là. Les détenus républicains ont refusé d'endosser l'uniforme carcéral, qui les assimilait aux criminels de droit commun. Ils se sont enveloppés dans leurs couvertures, qui leur sert de vêtement depuis. Pour contrecarrer le mouvement, les autorités pénitentiaires leur ont interdit, en 1978, d'aller aux toilettes sans uniforme (auparavant, une simple serviette autour des reins suffisait). Ils ont entrepris la grève de l'hygiène. Ils ont cessé de se raser, de se couper les ongles, de se laver. Le «Bloc-H» de la prison de Maze, près de Belfast, est devenu aujourd'hui un lieu qui répugne à la vue, à l'odorat et à la plus élémentaire dignité humaine, a expliqué M. Crane.

Selon l'ex-prisonnier et les membres du comité Québec-Irlande qui assistaient à la conférence, Londres ne veut plus reconnaître le statut politique des prisonniers républicains, contrairement à ce qu'il avait fait entre 1972 et 1976, parce qu'il se verrait ainsi forcé à recourir à une solution politique en Ulster plutôt qu'à la répression pure et simple.

M. Crane, qui s'est défendu d'être membre de l'IRA, a été arrêté dans une salle de billard alors qu'il n'avait que 21 ans, «pour aucun motif valable», selon lui. Il a été inculpé par simple témoignage écrit d'un policier, une pratique courante semble-t-il, et condamné par le fameux tribunal «Diplock», où il n'y a ni avocat de la défense ni jury. Il a purgé la pleine sentence de trois ans, alors qu'il aurait pu être relâché après 18 mois, parce qu'il s'est joint à la «grève de la couverture».

Il passera de trois à quatre semaines au Canada pour rallier le plus d'appuis possible à la cause des grévistes de la faim, parmi les autorités religieuses et politiques, les syndicats et les divers organismes de défense des droits de l'homme. Plusieurs signes laissent prévoir une recrudescence sans précédent de la violence en Irlande du Nord si les grévistes de Maze étaient acculés à pousser leur grève jusqu'à la mort.

Entre-temps, on apprenait hier que les sept grévistes de la faim, qui n'ont pas mangé depuis 18 jours déjà, risquaient de mourir, selon ce qu'a reconnu un haut fonctionnaire du ministère chargé des problèmes d'Irlande du Nord; mais, selon lui, le gouvernement britannique ne peut rien faire. «Aucune démocratie ne pourrait faire quoi que ce soit sans mettre des vies en danger», a dit ce fonctionnaire à un groupe de journalistes américains.

N'Djamena est presqu'encerclée

YAOUNDE (AFP) — La capitale tchadienne, N'Djamena, est à peu près complètement encerclée par l'alliance des forces dirigée par M. Goukouni Weddeye, affirmait-on hier de source proche du gouvernement d'union nationale de transition au Tchad (GUNT).

Dans une communication téléphonique à l'AFP à Yaoundé, depuis le Nord-Cameroun, on précise de même source que la route de l'est qui permettait aux forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré, qui contrôlent une partie de la capitale, de recevoir du ravitaillement, est désormais coupée.

Selon le GUNT, les «forces coalisées», après avoir repris le nord du pays, talonneraient à présent les FAN, non loin de Biltine (100 km au nord d'Abéché).

De même source, on indique que les combattants de M. Habré se sont repliés sur Ati, à mi-chemin entre N'Djamena et Abéché. La tactique des forces coalisées consiste à isoler à la fois la capitale et Abéché, afin de couper les FAN de leur approvisionnement en armes et munitions, en provenance d'Égypte, via le Soudan, précise-t-on de même source.

On apprend par ailleurs à Yaoundé, de source proche des forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Abdelkader Kamougué, qu'un millier de combattants sudistes ont pris position non loin du pont de Chagua (sortie méridionale de N'Dajemena), d'où ils bombardent la zone FAN, avec de l'artillerie lourde mise à leur disposition par le chef du GUNT, M. Goukouni Weddeye.

Les observateurs ont noté ainsi la réapparition dans les combats pour la capitale des FAT, qui s'étaient retirées beaucoup plus au sud à la suite d'affrontements meurtriers avec les FAN en juin et juillet dernier.

ENFANTS
EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE

Le Centre Tomatis a le plaisir d'annoncer aux parents d'enfants en difficulté d'apprentissage ou de communication, tel qu'au niveau de la lecture et de l'écriture, que:

le Docteur A.A. Tomatis sera au Centre les 20 novembre, 4 et 10 décembre

De plus, des séminaires à l'intention des parents portant sur la façon d'aborder les problèmes d'apprentissage selon la méthode Tomatis, ont lieu de façon régulière.

Pour obtenir des renseignements ou un rendez-vous, veuillez écrire ou téléphoner à la:

Coordonnatrice
Centre Tomatis
1, Westmount Square
Bureau 738
Montréal (Québec)
H3Z 2P9
(514) 937-7748

TOMATIS

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en andragogie
(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)

Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.

Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps. La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Admission
Pour être admis le candidat doit:
- faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
- témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
- être âgé d'au moins 23 ans

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'hiver 1er décembre
Trimestre d'été 15 mars
Trimestre d'automne 1er juin

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245

Adresse postale: C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3

Viennent de paraître

MARIE JOSÉ THÉRIAULT
INVARIANCE
Lithographies originales de
CHARLES LEMAY
rehaussées d'aquarelle par l'artiste.
Tirage: 50 exemplaires.

Tirage à part
de la réédition de
MARIA CHAPDELAINE
illustrée par
CLARENCE GAGNON
Un ouvrage de luxe renfermant des illustrations en couleurs imprimées en photolitho. Texte imprimé à la main sur papier pur chiffon. Reliure artisanale de Pierre Ouvrard. En hors-texte: six estampes de reproduction, grand format, tirées de l'ouvrage.

Tirage: 100 exemplaires

ART GLOBAL
1069 ouest, rue Laurier, Outremont
Tél.: 272-6111

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.



regards sur le monde

Ronald Reagan et la filière mexicaine

par
Brigitte Morissette

MEXICO — L'élection de M. Ronald Reagan a eu au Mexique un impact d'autant plus considérable que ce pays se prépare à son tour à entrer dans la course présidentielle pour la succession, en 1982, de M. José Lopez Portillo. Aussi craint-on, dans les milieux libéraux mexicains, que la vague ultraconservatrice qui vient de balayer les États-Unis ne continue de souffler jusque dans les couloirs de Los Pinos (la résidence du Président) d'où ont jailli, le 4 novembre 1980, quelques-unes des contradictions qui ébranlent parfois le vibrant nationalisme mexicain.

La veille même de l'élection de M. Reagan, l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Augustin Barrios Gomez, de passage à Mexico pour enregistrer comme il le fait régulièrement des messages commerciaux à la télévision vantait les connaissances du Mexique de M. Ronald Reagan», bien supérieures à celle d'un Jimmy Carter». De fait, le nouveau président des États-Unis, ex-gouverneur de Californie, possède au Mexique des amis de longue date parmi les grands industriels du nord et, surtout, quelques propriétaires terriens dont l'immense fortune remonterait au temps du dictateur Porfirio Diaz.

Il est donc permis de croire que le nouveau président mexicain ne commettra pas les bourdes de son prédécesseur parlant de la «revanche de Moctezuma» (la fameuse diarrhée mexicaine) au cours d'un dîner officiel à Mexico. M. Reagan saura certainement mieux que M. Carter distinguer entre un *chile con carne* (plat préféré du *Deep South* américain et une *carne à la tampequena*, le steak traditionnel mexicain!

Cela dit, Reagan laissera-t-il le Mexique continuer de jouer un rôle de médiateur en Amérique centrale, de pratiquer sa philosophie tiers-mondiste par une assistance pétrolière aux pays des Caraïbes, de réclamer à la tribune de l'ONU un nouvel ordre mondial économique et énergétique?

Surtout le nouveau président américain retiendra-t-il le message que lui a transmis, le jour de sa victoire, M. Lopez Portillo, en prêchant devant un journaliste de la NBC pour l'autodétermination des pays, le respect des petites nations et la non-intervention en Amérique latine?

En fait le président mexicain a accueilli l'élection de Ronald Reagan avec un stoïcisme assez semblable à celui de M. Trudeau: autrement dit, les mêmes vieux problèmes vont continuer de subsister dans les relations États-Unis-Mexique, deux nations entre lesquelles «un dialogue total et sans méfiance, a dit le président mexicain, est impossible».

Ces deux dernières années, le Mexique a appuyé moralement et financièrement le gouvernement sandiniste au Nicaragua (tandis que M. Reagan condamnait durant sa campagne électorale l'aide de $70 millions accordée à ce pays, non sans difficulté, par le Congrès américain); il a renouvelé son amitié avec Cuba, condamné les brutalités militaires au Salvador. La politique de respect des droits humains prônée en Amérique latine par le régime Carter aura permis au Mexique de jouer un rôle de médiateur qui, non seulement flattait l'orgueuil national et tranquillisait la gauche, mais répondait également à d'autres nécessités internes: les nouveaux gisements de pétrole, ceux-là même qui ont permis au Mexique de pousser sa production à plus de 2,400,000 barils/jour, d'exporter du pétrole non seulement aux États-Unis mais également en Espagne, au Japon, Brésil, Canada, en France, en Suède et en Amérique centrale, ces nouveaux champs pétroliers exploités depuis à peine cinq ans sont situés à sa frontière sud, touchant Bélize qui réclame son indépendance de la Grande-Bretagne et le Guatémala qui réclame Bélize!

Tout renforcement militaire en Amérique centrale, toute assistance américaine aux dictatures militaires du Salvador, du Honduras et du Guatemala, tout renversement comme celui qui vient de se produire en Jamaïque constituent donc autant de sujets d'inquiétude pour le Mexique, toujours anxieux de subir de nouvelles pressions sur son pétrole comme chaque fois qu'un nouvel incendie éclate au Moyen-Orient.

L'hostilité avec laquelle la gauche mexicaine a accueilli l'élection de M. Reagan n'a d'égale que la jubilation exprimée par certains milieux de droite ou des milieux d'affaires comme l'Association des banquiers et le puissant groupe industriel de Monterrey.

M. Reagan a promis d'ouvrir les frontières aux travailleurs saisonniers mexicains, ce qui aurait pour effet peut-être de relâcher la pression du chômage mais pas nécessairement d'améliorer les conditions de travail de millions de Mexicains qui répondent à l'offre du marché américain de la main-d'oeuvre bon marché.

Ouvrir les frontières, cela signifie-t-il que le nouveau gouvernement américain serait prêt à faire des concessions tarifaires à certains produits mexicains? Vu le rôle considérable des multinationales dans la production industrielle mexicaine, le Mexique ne se verrait-il pas poussé à des concessions qu'il a refusées en rejetant la signature des accords du GATT?

Le président de l'Association des importateurs exportateurs demande pour sa part aux États-Unis une politique économique claire, «la fin de politiques de va-et-vient. Le Mexique a subi un traitement inégal sous le régime Carter, soutient-il. Des mesures restrictives américaines ont retardé notre croissance dans certains secteurs». Dans d'autres milieux, comme chez les producteurs de café, on craint que le nouveau gouvernement américain ne durcisse sa politique des quotas et ne porte préjudice aux accords internationaux sur les matières premières.

Mais c'est surtout la promesse de M. Reagan de réduire l'inflation aux États-Unis qui paraît réjouir les milieux mexicains les plus favorables à son élection. En quatre ans, l'inflation (qui pourrait atteindre cette année près de 35 pour cent) est devenue l'un des principaux facteurs de désiquilibre économique et social au Mexique qui a pour objectif d'ici 1982 un taux de croissance annuelle d'au moins 8 pour cent.

En réalité, Ronald Reagan s'est fort peu intéressé au Mexique en particulier et à l'Amerique latine en général durant sa campagne électorale. Comme le faisait remarquer un commentateur du quotidien Uno mas Uno, au lendemain de son implacable victoire, le seul projet concret récent exprimé par les États-Unis à l'égard du Mexique consiste dans un rapport de la C.I.A. publié l'an dernier et prévoyant une augmentation considérable de la production pétrolière d'ici 1982, jusqu'à rejoindre la production iranienne d'avant la révolution (plus de 4 millions de barils/jour)!

Mais la grande inconnue pour le Mexique, c'est surtout le vice-président des États-Unis, Georges Bush, ex-pétrolier, ex-président de la CIA, «un homme qui connaît à fond la problématique pétrolière», affirme l'un de ses anciens associés, le directeur général des pétroles mexicains, M. Jorge Diaz Serrano.

La «filière mexicaine», comme on dit de ce côté-ci du Rio Grande, n'est donc pas simple et donne déjà matière à spéculer, dans l'éventualité d'une succession d'urgence à la présidence des États-Unis. Une chose néanmoins est certaine: il y a désormais un domaine où les Américains seront mal placés pour faire la leçon au Mexique, et c'est celui de l'absentéisme dans les bureaux de vote et de la crédibilité du système électoral!

Le Tchad
Future proie de Kadhafi

par
Loïc Even
REUTER

ABIDJAN (Reuter) — Après l'échec de la campagne de persuasion qu'il mena pendant des années autour de son credo de l'unité, il semble que le colonel Mouammar Kadhafi, chef d'État libyen, veuille maintenant entreprendre par la force la réalisation d'un vaste rassemblement, sous son autorité, des nations du Sahara et du Sahel.

La tournée d'inspection qu'il vient d'effectuer au Tchad, ravagé par la guerre civile, marque en tout cas une nouvelle étape dans ce processus. On confirme de source diplomatique africaine à Abidjan et dans d'autres capitales ouest-africaines que la Libye a envoyé au moins un millier de ses militaires réguliers au Tchad, avec équipement d'artillerie et de blindés, dont une avant-garde se trouve déjà à Ndjamena, la capitale tchadienne, à 1.200 kilomètres de la frontière libyenne.

Dans le sillage de ses tentatives d'union avortées avec l'Égypte et la Tunisie au cours des dix années écoulées, le leader libyen a de plus en plus recours à ce que le président sortant des États-Unis Jimmy Carter appelait les «activités terroristes».

Pour cela, il oriente son action au sud, en direction des maillons les plus faibles de la région, disent les diplomates africains. À cet égard, le Tchad, l'un des pays les plus pauvres du monde, est de loin le plus faible. Étant donné ses conditions de pauvreté générale — absence de richesses minérales, si ce n'est dans l'extrême nord et un peu de pétrole autour du lac Tchad —, il est difficile de comprendre comment ce pays n'a pratiquement pas cessé d'être déchiré par de violents antagonismes depuis l'acquisition de son indépendance il y a vingt ans.

Quand la guerre civile avait éclaté au début des années soixante, le nord musulman avait recherché l'égalité avec le sud chrétien et animiste qui dominait le pays en ignorant complètement les doléances des nordistes. Les années de luttes dans les montagnes du nord devaient conduire à la sanglante bataille de Ndjamena, l'an dernier, qui se termina par la victoire des nordistes et la sécession virtuelle du sud.

Mais loin d'être terminée, la guerre civile est repartie avec pas moins d'une dizaine de factions politiques armées qui recherchent toutes le pouvoir dans leurs zones d'influence respectives, chacune soutenue tour à tour par la Libye.

L'ironie d'aujourd'hui, c'est que ceux des leaders tchadiens qui dénoncent le plus vivement les ingérences de la Libye sont précisément ceux qui ont servi le plus directement les initiatives du colonel Kadhafi. Parmi eux figure Hissène Habré, le ministre évincé de la Défense, qui cherche à s'emparer du pouvoir à Ndjamena en combattant contre les troupes restées loyales au président en titre, M. Goukouni Oueddei.

Pendant longtemps, Hissène Habré, un homme dans la quarantaine formé en France, avait dirigé le Front national de libération du Tchad (FROLINAT) dont le siège était à Tripoli, la capitale de la Libye. Mais le même Hissène Habré, qui a maintenant sous ses ordres à Ndjamena un contingent de 1,500 hommes bien entraînés, s'est retourné contre son ancien protecteur qu'il accuse de vouloir annexer le Tchad.

Habré avait été remplacé à la tête du FROLINAT, vers la fin de la guerre entre le nord et le sud par Goukouni Oueddei, un chef traditionnel de moins de 40 ans de la tribu Toubou, dans le nord du Tchad, à qui la Libye est supposée avoir fourni une aide militaire très importante. Aussi bien selon Hissène Habré que Goukouni Oueddei, l'aide libyenne n'était assortie d'aucune condition.

Or, c'est justement pendant les années de la guerre civile nord-sud que la Libye a annexé un large secteur de territoire du nord-tchadien, connue sous le nom de bande d'Aouzzou. Selon les services de renseignements occidentaux, depuis que cette occupation a commencé en 1973, les Libyens y ont aménagé une base aérienne, tandis que la population locale — les Toubous — se sont vu délivrer des papiers d'identité libyens.

Dans le courant sans cesse mouvant des alliances politiques au Tchad, d'autres leaders ont bénéficié, à un moment ou un autre, du soutien de la Libye, notamment le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmad Acyl, qui contrôle la partie nord-est du Tchad, proche des frontières de la Libye et du Soudan. Plus étonnant encore est le cas du lieutenant-colonel Abdelkader Madal Kamougué, chef nominal du sud chrétien — le perdant de la guerre civile, qui a reçu l'an dernier une aide financière du colonel Kadhafi. L'hypothèse alors émise au Tchad était que ces fonds devaient aider le colonel Kamougué à prendre sa revanche sur Hissène Habré, son adversaire irréductible. Bien qu'ils soient ennemis de longue date, les colonels de la Libye et du Tchad se sont trouvés un terrain d'entente en cherchant à faire tomber Hissène Habré.

Dans ce qui se présente maintenant comme une confrontation directe entre le président Goukouni et Hissène Habré, d'autres forces ont rejoint les troupes du président dans la bataille de Ndjamena qui continue toujours, après avoir fait au moins 5,000 morts depuis avril 1979, et un nombre encore plus grand de mutilés. On évalue à 150,000 le nombre de ceux qui ont fui la capitale pour se réfugier au Cameroun.

Le colonel Kamougué, qui avait dénoncé l'occupation de la bande d'Aouzzou par la Libye en 1978 devant les Nations unies, a déclaré récemment aux journalistes à Paris que le soutien Libyen allait permettre au gouvernement du président Goukouni d'écraser la rébellion d'Hissène Habré. Il a notamment déclaré: «Étant donné que la France a adopté une attitude de neutralité et que les puissances occidentales restent indifférentes, il nous a bien fallu frapper à toutes les portes, y compris celle du diable», faisant clairement allusion à la Libye.

Mais, loin d'être indifférentes, les puissances occidentales s'inquiètent de l'intervention militaire libyenne au Tchad. Un porte-parole du département d'État américain a lui-même indiqué récemment: «Nous sommes très inquiets de l'intervention armée libyenne qui s'élargit et des effets qu'elle risque d'avoir au Tchad, et en se propageant, dans d'autres pays africains».

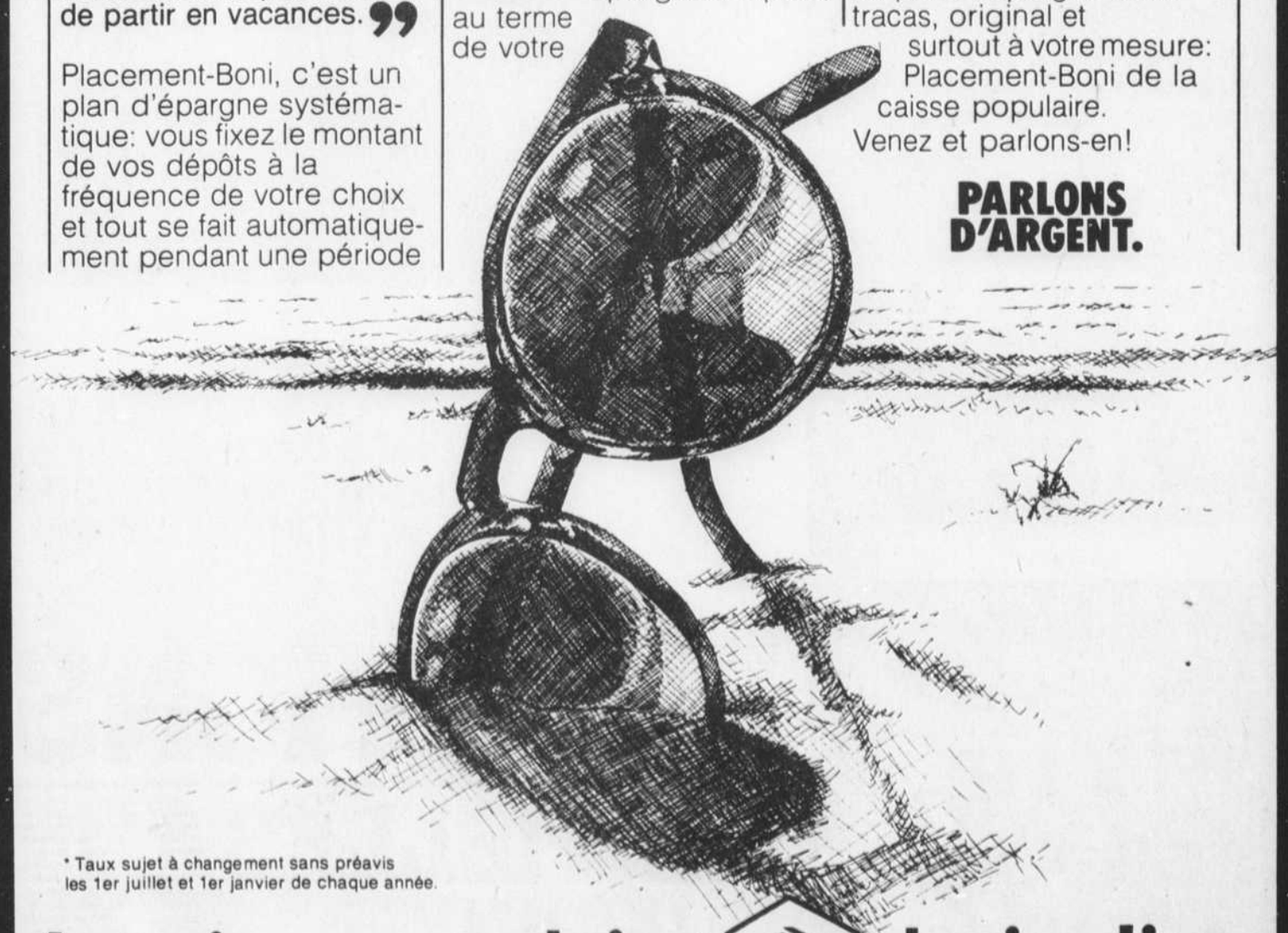
Njamena a été bombardé à quatre reprises, en octobre, par un mystérieux chasseur bombardier. Chaque fois, cet appareil, qui, d'après les services de renseignements occidentaux, semble être un Tupolev 22 d'origine soviétique, a visé des cibles dans la partie désormais déserte de la capitale, tenue par les hommes d'Hissène Habré. Il ne semble pas faire de doute que cet avion appartient à l'aviation libyenne, qui possède un peu plus d'une vingtaine de ces appareils.

Les objectifs du colonel Kadhafi au Tchad n'ont jamais été clairement définis. De l'avis des diplomates africains à Abidjan, ils semblent être en coordination avec d'autres actions libyennes en Afrique de l'Ouest, visant à «déstabiliser» les régimes dans la région.

CONFÉRENCE PUBLIQUE
Françoise d'Eaubonne
écrivaine française féministe et écologiste, donnera une conférence publique intitulée: "Importance pour les femmes de construire l'alternative",
le mercredi 19 novembre 1980 à 20 heures,
pavillon Hubert-Aquin, salle AM050
entrée: 1255 St-Denis
Université du Québec à Montréal

après Paris, Londres, New York
Enfin à Montréal...
l'herbier de provence
— un choix d'herbes arômatiques pour la cuisine, la beauté, la santé
— épices des quatre coins du monde
— 22 thés parfumés
— tisanerie
— produits de Provence
— cadeaux originaux et exclusifs.
396 rue Laurier O., Mtl.
(514) 274-8959

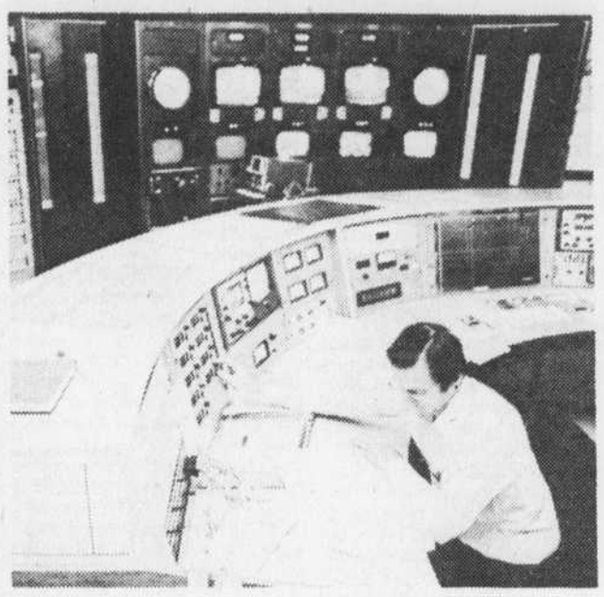
2 OUTILS INDISPENSABLES pour améliorer votre français
La conjugaison c'est Bescherelle #1: 12,000 verbes. $4.95
L'orthographe c'est Bescherelle #2: $5.95
LE NOUVEAU BESCHERELLE 1. L'ART DE CONJUGUER DICTIONNAIRE DE 12000 VERBES
HURTUBISE HMH
LE NOUVEAU BESCHERELLE 2. L'ART DE L'ORTHOGRAPHE LES HOMONYMES LES MOTS DIFFICILES
HURTUBISE HMH
demandez-les à votre libraire

'ATTENTION AUX COUPS DE SOLEIL!'
"C'est ce que m'a dit le directeur de ma caisse populaire après lui avoir annoncé que mon Placement-Boni me permettait de partir en vacances."
Placement-Boni, c'est un plan d'épargne systématique: vous fixez le montant de vos dépôts à la fréquence de votre choix et tout se fait automatiquement pendant une période que vous déterminez à l'avance.
10%* Voilà le taux d'intérêt sur votre épargne. De plus, au terme de votre Placement-Boni, un boni vient s'ajouter au montant des intérêts accumulés.
C'est ce qu'on appelle un plan d'épargne sans tracas, original et surtout à votre mesure: Placement-Boni de la caisse populaire. Venez et parlons-en!
PARLONS D'ARGENT.

* Taux sujet à changement sans préavis les 1er juillet et 1er janvier de chaque année.
la caisse populaire desjardins

VU D'OTTAWA

Radio-Canada et ses «pustchistes»

par
Michel Vastel



OTTAWA — Le conflit larvé qui existait entre la direction du réseau français de Radio-Canada et ses artisans (journalistes, réalisateurs et cadres intermédiaires de production) a éclaté au grand jour. Non que les députés et ministres qui ont décidé de l'étaler au grand jour au comité des Communes sur les communications et la culture aient été plus avertis qu'autrefois, mais parce que certains «putschistes» ont décidé de prendre le risque de se servir du pouvoir politique pour régler les problèmes internes de la grande Maison du boulevard Dorchester.

Du coup, la bataille a pris une toute autre tournure. Autrefois, les députés se lançaient dans une grande chasse aux sorcières, de préférence péquistes pour le réseau français et néo-démocrates pour le réseau anglais. Cette fois, puisqu'on vise la tête du réseau, on a eu droit à toute une série d'histoires d'horreur, toutes plus juteuses les unes que les autres.

Les pièces à conviction versées au dossier de l'accusé et intéressant la gestion des services de nouvelles de CBC/Radio-Canada n'intéressent guère que les spécialistes en communications. Les députés qui ont mené la charge au cours des dernières semaines ne savaient pas toujours très bien d'ailleurs comment manier les armes que des spécialistes avaient audacieusement mises entre leurs mains.

Mais les audiences du comité des Communes ont au moins clairement confirmé ce que tout le monde chuchotait sous le manteau depuis plusieurs semaines: ce sont des gens de la Maison qui ont eux-mêmes monté le dossier des députés, avec la bénédiction du ministre des Communications, M. Francis Fox, et même du principal conseiller du premier ministre, M. Jim Coutts.

«Cette utilisation du pouvoir politique par nos propres employés pose un problème très grave», estime-t-on à la direction du réseau français.

«On voulait se servir des députés pour sonner l'alarme dans le bureau du président, M. Al Johnson», disent les conjurés.

«Si malaise il y a, réplique-t-on au Siège social, ce n'est pas en allant aux députés qu'on va régler cela. Après tout, le siège social n'est pas beaucoup plus loin de la Tribune de la presse parlementaire à Ottawa que le bureau de certains députés et ministres».

(Quoiqu'il en soit, la bataille est déclenchée. Et, concidence ou non, une grève des journalistes paralyse tout le service des nouvelles du réseau juste au moment où on a déclenché les hostilités politiques à Ottawa.

Deux deux côtés, on en est d'ailleurs rendu au même constat. «On va peut-être passer au travers, mais il va falloir attacher une attention prioritaire à cela, après la crise». En clair, on veut dire qu'on a déjà passé le point de non-retour et que d'un côté ou de l'autre, et peut-être même des deux côtés à la fois, des têtes vont devoir tomber.

L'implication directe des artisans de Radio-Canada dans le débat politique en a rehaussé le niveau. On ne se contente plus d'insinuer que la femme de tel réalisateur peut-être a travaillé pour tel parti politique, ou que tel obscur vendeur de publicité est un organisateur du Parti québécois. Cette fois, la liste des «horreurs» dressée en Commission parlementaire évoquait des erreurs administratives concrètes.

Par exemple, pourquoi Radio-Canada décide-t-il de couvrir le Sommet des Septs pays industrialisés à Tokyo en film plutôt qu'en vidéo plus satellite, au risque de retrouver son film égaré à San Francisco plutôt qu'à Vancouver. Malgré cette première bavure, Radio-Canada recommence à couvrir le Sommet de Venise en 1980 avec l'archaïque procédé du film alors que, insulte suprême, le réseau TVA, qu'on regarde volontiers de haut, travaille lui en vidéo et satellite.

Un mémo interne égaré dans les mains du député Jacques Olivier révèle aussi qu'on a tout simplement oublié de planifier la couverture de la Conférence des premiers ministres du 9 juin à Ottawa!

Pour ne pas être en reste avec leurs collègues libéraux, les conservateurs eux s'intéressent au nombre de caméras, et à l'argent investi, pour la couverture de la remise de la Légion d'Honneur à M. René Lévesque à Paris. Il soupçonne que CBC/Radio-Canada en fit davantage que pour le couronnement de la Reine ou le sacre de Jean-Paul II.

Bref, députés libéraux et conservateurs — qui ne voient, que la face éclairée de la télévision, le petit-écran — se découvrent soudain un intérêt pour toute la technique qui se cache derrière. Un intérêt tellement suspect pour le représentant néo-démocrate qu'il y voit une autre opération de «brasse camarade» (bashing) à laquelle il refuse de participer.

Au moins un député libéral, M. Serge Joyal, pense lui aussi que l'heure n'est pas encore à la guillotine. D'abord personne n'est en mesure de chiffrer concrètement le coût de ces erreurs de gestion. Sont-ce des millions, ou des centaines de millieurs de dollars? Seule une enquête du Vérificateur général le dira avec exactitude, affirme M. Joyal. Celui-ci pense que le gaspillage, s'il est réel et s'il est imputable aux mêmes personnes, pourrait entraîner des sanctions et des révocations.

CBC/Radio-Canada a quand même semblé prise au dépourvu. Elle aurait pu, comme chaque année, sortir une série de faits à son avantage: CBC produit 1.47 heure de télévision par employé contre 0.92 heure pour la Suède, ou 0.84 pour la France, ou 0.40 pour la BBC de Londres; le coût d'une heure d'antenne à la télévision canadienne est de $11,600 contre $65,000 pour l'ORTF française, $43,500 pour la BBC ou $31,600 pour ABC. Radio-Canada rejoint la quasi totalité (98%) des ménages canadiens, fait davantage appel aux sources régionales de production, etc.

Le problème n'est pas là, disent les artisans de Radio-Canada et les hommes politiques à Ottawa. Ils sont même prêts à rendre hommage au travail de pionnier effectué par les cadres actuels du réseau français mais ils estiment aussi qu'ils «ont fait leur temps».

Les cadres visés — notamment le vice-président, Raymond David, et le directeur de l'information, Marc Thibault — ne font guère mystère de leur désir de passer la main. Mais à leur heure, et «pas à celle choisie par quelques conjurés en appétit de pouvoir».

Dans cette bataille entre la nouvelle vague et la «vieille garde», les têtes sont assez faciles à identifier, les députés ne s'étant pas tellement cachés pour les pointer du doigt. Outre le vice-président du réseau et le directeur de l'information, on cite les noms du rédacteur en chef des nouvelles (M. Desjardins) et du directeur de l'information télévisée (Pierre-C. O'Neil).

On laisse volontiers entendre à Ottawa que le grand ménage pourrait se faire avant Pâques, et surtout avant la préparation du prochain budget du réseau français.

Mais les députés ont donné à toute cette affaire une telle publicité qu'un nettoyage à la tête du réseau français laisserait au public l'impression que le président, M. Al Johnson, a cédé aux pressions d'une révolte de palais. C'est finalement bien inconfortable, même pour un président qui n'a plus que dix-huit mois à courir avant la fin de son mandat.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

En grève

OTTAWA — Le gouvernement aura bien du mal à ne pas s'impliquer dans la grève qui oppose actuellement Radio-Canada à ses journalistes de Montréal, Québec et Rimouski.

En effet, la direction de Radio-Canada estime que l'effet des demandes actuelles de son syndicat exigeront une augmentation substantielle, de plus de 2%, de sa masse salariale ($350 millions).

Les dirigeants de la société ont déjà informé le gouvernement qu'en cédant aux journalistes sur quatre points clef: l'indexation, les hausses de salaire en tant que telles, les congés, la semaine de quatre jours et 32 heures de travail, ces demandes se répercuteront sur toutes les autres conventions collectives.

Le précédent ainsi créé provoquerait, dans les prochains mois, une hausse de $7 millions selon certains, de $20 millions selon d'autres, de la masse salariale. Cet argent, Radio-Canada dit ne pas l'avoir, ne pouvoir le trouver dans son budget actuel, et donc seul le Conseil du Trésor à Ottawa possède la réponse, en déliant les cordons de sa bourse... et en créant un précédent qui se répercuterait sur l'ensemble de la Fonction publique fédérale.

Pourtant, le ministre tuteur de Radio-Canada, M. Francis Fox, avait affirmé dès le premier jour de la grève que «cela ne se passera pas comme en 1959. Le réseau français ne restera pas fermé pendant six mois».

M.V.

Plus de jours ouvrables perdus

OTTAWA (PC) — Les jours de travail perdus en raison de grèves ou de lock-out se sont chiffrés à 835,450 en juin, en augmentation sur le mois précédent, indique Travail Canada.

Les heures perdues en juin se situaient à 0.41% du total des heures travaillées, par comparaison à 0.26% ou 510,990 jours en mai.

Ces chiffres sont inférieurs aux données pour juin 1979, alors que 0.44% des heures travaillées ont été perdues.

Pour le premier semestre de 1980, 0.36% des heures de travail ont été perdues par comparaison à 0.35% pour la même période l'année précédente.

Dans le secteur public fédéral, il y a eu 38 arrêts de travail au premier semestre de 1980, ce qui a touché 13,010 employés qui ont ainsi perdu 483,750 jours de travail. Ces chiffres représentent 12% de tout le temps perdu, par comparaison à 3% pour la même période l'année précédente.

Un roman d'humour

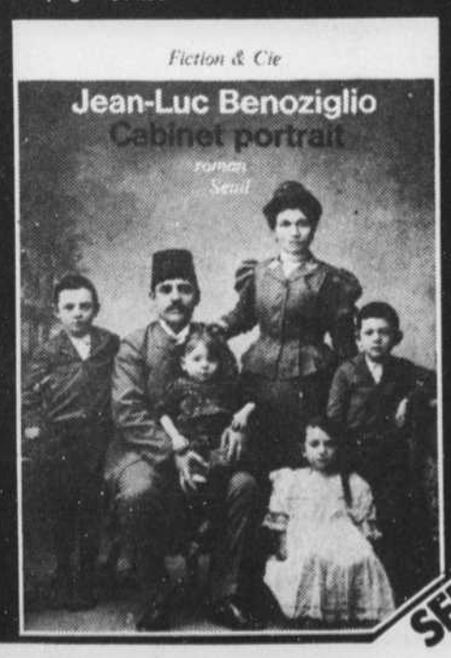
Jean-Luc Benoziglio

CABINET PORTRAIT

"Ce n'est pas tous les jours qu'on rit seul en lisant"
J. Piatier — Le Monde

"Benoziglio a un talent fou, puisqu'il a tous les talents du rire"
J. Folch-Ribas — La Presse

272 pages $14.95



AVEC LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

UN NOUVEAU BULLETIN DE VOTE

CE BULLETIN DE VOTE EST NOUVEAU

1– parce qu'il est imprimé sur un fond noir;

2– parce qu'il y a maintenant quatre façons d'inscrire son choix au lieu de deux;

3– parce qu'il est possible de le marquer avec une plume, un stylo ou un crayon.



QUELLE EST LA FAÇON DE VOTER ?

1– Vous rendre dans l'isoloir;

2– Marquer le bulletin de vote dans un des cercles, en y faisant une croix (+), un (X), une coche (√) ou un trait (–);

3– Vous servir d'un stylo, d'une plume ou du crayon qui vous est fourni par le scrutateur;

4– Plier le bulletin;

5– Permettre au scrutateur de vérifier ses propres initiales au verso;

6– Détacher le talon et le remettre au scrutateur qui le détruit;

7– Déposer **vous-même** le bulletin dans l'urne.

LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE FACILITE AUSSI L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DE L'HANDICAPÉ VISUEL.

En effet, le scrutateur doit fournir à un handicapé visuel qui en fait la demande un gabarit pour lui permettre de voter sans assistance. Le scrutateur lui indique alors l'ordre dans lequel les candidats apparaissent sur les bulletins et la mention inscrite sous leur nom, le cas échéant.

ÉLECTIONS PARTIELLES QUÉBEC 80

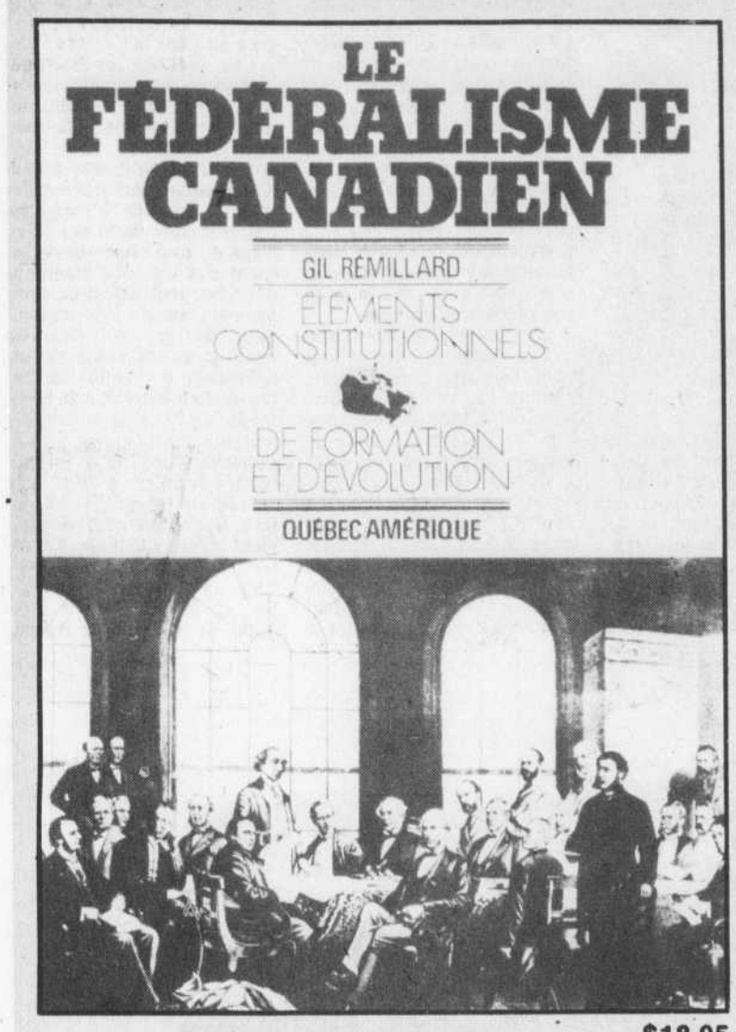
Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Brome-Missisquoi/Johnson/Mégantic-Compton/Outremont

VIENT DE PARAÎTRE
chez
Québec / Amérique

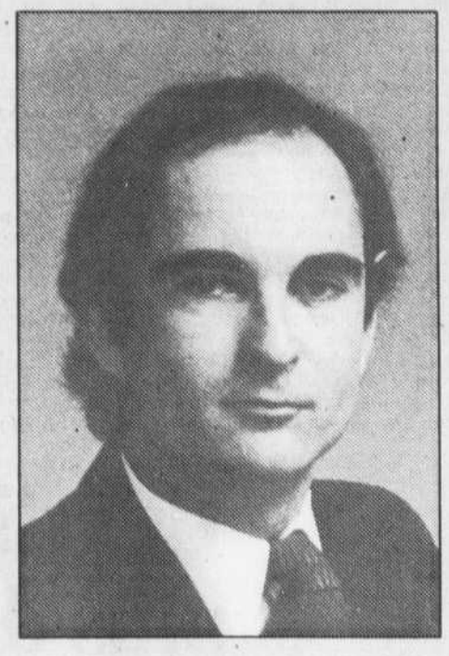
Le goût de lire



Vient de paraître $18.95

LE FÉDÉRALISME CANADIEN

par
Gil Rémillard



Des intentions des Pères de la Confédération en 1867 à l'échec de la conférence d'Ottawa le 8 septembre 1980, Gil Rémillard nous propose une analyse éclairée de la formation, du contenu et de l'évolution du système fédératif. C'est un livre important, qui soulève des questions pertinentes dans le contexte de la crise constitutionnelle que nous vivons actuellement. Voilà un véritable livre de base qui est là pour rester.

«**Le Fédéralisme canadien** devra être rangé parmi les quelques ouvrages qui, en langue française ou en langue analgise, sont universellement considérés comme des sources indispensables.
«L'un des traits qui marquent **Le Fédéralisme canadien** comme un ouvrage considérable, c'est la vigueur de la synthèse — synthèse des discussions sur de nombreuses questions: la nature du fédéralisme, comme régime politique; l'impact du nationalisme sur le fédéralisme; l'importance de concepts comme ceux de communauté, peuple et nation qui instituent sociologiquement les principes directeurs du fédéralisme et qui procurent un indispensable fil rouge à l'interminable et peut-être insoluble débat sur la nature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comme un pacte ou comme une simple loi; le vaste problème de la centralisation et de la décentralisation des pouvoirs et, finalement, la répartition des compétences entre les ordres de gouvernements dans les différents domaines, richesses naturelles, transports, communications, etc.»
536 p.

Léon Dion



$9.95

Vient de paraître

LES MASQUES

par
Gilbert La Rocque

Un roman à cheval sur l'imperceptible frontière qui sépare l'imaginaire de la simple mémoire... Une chaloupe chavire dans les remous empoisonnés de la rivière des Prairies et un enfant se noie, tandis qu'on célèbre le quatre-vingt-onzième anniversaire du pepère Tobie... Voilà apparemment le noeud du drame qui se joue sur plusieurs niveaux, aux points de rencontre de divers destins, alors qu'avec patience les événements et le temps arrachent les masques et mettent à nu les visages secrets...
192 p.



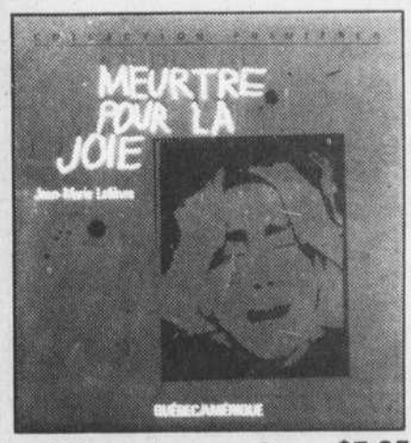
$9.95

Vient de paraître

LA NOYANTE

par
Hélène Ouvrard

Le cinquième roman d'un écrivain qui construit patiemment son oeuvre... Deux femmes dans une vieille maison sur les bords du Richelieu... Léonor, Éléonore; les fantômes d'un temps perdu et d'amours mortes, qui se lèvent à mesure que le rêve ou la mémoire les ressuscitent; les grandes ombres des "Noyantes" qui ont plané quelque part dans les souvenirs mouvants de l'enfance...
184p.



Vient de paraître $7.95

MEURTRE POUR LA JOIE

par
Jean-Marie Lelièvre
théâtre

Meurtre pour la joie, c'est une réflexion et une remise en question de la société d'aujourd'hui. C'est aussi une prise de possession de soi par le biais du dédoublement: plusieurs personnages — ou divers niveaux de conscience — qui prennent la parole à travers un unique comédien. À un deuxième niveau, c'est une réflexion sur l'art d'écrire, sur la création artistique. Habilement conçue par l'auteur, cette réflexion, dans toute sa marginalité, touche des préoccupations autant d'ordre personnel que collectif.



$2.95

SUIVEZ LE MANCHOT

On n'a plus besoin de présente Pierre Saurel, le père de l'agent IXE-13 qui a fait vibrer toute une génération de lecteurs — et dont l'absence a laissé un trou que rien n'est jamais venu combler. Plus de vingt-huit millions d'exemplaires vendus: un succès sans précédent et encore inégalé dans le domaine du livre policier au Québec...
Les Éditions Québec/Amérique ont donc le plaisir d'annoncer que Pierre Saurel — c'est-à-dire Pierre Daigneault, comédien et folkloriste bien connu — entreprend une nouvelle série policière d'envergure: **LE MANCHOT.**
C'est une promesse de péripéties multiples qui sauront tenir en haleine le lecteur trop heureux de retrouver les frissons et l'angoisse que lui avaient fait connaître les enquêtes de IXE-13. De bons moments en perspective, et pour longtemps puisque la série **LE MANCHOT** s'enrichira d'un nouveau titre tous les mois.

RECEVEZ RÉGULIÈREMENT

les livres de la série **Le Manchot !**

Il en paraît un chaque mois, au bas prix de $2.95. Abonnez-vous pour 10 numéros et payez $24.50 au lieu de $29.50 — **une économie de $5.00.**



Magazine Québec-Amérique

Un abonnement gratuit avec tout achat

Ouvrages disponibles également dans les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

- ☐ Le Fédéralisme $18.95
- ☐ Les Masques ..... $ 9.95
- ☐ La Noyante ..... $ 9.95
- ☐ Meurtre pour la joie ..... $ 7.95
- ☐ La Mort frappe deux fois ..... $ 2.95
- ☐ La Chasse à l'héritière ..... $ 2.95
- ☐ Abonnement à la série Le MANCHOT $24.50

DISTRIBUTION EXCLUSIVE N.M.I.L.

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

NOM .....

ADRESSE .....

..... CODE .....

Ci-joint la somme de ..... ☐ Chèque ☐ Mandat

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE

450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, P.Q. H2L 1J8, tél.: (514) 288-2371

RELIGION

Un pèlerinage de communion

par Denise Robillard

UN pèlerinage de communion aura lieu à Montréal, puis à Ottawa, le 22 et le 23 novembre. Il s'agit de deux «stations» avant la rencontre de prière qui aura lieu à Rome du 27 décembre au 1er janvier, à laquelle participera le pape Jean-Paul II. Le prieur de la communauté oecuménique de Taizé (France), frère Roger Schutz, adressera la parole aux rencontres de Montréal et d'Ottawa à partir du thème de la création commune.

On connaît mieux le concile des Jeunes que le pèlerinage de communion. De quoi s'agit-il et quelle est la signification de cette initiative? Disons tout d'abord que chez nous la préparation à cet événement est amorcée depuis mai dernier. Au cours d'octobre, des rencontres plus fréquentes ont eu lieu en divers endroits entre des personnes de tous âges et de toutes confessions chrétiennes pour préparer ce qui se veut essentiellement comme un cheminement intérieur destiné à entraîner les personnes à aller les unes vers les autres, à s'accepter et à s'aimer avec leurs différences, à se réconcilier et à prier ensemble.

C'est en Europe, à la suite des événements de mai 68, qu'a germé l'idée d'un concile des Jeunes, a rappelé le frère Ghislain, venu de Taizé avec le frère Léonard, pour assurer la coordination de l'événement. Taizé a alors accueilli de nombreux jeunes déçus par leur Église, a-t-il dit. Conscients de la nécessité d'être conséquents dans leur attitude d'accueil, les moines de la communauté de Taizé ont voulu vivre leur solidarité avec les jeunes de telle sorte qu'il soit possible de sortir d'une certaine impasse oecuménique. Rappelons que l'église de Taizé est placée sous le vocable de la réconciliation.

À Partir de 70, de petits groupes de jeunes se forment. Avec le temps, la réflexion s'approfondit jusqu'à la prise de conscience que ce qui se vit entre les jeunes et Taizé ne saurait se poursuivre sans s'ouvrir aux communautés existantes dans les diverses Églises, aux personnes de toutes les générations, aux hommes et aux femmes qui vivent des options différentes de celles des jeunes.

Le premier concile des Jeunes a eu lieu à Taizé en 1974. Il a attiré 40,000 jeunes venus de 100 pays. Dans les deux années qui ont suivi, le concile s'est répercuté sur tous les continents, au Mexique, en Argentine, au Brésil, au Cameroun, au Zaïre, au Bangladesh, aux Philippines, en Indonésie, au Canada et aux États-Unis. Pour l'ouverture du concile des Jeunes, une «lettre au peuple de Dieu» avait été rédigée. On y faisait état de la certitude que le Christ prépare son peuple à devenir à la fois «peuple contemplatif assoiffé de Dieu, peuple de justice, vivant la lutte des hommes et des peuples exploités et peuple de communion où l'incroyant trouve aussi une place créatrice».

Chaque année une nouvelle lettre est préparée. La deuxième lettre a été écrite à Calcutta, en 1976, sur le thème du partage. La troisième, écrite en 1977 sur la mer de Chine, était adressée à toutes les générations. On y trouve un appel aux communautés pour qu'elles deviennent des «Lieux de partage où lutte et contemplation soient étroitement liées dans la vie».

En 1978, 15,000 jeunes d'Europe étaient accueillis dans 100 paroisses de Paris. Les premiers actes du Concile lançaient un appel à la réconciliation entre chrétiens. Il y est souhaité «que les multiples petites communautés provisoires fassent tout pour tisser des liens de communion avec les paroisses». Sur ce point précis, le frère Ghislain s'est dit frappé du nombre de groupes de toutes sortes qui existent ici et de l'absence de coordination entre eux. La communauté de Taizé tente de promouvoir un service d'unité susceptible de faire se rencontrer ces groupes.

On en est venu à faire appel aux paroisses, «ce lieu où tous pouvaient trouver leur place», comme l'a souligné le frère Ghislain. L'idée de pèlerinage est née de cette volonté de marche de groupe à groupe, d'Église à Église. C'est à Barcelone, en Espagne, qu'a eu lieu le premier de ces pèlerinages de communion en 1979, avec la participation de 15,000 personnes. Depuis, des «stations préparatoires» se font dans différents pays avant la prochaine étape qui est Rome. À travers l'Europe et l'Amérique, des rassemblements de prière ont déjà eu lieu en Espagne, en Belgique, en Allemagne de l'Ouest et en Allemagne de l'Est, aux États-Unis, à New York et à Washington, en octobre dernier, puis au Canada.

Les Églises catholique, orthodoxe, épiscopale, unie et presbytérienne collaborent pour le succès de cette rencontre. On a prévu des communautés-relais où auront lieu diverses activités, visites dans le quartier, témoignage de personnes vivant des situations de souffrance, discernement des signes d'espérance dans ces milieux, discussions prière. C'est de là que partiront les groupes pour se rendre au rassemblement principal, à l'église Notre-Dame de Montréal, à 20 h, samedi, le 22, à la cathédrale (catholique) d'Ottawa, à 19 h, dimanche, le 23 et à Toronto le 26 novembre, à 20 h, à la cathédrale (anglicane) St. James, une troisième station qui vient d'être annoncée. On attend des groupes de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Québec, de la Gaspésie, de Timmins, de Sudbury, de Hearst.

On peut obtenir plus de renseignements concernant le pèlerinage de communion qui se déroulera à Montréal en téléphonant à (514) 933-2573. Les communautés-relais sont les suivantes:

Verdun: N.-D.-de-Lourdes 766-2349.
Ville LaSalle: Ste-Catherine-Labouré, St. John Brébeuf, les communautés italienne et espagnole, 366-2083.
Lachine: Ste-Françoise-Romaine 637-2718.
Côte-des-Neiges: N.-D.-des Neiges 738-1987.
Outremont: St-Albert-le-Grand 739-4375.
Westmount: Queen Mary Road United 484-4907.
Centre-Sud: St-Enfant-Jésus 271-0943 et 270-4081. Immaculée-Conception 526-5961. St. Andrew and St. Paul Presbyterian 842-3431. Christ Church Cathedral 288-6421. Maison-Mère des Soeurs Grises 274-5981.
Maisonneuve: St-Barnabé 255-2829. St-Clément 255-3619.
Hochelaga: Centre culturel de l'Est 527-8547 et 525-5952.
Saint-Michel: St-René-Goupil 722-1611.
Jean-Talon: Café chrétien 270-6745. St-Georges (orthodoxe), St-Nicholas, Ste-Sophie 481-7368.
Beaubien: St-Édouard 271-4889.
Rosemont: St-Jean-Vianney 725-3604.
Ahuntsic: Ste-Madeleine-Sophie-Barrat 381-1809.
Montréal-Nord: Ste-Gertrude 324-6700.
Laval-Auteuil: Ste-Béatrice 625-0725
Laval-Duvernay: St-Maurice 669-6692.
Laval-St-François: St-Noël-Chabanel 665-4111.
Laval-Chomedey: École Ste-Maxime 688-7440, poste 259 et 687-3593.
Repentigny: Purification 581-2484.
Dans la région de l'Outaouais, le point de ralliement est à l'édifice central de l'Université d'Ottawa, 550 Cumberland; on obtiendra plus de renseignements en téléphonant à (613) 745-1713 ou à (819) 771-7832.

Les diacres invités à plus d'audace et d'invention

par Denise Robillard

LA présence de diacres permanents au sein de l'Église catholique est-elle une chance pour l'institution ou pour le monde? Cette question a été au coeur de la troisième rencontre annuelle des diacres permanents du Québec qui s'est tenue à Montréal samedi dernier. Dans une intervention jugée fort «interpellante» par les participants, M. Pierre Léger, responsable du diaconat pour le diocèse de Montréal, a déclaré que «le diaconat du large» était encore à inventer, et qu'il fallait faire preuve d'audace prophétique si l'on voulait que ce ministère réponde aux espoirs qu'il a suscités. Il souhaite que les communautés aient leur mot à dire dans le choix des diacres et sur la façon dont les tâches diaconales doivent être remplies.

Le diaconat permanent — du mot grec «diakonia», service — a été restauré comme ordre permanent à la suite du concile Vatican II. La Constitution sur l'Église, *Lumen Gentium* (1964), déclarait que le diaconat permanent pourrait être rétabli comme «degré distinct et permanent de la hiérarchie», au jugement des conférences épiscopales, à qui il revient de juger de l'opportunité de cette restauration. Le Motu proprio *Ad pascendum* de 1972 explicitait les fonctions et la législation touchant le diaconat permanent. Il est réservé aux hommes, la femme d'un diacre doit s'impliquer dans la pastorale, et un diacre qui devient veuf n'est pas autorisé à se remarier.

Il y a actuellement 82 diacres permanents au Québec. Le premier a été ordonné en 1970 dans le diocèse de Québec. Ce diocèse compte 37 diacres, Saint-Hyacinthe 19, Nicolet 8. Quelques diocèses en ont quelques-uns et d'autres pas un seul. C'est le cas, par exemple, des diocèses de Montréal et de Saint-Jean-de Québec.

La venue de diacres permanents au sein du clergé n'est pas sans susciter diverses réactions. Il en a été question à cette rencontre au cours de laquelle on a réfléchi à partir de l'espoir que ce nouveau ministère avait fait naître de voir l'Église plus présente aux véritables enjeux du monde actuel. Cet espoir semble avoir été en partie déçu. Les secteurs pastoraux dans lesquels les diacres sont engagés feraient d'eux beaucoup plus des «auxiliaires du prêtre» que des évangélisateurs présents à l'homme d'aujourd'hui. On a souvent l'impression, a-t-on dit, «qu'ils osent à peine sortir de la sacristie.»

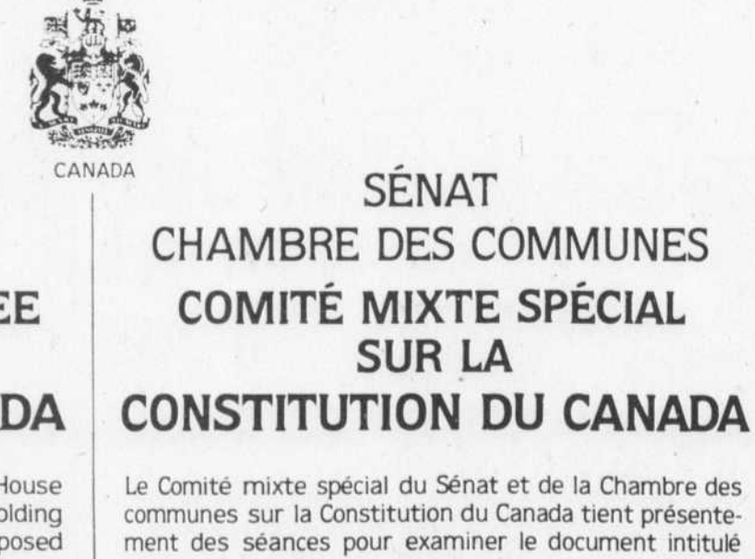
Le diaconat, a dit M. Léger, est le «ministère de la construction de l'Église». Il existe pour l'émergence d'une plus grande responsabilité de la communauté. Son premier service est d'éveiller les consciences et de témoigner que tous les baptisés sont appelés à un service au sein de l'Église. Il est dans la logique de l'ordination au diaconat, a-t-il dit encore, de travailler avec les autres ministres, de susciter le rassemblement et l'émergence d'un plus grand nombre de chrétiens responsables. En dénonçant le danger de cléricalisme des diacres, M. Léger a rappelé qu'il valait peut-être mieux que moins de choses soient faites, mais qu'elles le soient par plus de personnes engagées.

Lors de la Conférence internationale du diaconat qui a eu lieu en septembre dernier, à Courtrai, en Belgique, a poursuivi M. Léger, on a regretté que les diacres soient davantage engagés dans des tâches liées à la vie interne de la communauté: liturgie, catéchèse, préparation aux sacrements. Les réactions de l'auditoire ont bien montré que la situation n'était pas différente ici. On a également déploré, a-t-il ajouté, que trop peu de diacres soient attentifs à la signification de leur présence dans une communauté particulière.

Lumen Gentium n'a pas fixé les tâches du diacre de façon immuable, a fait remarquer le conférencier, ce qui laisse place à la créativité et à des initiatives inédites. A son avis, l'avenir du diaconat permanent réside dans les secteurs-clés de l'évolution de la société, la famille et le milieu ouvrier seraient de ceux-là. Il s'agit certes d'une «forme de présence peut-être moins rassurante ou gratifiante que la présence au coeur de la communauté rassemblée», a-t-il dit, mais qui constitue une chance nouvelle donnée à l'Église de se mettre à l'écoute du monde, d'être présente «dans des domaines inattendus».

C'est à la promotion d'un tel «diaconat d'audace prophétique» que s'applique le diocèse de Montréal. Concrètement, a précisé M. Léger au DEVOIR, les candidats au diaconat sont invités à s'insérer dans un projet concret au coeur d'une communauté et cette communauté est directement impliquée dans l'évaluation du projet et de la capacité du candidat de le mener à bien. Après quatre ans de formation, quelque 13 candidats seraient susceptibles d'être appelés par l'archevêque et ordonnés. Le diocèse voisin de Saint-Jean s'inspire de la même préoccupation. Une trentaine de personnes se sont déjà proposées pour devenir diacres, a déclaré M. Lucien Lemieux, responsable de ce secteur. Jusqu'à présent, on s'est contenté de procéder à l'étude des expériences qui ont cours dans les diocèses où il y a des diacres. Tout en favorisant leur formation, on invite les aspirants-diacres à s'engager comme laïcs dans leur communauté. La discussion est bien amorcée, a-t-il ajouté. On est soucieux de ne pas entraver, par une introduction prématurée du diaconat permanent, les recherches en cours sur les ministères des laïcs. Le fait que le diaconat permanent soit réservé à des hommes alors qu'un grand nombre de femmes sont actuellement engagées dans des tâches pastorales, a-t-il dit, pourrait entraîner une forme de discrimination s'il était introduit. On a ouvert la porte à toutes sortes de formes d'engagement, a déclaré M. Lemieux, et le temps semble venu de préciser les exigences de préparation requises pour ces divers services, si l'on veut que le «signe» qu'ils ont à donner soit conforme à l'Évangile. Il faudra plus que cinq ans, a-t-il dit, pour procéder à une évaluation adéquate.

L'animateur de cette rencontre, M. Gerry Brunelle, diacre, a déclaré au DEVOIR que la réunion de cette année a été pour plusieurs l'occasion d'un questionnement salutaire et d'une évaluation de son insertion. «On n'a plus peur de poser certaines questions,» a-t-il dit. On songe même à l'instauration d'une année propédeutique au cours de laquelle le futur diacre serait invité à interroger lui-même son milieu et à déterminer avec lui le service dont il a besoin. Il a aussi été question des femmes de diacres; celles-ci étaient présentes et actives à la rencontre. Ce sujet sera probablement le thème de la rencontre de l'an prochain.

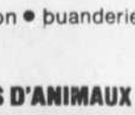


Le goût de la perfection

S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Pour obtenir des renseignements sur les produits S.T. Dupont, veuillez téléphoner au (514) 337-7820.

Un bon conseil



Faites vérifier votre tension artérielle

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de **$225** par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de **$290** par mois

Tous les services habituels inclus, plus...

Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...

Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau

• **Commerces au rez-de-chaussée**

PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS

SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
25 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

849-1291

Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

CANADA

SENATE
HOUSE OF COMMONS
SPECIAL JOINT COMMITTEE ON THE CONSTITUTION OF CANADA

The Special Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Constitution of Canada is holding meetings to consider the document entitled "Proposed Resolution for a Joint Address to Her Majesty the Queen respecting the Constitution of Canada", published by the Government of Canada on October 2, 1980.

Individuals and organizations are invited to forward written submissions, or requests to appear, to the Joint Clerks of the Committee, as soon as possible, but not later than Tuesday, November 25, 1980.

Witnesses invited to appear before the Committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Joint Clerks,
Special Joint Committee on the Constitution of Canada,
Postal Box 1044,
South Block,
Parliament Buildings,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A7

Joint Chairmen.
Honourable Senator Harry Hays, P.C.
Mr. Serge Joyal, M.P.

SÉNAT
CHAMBRE DES COMMUNES
COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada tient présentement des séances pour examiner le document intitulé "Projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada", publié par le gouvernement du Canada le 2 octobre 1980.

Les individus et les organismes sont invités à faire parvenir leurs opinions par écrit, ou faire part de leur demande de comparaître, aux cogreffiers du Comité, dans le plus bref délai possible, au plus tard le mardi 25 novembre 1980.

Les témoins invités à comparaître devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé aux:

Cogreffiers,
Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada,
Casier postal 1044,
Édifice du sud,
Édifices du Parlement,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A7

Coprésidents.
Honorable sénateur Harry Hays, C.P.
M. Serge Joyal, député

LAVAL

Rapport sur la situation financière de Ville de Laval

Avant-propos - la démarche de Laval

La publication de ce rapport d'étape nous permet de faire le point sur la situation financière de Laval et sur l'actif collectif des Lavallois.

Je profite de l'occasion pour rappeler l'essentiel de la démarche lavalloise depuis quelques années et pour les années à venir. Nous avons entrepris une action qui cherche à créer une ville vivante et stimulante pour ceux qui y vivent. Nous voulons bâtir une ville "intermédiaire" avec une vie économique active et une vie communautaire intéressante.

L'effort de l'administration municipale porte donc sur l'efficacité administrative que ce rapport démontre largement et sur le développement d'une vie lavalloise qui se manifeste sans cesse davantage.

Notre action en 1981, comme celle des années passées, respectera donc ces deux aspects fondamentaux du défi lavallois.

Le maire de Laval

Dr. Lucien

L'article 474.1 de la loi 105 exige que le Maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du Conseil, et ceci au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption.

La loi stipule également que le Maire doit traiter des éléments suivants:

1. Les derniers états financiers;
2. Le dernier rapport du vérificateur;
3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
4. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours;
5. Les orientations générales du budget à venir;
6. Les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations.

C'est donc dans le cadre de cette loi que je soumets respectueusement mon rapport sur la situation financière de Ville de Laval.

1 Les derniers états financiers

A- Le fonds d'administration budgétaire

Un surplus de 5 388 569 $ au 31 décembre 1979.

En 1979, **les revenus de l'année** ont excédé les prévisions budgétaires révisées de 4 058 442 $.

Les dépenses réelles de 1979 ont été inférieures de 2 530 172 $ sur les prévisions budgétaires révisées.

L'augmentation non prévisible de certains revenus tels que la compensation sur les biens non imposables, la compensation tenant lieu de taxes sur les réseaux de communication et de distribution de gaz, explique en partie l'excédent de revenus sur les prévisions. La taxe de vente et la taxe sur les repas ont rapporté 2 185 000 $ de plus que prévu.

D'autre part, l'effort soutenu de tous les services a permis de maintenir la grande majorité des postes de dépenses en deça des prévisions. Il faut également souligner que l'absence de neige à la fin de l'année a permis des économies importantes.

Il faut également tenir compte que la Ville a récupéré en 1979 un montant de 1 132 719 $ sur sa contribution au Régime de Rentes des employés suite à des jugements de cour et à une décision de la Régie des Rentes.

Ainsi donc, et en tenant compte de certains changements de comptabilisation pour se conformer au manuel de comptabilité municipale, les résultats de l'année 1979 se traduisent par un surplus de 5 388 569 $ et témoignent **d'une gestion budgétaire efficace.**

B- Le fonds de capitalisation

En 1979, la Ville de Laval a fait trois démissions publiques sur le marché canadien pour un total de 32 200 000 $ d'obligations et elle a également émis 2 940 866 $ d'obligations en faveur de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement pour des prêts obtenus qui comportaient également une renonciation. En tenant compte des obligations rachetées et des fonds d'amortissement, la dette obligataire nette a augmenté de 12 539 506 $ et elle totalisait 214 899 771 $ au 31 décembre 1979.

Le pourcentage de la dette obligataire nette par rapport à l'évaluation imposable était de 7,23% au 31 décembre 1979, soit le taux le plus bas depuis la naissance de Laval.

31-12-71	15,24%
31-12-72	14,64%
31-12-73	13,95%
31-12-74	13,80%
31-12-75	11,80%
31-12-76	8,13%
31-12-77	7,38%
31-12-78	7,38%
31-12-79	7,23%

L'évaluation imposable a augmenté en 1979 de 256 104 000 $ soit près de 4%.

L'endettement de Ville de Laval en regard de son actif collectif **suit une courbe nettement favorable et sécuritaire.**

2 Le dernier rapport du vérificateur

Le dernier rapport du vérificateur pour l'année 1979 ne contient aucune remarque particulière ni annotation.

"Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville de Laval au 31 décembre 1979 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et..."
Raymond Fontaine, c.a.

En définitive, on peut dire qu'au 31 décembre 1979, **la situation financière de Ville de Laval était saine.**

3 Le dernier programme triennal d'immobilisations

Pour l'année 1979, la Ville a adopté un programme des dépenses d'immobilisations totalisant 49 566 450 $. Pour la même année la Ville a adopté des règlements totalisant 54 012 000 $. Cet écart s'explique par le fait que nous avons procédé au cours de l'année à un changement de présentation du programme de dépenses d'immobilisations.

4 Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Le budget de l'année 1980 est le premier budget adopté suite à la réforme fiscale. Cette réforme a eu pour effet de faire supporter la presque totalité des dépenses par les taxes foncières et les en-lieu de taxes.

Malgré un ralentissement de l'économie, la construction à Laval s'est maintenue à un niveau satisfaisant et nous croyons que dans son ensemble les prévisions des revenus s'avéreront assez précises pour l'année en cours.

En 1980, l'évaluation imposable a franchi le cap des 3 milliards de dollars. À la fin de septembre, l'évaluation imposable était de 3 162 481 690 $ en tenant compte de la révision du rôle de 1980 et des nouvelles constructions.

Quant aux dépenses, à moins d'imprévus, nous croyons pouvoir terminer l'année en respectant nos prévisions. Nous continuons à suivre nos opérations attentivement, à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées. Également, avant de procéder à tout engagement ou remplacement de personnel, les services doivent s'interroger sur chaque cas et fournir les explications pertinentes pour les besoins en ressources humaines.

Nous comptons que l'année 1980 se terminera à l'intérieur du budget et nous tentons par tous les moyens que l'année financière se solde par un excédent des revenus sur les dépenses maintenant en cela les habitudes de gestion budgétaire déjà connues.

5 Les orientations générales du programme triennal d'immobilisations 1981-1982-1983

En 1980, Ville de Laval prévoyait un programme d'immobilisations de 99 437 400 $, incluant le programme d'assainissement des eaux. Toutefois, à date, nous prévoyons adopter des règlements pour seulement 54 000 000 $. Les raisons suivantes expliquent cet écart.

Le programme d'assainissement des eaux estimé à 9 300 000 $ pour 1980 a dû être reporté suite aux négociations avec le Ministre de l'Environnement. Il en est de même pour les travaux de collecteurs d'égouts estimés à 4 958 000 $.

Le peu de marge de manoeuvre que nous laisse la réforme fiscale nous a obligé, au cours de l'année, à revoir le programme d'immobilisations et à reporter certains projets estimés à 7 600 000 $ pour les parcs, terrains de jeux et arénas.

Également, un certain ralentissement de la construction ajouté à un sérieux contentieux avec le Ministère de l'Environnement touchant l'assainissement des eaux ont réduit de 22 000 000 $ les montants que nous avions prévu affecter à des travaux riverains tels égout, aqueduc, pavage, bordures, trottoirs, éclairage.

Quant au prochain programme triennal, il tiendra compte des considérations qui précèdent et surtout de l'impact futur sur la taxe foncière, seule source de revenu. Il va de soi que chaque projet est étudié en fonction des revenus à court et moyen terme qu'il peut générer. Il faudra donc que certains projets soient retardés et que certaines priorités soient déplacées, sans quoi la charge fiscale risquerait de devenir rapidement étouffante.

Nous croyons sage et prudent d'adopter une telle ligne de conduite aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas modifié les sources de revenu des grandes villes, particulièrement celles en évolution. Car il serait injuste que le citoyen d'aujourd'hui supporte seul, via une surcharge sur son logement, les coûts d'un investissement à long terme qui, dans beaucoup de cas, profitera à une autre génération.

6 Les orientations générales du budget à venir

Nous prévoyons un budget sans augmentation du taux de la taxe foncière. Nos efforts se concentrent depuis quelques semaines à finaliser le budget d'opérations pour l'année 1981.

L'évaluation imposable selon le rôle déposé par le service de l'évaluation le 31 octobre 1980 est de 3 345 229 000 $ et servira pour fins d'imposition des taxes pour l'année 1981. Les valeurs imposables au rôle ont augmenté en moyenne de 5,78% pour réfléter les effets du marché.

Le taux d'inflation actuel, l'augmentation du prix du pétrole, de l'électricité, de la masse salariale, les taux d'intérêts élevés, tant à long qu'à court terme, sont des éléments qui viennent alourdir le budget des dépenses. La ville doit donc procéder à un contrôle rigoureux des dépenses pour 1981. Tout comme au budget des dépenses d'immobilisations, nous avons choisi une approche **très conservatrice.**

Les directeurs de services ont été mis à contribution pour prévoir pour l'année prochaine une quantité de services raisonnable compte tenu des enveloppes budgétaires disponibles.

Donc, en 1981, il n'y aura aucune augmentation de personnel et les dépenses seront compressées au maximum.

Nous comptons que les efforts conjugués de tout le personnel se traduiront par un budget dont le taux d'accroissement sera un des plus faibles depuis plusieurs années, malgré la poussée inflationniste que nous connaissons.

Je dois dire que la Commission de Transport de Ville de Laval, suite à des rencontres et des réflexions communes, a accepté de s'engager, comme la Ville, dans une orientation budgétaire extrêmement serrée. J'en félicite les administrateurs.

Les fonctionnaires municipaux, ceux de la Commission de Transport et les administrateurs de la Ville ont tous fait preuve d'une grande compréhension et de beaucoup de maturité face à la démarche budgétaire mise de l'avant.

Grâce à la concentration de tous ces éléments, nous ne prévoyons **aucune augmentation des taux de taxe à Ville de Laval en 1981.**

Toutefois, j'ose croire que le gouvernement du Québec sera sensible à l'effort que nous nous imposons et qu'il cherchera avec nous des amendements et des solutions à une réforme fiscale qui risque de plus en plus de gêner Laval dans les années à venir.

J'aurai donc le privilège de présenter au Conseil et à la population de Laval à une séance spéciale le ou vers le 15 décembre, le budget d'opérations de l'année 1981 et le programme triennal d'immobilisations 1981-1982-1983.

Je vous remercie,

Le Maire de Laval

Dr. Lucien Paiement

Cette annonce est publiée en vertu de l'article 474.1 de la loi 105.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55¢ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

Voir autres annonces classées, en page 13

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT élégant, 1 chambre à coucher, **stationnement intérieur** à tarif préférentiel, pour personnes travaillant en ville, 845-4173

SUPERBE appartement, 1 chambre à coucher, près des divertissements, discothèque **Kathryn 333**, cinémas, restaurants, 845-4173

APPARTEMENT coquet, 2 chambres à coucher, idéal pour personnes aimant magasiner, la **Promenade**, boutiques, restaurants, cinémas, 845-4173

CONFORTABLE appartement, 3 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, **piscines intérieures et extérieures**, 845-4173

APPARTEMENT idéal, 3 chambres à coucher, climatisé, **près du parc du Mont-Royal**, pour personnes voulant le calme de la montagne, 845-4173

SPACIEUX appartement, 4 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, conditionnement physique, **saunas**, 845-4173

LUXUEUX studio, idéal pour personne seule voulant avoir accès à tout en ville, **portier 24 heures**, près des divertissements, 845-4173

PRATIQUE studio, stationnement intérieur à tarif préférentiel, **Promenade** de boutiques, cinémas et restaurants dans le même édifice, 845-4173

+

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc **845-4173**
Rester en ville... ou vivre LaCité
17-11-80

AIDES DOMESTIQUES

VANCOUVER: famille bilingue offre logement à une jeune femme capable et aimable qui aidera à soigner 2 enfants et à faire le ménage. Commencer janvier/février. Écrivez Skaburskis, 3392 ouest, 38ème Avenue, Vancouver, C.B. V6N 2X7, ou appelez (604) 261-8682. 18-11-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

TV couleur, set de salon Louis XIV, set de cuisine, réfrigérateur, prix incroyable. Cause divorce. 354-1016, 354-1889. 25-11-80

N.D.G., contenu de maison de 12 pièces et sous-sol, sofas coussins duvet et fauteuils, tables de bout et à café, salle à manger avec beau vaisselier, 6 chaises antiques canadienne, coutellerie Birks sterling pour 8 "London Ingraved", service de Limoge pour 12, tapis Orientaux, machine à coudre antique, miroirs, commodes, bibelots de tous genres, etc... 3447, Harvard, commençant samedi. 19-11-80

SALLE À MANGER MÉDITERRANÉENNE, 9 morceaux, $2,000. 2 tables de salon en marbre. 364-0919, après 4h. 20-11-80

ANIMAUX

CHATONS SIAMOIS, 7 semaines, Pierrefonds. 684-8512. 17-11-80

ANTIQUITÉS

ENCAN D'ANTIQUITÉS pour la succession de feu Dr Authier dimanche 16 nov. à 12.30 au motel "Le Baron", 3200 King ouest, Sherbrooke, P.Q. P.-S. très belles marchandises et le tout très propre. Voici une liste partielle: 1 mobilier de chambre tout sculpté avec dessus en marbre — 1 table d'entrée à "Chérubins" — 1 mobilier de chambre "Chippendale" — 1 petit piano à queue "Baby Grand" — 1 mobilier de salle à dîner 9 morceaux — 1 sofa avec fauteuil sculpté — 1 divan Chinois — 2 vaisseliers chinois — 3 tables de salon sculptées — 1 service à thé — 1 mini piano "de collection" 42x42x22" — 1 table canadienne en chêne avec buffet tête de lions — pupitre panneaux — table console — bergère — coffre sculpté — miroir, etc... Master charge ou visa acceptés. YVON BOUCHER, ENCANTEUR LICENCIÉ. Tél.: 1-819-567-7781. 17-11-80

LA BELLE ÉPOQUE Rigaud, causeuse victorienne sculptée de roses, fauteuil victorien sculpté de têtes d'aigles, plusieurs très belles lampes victoriennes circa 1840, ensemble à eau de 8 pièces, phonographe à cylindre avec le cornet "Morning Glory", patère de hall victorienne, lit 54" à fuseaux, sterling, verrerie, porcelaine. 451-4101, ouvert de 10h à 5h. 17-11-80

COLLECTIONNEURS de coffres à bijoux d'époque Victorienne. 514-795-6201. JNO

BRONZE Philippe Hébert, hauteur 22", daté 1897, $3500 ferme. 525-2114. 17-11-80

SI vous cherchez le cadeau pour votre famille ou vos amis, nous avons une variété d'antiquités superbes, articles de collections et choses intéressantes du sud-est de l'Asie, comme vous en avez probablement jamais vues. Les prix varient de $10.00 jusque dans les 5 chiffres. Nous sommes un peu difficile à trouver, mais croyons que vous serez ravis d'être passés nous voir. R.H. Royal Inc., 4823 Sherbrooke Ouest, suite 212 (entre Grosvenor et Victoria) entrée adjacente au Crown Trust. Sur Sem.: 10 à 18h, samedi: de 10 à 17h. 17-11-80

AVIS IMPORTANT AUX ANTIQUAIRES ET AMATEURS D'ANTIQUITÉS, le marché d'Antiquités du Québec encante maintenant le samedi à partir de 8h p.m., dimanche de 1.30h. p.m., 358, Principale, à St-Thomas d'Aquin. 1-796-5955 ou 843-5477. Route Transcanadienne (20), sortie 130 nord. St-Thomas d'Aquin. Condition: comptant, visa ou m/c. 17-11-80

ANTIQUITÉS

TABLE RÉFECTOIRE frêne, 10' avec tiroirs et 8 chaises canadienne. $1500. 525-2114. 17-11-80

Achetons meubles, toiles, gravures de Louis Icart, porcelaines, verres, vieilles montres, horloges, lampes, bijoux, etc... Albert Antique. 277-9555. 5042, Avenue du Parc. (Laurier) 17-11-80

VENTE DE GARAGE, faites des affaires en vous amusant. Vieux meubles, objets variés, vêtements propres et joyeux bric-à-brac. Samedi 15 novembre de 12 à 16h, au 4827, Maisonneuve, Westmount. 17-11-80

CHARMANT ENSEMBLE de salle à manger "Art Déco" en érable piqué, magnifiquement agencé de plusieurs sortes de bois. Prix $2500. 486-6095. 17-11-80

LES ANTIQUITÉS J.L.J. vous invitent à leur exposition et vente pré-Noël d'antiquités et de pièces à collection, nouvellement acquises, un vaste choix. Les 15 et 16 novembre à: Artisanat Local et Antiquités, 158 rue Notre-Dame, Montebello, Québec. 17-11-80

TRAITEMENT À LA CIRE D'ABEILLE NATURELLE qui donne une finition magnifique à vos antiquités aussi teinture et décapage. 729-0918. 17-11-80

ENCAN D'ANTIQUITÉS, samedi le 16 nov. à 1h. Encan spécial 1er anniversaire: bronze de Marcel Debut, vitraux, poêle "Box-stove", chaise "Chippendale", outils de foyer en brass, beaucoup de vaisselle, chaise de barbier, bibliothèque, chiffonnier, baratte à beurre, cadre bombé "Vaseline Glass", peinture à l'huile, lampe "Art Déco", plafonnier "Cranberry", lit de brass double, chaise pressback, harmonium, armoire de coin en pin et de nombreux autres items. Christian Richer, encanteur, 18 boul. Labelle, Shawbridge. 514-224-5346. 17-11-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icart — tableaux — etc... Claude Morier, 524-1422. 15-11-80

DÉCAPAGE: restauration de tous genres sur meubles et boiseries, traitement du bois et finition, travail personnalisé. Estimation gratuite. 521-5135. 24-11-80

PEINTRES CANADIENS: René Richard, Bolduc, Constantino, Rinfret. Antiquités canadiennes: armoires, tables, chaises, buffet singulier, encoignure, bancs, vaisselier, hûches, coffres, etc... 1013 Marie Victorin, Verchères. Sur rendez-vous: 583-6373. 17-11-80

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 6½ rénové, chauffé, cuisinière, réfrigérateur fournis. Immeuble de classe. $550/mois. 272-6965. M.N.O.

WESTMOUNT, bas de duplex style Victorien, 427, rue Elm. 2 chambres à coucher, chauffé, réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Disponible 1er déc. $800/mois. 933-0116, 866-0541. J.N.O.

C.D.N., 3280 Goyer, grand 3½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, buanderie, service du concierge. $185 et plus, 1er 15 jours gratuits. 733-7313. 17-11-80

MÉTRO RADISSON 3½, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, balcon, libre maintenant. 254-6582, 739-2636. 17-11-80

N.D.G., 4½, boiseries chêne, 2 minutes du métro, chauffé, cuisinière-réfrigérateur, $260. Libre. Après 5 heures: 484-0185. 21-11-8-

8 pièces, face au Parc Lafontaine, rénovation de qualité conservant caractère ancien avec toutes commodités. $500, non chauffé. 523-2340. 17-11-80

A SOUS-LOUER, grand 3½ chauffé, entièrement meublé, face à l'Université de Montréal. $400/mois. 738-8532. 17-11-80

C.D.N. 4½ à sous-louer à partir du 1er décembre. 731-2127 ou 273-9521 laissez message Mme Rigourd. 17-11-80

VAN HORNE, Decelles, 3½ chauffé, ½ sous-sol, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière. $160. Libre 1er déc. 739-3062, 342-4918 après 18h. 471-2881 poste 53 (jour). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE, La Cité, grand studio de luxe, vue sur Mont-Royal, sous location à bon prix, incluant club de santé, garage et toutes commodités. 845-3688. 17-11-80

BOUL. GOUIN, bord de l'eau, luxueux 5½, 1½ salles de bain, tapis, piscine, sauna, stationnement, chauffage électrique. $450. 325-4585. 18-11-80

RIDGEWOOD, (C.D.N.), 4½ complètement meublé, calme, chauffé, garage, libre immédiatement. Laissez messages: 688-0365. 17-11-80

CARRÉ ST-LOUIS, appartements complètement refaits à neufs. 7½, très bien situés, cuisines, buanderie équipée. Livrables 1er déc. $700/mois. 933-4730. 935-5185. 17-11-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

CHERCHONS FILLE 25 à 35 ans pour partager 7½ ensoleillé. 738-3530. 17-11-80

APPARTEMENTS À VENDRE À L'ÉTRANGER

A VENDRE A PARIS, appartement d'immeuble moderne, 7e étage, 2 chambres. Séjour double. 2 salles de bains. Balcons. Après 6h. 738-0684. 17-11-80

APPARTEMENTS DEMANDÉS

PERSONNE SEULE cherche petit appartement dans les Laurentides, près d'un centre de ski de fond. Accès par autobus facile. 254-6204. 17-11-80

PERSONNE SEULE cherche dans Outremont appartement 3½ - 4, de préférence haut de maison ou petit bloc app.. Prix $250 et $300/mois. Appelez le soir: Qué. (418) 694-0787. 18-11-80

AUTOS/MOTOS

SAAB GLE, automatique, 4 portes, Hatchback, toit ouvrant, AM-FM stéréo, balance août 81, 4 Michelins neufs, Mag Wheels, couleur crème avec intérieur rouge vin. 697-7739 après 6h. 17-11-80

G.M.C. VANDURA 1975, intérieur entièrement rénové, radio am-fm cassettes. Idéal pour campeur ou chasseur. Demande $2500, ou à négocier. Appelez André le soir: 738-3339. 17-11-80

RENAULT 5 GTL 78, état impeccable, 37,000 milles, am-fm cassettes. $3000. Bur.: 392-5979, après 6h et week-end: 843-4719. 17-11-80

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE
1452, rue Drummond
1er étage, à sous-louer un superbe bureau de 1400 p.c., bail 1 an avec option 5 ans, Loyer mensuel $595.
— Vendrais installation et amenblement convenant parfaitement pour importateur: vêtement hommes et dames ou autres, à un prix raisonnable. Occupation immédiate.
Pour renseignements:
866-5391
17-11-80

BUREAUX À LOUER

AI BUREAUX MAGNIFIQUES rue St-Denis, boul. Rosemont, $125 à $2,000 par mois. 125 à 4,000 pi.c. 255-5533. 17-11-80

BOUL. ST-JOSEPH OUEST, professionnel, 1000 p.c., murs/brique, luxueux; 1500 p.c., coin, fenêtres, mezzanine; $6.35 à $8.50 le p.c.; déc. ou printemps; 273-0842 ou 276-7449. 17-11-80

BOUL. ST-JOSEPH, idéal pour professionnel, près métro. 522-2912, 527-5789. 17-11-80

CHERRIER, 350 p.c., pied à terre dans bel immeuble, rénové, salle de bain privée, douche. Près métro. $250., chauffé éclairé. 284-3441. 17-11-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU COMMERCIAL À LOUER POUR PROFESSIONNEL SUR AVENUE MONT-ROYAL
— Ascenseur
— Air climatisé
— tapis
— Stores verticaux.
522-9226.
17-11-80

COMMERCE À VENDRE

IMMEUBLES du QUEBEC
COURTIER W P O'LEARY H E C ET D S P
(DEPUIS 1950)

OUTREMONT
Dans le centre commercial de l'Avenue Bernard, magasin de grandes variétés pour la famille. Prospère depuis 45 ans, clientèle fidèle. Revenu en progrès depuis la récente rénovation et le nouveau stock. Possibilité sérieuse d'un permis de "Dépanneur". Aubaine surprenante à $68,000 avec petit comptant. Financement facile.

MONTRÉAL
Zone commerciale de l'avenue du Parc. Triplex, meublé de construction solide. Revenus garantis par clientèle sélectionnée. Possibilité d'un commerce prospère.

MARC BAILLARGEONÂ 276-6269
17-11-80

CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
CHALETS À LOUER
Saison: du 13 décembre 1980 au 20 avril 1981, 17 semaines incluant Pâques à partir de **$2610.**
Mois: À partir de **$870;** janvier à partir de **$630.**
— Ski alpin au Mont-Orford
— Patin sur nos 3 lacs et 1 patinoire.
— Ski de fond, raquette au parc Orford.
Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.
CET HIVER SKIER ORFORD
Pour renseignements ou réservations téléphonez sans frais à: **1-800-567-6132.**
17-11-80

CHALETS À LOUER

ST-DONAT bord du lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon avec foyer, bois de chauffage, déneigement, saison $1600. 274-5256. 17-11-80

EASTMAN — MONT ORDORD, petit chalet suisse, 1 chambre à coucher, accommode 4 à 5 personnes, foyer naturel, chauffé, électricité, déneigement, bois fourni, à la semaine, au mois ou à la saison. Période des fêtes $350/sem. Tout inclus, 336-1168. J.N.O.

STE-MARGUERITE, chalet à louer pour la saison d'hiver, salle à manger, 2 chambres, foyer, lave-vaisselle, déneigement inclus. $450/mois. 674-6889, 1-228-3654. 17-11-80

VAL DAVID, près Mont Plante, 2 chambres, $1800, fin nov. au 15 avril, chauffé, éclairé, déneigé. 728-8937, ou (819) 322-2166. 17-11-80

LAC BROME, près Knowlton et Sutton, ski de fond et pêche sur glace, 3 chambres, foyer, lave-vaisselle, face au lac; $600/mois, tout compris. 273-0842, 276-7449. 17-11-80

BROMONT-SHEFFORD, ancienne maison canadienne rénovée, à 2 milles autoroute, 5 chambres à coucher, foyer Franklin, chauffage électrique. Location déc. janv. fév. Soir: 735-3433, fin de sem.: 1-372-4396. 17-11-80

CONDOMINIUM

CONDOMINIUM À VENDRE, 4837 Hutchison près du boul. St-Joseph, comprenant 8 pièces, rez-de-chaussée et sous-sol inclus. Entièrement rénové. Prix $62,000. Visite libre dimanche de 1h. à 5h. 342-1830 ou 933-3673, local 1509. 17-11-80

COURS

COURS DE MATHÉMATIQUES
Niveau secondaire et collégial. Professeurs expérimentés.
271-2141
J.N.O.

ART DU VITRAIL, inscrivez-vous à notre session d'automne, vieux Montréal, 842-6957. J.N.O.

COURS D'ORTHOGRAPHE, ancien étudiant Sorbonne, expérience, donnerait cours élémentaire ou de perfectionnement en orthographe, grammaire et expression françaises. Olivier: 522-0406. 17-11-80

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE HOMME recherche emploi comme masseur. 522-5147. 17-11-80

AIDE INFIRMIER à domicile disponible jour, soir, nuit avec expérience et bonnes références. 521-6286. 18-11-80

MONITEUR pour centre de ski. (Débutants ou intermédiaires), 387-7959. 18-11-80

JE SUIS LE JEUNE HOMME, pour un emploi de chauffeur privé. 522-4751. 18-11-80

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes: Téléphone: 327-6026. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. JNO

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

MODISTE
de chapeaux haute couture, modèles exclusifs. Spécialité fourrure.
284-0137
17-11-80

MAGAZINE LITTÉRAIRE
Recevez chaque mois directement de Paris, "MAGAZINE LITTÉRAIRE" l'abonnement de 15 mois: $40.00
Librairie Montréal
Case 27
Station Outremont
H2V 4MC
Demandez nos catalogues.
18-11-80

A BAS PRIX, entreposons autos, bateaux, camions, roulottes. 937-9491 JNO

Salon, 3 morceaux, en velours, original, importation, étagère ajustable (3), mini-four, cadre, miroir, tête de lit jumeau. Tél.: à partir de samedi soir: 739-8943. 17-11-80

LYNX, taille 10, long, manteau de grand luxe à prix d'aubaine, état neuf. Faut voir. Prix à discuter. Particulier. 681-9749. 18-11-80

Beau manteau de castor pour homme, taille 42, $650. 937-6719. 17-11-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

ÉLECTRICIEN LICENCIÉ, spécialiste en rénovation résidentielle et commerciale. Service 24 h. Ouvrage garanti. 326-0295. J.N.O.

MENUISIER PARTICULIER ferait réparations générales: appartement, cuisine, sous-sol. 521-9180, ou 523-6273. 18-11-80

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

Ville d'Anjou: édifice neuf, insonorisé et climatisé — 5800, boul. Louis Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille) — à proximité de: centre industriel St-Léonard-Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou, station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, boul. Métropolitain, etc. Pour location ou informations: M.O.B. Rousseau (514) 353-9960 ou sans frais 1-800-361-4528 du lundi au vendredi, de 9:00 à 17:00. 17-11-80

OCCASION D'AFFAIRES



RÉALISEZ, COMME TANT D'AUTRES, DE GROS PROFITS dans le domaine des
REPAS-MINUTE CHAUDS

Si vous êtes à la recherche d'un moyen qui vous procurera la sécurité financière et la prospérité auxquelles vous avez droit pour vous-même et votre famille, il est probable que nous puissions **VOUS** offrir l'occasion de réaliser de **GROS PROFITS** dans l'industrie de **RESTAURATION RAPIDE À REVENU MULTIMILLIARDAIRE!**

TOUT LE MONDE DOIT S'ALIMENTER et de plus en plus de personnes prennent chaque jour leurs repas en dehors de la maison - les **repas-minute chauds** représentent l'un des commerces les plus fiables, les plus populaires et les plus rentables au Canada! La nouvelle méthode de commercialisation d'Ideal vous permet de vous tailler une place de choix dans l'industrie des casse-croûtes en ouvrant non seulement un, mais 20, 30 ou même 100 établissements très achalandés où vous pouvez servir des casse-croûtes **TRÈS LUCRATIFS,** y compris **PIZZAS, SANDWICHS** et **COLLATIONS CHAUDES,** pour moins qu'il ne vous faudrait investir dans un établissement se spécialisant dans un seul genre de casse-croûte.

VOUS N'AVEZ RIEN À VENDRE! Tous les premiers établissements seront acquis en votre nom par des représentants professionnels en vue de vous permettre de réaliser de **GROS PROFITS** dès les premières semaines. Placement requis: $21,900.

Si vous avez laissé passer d'autres occasions d'ouvrir une concession de casse-croûtes auparavant, **VOUS AVEZ DE LA CHANCE!** Cette offre vous fournira l'opportunité rêvée de vous établir avantageusement à votre compte. Il ne s'agit **PAS** de restaurants, de concessions, de cantines ni de comptoirs de distribution. Ideal Pizza Factory n'exige pas de droits de concession ni de redevances.

Si vous satisfaisez aux conditions requises, **VOUS SEREZ INVITÉ** à venir nous rencontrer, toutes dépenses payées, à notre siège social canadien de Milton, Ontario, où nous vous ferons faire le tour de notre usine de 60,000 pieds carrés et vous expliquerons comment réaliser d'excellents profits en tant que distributeur indépendant d'Ideal Pizza Factory.

TÉLÉPHONEZ-NOUS SANS TARDER ET FAITES VIRER LES FRAIS
(514) 866-2661
Demandez Monsieur J.P. Forget
IDEAL PIZZA FACTORY 38 Eiffel. Niveau "E". Place Bonaventure. Montréal
17-11-80

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

PHOTOCOPIEUR "Sharpfax" SF-151. 2 ans d'usure seulement. $475. C. Martel. (514) 286-1204. J.N.O.

FERMES À VENDRE

223 arpents à 23 milles du pont Champlain. Machinerie, 2 silos à grains, séchoir, garage, parc d'engraissement pour boeufs. Maison en béton et blocs. Pas d'intermédiaire. Prix à discuter. (514) 346-4008 17-11-80

BEAUCE, homme 26 ans, recherche femme, féministe autonome, monoparentale ou non, voulant s'associer à temps plein ou partiel, pour culture maraîchère, arboriculture et petit élevage. Ferme bâtie de 54 acres. C.P. 65 St-Pierre-de-Broughton G0N 1T0. 17-11-80

GARDERIE

Cherchons gardienne expérimentée
pour 2 enfants (5 ans, 6 mois). 5 jours/semaine, de 7:45 h. à 18 h.. À son choix, la gardienne pourrait demeurer à la maison. Ville St-Lambert, **671-9741.**
17-11-80

CHERCHONS gardienne responsable avec références pour deux enfants, 5 jours par semaine. Secteur Outremont. Téléphone 277-5437. 17-11-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ACHÈTE PIANOS, ORGUES. PAIE COMPTANT. 387-5882. 21-11-80

PIANO MODÈLE DROIT, Steinway, presque neuf. $5 900. 342-3614. 20-11-80

ORGUE CLASSIQUE HAMMOND, 2 claviers et pédalier randiant concave de 32 notes. Idéal pour l'étudiant. $2500. Appelez Daniel: 843-7135 ou 270-8445. 14-11-80

PIANO YAMAHA et banc, modèle "Professional Upwright" presque neuf, cause départ, $2 600 ferme, 284-1933. 18-11-80

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT BERNARD CHAMPAGNEUR, local commercial à louer, 2000 pi.c., $6.00 le pi. Idéal pour restaurant — bureau. 279-3752. de 9 h à midi. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

HAUT DUPLEX, luxueux 8½, chauffé, tapis mur à mur, cuisine équipée. Garage porte électronique. $600. 735-3108 soir. J.N.O.

GRAND 3½, rénové, Casgrain et Bellechasse, près métro Rosemont. $190/mois. Libre 1er décembre. Après 5 heures: 279-5782. 17-11-80

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, libre immédiatement. Concierge 935-5321. 17-11-80.

PLACE VERSAILLES, 5½ moderne, libre, tapis mur à mur, entrée laveuse-sécheuse, près de toutes commodités. 645-2193, 651-6275. 17-11-80

OUTREMONT - studio 2½ / 3½ tout neuf entièrement rénové. Au 615 ave Querbes (près Bernard) A. Thomas 866-9641. Trust Général, Courtier. 17-11-80

HAUT DE DUPLEX, chauffé, 7 pièces, $550. 272-1542. 17-11-80

MAISONS À LOUER

ST-LAMBERT impeccable bungalow détaché, 3 chambres à coucher, salle à manger, salle familiale, bar, garage, foyer. Demande $650/mois. 678-7881. 17-11-80

LOGEMENT DEMANDÉ

DEUX PROFESSEURS cherchent 6 pièces, fermé, chauffé (sans gaz), boiseries naturelles, quartier tranquille, près d'un parc, bas, 2ème étage, $275. Secteurs Outremont, Rosemont, Est. 254-6370 ou 387-8456. 17-11-80

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

RÉGION GRANBY, domaine privé, 110 arpents pour ski de fond, lac privé, $250/semaine, tout compris; libre déc. et janv.; références; 273-0842 ou 289-6095. 17-11-80

PRÈS MONT ORFORD, 6 pièces, chauffage électrique. Décembre à mai. Desnoyers courtier 819-565-8205, soir 562-9651. 17-11-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

VOUS DÉSIREZ VOTRE PROPRE COMMERCE? Vous pouvez débuter sans investissement un commerce très rentable. Écrire à: C.P. 148, La Terrière, Chicoutimi. G0V 1K0. J.N.O.

DISTRIBUTION PRODUITS D'IMPORTATION (bijoux, artisanat, etc...) Territoire protégé. Région de Montréal, Envoyez C.V. à D.V. C.P. 1485, Cap Rouge, Québec G0A 1K0. 17-11-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

JORI SMITH, huile sur toile nature morte: bouteille, 1933. $2000. 279-1929. 17-11-80

PEINTRE QUÉBÉCOIS, mettant ses oeuvres sur le marché: huile, plombagine, sanguine. 336-9199. 17-11-80

TABLEAUX Le Sauteur 14 X 18, 1 Rousseau 12 X 16. 689-0910. 18-11-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
demandée pour le service de la comptabilité. Avec expérience sur dactylo-mémoire AES. Poste temporaire. Centre-ville. *Faire parvenir votre curriculum vitae à:*
Mlle G. Grenier
Case postale 217
Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1G9
17-11-80

Représentant(e)
Une compagnie de diffusion de livres est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour le réseau librairie.
Qualification:
— Personne dynamique aimant travailler au sein d'une équipe - qui accepterait de voyager à l'extérieur de Montréal au moins 2 semaines par mois.
Expérience:
— Expérience dans le domaine du livre nécessaire. Salaire sera en fonction du ou de la candidat(e).
Prière d'envoyer C.V. à: C.p. 117, Brossard. J4Z 3J1-C 363

OFFRE D'EMPLOIS

PERSONNE MATURE demandée pour un poste de réceptionniste. Doit être parfaite bilingue. S'adresser à Mme Lemay, Canada Dentaire. 288-0165 17-11-80

SECRÉTAIRE LÉGALE avec expérience dans le litige, bilingue, pour bureau d'avocats situé à la Place Ville Marie. 861-3341. 22-11-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hyphothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Près métro Chambord 8 logements $95,000. Fabre 6 logements $85,000. Des Érables 6 logements $59,000. Quartier près Masson, 7 logements $75,000, Aylwin 4 logements, $45,000. Leclerc près Adam, 3 logements, $40,000. Règlement succession. 277-7664. Soir seulement. 17-11-80

ATTENTION! Occasion pour investisseurs, cause départ, vente séparément ou ensemble 2 x 16 logements Longueuil, construction 71, revenus $86,000. Faites offres. 653-2277. 17-11-80

OUTREMONT ADJACENT - Édouard Montpetit près Stirling - Deux immeubles en excellent état - Cuisines et salle de bain rénovées - 17 et 14 logements de 3 à 6 pièces - Revenus: $60,000 et $51,000 Prix: 6 fois les revenus - Exclusivité. Jean Drouault 733-9753 - 739-3265. Trust Général Courtier. 17-11-80

ABRI FISCAL 16 et 32 logements tous loués, classe 31 béton, bien situés, bonne liquidité, hypothèque fixe jusqu'en 1988. Roger Ménard 462-2550 ou 465-1600. Immeubles McKinnon courtier. 17-11-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON UNIQUE VILLE MONT-ROYAL
Cottage détaché, charme d'autrefois, 10 pièces, 5 chambres à coucher. 2½ salles de bain, piscine chauffée, en très bonne condition. Pas d'agent.
342-0004.
17-11-80

ROSEMONT
1ère Avenue près Holt. Quadruplex (4½ - très propre). Avantageux pour acheteur désirant l'habiter à cause du financement par vendeur.
MARC BAILLARGEON: 276-6269
Immeubles du Québec
Courtier
17-11-80

A. E. LePAGE
Le nom qu'un ami recommande!
Attention, borné au fleuve St-Laurent à Varennes résidence de grand luxe construite 1975, salon principal avec foyer, portes patio, vue sur le fleuve, petit salon. Porte fer forgé, grande salle à manger, cuisine de rêve, salle familiale avec foyer, garage double, grand terrain avec clôture fer forgé. Prix demandé $195,000. MLS **Arthur Forand 674-8980/ 672-0321**

WESTMOUNT
DOCTEUR - La maison idéale existe. Cette nouvelle exclusivité comporte au rez-de-chaussée, 3 pièces pour vos bureaux ainsi qu'une salle de bain. Les 2 autres étages pour votre résidence sont superbes et de condition impeccable. **Guy Labrecque 935-8541, rés: 488-3770.**
17-11-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON VICTORIENNE, $29,000. 3952, 54, 56 Berry. 845-4764. 20-11-80

ST-LAURENT, luxueuse maison de ville, 1974, 7 pièces, 1½ salle de bains, chauffage électrique, tapis, auvents, garage. $61,900. Privée. 336-3718. 17-11-80

PRÈS MÉTRO LANGELIER, bungalow détaché, 4 c.c., sous-sol, patio, piscine. $85,000. Occupation prochaine. Immeubles PAL courtier 489-1260. 17-11-80

SNOWDON, duplex, semi-détaché, 1-5 et 1-6, chêne, foyers, garage, en face d'un parc. $79,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 17-11-80

N.D.G. duplex, 4½, 6½, sous-sol commercial près écoles, $67,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 17-11-80

BOUL. ST-JOSEPH, 5 logements, 1x7, 4x4, 2 garages, boiseries chêne, vitraux. Près du métro. 522-2912, 527-5789. 17-11-80

VILLE MONT-ROYAL, cottage détaché pierre-brique, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol fini avec entrée privée, grand jardin. $135,000 ferme. 277-7664, propriétaire. 19-11-80

LONGUEUIL - 1 x 5, 1 x 6 logements. Investissement. Idéal avec mini comptant. Autobus 3 arrêts, puis Métro. MLS. Gérald Théberge 651-9826 ou 651-4900. Trust Royal courtier. 17-11-80

DUVERNAY. Val Des Arbres. Split-level 7 pièces, salle à manger, grande salle familiale au niveau, foyer, terrain 7,196 pi. ca., plusieurs extras. M.L.S. Thérèse Laniel, 667-3333 - 667-0902. Des Rosiers courtier. 17-11-80

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

PROPRIÉTÉ À VENDRE — PROPRIÉTÉ À VENDRE

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER

Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).

Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 chambres à coucher avec garage.

VISITES: SAMEDI & DIMANCHE

2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez T.K. Schaner, rés.: 849-5458.

17-11-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE



BOUCHERVILLE:
Grand bungalow $68,500., foyer, piscine creusée, sous-sol fini près arrêt CTRS. M.L.S. **Hélène Comtois 326-8102, 655-6567.**
TRUST NATIONAL
COURTIER
17-11-80

Trust Royal Services immobiliers

RIVE-SUD
RICHELIEU
$85,000. Vue sur Richelieu, magnifique cottage pièce sur pièce, historique, propriété idéale pour fin de semaine. Possibilité 5 chambres. Très beau terrain boisé. Exceptionnel. Nicole Chabot 653-1576 — 653-7703.
17-11-80
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT ADJACENT - Avenue Soissons, grand duplex 8½ - 6½ avec salle de jeu, chambre et salle de bain au sous-sol - 2 garages séparés - Jardin - $135,000. Exclusivité. Jean Drouault 733-9753 - 739-3265. Trust Général, courtier. 17-11-80

ST-HILAIRE, style "Ranch", 72 X 46, 18,500 p.c., 2 foyers, solariun habitable, sous-sol fini, prix réduit. Propriétaire transféré, $129,000. Après 6 h. 464-2388. 19-11-80

MONTRÉAL NORD: Luxueux triplex 5½ pièces - Bons revenus - occasion en or de faire un bon achat - MLS. Michel Quesnel 464-2250. Fiducie du Québec, courtier. 467-1211. 17-11-80

CHOMEDEY: bord de l'eau, luxueux cottage colonial, 12 pièces, garage double, piscine greco-romaine, site enchanteur et vue superbe. Gilles Vigneault 681-6491. Le Permanent - courtier. 17-11-80

STE-ROSE: cottage splendide, 11 pièces, 5 chambres, grand terrain, plus une serre vitrée 46' x 13! Suzanne Gobeil 667-4889, 681-6491. Le Permanent - courtier. 17-11-80

STE-JULIE (Domaine) spacieux cottage 4 chambres, salle à manger, 2½ salles de bains, garage double, terrain 11250 p.c., occupation immédiate. Camille Lacoursière 653-2496, 653-9970. Montréal Trust, courtier. 17-11-80

NOTRE DAME DE GRÂCE, Adjacent Westmount. Superbe cottage sur Vendôme - salon, salle à manger séparés - cuisine moderne, lavoir attenant - powder room sur 1er étage - magnifique escalier en chêne - 4 chambres à coucher - 1 vivoir 1 salle de bain complète - 1 powder room: au 2e étage. Rusco. Garage et petit jardin. Une maison exceptionnelle dans un état impeccable. À NE PAS MANQUER. Vente privée, agent s'abstenir. 482-9108. 17-11-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

OUTREMONT:
Condominium "Le Tournesol". Luxueux Appart. avec vues splendides de partout. Veranda ouvrant sur le Mont-Royal. Exposition sud-ouest-nord. 2 c. à c. 1½ ch. de bains. Garage. Whirlpool — s. réception, etc. Angle Côte-Ste.-Catherine et Laurier. Près centre ville. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404.

COMTÉ DE MAGOG:
Maison Canadienne sur 69,000 p.c. de Boisé — 3 c. à c. Salon avec foyer, cuisine équipée moderne - Mont Orford - Lac - Autoroute - Louerait pour saison d'hiver. Jacqueline Pineau 735-2681, 688-5339.
17-11-80
COURTIER

DES ROSIERS Le Maître Chaînier

BORD DE L'EAU. Laval des Rapides. Bungalow ranch 5 chambres, salle à manger, 2 foyers, 4 salles de bains, 3 garages, piscine intérieure. Possibilité d'un bureau pour professionnels. M.L.S. **Thérèse Laniel, 667-3333 - 667-0902.**
17-11-80
du TRUST GÉNÉRAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RÉGION DE VERCHÈRES, maison pièces sur pièces en début de restauration, 25x25, terrain 1 arpent ¼, bel environnement. $23,000. 583-3825, le soir. 17-11-80.

STE-DOROTHÉE: grand split, très luxueux, 7 pièces, chauffage électrique, foyer, garage double niveau rue. E. Doyle 689-5743, 681-6491. Le Permanent - courtier. 17-11-80

CENTRE-VILLE, près Carré St-Louis, cottage 13 pièces, 6 chambres à coucher, 3 toilettes, chauffage électrique. Cour en arrière. Prix demandé: $59,000.00. Près métro Sherbrooke. 277-7664. 21-11-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Couple désire petit cottage ou duplex à Ville Mont-Royal. 259-3035 après 5 heures. 17-11-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-BENOÎT-DU-LAC chaude et jolie propriété, 5 pièces, foyer, étang, près pentes de ski. Tranquillité et vue splendide. Desnoyers courtier 819-565-8205, soir 562-9651. 17-11-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

IMMEUBLES du QUEBEC
COURTIER W.P. O'LEARY H.E.C. et D.S.P.
(DEPUIS 1960)

MONTRÉAL ET ENVIRON

Avons acheteurs sérieux pour cottage, duplex et triplex de $40,000 à $175,000 et aussi pour conciergerie de $100,000 à $500,000. Financement facile. Commission équitable.

MARC BAILLARGEON: (Outremont 276-6269)
LISETTE GAGNÉ (N.D.G. 739-0172)
17-11-80

Voir autres annonces classées, en page 12

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

TERRES/TERRAINS

AU GRAND LAC NOMININGUE, occasion unique, superbe domaine aménagé sur bord de lac, 148,951 p.c. (plus de 4 arpents), très beau boisé, 219 p. de grève sablonneuse, $18,500, 20% comptant, termes faciles, 12% annuel. 621-6585, 621-8543. 17-11-80

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 34

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-015315-802. MID TOWN ELECTRIC INC. demanderesse -vs- ANDRE DERY ET AL. défendeurs. Le 25 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur MARCEL DOZOIS au No 235 rue des Pinsons, Duvernay en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARCEL DOZOIS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Admiral et meubles de ménage, etc. Condition: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-003483-802. HERBERT H. TEES ET AL., demandeur -vs- JACQUES AUGER, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 11 heure de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 184, Chemin de Valrennes, en la cité de St-Luc district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur portative RCA XL 100 et Acc. Laveuse à vaisselle Blanche, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Montréal, ce 15 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-038071-804. TRICOT BENTLEY LTD. demanderesse -vs- JIMMY SMERCHER (BOUTIQUE TENTATION ENR.) défendeur. Le 26 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 729 boul. Taschereau en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Calculatrice Cannon port. 1 Lot de robes, pantalons etc assorties, 1 lot costumes de bains, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-011570-809
TITLE SPORTS INC., corps politique dûment incorporé, ayant sa place d'affaires dans la cité et district de Montréal au 5775 Andover Avenue,
Demanderesse
-vs-
CORPORATION BEEKAY, corps politique dûment incorporé, selon les lois de la Province de Québec, anciennement de 800 Upton, Montréal, mais maintenant d'adresse inconnue.
-et-
B.K. GUPTA, anciennement du 1550, Ave. Mc Gregor app. 702, Montréal mais maintenant d'adresse inconnue.
-et
Zarin M. Mehta, C.A., et al (Coopers & Lybrand),
Défendeurs.
LES DÉFENDEURS, CORPORATION BEEKAY et B.K. GUPTA d'adresse inconnue, sont par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'Assignation, déclaration amendée et avis 119a c.p.c. ont été laissées pour eux à leur intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, District de Montréal.
FAUTE PAR LES DÉFENDEURS, de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 15 novembre 1980.
RONALD CHASSE,
Protonotaire Adjoint
Me. Stikeman, Elliott, Tamaki & ass.,
1155 ouest, Boul. Dorchester
Montréal, Qué.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-001-058-807. ROMÉO LEBEAULT INC., demanderesse -vs- MAISON DE BEAUTÉ ZAZA INC., défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 392 rue ouest Laurier en la cité Montréal dit district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: laveuse et sécheuse Maytag, équipement de coiffure, équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022369-800. BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse -vs- MICHEL L. GATIEN, défendeur. Le 25 novembre 1980, à 11 heures au domicile du défendeur au No 7423 rue Cointerel, en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs Zenith, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 12 novembre 1980.

COMMISSION DES ÉCOLES
DES GARDES-BÉBÉS DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC
2300, Terrasse Mercure
Montréal
H2H 1P1
AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie, "La Commission des Écoles de Gardes-bébés de la Province de Québec" demandera au Ministre des Institutions Financières, des Compagnies et Coopératives de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.
S. Jeannette Bouchard
Présidente
Par: Clotilde Poitras
Secrétaire-Registraire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-044144-801
LOCATION SNYDER INC., (autrefois connu sous la raison sociale de SNYDER AUTOMOBILES (LEASING) LTÉE.),
Partie Demanderesse
-c-
WILLIAM SIMON,
Partie Défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse WILLIAM SIMON, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 12 novembre 1980.
RONALD CHASSE, P.A.
PROTONOTAIRE, C.S.M.
LEGAULT ET DAUPHIN, avocats,
3380 Notre-Dame, ch. 200,
Lachine, P.Q. H8T 1W7. Tél.: 637-5569.
DOSSIER: 3902-7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-045805-806
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie Demanderesse
-c-
LES TOITURES DESORMEAU ET FILS LTÉE,
Partie Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse LES TOITURES DESORMEAU & FILS LTÉE, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 12 novembre 1980.
RONALD CHASSE, P.A.
PROTONOTAIRE, C.S.M.
Mes JUNEAU ET ASS., avocats,
a/s Me LUC BOULANGER, avocat,
2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est,
24e étage, ch. 2420,
Montréal, P.Q., Tél.: 873-2068.
DOSSIER: 243 417-3-80-1-D

AUTOROUTES

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Faire l'implantation et fournir les services requis pour le traitement à l'ordinateur d'un système de gestion de matériel roulant, outillage et atelier de réparation.

Contrat no.: OAQ-80-2-GV

L'Office des Autoroutes du Québec, 255, boulevard Crémazie est, 10e étage, Montréal, QC H2M 1L5, fait un appel d'offres pour réaliser le projet ci-haut mentionné.

Sont admises à présenter une offre les firmes ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est obtenu pour une somme non remboursable de cinq dollars (5,00 $), soit en espèces, soit par chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec.

Garantie de soumission exigée:
10% du coût du contrat

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de l'offre du:

Directeur du Génie
Office des Autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est, 10e étage
Bureau 1055, Montréal QC H2M 1L5

La réception et l'ouverture des plis seront faites aux bureaux de

Jacques Taschereau, notaire
Secrétaire
Office des Autoroutes du Québec
255, boul. Crémazie est
10e étage
Bureau 1001
MONTRÉAL (Québec)
H2M 1L5

Clôture de la réception des offres:

15 h 00 heures
le 2 décembre 1980

L'Office ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des offres.

Le Secrétaire,
Jacques Taschereau, notaire

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE No 500-05-019-117-793. FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION, demanderesse -vs- DAVID ROSENBERG ET MICHAEL ROSENBERG, défendeurs -et- OR GOLD CORPORATION LTD., Tierce-saisie. Le 27 novembre 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 240 rue St-Jacques ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: trois (3) lingots d'or de 24 Kt de 10 oz chacun. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL MAISONNEUVE, huissier Montréal, ce 15 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500 02 031014-801. TAPIS KRAUS CARPETS LTD., demanderesse -vs- STUDIO DÉCORATION MMM INC., défenderesse. Le 26 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7090 rue est Beaubien en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner, équipement de bureau et lot d'échantillon de draperies, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-015556-801. J. PASCAL INC. demanderesse -vs- LUIGI IAMMATEO, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6047 rue De Bellefeuille, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: LUIGI IAMMATEO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Zenith environ 20" Meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier 866-1811, Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001 138-804. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse -vs- MICHEL ST-AMAND, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10725 rue Clark en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier, 1 table, 1 table de cuisine et 4 chaises, 1 set de salon 4 morceaux et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286, Montréal, 12 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-047115-774. EXPO-MART INC. demanderesse. -vs- YVON LANIEL, défendeur. Le 2 décembre, 1980 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12357 rue Salk, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du devendeur: YVON LANIEL saisis en cette cause, consistant en: 1 Orgue de Marque Orgation (mini) 1 Orgue sans marque (mini) Meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT, PIERRE LABRECHE, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE
Prenez avis que la compagnie, "L'Association des Gardes-bébés de la Province de Québec" demandera au Ministre des Institutions Financières, des Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.
Véronique L. Hamelin
Présidente
Par: Clotilde Poitras
Secrétaire

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de
la faillite de: LISE LANGLAIS ROY
Avis est par les présentes donné que Dame Lise Langlais Roy, 755 Chemin St-Robert, St-Robert, Cté Richelieu, P.Q., a fait cession de ses biens le 4ième jour de novembre 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20ième jour de novembre 1980, à 9.15 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin L.S.C., Adm.A.
Syndic.
BUREAU
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

AVIS
Messieurs Roger Lévesque, Laurent Turcotte et Marcel Baril faisant affaires sous la raison sociale Transport R.L.M. s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin de pouvoir transférer les permis décrits au numéro M-304549 des dossiers de la Commission des Transports du Québec qu'ils exploitent en société à la corporation Les Transports R.L.M. Inc.
À l'occasion de ce transfert, ils demandent que les permis soient maintenus.
Ils invoquent au surplus, l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
1ère publication: 13 novembre 1980
2ème publication: 14 novembre 1980
3ème publication: 15 novembre 1980

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027798-805. A.E. LEPAGE (QUÉBEC) INC., demandeur -vs- L.J. SAVAGE, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 698 rue Westchester en la cité Baie d'Urfé, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (4 mcx), 1 grand piano, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 12 novembre 1980. ANTONIO ARIANO, H.C.S. 866-5375.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034061-809. ADMINISTRATION VALVER (CANADA) LTÉE, demandeur -vs- JON IAN ASHBY, défendeur. Le 28 novembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9036 rue Centrale Terr. en la cité LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon (3 mcx), 1 t.v. console couleur Admiral, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 13 novembre 1980. ANTONIO ARIANO, H.C.S. 866-5375.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-006554-800. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- NICK GIANNAKOUROS, défendeur. Le 2 décembre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6774 rue Métivier, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: NICK GIANNAKOUROS saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux en velours bleu de style, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-05-006365-801. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- PARAQUA INC. défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1225 rue Tellier, à Ville de Laval, (St-Vincent-de-Paul) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: PURAQUA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 Thimonier D4-2, 2 Ozone air purifier, 1 Ventilation system, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No 760-02-000140-77. CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DU COMTE DE LEVIS, demanderesse -vs- JACQUES BERGERON, défendeur. Le 26 novembre, 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 668 rue Georges V — à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: JACQUES BERGERON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur R.C.A. portatif & son support. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre, 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-007899-805. GARAGE DU PARC INDUSTRIEL INC., demanderesse -vs- LES ENTREPRISES W.P.D. INC., défenderesse -et- JACOB WASSERMAN, mis-en-cause. Le 2 décembre, 1980 à 15 heures au domicile et place d'affaires du mis-en-cause: Jacob Wasserman au No 5453 rue Jeanne-Mance, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du mis-en-cause: Jacob Wasserman saisis en cette cause, consistant en: 1 filière horizontale 4 tiroirs beige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE No: 500-05-010922-803. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC demanderesse, -vs- NADON GILLES, "Réparation d'Équipement Verdun", défendeur. Le 26 novembre 1980, à 10.00 heures à la place d'affaires du défendeur, Au No 456 rue De L'Église, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un cric électrique modèle du plafond de couleur jaune et bleu de marque JOY et acc., un ensemble de torche avec bonbonnes (2) sur charriot et acc., une soudeuse électrique airco avec charriot et acc., Un compresseur Hobart et acc., Un ford Galaxie 500, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

RÉAL CYR (faisant affaires sous la raison sociale PAYSAGISTES LAFONTAINE ENR.) 131-106e avenue, Lafontaine, P.Q. Dossier No. 507013 (DA 001-002-003) demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10 pour transporter de la neige durant la période d'hiver 1980-1981.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 13 novembre 1980
2ème publication: 14 novembre 1980
3ème publication: 15 novembre 1980

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-012682-808. McFARLANE SON & HODGSON LTD., demanderesse -vs- HELVETICA ENTERPRISES INC., défenderesse. Le 25 novembre 1980, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1123 rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 presses assorties, 1 dactylo IBM, et mobilier et équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 12 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-029775-801. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ROBERT DUFORT & GINETTE GAGNÉ, défendeurs. Le 27 novembre, 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 28 rue St-Elzear, est, #5 à Ville de Laval, (Vimont) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs: ROBERT DUFORT & GINETTE GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Hitachi avec support meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier 866-1811, huissier, Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-05-010213-799. PLACE DESJARDINS INC. ET JANIN CONSTRUCTION INC., défenderesses-requerantes -vs- MARCEL DELISLE & CLAUDETTE DELISLE, demandeurs-intimés. Le 27 novembre, 1980, à 15 heures au domicile des demandeurs-intimés au No 3834 rue Addington, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des demandeurs-intimés saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble couleur Hitachi & antenne, meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre, 1980.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025561-809. ELECTAUPRO INC., demanderesse -vs- DAVE DUCHOENEY, "SAVER'S AUTOMATIVE ENRG", défendeur. Le 26 novembre 1980, à 12.00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1038 rue Van Horne, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une armoire beige deux portes, deux filières 4 tiroirs, un lot de sabots pour femme, un lot de terminal assorti, un lot de pièces pour direction, un lot de cylindres hydrauliques pour frein, un lot de bougies assorties, un lot de tambours pour frein assortis, équipement, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS huissier, 284-1007. Montréal, 15 novembre 1980.

Avis est donné que: Veillette & Drapeau Inc., 30 rue Nottaway, Matagami, Abitibi, P.Q., détenteur de permis M-504639-001, région 08, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Charles-Henri Veillette, 3 Grande-Allée, Matagami, Abitibi, P.Q., région 08, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.
1ière parution: 13 novembre 1980
2ième parution: 14 novembre 1980
3ième parution: 15 novembre 1980

Avis à donner que: André Sayeur, 70 rue Dumas - C.P. 508, Matagami, Abitibi, P.Q. J0Y 2A0, détenteur du permis: M-501860-006, région 08, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: André Sayeur Inc., 70 rue Dumas - C.P. 508, Matagami, Abitibi, P.Q. région 08, J0Y 1A0, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les (5) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.
1ière parution: 13 novembre 1980
2ième parution: 14 novembre 1980
3ième parution: 15 novembre 1980

AVIS
La corporation 97496 Canada Limited, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert des permis décrits aux certificats 1 et 2 du permis portant le numéro M-300952 des dossiers de la Commission des Transports du Québec et dont Brunet Transport Limitée est détentrice.
A l'occasion de ce transfert, elle demande que les permis soient maintenus.
Elle demande au surplus, l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
1ère publication: 13 novembre 1980
2ème publication: 14 novembre 1980
3ème publication: 15 novembre 1980

AVIS
YVON BOUCHARD EXPRESS INC., détentrice du permis M-300170 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert des permis décrits aux certificats 3, 4, 5 et 6 du permis M-300952 des dossiers de la Commission des Transports du Québec et dont Brunet Transport Ltée est détentrice.
Elle demande qu'à l'occasion de ce transfert desdits permis, ces derniers soient maintenus.
Elle demande également l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
1ère publication: 13 novembre 1980
2ème publication: 14 novembre 1980
3ème publication: 15 novembre 1980

Lachine

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4
(514) 637-4411

AVIS LÉGAL

Province de Québec
District de Montréal

Avis est, par le présent, donné que le vingt-huitième jour du mois de novembre, mil neuf cent quatre-vingt à DIX heures de l'avant-midi au 2200 St-Antoine à Lachine, District de Montréal je procéderai à la vente de bicyclettes et de véhicules moteurs, et autres objets divers, actuellement en la possession de la Ville de Lachine, lesquels objets n'ont pas été réclamés depuis deux mois;
Ces objets pourront être vus le vingt-septième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt entre neuf heures du matin et cinq heures du soir au: 2200 St-Antoine à Lachine.
Le présent avis de vente est donné en vertu de la loi des licences, chapitre 76 S.R.Q. 1941.

Conditions de la vente

1) L'Acheteur devra acquitter en argent comptant le paiement de sa facture avant de quitter les lieux sinon ses marchandises seront confisquées.
2) **Les marchandises seront vendues dans leur état actuel et telles que vues, l'acheteur achetant lesdites marchandises à ses risques et périls. Il est de plus stipulé expressément que la Ville ne s'oblige à aucune garantie envers l'acheteur même pour les défauts cachés pouvant affecter lesdites marchandises.**
3) L'Acheteur devra prendre possession de sa marchandise IMMÉDIATEMENT.
4) L'Acheteur devra payer la Taxe de vente provinciale de 8%, ainsi que la Taxe provinciale d'encan public de 1%.

C. Porraccio, Encanteur
Ville de Lachine
Province de Québec.

André C. Gosselin, l.c. M.Sc.A.
Directeur Général Adjoint.

Lachine, le 7 Novembre 1980

ENCAN PUBLIC

Pour le compte d'une Banque à Chartre et pour un Nantissement pour autres, nous vendons par Encan Public.

ENTREPRENEUR EN VENTILATION & TÔLERIE
CONTRACTEUR
SUR LES LIEUX
**1405 BOUL. INDUSTR

À SURVEILLER

SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE

—16— DIMANCHE

Le Bar Emery, chez Dumas, 331 Emery, présente des concerts classiques tous les dimanches à compter de 14 h. Cette semaine, un quatuor de musique baroque interprétera du Bach et du Vivaldi sous la direction du trompettiste Denis Christianson. Entrée libre. Pour inf.: 849-9007.

■

Le père Paul-Émile Pelletier, o.m.i., anime trois rencontres sur les problèmes du monde moderne. Ces trois «soirées d'amour» auront lieu au 6520 De Normanville, angle Beaubien, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise. Pour inf.: 527-5546 ou 272-9661.

■

L'Université Concordia décernera un doctorat honorique à M. l'abbé Gérard Dion lors de la collation des grades d'automne en reconnaissance de sa contribution à la vie universitaire et des services qu'il a rendus aux entreprises canadiennes. La cérémonie aura lieu à 14 h 30 à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, *Dies Sanctificatus* de Palestrina et à l'offertoire, *De Profundis*. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le Service des loisirs socioculturels de Ville de Laval vous invite à un Concert intime, à 14 h, à l'école Odyssée des Jeunes, 4600 Cyrille Delage à Auteuil (près du boul. des Laurentides, à la hauteur de la 22e avenue). L'artiste invité sera Joël Thiffault, claveciniste, qui présentera des oeuvres de H. Purcell, J.S. Bach, J. Duphly et J. Haydn.

■

Projet Genèse, une organisation communautaire sans but lucratif dans le quartier Côte-des-Neiges / Snowdon tiendra une réunion d'information publique sur la loi 107 concernant les propriétaires et locataires. Cette rencontre aura lieu à l'école secondaire Northmount, à 14 h.

—17— LUNDI

À 20 h, à la paroisse Saint-Jean-Berchmans, 5933 rue Cartier, M. le curé Jacques Baillargeon animera une rencontre biblique sur la vie et les difficultés de l'Église primitive d'après le texte des Actes des Apôtres. Pour inf.: 728-7714 ou 729-4433. La rencontre sera reprise le mercredi à 14 h.

■

Le Centre de psychosynthèse offre sa septième soirée d'une série de rencontres populaires en croissance personnelle. Le thème de cette soirée sera le suivant: «À qui la faute?... ou me réapproprier ma responsabilité.». Rendez-vous à 19 h 30 au Cégep Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 845-9529.

■

Le Centre Troisième Âge Culture reçoit Mme Nadia Labarre, ancien professeur au Collège Marie-de-France qui entretiendra son auditoire de «Vivaldi et Venise» à 19 h 30, au pavillon Lallemant du Collège Brébeuf, 5625 Decelles. Pour inf.: 342-1624.

■

Le Cercle canadien de Montréal reçoit lors de son déjeuner-causerie M. Thomas G. Bata qui a intitulé sa causerie «Competing in an International Environment». La rencontre a lieu à l'hôtel Windsor, à midi 20.

■

Par suite de l'annonce d'un projet de harnachement des eaux de la région montréalaise, connu sous le nom de projet Archipel, l'Association Environnement-Archipel vous invite à une assemblée générale qui aura lieu à 19 h 30 au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Pour inf.: 272-7078.

■

Pour mieux connaître le milieu collégial et plus particulièrement le Collège Marie-Victorin, les visiteurs pourront profiter de visites guidées à 11 h, 13 h, 15 h et 17 h, lors de l'opération Portes Ouvertes. Pour inf.: 325-0150.

■

L'Institut de futurologie appliquée du Canada vous invite à une conférence animée par M. Louis Mathieu sur l'Évolution et le Progrès à 20 h au 6507 De Châteaubriand. Pour inf.: 274-6471.

■

Le docteur Armand Frappier, microbiologiste et fondateur de l'Institut du même nom donnera une conférence intitulée «La recherche: qualités et personnalité du chercheur», à 16 h au Collège Marie-Victorin.

—18— MARDI

Le Centre Teilhard de Chardin de Montréal invite tous les gens intéressés à la vision teilhardienne à sa réunion mensuelle, à 20 h au Gesù, 1205 rue Saint-Alexandre. Pour inf.: 523-6966.

■

À compter de ce jour, les pères André Gignac et Richard Guimond donneront une série de cours sur l'homélie qui auront lieu toute la semaine à l'Institut de pastorale, 2175 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

Le Lotus, centre d'épanouissement, vous offre d'assister gratuitement à une de ses rencontres sur «l'Atelier de relaxation» à 19 h, au 10055 rue Papineau, angle Sauriol.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique donne une conférence intitulée «les trois aliments de l'organisme» à 19 h 30, au 7527 rue Christophe-Colomb, angle Villeray.

■

L'Union des familles d'Ahuntsic tient son café-rencontre hebdomadaire alors que M. Claude Bibeau parlera de «la puissance de la pensée.» Rendez-vous à 20 h, au 10515 rue Esplanade.

■

«Les hommes et le mouvement de libération des femmes» sera le thème abordé lors de la rencontre du Centre d'information et de référence pour femme, à 20 h, au 3585 rue Saint-Urbain.

■

Aux mardis du Centre de recherches caraïbes de l'U de M, M. Frantz Voltaire a choisi comme sujet: «Aide étrangère et développement capitaliste en Haïti». Rendez-vous, à 16 h 30, au 3535 chemin de la Reine-Marie.

■

La Fédération québécoise du loisir scientifique reçoit M. Anthony Davis de l'U de M qui parlera de l'évolution technologique permettant de tracer mensuellement la carte du ciel lors de la conférence qui aura lieu à 20 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 7110, 8e avenue.

■

La Société d'énergie solaire du Canada reçoit M. Pierre Christin professeur du cégep John Abbott qui donnera une conférence intitulée «L'enseignement des matières solaires au niveau du cégep» à 20 h 15, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

La Société d'études et de conférences reçoit M. J.-P. Duquette, professeur à l'Université McGill qui parlera de «Gabrielle Roy, avant *Bonheur d'occasion*» à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis, à 14 h.

■

L'Union des familles de Cartierville-Bordeaux reçoit Mme Norma Legault de l'AQADER qui parlera du dossier de l'enseignement moral dans les écoles lors de la rencontre qui aura lieu à 20 h au 11845 boul. L'Acadie.

■

M. Jacques Gaumont, directeur du Bureau d'études-réseaux de données du Groupe des communications informatiques sera le conférencier invité de la Fédération de l'informatique du Québec lors du diner-causerie qui aura lieu à compter de 17 h, à l'Hôtel-Motel Carillon, 2800 boul. Laurier à Sainte-Foy.

—19— MERCREDI

L'Institut d'études médiévales de l'U de M a invité le professeur Mary Ann Stadler de l'Université de Paris à parler de «l'édition critique des versions françaises de Marcoul et Salomon», à 19 h 30, au 2910, boul. Édouard-Montpetit.

■

M. Jacques Verdon et Mme Lise Boucher présenteront l'intégrale des sonates pour violon et piano de Beethoven à la faculté de musique del'U de M, à 20 h 30 à la Salle Claude-Champagne, 2020 chemin Vincent-d'Indy.

■

Sept kiosques présentés par les étudiants de nutrition de l'U de M seront offerts au public au Centre communautaire de l'Université, 2332 boul. Édouard-Montpetit. À 20 h, il y aura conférence sur «les fours micro-ondes».

■

«The English Fact in Quebec», voilà le thème de la table ronde qui aura lieu à l'Université Concordia, à 20 h 30, au 7141 ouest, rue Sherbrooke.

■

À 20 h, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Mgr André-M. Cimichella présidera une célébration eucharistique pendant laquelle il conférera l'ordination diaconale à M. Roger Martineau de la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus. Pour inf.: 935-1169.

■

De 19 h 30 à 22 h, au sous-sol du presbytère de l'église Saint-Gilbert, 5420 rue Angevin à Saint-Léonard, commence une série de quatre rencontres pour approfondir la doctrine du baptême. Pour inf.: 931-7311 poste 169.

■

L'Association canadienne pour les Nations unies tiendra une assemblée d'information à 20 h 30 au 1455 ouest, de Maisonneuve. M. Guy Ouellette, adjoint représentant du haut commissariat pour les réfugiés des Nations unies donnera une conférence intitulée «La crise mondiale des réguiés — étude du cas de la Somalie».

■

Dans le cadre du Club «Mes p'tites sorties», le Service de la récréation de Montréal-Nord est heureux de présenter le film *Norma Rae* avec Sally Field à 20 h, à l'auditorium de la polyvalente Lester B. Pearson, 11575 rue P.M. Favier à Montréal-Nord.

■

Dans le cadre des activités de l'Association des locataires de Villeray, il y aura un atelier-logement sur la loi 107 à 19 h 30, au 7950 rue Cartier.

■

La Société pour le progrès de la Rive-Sud reçoit M. Éric Forest, président de la Fédération des caisses d'entraide économique à l'auberge La Barre 500, 2019, boul. Taschereau à Longueuil, à midi 30.

■

La Société de géographie de Québec reçoit le R.P. Louis-N. Hudon, professeur, écrivain qui présentera un documentaire audio-visuel sur «les gigantesques travaux de la Baie James» à 20 h 30 au Collège des jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec.

■

M. Georges Hatton, conseiller commercial de France sera le conférencier invité de l'Association des économistes québécois lors d'un déjeuner-causerie qui aura lieu au restaurant Butch Bouchard, 881 est, De Maisonneuve à midi 15.

■

La Jeune Chambre de commerce de Montréal recevra M. André Chagnon, président/directeur général de Telecable Videotron et de Cablevision nationale et M. Luc Larocque, directeur à la mise en marché chez IBM, à 20 h 15, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Pour inf.: 526-3309.

■

L'Association des prospecteurs du Québec tient son 6e congrès annuel à Val-d'Or, sous le thème «Prospecter et se financer en 1980».

■

Avant de faire des achats de Noël, il faut rencontrer Mme Doris Laneuville de la Corporation des consommateurs du Québec et collaboratrice à la revue *Jouets 81* qui sera à la Bibliothèque municipale de Brossard à 20 h. À cette occasion, Mme Laneuville fournira certains critères qui aideront à mieux évaluer les jouets mis sur le marché. Danielle Champagne-Boulais, bibliothécaire responsable de la section des jeunes à la Bibliothèque municipale de Brossard donnera également certains jalons qui pourront guider l'achat de livres pour enfants.

■

À 20 h, dans le cadre de Carrefour 2715», il y aura atelier de réflexion théologique sur «la condition féminine ou la violence civilisée» avec Mme Louise Desmarais Bouchard, au 2715 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

La Société canadienne des relations publiques reçoit lors de son déjeuner mensuel, au Salon Outremont de l'hôtel Bonaventure, Mme Niquette Delage, directrice du Conseil des normes de la publicité et vice-présidente de l'Association des consommateurs du Québec.

—20— JEUDI

La faculté de musique de l'U de M a invité M. Louis Cyr, musicologue de l'UQAM qui donnera une conférence intitulée «La percussion dans le Sacre du printemps de Stravinsky» à 17 h, au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

Dans le cadre des soirées de développement personnel de l'U de M. M. Gilles Rondeau donnera une conférence intitulée «Mon corps dans le contact» à 19 h 30, au pavillon Marie-Victorin.

■

Dans le cadre de la semaine de la nutrition, il y aura dégustation de fromages canadiens à 11 h 30 au Centre communautaire de l'U de M.

■

Le Ciné-campus présente *C'est l'apocalypse* de Francis Coppola à 19 h 30, au Centre d'essai du Centre communautaire de l'U de M. La projection sera reprise à 21 h 30.

■

Il y aura à la faculté de musique, récital de fin de doctorat par Mlle Danielle Demers, mezzo-soprano; au piano Jacinthe Couture, au clavecin Marie-Andrée Paré, à la viole de gambe. Michel Ducharme. Oeuvres de Monteverdi, Lord, Debussy, Mozart et Wagner.

■

La faculté de musique invite le public au cours «d'histoire de la musique au Canada» que donnera le professeur Helmut Kallmann, chef de la division musique à la Bibliothèque nationale du Canada. Rendez-vous à 14 h au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine.

■

La Société historique du Marigot de Longueuil parlera du commerce de l'industrie, du transport, de l'hôtellerie et de la restauration à Longueuil, lors de sa rencontre à 20 h, à l'église Saint-Antoine de Longueuil. Pour inf.: 679-6169.

—21— VENDREDI

De 19 h à 22 h et tout le samedi, au sous-sol de l'église Sainte-Bernadette, 6950 16e avenue, le comité d'accueil inter-ethnique l'Hirondelle organise un Bazar nouveau genre et une journée d'amitié où une dizaine de pays auront leur kiosque. Pour inf.: 374-4074.

■

Une retraite charismatique de fin de semaine aura lieu à la Chapelle de la Réparation, 3650 rue de la Rousselière à PAT Pour inf.: 642-5391.

■

Le 9e congrès d'expression dramatique se tient à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'U de M, au 90 rue Vincent-d'Indy.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain présente un film sur les Montagnais qui sera suivi d'une discussion. Il s'agira des techniques de pêche sous la glace et des rituels qui accompagnent la consommation du poisson et sa signification dans la culture amérindienne.

■

L'Association des biologistes du Québec tient son congrès annuel sous le thème «l'homme, la loi et la qualité de la vie» à l'hôtel Loews-Le Concorde de Québec.

■

La Fédération québécoise de la faune tiendra son congrès annuel au Château Frontenac.

■

Le troisième colloque annuel sur les aménagements cyclables se tient à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455 rue Peel.

—22— SAMEDI

À 20 h, un pèlerinage de communion rassemblera à l'église Notre-Dame des milliers de jeunes et d'adultes de diverses confessions chrétiennes. Il s'agit d'un événement oecuménique de première importance, auquel participera l'archevêque Mgr Paul Grégoire. Pour inf.: 933-2573.

■

Le Comité des patriotes de Saint-Phillippe-de-Laprairie tient un colloque d'histoire des patriotes au 2, rue Foucreault, à Saint-Philippe.

■

Une session de fin de semaine sous la direction de Mme Françoise Dumesnil, psychologue, sera présentée au Centre d'épanouissement Le Lotus sur «le sympolisme et le tarot», au 10055 rue Papineau. Pour inf.: 387-9663.

■

Une conférence pour les enfants des survivants de l'holocauste aura lieu au centre Saidye Bronfman, 5170 chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

■

Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation s'ouvre au Stade olympique et au Vélodrome. Il se poursuivra jusqu'au 30.

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

SODEQ ESTRIE Inc.

NOUVELLE ÉMISSION

(constituée selon les lois du Québec)

3,000,000

ACTIONS ORDINAIRES
(sans valeur nominale)

prix $1.10 l'action

CONSIDÉRATIONS FISCALES

LOIS SUR LES SODEQ

L'achat d'actions ordinaires de la Société aux termes de la présente offre permet au contribuable de déduire de son impôt payable en vertu de la Loi sur les impôts (Québec) 25% du montant versé pour l'achat de ses actions ordinaires.

RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS

Les actions offertes peuvent faire l'objet d'un régime d'épargne-actions en vertu de la Loi sur les impôts (Québec) et, à ce titre, permettre une déduction fiscale selon certaines conditions.

AUTRES AVANTAGES FISCAUX

Les actions offertes peuvent également être placées dans une fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite ou de participation différée aux bénéfices aux termes de la Loi sur les impôts (Québec) et la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

MODALITÉS DE PAIEMENT

Afin de permettre à l'investisseur une planification fiscale plus souple et plus avantageuse, la Société offre à l'investisseur trois modes de paiement, à savoir:

a) payer la totalité des actions souscrites avant le 19 décembre 1980.
b) payer la totalité des actions souscrites avant le 15 janvier 1981.
c) payer les actions souscrites en deux tranches.

L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue chez un courtier en valeurs mobilières ou en retournant le coupon ci-dessous.

Pour de plus amples informations concernant cette émission, veuillez contacter:

McLEOD YOUNG WEIR LIMITÉE

2355, rue King ouest
Sherbrooke, Qc
J1J 2G6
Tél.: 564-1616

Nom:.....
Adresse:.....
Ville:.....Province:.....
Code postal:.....Téléphone:.....

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTI

13 1/2 % 5 ANS
13 1/4 % 3 ANS
13 % 1 AN
13 1/2 % épargne-retraite
13 % épargne-logement

Transferts REER? REEL? Appelez-nous!

AUCUNS FRAIS · INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT · MIN. $500

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

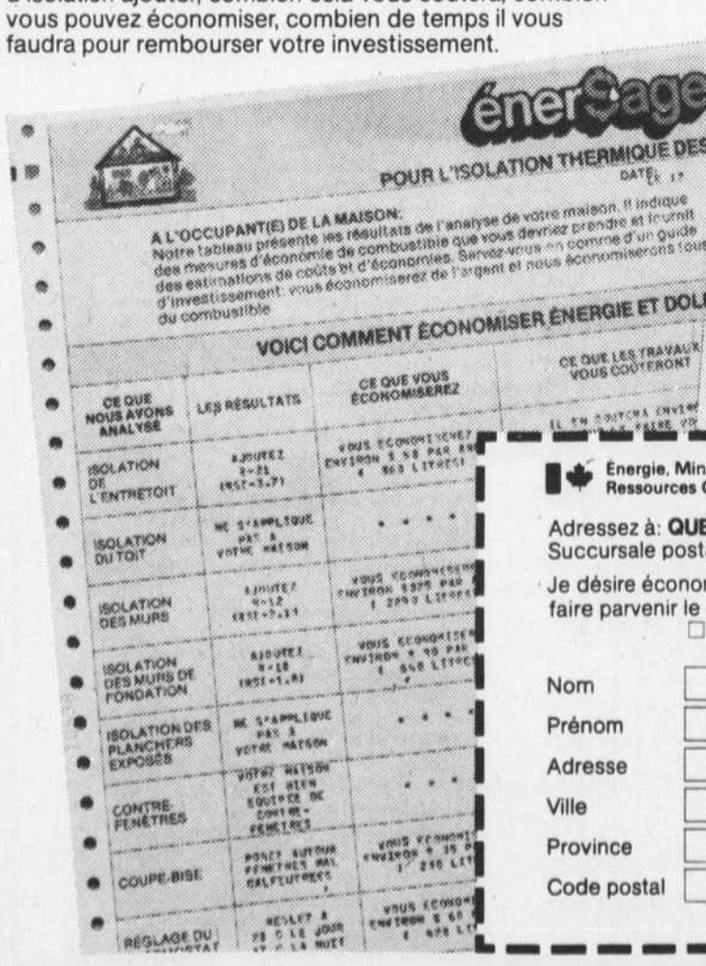
Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
1880 Nous bâtissons ensemble depuis 100 ans 1980

Vous pouvez économiser jusqu'à 50% sur votre facture de chauffage

Pour savoir comment, faites appel au programme ÉnerSage, service offert gratuitement par le gouvernement. Il s'agit d'une analyse personnalisée du chauffage des maisons qui indiquera avec exactitude jusqu'à quel point vous pouvez économiser énergie et dollars en améliorant l'isolation thermique.

Envoyez-nous le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir un questionnaire simple. Une fois que nous aurons vos réponses, nous vous renverrons un imprimé d'ordinateur facile à lire. Il vous montrera exactement où isoler, combien d'isolation ajouter, combien cela vous coûtera, combien vous pouvez économiser, combien de temps il vous faudra pour rembourser votre investissement.





Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Adressez à: **QUESTIONNAIRE ÉNERSAGE,** C.P. 4510, Succursale postale "E," Ottawa (Ontario) K1S 5K3

Je désire économiser énergie et dollars, veuillez me faire parvenir le questionnaire ÉNERSAGE,
☐ en français ☐ en anglais.

W6

Nom
Prénom
Adresse
Ville
Province
Code postal

Canada

Supérieure à 10% depuis mai

L'inflation atteint presque 11%

OTTAWA (CP) — Une hausse marquée du coût de l'énergie a fait grimper l'indice des prix à la consommation de 0.9% en octobre par rapport au mois précédent, et le taux annuel d'inflation s'établit à 10.9% à la suite de cette hausse.

Pour les mois de septembre et d'août, l'indice du coût de la vie s'établissait à 10.7%. Depuis les cinq derniers mois, l'indice du coût de la vie est donc supérieur à 10%.

Ce sont des hausses de 24.5% des coûts de l'huile à chauffage, du gaz naturel et de l'essence résultant de l'augmentation du prix du pétrole brut au mois d'août qui sont responsables de la hausse du coût de la vie enregistrée le mois dernier.

La hausse du prix des aliments, qui avait contribué en grande partie à la hausse du coût de la vie ces derniers mois, a quelque peu ralenti le mois dernier, signale Statistique Canada.

Cet indice du prix des aliments, qui avait augmenté de 1.6% en septembre, n'a augmenté que de 0.4% en octobre.

Le panier de provisions qui coûtait $100 en 1971 en coûte maintenant $217.30, tandis que le pouvoir d'achat de $1 de 1971 n'équivaut plus qu'à 46 cents. Il représentait 51 cents il y a un an.

Les prix étaient en hausse pour le porc, le sucre, la laitue et les tomates; ils cédaient pour le boeuf, les pommes, le café et le thé.

Les aliments à la maison coûtaient 13.8% plus cher qu'il y a un an; ceux consommés à l'extérieur seulement 8.5% plus cher.

Autres hausses pour le transport aérien, pour l'enseignement universitaire, pour les rencontres sportives ainsi que dans les cinémas; en plus, les prix de la bière ont augmenté au Québec.

A la suite d'une analyse dans 15 villes importantes du pays, on constate que la hausse du coût de la vie a varié, en octobre, de 0.7% à Toronto et Regina, et 1.8% à Calgary. Ces variations ont porté la progression annuelle de l'indice des prix à la consommation à 10.7% à Toronto, 11.1% à Regina et 12% à Calgary.

Voici les variations pour d'autres villes, avec entre parenthèses la projection sur l'année complète:

Saint-Jean, T.-N., 1.1% (13.4%); Charlottetown-Summerside, 1.0% (11.1%); Halifax, 1.3% (11.9%); Saint-Jean, N.-B., 1.2% (11.4%); Québec, 1.0% (11.1%); Montréal, 1.0% (10.8%); Ottawa, 0.8% (10.4%); Winnipeg, 1.1% (10.3%); Saskatoon, 1.2% (11.5%); Edmonton, 1.3% (11.5%); Vancouver, 1.0% (10.8%).

Réagissant à la hausse du coût de la vie, plusieurs représentants du Parti conservateur et du Nouveau parti démocratique ont dénoncé avec vigueur les politiques économiques du gouvernement libéral du premier ministre Pierre Trudeau.

La Fed relève de 1% son taux de base et crée une pénalité de 2%

WASHINGTON (AFP) — La Réserve Fédérale a décidé hier de resserrer à nouveau le crédit et ce plus fortement qu'on ne s'y attendait dans les milieux financiers.

Comme prévu, elle a relevé d'un point son taux d'escompte de base, le portant ainsi de 11 à 12%. En outre, elle a rétabli le système d'un double taux d'escompte pour freiner le recours des grandes banques à l'escompte.

Les banques dont les dépôts sont supérieurs à $500 millions devront désormais payer un taux d'escompte de 14% lorsqu'elles auront recours à la «Fed» pendant deux semaines de suite ou pendant quatre semaines non consécutives durant un trimestre.

En mars dernier, lorsque l'inflation atteignait aux États-Unis un rythme annuel de près de 20%, la «Fed» avait déjà instaurée une telle «surcharge». Le taux d'escompte pénalisateur avait été toutefois fixe à 3 points au-dessus du taux d'escompte de base.

Cette mesure avait été rapportée deux mois plus tard, lorsque la récession s'était brutalement manifestée aux États-Unis.

C'est la seconde fois en moins de deux mois que la «Fed» s'est vue contrainte, par le relèvement progressif des taux d'intérêt à court terme, l'expansion du crédit et l'accroissement de la masse monétaire, de relever d'un point son taux d'escompte de base.

Le taux d'intérêt de base des banques, qui n'a cessé de progresser depuis la fin juillet et atteint actuellement 15.5%, pourrait augmenter encore du fait des décisions prises vendredi par la «Fed».

Avant celles-ci, certains experts prévoyaient déjà que le «prime rate» (taux d'intérêt privilégié des banques) pourrait monter jusqu'à 17% avant de se stabiliser.

La hausse actuelle des taux d'intérêt américains, si elle profite au dollar, est cependant généralement considérée comme de nature à «casser» éventuellement la reprise qui s'est manifestée récemment aux États-Unis.

Apparemment la «Fed» préfère prendre ce risque pour combattre l'inflation qui avoisine 13% l'an.

Ces mesures, qui entreront en vigueur lundi, ont été prises, précise la Réserve fédérale, en raison de l'augmentation récente des taux d'intérêt à court terme et de celle de la masse monétaire.

marketing/publicité

Les publicitaires se penchent sur l'avenir des médias

par Christine Isabelle

La télévision à péage, les satellites, la fibre optique, le vidéodisque, la télévision programmée par ordinateur, autant d'éléments technologiques qui influenceront les véhicules publicitaires de la décennie 80. Quelles conséquences ces nouvelles techniques auront sur le métier de publicitaire et comment ceux-ci s'adapteront à tous ces changements?

Voilà le genre de questions qui seront débattues lors d'un séminaire sur «l'avenir des médias», organisé par le Publicité Club de Montréal et qui se tiendra à l'hôtel Régence Hyatt mercredi prochain le 19 novembre.

Après avoir identifié ces nouvelles technologies de communication ainsi que leur fonctionnement et leur évolution, deux ingénieurs en communication, M. Michel Dufresne, directeur de la recherche chez Cablevision Nationale, et M. Charles Terreault, vice-président adjoint de la planification des médias chez Bell Canada, analyseront les nouveaux groupes-cibles qui ne cessent de se multiplier.

En effet, l'ère de la publicité de masse est révolue. La dénatalité, le vieillissement de la population, l'urbanisation accélérée, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, l'accroissement rapide des familles mono-parentales (avec chef féminin), sont autant de facteurs qui amènent la multiplication de sous-groupes avec des goûts et des intérêts propres à chacun.

Comment planifier ces nouveaux médias pour rejoindre ces différents auditoires? Et comment le créateur publicitaire abordera-t-il ces différents publics? Dans un marché aussi fragmenté, la publicité devra être plus subtile pour atteindre chaque sous-groupe.

M. Bill Harvey, éditeur de Media Science Newsletter et président de Ourobouros Institute de New York, firme spécialisée en recherche sur les médias et la publicité, tentera de répondre à ces questions.

À l'heure du déjeuner, M. Louis Martin, journaliste et animateur à Radio-Canada, prononcera une conférence sur la «Fragmentation des publics».

Avec de tels changements tant sur le plan technologique que sur le plan socio-culturel, que sera la publicité de demain? Quel sera l'impact sur les médias québécois en particulier?

Un panel composé de publicitaires comme Messieurs Guy Bazinet, directeur du groupe Intercommunication, Claude Blain, vice-président exécutif du Réseau TVA, Pierre Gervais, vice-président exécutif chez Cockfield Brown, Pierre Hébert, directeur du marketing de Télécâble Vidéotron, Aimé Lacombe, président de Médiaplex Inc. et Mme Marie Toron, vice-président chez McCann Erickson, répondra aux questions des participants.

M. Pierre Gervais sera l'animateur de ce séminaire qui est ouvert non seulement aux membres du Publicité Club mais au public en général. Pour plus de renseignements, appeler au Publicité Club de Montréal, 875-2565.

Amiante: la lenteur des négociations impatiente l'Estrie

par Marie-Agnès Thellier

Le Conseil régional de développement de l'Estrie aimerait que soit relancée la politique de l'amiante, que la transformation atteigne 20% de la fibre produite au Québec et que des ententes de développement soient signées avec les compagnies.

Par la voix de son Comité des mines à Sherbrooke jeudi, le CRD a posé des questions tant à MM. Yves Bérubé, Bernard Landry et au Parti québécois qu'à M. Claude Ryan et au Parti libéral.

M. Yves Bérubé aura dès mercredi prochain l'occasion de préciser la politique gouvernementale pour les prochains mois, lorsqu'il déposera à l'assemblée nationale le premier rapport annuel de la Société nationale de l'amiante et qu'il répondra aux questions des journalistes. La SNA se serait avérée rentable dès ce premier exercice.

Le Comité des mines du CRD des Cantons de l'est reconnait qu'il y a eu un pas de fait, notamment grâce au travail de la SNA: usine de papier d'amiante à la Wayagamac, achat du gisement Bell à Thetford et des deux usines Aclas-Turner, participation de 50% dans la compagnie Distex à Montréal, démarrage du Centre de recherche sur l'amiante à Sherbrooke... Les mines d'amiante emploient 7,000 personnes et produisent pour $530 millions.

Mais le comité ressent du côté gouvernemental une certaine fatigue à poursuivre l'oeuvre commencée et surtout l'échec des ententes à conclure entre l'État et les compagnies pour le développement de l'industrie de transformation de l'amiante. Rappelant une déclaration de M. René Lévesque en octobre 1977, le CRD s'étonne qu'au bout des deux ans prévus aucune «entente de développement obligatoire sur un minimum d'investissement et des projets de création d'emploi» n'ait été conclue, pour au moins dix ans.

Dans l'entourage de M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources, on estime que la politique de l'amiante a été un succès puisqu'elle a permis que le taux de transformation passe de 3 à presque 9% alors que la Société nationale de l'amiante n'a pas encore deux ans.

L'échec des ententes de développement est reconnu mais on l'explique parce que les compagnies opérant au Québec sont des filiales de multinationales et qu'elles n'ont comme unique vocation que l'extraction de la firme d'amiante. La compagnie-mère n'a pas le même intérêt que la population que Thetford ou le gouvernement québécois à trouver des nouveaux débouchés pour l'amiante puisque souvent elle finance des recherches pour fabriquer des substituts aux produits de l'amiante... L'échec de cette mesure incitative (et non coercitive, précise un membre du cabinet) n'est donc pas étonnant.

La Société nationale de l'amiante a entrepris de nombreuses recherches pour développer des nouveaux produits et le ministère de l'Énergie et des Ressources s'attend à des résultats tangibles, mais le délai pour atteindre 20% de transformation au Québec n'a pas été fixé.

Autre revendication de l'Estrie rappelée jeudi par le CRD: un changement majeur à la loi des Mines pour révoquer ou exproprier globalement les droits miniers. Concédés avant 1880, les droits miniers sur les terrains de l'Estrie demeurent aux propriétaires du sol, qui souvent ignorent leur droit, au lieu d'appartenir à la Couronne comme dans les autres régions. Le comité des mines voudrait donc que l'Assemblée nationale légifère avant les élections pour que le développement minier ne soit plus entravé dans la région.

Il ne semble pas y avoir encore de volonté politique pour régler rapidement ce problème des droits miniers, déjà soulevé du temps de Maurice Duplessis. Au cabinet de M. Yves Bérubé, on indique que le ministre est conscient de ce problème et qu'il souhaite que des consultations auprès de la population puissent se tenir dans un climat serein. Pour le MER, il s'agirait d'abord de sensibiliser la population au potentiel minier de l'Estrie, puis de consulter sur la volonté de développement minier (qui peut affecter son propre terrain, son propre environnement).

Le Comité des mines a aussi fait parvenir un mémoire de douze pages au chef du parti libéral M. Claude Ryan, ainsi qu'à diverses instances du PLQ. En plus d'aborder le problème des droits miniers, le Comité interroge le PLQ sur des points obscurs de son programme et de son Livre Beige, et M. Ryan sur certains propos rapportés récemment par la revue L'Actualité.

«Devons-nous penser que le Parti libéral revendique la juridiction sur le commerce interprovincial et international ou au contraire qu'il propose le statu quo actuel?», se demandent les membres du comité des Mines à la lecture du Livre Beige.

«Quelle attitude prendra le PLQ (s'il forme le prochain gouvernement) devant les initiatives déjà prises comme la nationalisation de la Société Asbestos?» poursuivent les gens de l'Estrie qui s'étonnent de la méconnaissance du dossier Amiante par M. Claude Ryan.

Enfin le Comité des mines voudrait connaître le point de vue du PLQ sur un office de commercialisation pour l'amiante, jusqu'ici inconstitutionnel mais qui pourrait être envisageable si la Saskatchewan commercialise elle-même sa potasse au niveau international, comme l'a un jour proposé M. Trudeau.

Le prix du gaz n'augmentera pas

(d'après PC) Le gouvernement fédéral a décidé de surseoir à l'augmentation prévue du prix du gaz naturel exporté aux États-Unis.

Dans un communiqué, le ministre fédéral de l'Énergie M. Marc Lalonde annonce que la hausse prévue pour le 1er février prochain a été retardée, à la suite des pressions de l'Alberta, de la Colombie-britannique et des associations canadiennes du pétrole. Selon ces groupes, la hausse du prix du gaz naturel canadien aurait fortement attaqué le volume des exportations, déjà menacé par la faible demande pour le gaz naturel à son prix actuel de $4.47 (US).

À la mi-décembre, le ministre de l'Énergie ré-évaluera si le marché américain peut supporter une hausse du prix du gaz canadien, qui pourrait alors intervenir 75 jours après, soit le 1er mars 1981.

Si la hausse du tarif à l'exportation est différée, les producteurs canadiens seront obligés d'absorber plus longtemps la nouvelle taxe fédérale, imposée par le dernier budget, sur les exportations de gaz naturel. On sait que les provinces de l'Ouest contestent la validité de cette nouvelle taxe d'accise imposée par Ottawa.

La taxe de 30 cents le mille pieds cube est déjà appliquée depuis le 1er novembre sur les ventes de gaz au Canada et doit l'être le 1er février 1981 sur les ventes à l'exportation. Jusqu'à ce que le montant de cette taxe soit répercuté sur les consommateurs américains par une hausse de tarif, les producteurs canadiens devront supporter entièrement ce nouveau coût.

Lors de l'annonce de la politique nationale de l'énergie, le jour même du Budget MacEachen, le gouvernement avait promis que les producteurs ne seraient pas affectés par cette nouvelle taxe d'accise.

La nouvelle politique nationale de l'énergie précise en effet que les prix futurs du gaz naturel tiendront compte de cette taxe: elle serait alors automatiquement répercutée aux consommateurs canadiens et américains.

Le budget prévoit par ailleurs que la taxe de 30 cents le mille pieds cubes augmentera de 15 cents le 1er juillet pour les ventes de gaz naturel au Canada et aux États-Unis. Deux autres augmentations sont déjà prévues: de 15 cents le 1er janvier 1982 et de 15 cents le 1er janvier 1983.

Les producteurs canadiens savaient qu'ils auraient à voir leurs exportations baisser à cause d'une augmentation des prix canadiens, ou à supporter complètement la nouvelle taxe sur les exportations de gaz. La décision de M. Marc Lalonde leur impose le moindre mal; il semble en effet qu'ils auraient davantage perdu à voir baisser fortement leurs ventes qu'à payer temporairement un peu plus d'impôt.

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
13¼% Intérêt annuel. Période de 5 ans.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Opportunité d'affaire...
ARCHITECTES, DESIGNER, DÉCORATEUR
À vendre, compagnie spécialisée dans l'ameublement de magasin, possédant son propre système d'équipement modulaire exclusif.
Conviendrait spécialement a tous professionnel ou compagnie oeuvrant dans le domaine de l'aménagement de magasins et de bureau. Conditions d'achat exceptionnels !!
Écrire à: dossier 3322
le Devoir C.P. 6033 Montréal, H3C 3C9

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656 Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)



MUSICIEN
«BRUNCH QUÉBÉCOIS»
dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.
LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h
Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

Au Québec, faut se tenir... en santé

Aimé Brisson c.a., Reynald Jacques c.a.,
C. Pierre Lauzon c.a.,
Normand Brisson b.a.a. c.a., Ernest Nault b.sc.com. c.a.
comptables agréés
ont l'honneur d'annoncer la fusion
de leurs cabinets respectifs sous le nom de
Brisson, Jacques, Lauzon, Nault et associés
6020 est, Jean-Talon, suite 650
Montréal, Qué. H1S 3B1
Tél.: 253-1333

Tailleurs reconnus depuis 1934
SUIVEZ LA MODE
REVERS RÉTRÉCIS
seulement $11.75
CRAVATES RÉTRÉCIES
$1.75
TOUS GENRES D'ALTÉRATIONS JUPES DE DAME
aussi peu que
$7.75
MONI MORRIS & FILS
844-2954
3674
Boul. St-Laurent
1er étage

L'AVENIR DES MEDIA
Que sera la publicité de demain?
Le Publicité-Club de Montréal vous invite à y réfléchir en participant à un séminaire sur
L'avenir des média.
L'AVENIR DES MEDIA
Date: le 19 novembre 1980
Lieu: Hôtel Régence Hyatt
Durée: 9h00 à 17h00
Inscription: communiquer avec Le Publicité-Club de Montréal au (514) 875-2565
Prix (incluant le déjeuner-causerie):
Membre: $50
Non-membre: $65
Réserver votre place dès maintenant car le nombre de participants sera limité.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

La Bourse de Toronto a fini la semaine sur une note ferme, hier, alors que 13 secteurs sur 14 enregistrent des gains. L'indice composé a gagné 22.62 points dans la journée et clôture à 2270.96.

De bonnes nouvelles du gisement Hibernia au large de Terre-Neuve ont stimulé le secteur des pétroles, qui fait un bond de 96.90 points à 4294.84. Les communications de même que les papetières terminent à des niveaux records. Le seul secteur malchanceux est celui des produits de consommation, qui subit des pertes modérées.

On dénombre finalement 351 valeurs en hausse, 178 en baisse et 200 stables. Le volume s'inscrit à 11.14 millions d'actions et la valeur chiffre $146.74 millions.

Parmi les industrielles, Petrofina Canada gagne 4 7-8 à $78 7-8, United Corp. 4 à $30, Falconbridge Nickel 2 à $105, C.I.L. Inc. 1 7-8 à $33 7-8 et Aquitaine of Canada 1 3-4 à $40 3-4.

VS Services perd 1 à $9 1-2, Color Your World 1-2 à $5 1-4, Imperial Oil A 1-8 à $34 1-8 et York Lambton 15 cents à $1.05.

Dans le secteur minier, Dome Mines prend 2 à $118, Onaping Resources 1 1-8 à $8 3-8 et Lake Shore Mines 7-8 à $35 7-8. Campbell Red Lake abandonne 1 1-8 à $68 7-8 et Pine Point Mines 1 à $45.

Parmi les pétroles, Numac Oil and Gas gagne 2 5-8 à $32 5-8, Francana Oil and Gas 2 à $21 et Chieftain Development 1 7-8 à $22 5-8. CanDel Oil cède 1 1-2 à $30 et Bonanza Oil and Gas 1-8 à $12 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	47700	$7¼	6½	7¼	+ ½
AbtiPrce	74182	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅜
Abitibi71¾p	z20	$37	37	37	
Abitibi10	5781	$48¼	48	48	— ¼
AdanacM	2900	390	385	385	+10
Affon Min	956	550	49½	50	+ ⅜
AgnicoE	16800	$19½	18⅜	19⅜	+ ½
AgraInd A	4960	$8⅝	8½	8½	
AhedC	1500	102	102	102	— 3
Akaitcho	1000	250	240	250	+20
Aibany	8150	230	216	216	— 9
AitEnergy	30120	$21	20⅜	21	+ ⅜
AitGA	105333	$34¾	34⅛	34½	+ ¾
Alta G.C p	z15	$65½	65½	65½	
AltaG9.7⅝	251	$23⅛	23	23	— ⅜
AltaG7.60	500	$18⅜	18⅜	18⅜	
AltaG6⅜	2200	$48½	47½	48	+ 1
AltaG6½	82035	$30⅜	30	30½	+ ½
Alcan	29035	$44½	44	44⅜	+ ¼
Algomast	2265	$39½	38½	38½	— ½
Algomar	61317	140	100	110	—35
Amcan	400	425	425	425	—25
Am Eagle	4900	395	380	390	+15
AmLeduc	21700	85	81	82	+ 1
AndresWA	850	$14	13⅜	13⅜	— ⅜
AndresWB	1050	$14¼	14¼	14¼	+ ¾
AngAm6¼	z10	$54¾	54¾	54¾	
AngCT4½	z75	$20⅜	20⅜	20⅜	
AngCT265	100	$24	24	24	+ ½
AngCT290	100	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
Ang D Gld	5387	425	415	425	
Aquitaine	25555	$41½	39½	40¾	+1¾
Argosy	22000	129	125	125	+ 1
Argus	z25	$13¼	13¼	13¼	
ArgusCpr	6400	$5¾	5½	5½	— ¼
Asamera	7650	$22½	21¾	22¼	+ ⅛
Asbestos	4000	$27⅛	27	27⅛	+ ⅜
AsocPorc	9782	$11½	10⅛	11	+ ¾
Astral	200	395	390	390	
AtcoA	4800	$24½	24	24¼	+ ¼
AtlCCop	13000	140	140	140	+ 5
AtlasYk	24271	144	140	140	— 2
BBCMp	400	$22½	22½	22½	+ ¼
BCSugarA	1100	$44¾	44	44¾	+ 1
BP Can	24400	$37	35¼	36½	+1¼
Bachelor	2450	$7⅛	7	7	— ⅛
Bakertalc	6000	190	185	190	
BanisterC	20000	$21¾	21½	21¾	+ ¾
BankBC	6506	$42	41	42	+1½
Bank BCr	8690	170	140	165	+25
BankMtl	31517	$34½	33¼	33⅜	+ ⅛
BankNS	9134	$35¼	34½	35	— ⅛
Bankeno	5400	$6⅞	6⅝	6⅞	— ⅛
Barex	5500	33	33	33	+ 3
BaryExpl	6000	165	160	165	+ 2
Basic Res	2600	$13¾	13¼	13¼	+ ¼
Baton B	30300	$19½	18½	19½	+ 1
BeckerBp	100	$11½	11½	11½	+ ⅛
Belding	z21	285	285	285	
BellCanad	47386	$19¼	19	19¼	+ ⅛
BellApr	27	$56¾	55⅞	56¾	
Bell2.28	1190	$28¾	28½	28¾	+ ¼
Bell1.80	250	$18	18	18	— ¼
Bell1.96	1100	$22¾	22¾	22¾	
Bell2.05	16745	$22⅜	22⅜	22⅜	
BellCop	470	36	36	36	
BighartOG	3500	$7¼	7	7¼	+ ¼
BiHawk	1000	65	65	65	— 5
BlackPhot	400	$20½	20	20	
BlakwodA	1900	465	450	450	—25
Bombr	110	$17⅜	17⅜	17⅜	
BonzaO	121436	$13	12¼	12⅜	— ⅛
BonanzaW	32040	$5½	485	5¼	+35
BowValy	79890	$22⅞	22⅜	22½	— ⅜
BowVly7	500	$81⅛	81	81⅛	+ 1
BralorRes	25000	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ⅜
Bramalea	1900	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
BrascanA	6496	$34¾	34⅛	34¾	+ ¼
BrscnB½	400	23	23	23	
BrendaM	2750	$29½	28	29	— ¼
BrightA	500	$13⅛	13	13	— 1
Brinco	24892	$10½	9¾	10¼	+ ⅜
Brincop	7626	$6½	6¼	6½	+ ¼
BCFP	7515	$17¼	16¾	17⅛	+ ⅜
BCRIC	27080	$6¼	6⅛	6⅛	
BC Phone	3432	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
BCPh4½p	z30	$41	41	41	
BCPh4¾p	z5	$42¾	42¾	42¾	
BCPh1956	110	$43½	43½	43½	+ ½
BCPh4.84	100	$12	12	12	
BCPh5.15	200	$47	46½	47	
BCPh5¾p	330	$57	57	57	+ 2
BCPh6.80	240	$17	17	17	
BCP7.04p	400	$17¼	17¼	17¼	
BCP10.16p	z53	$24⅜	24⅜	24⅜	
BrouiReef	5800	310	300	305	— 5
Brunswk	2305	$16⅞	16⅜	16⅜	— ⅛
BuddCan	150	$8	8	8	+ 1
CAE	3517	$23¾	23½	23½	+ ½
CCLInd	700	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
CIL	1150	$33⅞	32	33⅞	+1⅞
CMA Res	85933	$5	445	5	+40
CMSMines	11300	190	165	180	—10
CadFrv	530	$24	24	24	
Cad Frv A	8805	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Cal Pow A	66443	$18¼	18	18⅛	— ¼
CalP4p	z30	$48¼	48¼	48¼	
CalP7p	z100	$68	62½	62½	
CalP9.75	240	$91	91	91	
CalP2.36	3100	$24	23¾	23¾	— ¼
CalPr	707260	5	½	5	+ ½
CalvrtDle	200	290	290	290	—20
Calvert	3900	290	280	280	—10
CamelOG	5100	$9	8⅝	8⅝	
Camflo	5289	$42	41⅝	42	— ⅜
CampRL	15085	$70	68½	68⅞	—1⅛
CanCem	3662	$12¾	12½	12½	+ ¼
CCem6½	240	$12¼	12¼	12¼	
CCem2p	2600	$15	14½	14½	
CDC	39801	$14	13½	14	+ ⅝
CDCprB	633	$15⅝	14	14	+1½
CanMalt	200	$34½	34½	34½	
CNorWest	12150	$36¼	35	36¼	+ ¾
CanPEnt	75994	$26⅞	25⅞	26¾	+ ⅞
CPackrs	650	$33⅜	33½	33⅜	+ ⅛
CanPerm	3750	$20⅛	19¾	19¾	— ¼
CPerm6¾	900	$24	24	24	
CSafway p	z20	$85	85	85	
CS Pete	9600	$13	12½	12½	+ ½
Can Trust	919	$26⅛	25¾	25¾	+ ⅛
CTr w	300	$7¼	7¼	7¼	—2¼
CCablesyA	8783	$17½	16⅞	17⅜	
CCablesyB	29698	$16⅜	16	16¼	
CCManX	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
CCManY	100	$11	11	11	+ ⅛
CCurtis	3000	115	109	115	+10
CFormst	600	$13	12¾	13	+ ¼
CGE	100	$30	30	30	— 1
CIBkCom	45828	$28	27	27½	+ ½
CLencour	7100	92	86	92	
CManoir	300	$7	6¾	6¾	— ¼
CMarconi	900	$23	22¾	23	+ ½
CNat R	86781	$22⅞	22⅛	22½	+ ½
CNat8.50	200	$48¾	48	48¾	+1¼
COcdental	3500	$13½	13¼	13½	+ ⅛
CP Ltd	145232	$46⅛	45¼	45⅞	+ ⅜
CPL Ap	600	$8½	8½	8½	
CReserve	4600	$20¼	19¾	20¼	+ ¼
CdnTire	100	$26	26	26	— ¼
CdnTireA	3699	$28¼	28	28¼	+ ⅜
CUilties	110	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
CUtil4¼p	115	$42	42	42	
CUtil5pr	z40	$44½	44½	44½	
CUtil6pr	z125	$55½	55¼	55½	
CU 10¼	1150	$24¾	23¾	23¾	— 1
CUtil9.24	500	$22¾	22¾	22¾	+1¼
CUtil2nd	1300	$26¼	25⅞	25⅞	— ½
CWN5½p	525	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Canbra	800	$7¼	7	7	— ¼
CandelOil	1400	$31¾	30	30	—1½
Canray	58317	325	300	305	—10
CanronA	2050	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜
Cara	450	$7¼	7⅛	7⅛	
CaraA	450	$7¼	6¾	7¼	+ ½
CarlOK	9200	$9⅜	9	9⅜	+ ¼
CarlAp	145	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
CarmaA	10390	$14⅞	14¾	14¾	
CarolinM	1170	$50½	49¾	49¾	— ½
Cassiar	320	$16	15⅞	16	+ ⅛
CassidyL	300	400	400	400	
Celanese	23345	$9⅛	8⅞	9	
Celan175p	100	$16	16	16	+ ⅜
CtlFundA	z50	$6¼	6¼	6¼	
CentPat	300	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Chnclr	36100	$6	5¾	6	+ ¼
Cherokee	2200	$10¼	10	10	+ ¼
ChibKay	23700	50	49	49	+ 1
ChieftanD	8434	$23	20¾	22⅜	+1⅜
Chimo	300	380	380	380	+10
Chromaco	105	275	275	275	
Chrysler	2500	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
CHUMB	100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Clarion	10300	$8⅜	8⅛	8¼	
Cockfield	100	430	430	430	—20
CoinLake	18200	115	110	113	+ 4
ColorYW	34000	$5¼	5¼	5¼	— ½
Cmplx	11000	315	300	310	+15
Cominco	5093	$69½	69⅛	69½	+ ½
ComincoA	300	$23	23	23	
ComrclOG	3400	350	340	345	— 5
Coniagas	4400	$5¼	5	5¼	+ ⅛
ConBathA	5294	$22	21¾	21⅞	+ ¼
ConBathp	440	$15½	15⅛	15½	+ ½
ConFardy	600	345	340	345	
CDurham	39760	410	400	410	+ 5
CMarben	2500	200	190	200	
Cons Pipe	250	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Cons Prof	20458	295	280	294	+19
CRambler	2000	$5⅛	490	490	—10
CRexspar	5000	83	80	83	+ 3
ConDistrb	2160	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Conventrs	5200	$16½	15	15	— ⅜
ConwestA	600	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
ConwestB	3400	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
CooperC	260	$7	6½	7	+ ½
CopFields	400	$18½	18½	18½	+ ¼
Corbyvt	1300	$28	27½	28	
CFalconC	8580	$12¼	11⅞	12⅛	+ ⅛
CosekaR	73670	$24½	23¼	24¼	+ ¾
Coseka7p	3600	$12⅝	12⅛	12¼	— ¼
CostainLtd	700	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Courvan	1800	195	185	195	+15
Craigmt	5075	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
CrainRL	850	$16⅞	16½	16½	
CrwnLife	z5	$80½	80½	80½	
CrwnTrst	600	$19	19	19	
CZelrbaA	4089	$27⅜	27½	27⅝	+ ⅛
Crush Intl	1300	$18	17¾	17¾	
Cullaton	8245	$12½	12	12½	+ ½
CuvierM	2250	80	80	80	
Cyprus	4925	$24¾	24½	24⅝	
CzarRes	34800	$17¾	17⅛	17⅜	+ ⅜
DRGLtdA	150	$7½	7½	7½	+ ¼
Dalco Pet	6475	$8½	8	8½	+ ½
Daon Dev	19817	$11	10½	10⅞	+ ⅜
Daon8⅜p	1580	$7¼	7	7¼	— ⅛
DejourMn	54200	178	170	170	— 3
DEldona	56516	222	205	220	+21
Delhi	108400	135	128	129	+ 2
Denison	4552	$54¼	53¾	54¼	+ ¾
DicknsnA	22913	$14¼	13¼	13¼	— ½
DicknsnB	15157	$14¾	13½	13⅝	— ⅝
Digtech	2865	$11½	11	11½	+ ½
Discovry	11400	$5	475	490	+10
DofascoA	5517	$41½	41	41½	
Domanl	9870	$11	10½	10⅞	+ ⅜
DomeMine	6037	$18	116	118	+ 2
D Pete	162048	$70	67½	67½	
DPeteAp	1900	$18¼	17¾	17¾	— ¼
DBridge	46560	$20¾	20	20½	+ ¼
DExplor	34800	146	140	145	— 2
DomStore	3301	$19¾	19½	19¾	
D Textie	4395	$16	15⅜	16	+ ⅜
Domtar	14153	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅜
Dr Mc C A	1900	$11	10⅝	11	+ ¼
Dunde Pal	8300	110	110	110	+ 6
Dunraig	8100	280	270	280	
DuPont A	1225	$28½	28¼	28¼	+ ½
Dustbane	3100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Dylex L A	4300	$12	12	12	+ ¼
Dynamar	12983	480	460	460	
EstMlrtic	2700	$6¼	6	6¼	+ ⅛
EastSul	1020	440	440	440	+ 5
EstnProv	1200	$18¼	17¾	18	— ½
EgoRes	9700	220	211	211	—13
Elhom	15375	$16¾	16¼	16¼	
Electhomp	100	57	57	57	— 2
Emco	900	$13	13	13	
EnrgyRes	6050	255	250	255	+ 7
Exquisite	105	320	320	320	
Extndcar	3700	$12¼	12	12¼	+ ¼
Extd A	615	$12¼	12⅛	12⅛	
Fibrg Nik	2430	$105	103	105	+ 2
FathmOcn	3400	240	240	240	
FedIndA	4250	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
FedPion	200	$49	49	49	
FideltyTrp	100	$12¾	12¾	12¾	
Finning T	950	$33	32¼	32½	+ ½
FiranGndl	6000	220	205	205	—13
FCalgary	2300	305	300	300	—15
FCalgry r	51500	13	12	12	— 1
FCityFin	200	$19½	19½	19½	
FCityWf2	2000	$11½	11⅜	11½	+ ½
FCty TrC	950	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅜
FMar	200	290	285	285	—10
Foodex p	4300	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Francana	1735	$21	19¼	21	+ 2
Fraser	100	$19¼	19¼	19¼	+ ½
GM Res	14075	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
Galveston	200	240	240	240	
GazMetr	4200	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
Gaz5.40p	200	$48½	48¼	48¼	— ¼
GenBaker	1400	$13	12⅜	13	+ ¾
GDistrbA	1125	$12	11⅞	12	+ ½
GDistrbw	5300	490	475	490	+15
GMC	733	$58¼	58	58¼	+ ½
Genstar L	11850	$42⅜	41½	42	+ ¼
Gnstar2.35	775	$43½	43¼	43½	
Gesco Dis	800	290	290	290	
Gibraltar	5850	$16½	16	16⅜	+ ⅜
GlbeRityp	1500	$18¼	18⅛	18¼	
Goldale A	20900	$11⅞	11½	11⅝	
GoldundM	64290	345	330	345	— 5
Goodyear	583	$23¼	23	23¼	+ ¼
GraftG	500	$17	16¾	16¾	
Grandma	13500	345	330	345	+15
Granduc	5750	335	325	325	—10
GLNickl	1600	145	145	145	+ 1
GLForest	3306	$70	69	70	+ 1
GNFin	3500	56	6	6	
GtWestS	1000	410	400	400	—20
GGoose	700	$6⅛	6⅛	6⅛	
GreyhndC	100	240	240	240	
GuarTrp	300	$14	14	14	— ⅜
GulfC	460103	$23¾	22½	23⅛	+ 1
Gulfstrm	23850	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
HCIHldgA	130	$46	46	46	+ 2
Halifax D	100	310	310	310	+ 5
H GroupA	500	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Hardee	1000	72	72	72	— 2
HardCrpA	1000	190	190	190	+ 5
HardCrpC	200	180	180	180	
HarlequnA	7274	$25	24½	24⅞	+ ⅛
HatleighA	3850	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Hawker	7750	$26	25½	26	+ 1
Hawkerpr	100	$59	59	59	— 1
HayesD	329	$8¼	8¼	8¼	
HeritageA	400	$16¼	16	16¼	— ⅛
HighfieldA	2700	350	350	350	+10
HolingerA	170	$43	43	43	+ 1
HolingerB	z25	$41¾	41¾	41¾	
HowdnDH	200	$12	12	12	
HBayMng	6100	$35¼	34¾	35	+ ¼
HBayCo	1432	$24	23⅝	24	+ ¼
HBCpr	6780	$17⅛	17	17⅛	+ ¼
HBOG	118787	$28¼	26¾	27¾	+1⅜
Hu-Pam	600	100	100	100	— 4
Husky	170580	$18	16¾	17⅜	+ 1
HydraEx	11260	190	182	189	+ 7
IAC	14400	$10½	10⅜	10½	+ ¼
IUIntl	16800	$26¼	25⅜	26¼	+ ¾
Imasco	350	$31¼	31	31	— ¼
ImascoAp	z25	281	281	281	
ImpOilA	80591	$35	34	34¼	— ⅛
ImpOilB	2008	$34¾	34	34¼	+ 1
Inco	77782	$25¼	24¾	24⅞	
Inco7.85	900	$19¾	19	19¾	+ ¾
Indal	1710	$17⅜	17	17	
Inglis	z50	$10¾	10¾	10¾	
InlandGas	386	$14	14	14	+ ⅛
InlandGp	330	$9⅞	9⅜	9⅜	+ ¼
InindG10p	800	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
InlandGr	19740	14	12	14	+ 1
Inter-City	20671	$17¾	16¾	17	+ ½
Inter C Ap	z25	$13¼	13¼	13¼	
Inter C Bp	z25	$13	13	13	
IBM	2461	$85	83½	84	+ 1
IntMogul	2300	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Intl Thom	15200	$10¾	10⅛	10⅛	— ⅛
IntprPipe	18200	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Ipsco	3545	$32¾	32½	32½	
InvGrpA	z25	$19¾	19¾	19¾	
IronBayT	300	$6¾	6½	6½	— ¼
Irwin Toy	14500	$5½	485	5½	+32
Island Tel	431	$15	15	15	
Ivaco	700	$23	22½	23	— ¼
JQRes	3100	150	148	150	
Jannock	1950	$13½	13	13	— ½
Janockwt2	1100	$7½	7⅛	7⅛	— ⅛
Jorex Ltd	14700	110	100	110	+ 5
Joutel	10200	141	135	141	+ 1
Kaiser Re	100	$47¾	47¾	47¾	— ⅜
Kam Kotia	89900	$9	8⅛	8¾	
Kaps Tran	66440	143	126	126	+12
KerrAdd	3180	$20	19⅞	20	+ ¼
KAnacon	4616	108	105	107	+ 2
LabattlA	10765	$27½	27	27¼	
LabMin	100	$50	50	50	
Lacana	16289	$12⅞	12	12½	+ ⅜
Lacanaw	1200	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
LaidlawA	500	$8⅜	8½	8½	+ ⅛
LaidlawB	1200	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Ldl 9¾	z20	$8¼	8¼	8¼	
Laidlaw8	300	$7	7	7	+ ¼
LDntCem	4350	$6	5⅞	6	
LShore	4680	$36¼	35	35⅞	+ ⅜
LarderRes	10200	151	141	151	+ 8
LasitrKm	4550	170	160	170	+10
Laurasia	7850	165	155	165	+10
LauFinp	400	$12½	12½	12½	+ ⅛
LavaCap	1200	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
LeighInst	2920	$15	14⅝	14⅝	— ⅜
Liberlan	500	300	300	300	— 5
LLLac	5322	$32	31¾	32	+ ¼
LoblawCo	950	$6½	6½	6½	— ⅛
LobCopr	700	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
LobLtdAp	510	$14	14	14	+ ⅛
LobLtdBp	185	$15	15	15	+ ⅜
Lochiel	11770	$7½	7¼	7⅜	
LochielA	652	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Logistec	100	425	425	425	
Lumonics	10095	$20¼	19⅝	19¾	+ ¼
LyttonM	19800	125	120	120	— 5
MDSHA	200	$11½	11	11	
MDSHBp	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
MICC	3175	$12	12	12	
MSZRes	89150	320	285	320	+44
MclanHA	32000	$21½	21	21½	+ ¼
MBLtd	38227	$38¼	37½	38⅛	+ ⅜
Madeline	2033	315	310	315	—10
Madsen	800	260	250	250	— 5
MagnaA	2900	$13¾	13	13	
MagnaB	900	$14	13¾	14	+ ¼
Magnetcs	13250	250	235	235	—10
MaisiInl	z25	420	420	420	
MajsticWil	3500	$5½	5¼	5⅜	
Malartic	600	$11⅜	11	11⅜	+ ¼
ManBar	53300	154	145	148	
Mrtme El	230	$15	15	15	
Maritime	z96	$22⅜	22⅜	22⅜	
MarkSpnc	7100	$9	8¾	9	
MassFer	57424	$6¼	5⅞	6⅛	+ ¼
MasFA	2350	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
MasFB	2750	$14	13⅜	13⅜	—1⅛
Matchan	7000	99	95	99	+ 7
McAdam	10500	68	66	67	
McLaghln	1200	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Melcor	100	$23	23	23	— ⅜
Mentor	2800	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Mercantil	3910	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
MeriaE	230650	$10¼	9¼	10	+ ⅜
Minrl Res	28725	260	247	250	
MitelCorp	47590	$22¾	21⅞	22⅜	+ ⅜
MoffatA	100	$21	21	21	—1¼
MolsonA	1950	$29½	29	29	— ½
MolsonB	240	$27½	27½	27½	
MonencoA	525	$12⅛	12⅛	12⅛	
MtlTrust	1300	$24¾	24½	24¾	— ¼
Moore	23042	$38¼	37¾	37⅞	+ ⅛
Morisn	60700	400	360	395	+40
MtnStates	44650	$17	16⅛	16½	+ ½
Murphy	1150	$36¼	35¾	36	
NBCook	7050	$19½	19	19½	
NBUMine	7500	285	275	280	+10
NSRRes	51800	135	130	133	
NatBkCan	6315	$13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
NHeesEnt	200	$9	9	9	—1½
NatPete	30100	390	370	385	+25
NatSeaA	700	$10¾	10½	10¾	+ ½
NatTrust	200	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Neomar	3200	410	395	410	+10
NBTel	290	$20	20	20	— ⅛
NBTel1.85	z85	$19½	19⅛	19⅛	
N Kel	19088	8'	8$	84	-k 4
inprovidD	1000	48	48	48	+ 1
NQueRagl	2300	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
NYorkOil	9600	250	235	240	
NfldLPA	z60	$24	24	24	
NfldTel	1571	$11	10¾	10¾	+ ⅛
NfldTe975	z16	$17⅞	17⅞	17⅞	
Newnor	14500	53	45	49	— 1
NickRim	9500	67	62	64	+ 4
NobleM	1000	170	170	170	+ 9
NorAcme	5500	230	220	230	+ 5
Norranda	70583	$29⅞	29	29⅜	+ ½
Norbaska	11200	94	92	94	+ 1
Norcen	44972	$29¼	28½	28¾	+ ⅜
NorcenB	150	$17½	17½	17½	
Norcn288	4900	$52¾	51	51½	+ ½
Norlex	42200	43	40	40	— 1
NormickP	600	$8	8	8	
NCOils	200	$17½	17½	17½	
N Canada	2500	130	121	125	+ 5
NorCt260p	100	$27	27	27	
NorCt785p	100	$18½	18½	18½

Jacqueline Gareau à Tokyo



Jacqueline Gareau

La Montréalaise Jacqueline Gareau prendra part demain au marathon international de Tokyo, sa troisième course de 42.195 kilomètres cette année.

En 1980, Mlle Gareau a en effet participé au marathon de Boston, où elle a remporté la victoire devant l'Américaine Patty Lyons, et au marathon de Montréal, où elle s'est cette fois inclinée devant Patty Lyons.

Mlle Gareau,, qui détient la cinquième performance de l'histoire, deux heures 21 minutes et 42 secondes, tentera demain d'abaisser cette marque.

Elle devra surveiller de près la Britannique Joyce Smith, qui a réussi une performance de deux heures 33 minutes et 32 secondes, septième temps mondial, et la Néo-Zélandaise, Allison Roe, qui a déjà fait deux heures 34 minutes et 47 secondes, à Eugene dans l'Oregon.

Le parcours de Tokyo se déroule généralement sur le plat, et si la blessure que Mlle Gareau s'est infligée à la hanche en début de saison, lors de l'épreuve de Portland, ne vient pas l'incommoder, elle devrait s'approcher encore une fois de son objectif de descendre sous les deux heures trente.

Le GP du Canada ne s'est pas encore prononcé

Formule un: 11 pays donnent leur appui à la Fédération internationale

PARIS (AFP et AP) — Les principaux pays participant, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud, se sont ralliés au Championnat mondial 1981 de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), et la menace de la mise sur pied d'un circuit pirate s'estompe de jour en jour, a dit hier le président de cet organisme, Jean-Marie Balestre.

Au cours d'une conférence de presse hier et à 24 heures de la fin du dépôt des candidatures pour le championnat de la FISA, le président Balestre a fait le point des circuits qui avaient déjà assuré la fédération de leur fidélité.

Voici la liste de ces circuits: Argentine, à Buenos Aires (25 janvier), Afrique du Sud à Kyalami (7/2), États-Unis-Côte est à Long Beach (15/3), Belgique Zolder (17/4)' Monaco (31/4), France à Dijon (5/7), Grande-Bretagne à Silverstone (18/7), Autriche à Zeltweg (16/8), Pays-Bas à Zandvoort (30/8), Italie à Monza (13/9), et États-Unis-Côte ouest à Watkins Glen (4/10).

Restent quatre circuits qui n'ont pas encore confirmé, bien qu'inscrits au calendrier: le Brésil à Rio de Janeiro (29/3), l'Espagne à Jarama (21/6), l'Allemagne à Hockenheim (2/8) et le Canada à Montréal (27/9).

L'annonce de l'agrément du Royal Automobile Club (RAC) de Grande-Bretagne est arrivé hier après-midi à la FISA, et a déjà provoqué une réaction de l'organisation dissidente, l'Association des constructeurs de formule un (FOCA), dirigée par Bernie Ecclestone.

Dans un communiqué, la FOCA rappelle notamment au RAC que si celui-ci, «malgré un contrat signé avec la FOCA le 15 juillet 1978, pense pourvoir participer à un grand prix FISA, la FOCA ne partage pas ce point de vue et s'en remettra, si nécessaire, à la justice».

On a appris, d'autre part, que le projet de Bernie Ecclestone de faire disputer un grand prix dans la ville de Chicago n'avait pas reçu l'agrément de la municipalité et qu'il en serait de même pour le grand prix annoncé par la FOCA à New York.

D'autre part, l'ancien champion du monde Mario Andretti a annoncé hier qu'il courrait pour Alfa-Roméo, aux côtés de Bruno Giacomelli, pendant la prochaine saison de formule un.

Andretti, champion en 1978 sur Lotus, a annoncé la nouvelle après un essai de la voiture de la firme utilisée cette année, sur le circuit d'essai d'Alfa-Roméo à Balocco.

«C'est une grande joie pour moi que de revenir en Italie. Je me sens encore italien, même si je vis avec ma famille aux États-Unis, a déclaré Andretti, qui est né à Montone, près de Trieste.

De source proche de la firme italienne, on laisse entendre qu'une troisième voiture pourrait être engagée. Elle serait confiée à l'Italien Andrea de Cesaris, mais cette nouvelle n'est pas encore confirmée officiellement.

Sept joueurs des Alouettes sont élus au sein de l'équipe d'étoiles de l'Est

TORONTO (CP) — Sept joueurs des Alouettes de Montréal ont été nommés hier au sein de l'équipe d'étoiles de la section Est de la Ligue canadienne de football, au terme d'un scrutin tenu auprès des entraîneurs-chefs.

Il s'agit du quart-arrière Gerry Dattilio, du demi offensif Alvin Walker, de l'ailier éloigné Bob Gaddis, du bloqueur Doug Payton, de l'ailier défensif Junior Ah You, du secondeur intérieur Tom Cousineau et du demi de coin Dickie Harris.

Les champions de la section Est, les Tiger-Cats de Hamilton, ont pour leur part obtenu huit nominations, deux de plus respectivement que les Rough Riders d'Ottawa et les Argonauts de Toronto.

Un fait à souligner, le receveur de passes Bob Gaddis, qui a été congédié au début de la saison par les Alouettes, avant d'être embauché par les Argonauts de Toronto, après avoir tenté sa chance à Hamilton, a été sélectionné au poste d'ailier éloigné pour la troisième année de suite.

Gaddis, qui a dominé la section Est pour les réception de passes avec 68 pour des gains de 1,112 verges, a été remplacé par Fred Biletnikoff chez les Alouettes. Les Tiger-Cats de Hamilton lui avaient pour leur part préféré John Holland.

Pour la première fois depuis Russ Jackson en 1969, c'est un joueur canadien, Gerry Dattilio, qui a été choisi comme quart-arrière.

Le secondeur de ligne Tom Cousineau, des Alouettes, et le botteur de dégagement Zenon Andrusyshyn, des Argonauts, ont été les seuls choix unanimes.

Tony Gabriel, des Rough Riders, a été choisi comme ailier rapproché pour une neuvième année de suite.

Jim Corrigall, des Argonauts, a été sélectionné comme ailier défensif pour une huitième fois, bien qu'il se soit fracturé deux fois le bras et ait manqué la majeure partie de la saison.

C'est également pour la huitième fois de sa carrière que Dickie Harris des Alouettes, a été choisi comme demi de coin.

L'ailier défensif Junior Ah You, des Alouettes, a également été choisi pour une sixième fois.

Dans l'équipe offensive, seuls, Bob Gaddis et Tony Gabriel avaient été sélectionnés en 1979.

On retrouve aussi à l'offensive le demi inséré des Argonauts, Dave Newman, et le porteur de ballon Richard Crump, d'Ottawa.

Bernie Ruoff, de Hamilton, qui a terminé la saison avec 136 points, a été retenu comme botteur de précision.

Les cinq joueurs de la ligue offensive en sont à leur première sélection et cette ligne est formée du centre Henry Waszczuk, du Hamilton, des gardes Alan Moffat, du Hamilton, et Val Belcher, d'Ottawa, ainsi que des bloqueurs Payton, des Alouettes et Willie Martin, des Tiger-Cats.

Bruce Clark, du Toronto, a été choisi comme bloqueur défensif avec Mike Raines, d'Ottawa.

Ben Zambiasi, du Hamilton, a été retenu à un poste de secondeur de ligue extérieur, tandis que Ron Foxx et Rick Sowieta, d'Ottawa, se partagent l'autre, ayant terminé ex aequo au scrutin.

Dave Shaw, du Hamilton, a été retenu comme demi de coin avec Dick Harris, tandis que les demis défensifs choisis sont, Jerry Anderson et Harold Woods, du Hamilton et que Billy Hardee, de Toronto, est sélectionné comme demi de sûreté pour la deuxième année de suite.



Le quart-arrière Gerry Dattilio et l'entraîneur-chef Joe Scannella étaient détendus hier matin, au Stade olympique, où les Alouettes se sont entraînés une dernière fois avant de s'envoler vers Hamilton. Quelques heures plus tard, Dattilio apprenait qu'il est devenu le premier Canadien depuis Russ Jackson en 1969, à être choisi comme quart-arrière tout étoile dans la section Est. (Photolaser CP)

en bref...

■ Victoire de McEnroe

LONDRES (AFP) — L'Américain John McEnroe, tête de série numéro un, et Gene Mayer, numéro deux, se sont qualifiés hier sans difficultés pour les demi-finales du tournoi de tennis de Wembley. McEnroe a vaincu son compatriote Rick Meyer 6-3, 6-3 après avoir reçu un avertissement de l'arbitre pour mauvaise conduite.

À Bogota, l'Américaine Jimmy Connors, victime d'une déchirure musculaire à l'épaule, a abandonné en huitième-de-finale du Grand Prix de Bogota, qui est désormais privé de sa tête de série.

■ Championnat de cross-country

Plus de 300 coureurs en provenance de toutes les régions du Québec s'affronteront à compter de 10 heures ce matin à l'occasion du championnat provincial de cross-country 1980, au parc du Mont-Royal. Cette compétition servira de sélection en vue des championnats canadiens, qui auront lieu dans deux semaines à Halifax. Chez les hommes, catégorie senior, Alain Bordeleau est à surveiller, tandis que chez les femmes, Francine Gendron fait figure de favorite.

■ Ski de fond: c'est parti

Les équipes nationales de ski de fond du Canada se préparent actuellement pour la prochaine saison de compétitions. Les différentes équipes s'entraînent soit à Banff, soit à Labrador City. Les Québécois faisant partie des équipes nationale sont: Josée Auclair, Marie-Andrée Masson, Daniel Auclair, Pierre Harvey, Pierre Vézina et André Tourigny. Laurent Roux est l'un des entraîneurs nationaux. La première participation du Canada aux compétitions mondiales aura lieu le 13 décembre, à Davos, Suisse.

■ Le critérium à Val d'Isère

PARIS (AFP) — Le «critérium de la première neige», à Val d'Isère, ouvrira le mois prochain la saison internationale de ski alpin. Quatre épreuves, deux courses masculines, deux féminines, avec classements combinés, comptant pour la Coupe du monde, sont inscrites au programme. Mercredi, 3 décembre, descente féminine; jeudi, slalom géant féminin; vendredi, descente masculine, et samedi, slalom géant masculin.

■ En deux mots

Tug McGraw s'est dit hier surpris, mais non déçu, après avoir été ignoré lors du repêchage des agents libres, affirmant qu'il n'a pas été réclamé parce que l'on croit qu'il veut rester avec les Phillies de Philadelphie... **George Brett** a été choisi le joueur le plus utile dans les majeures par l'Association américaine des journalistes sportifs... La championne olympique est-allemande **Karen Metschuck** a réalisé, hier, la meilleure performance mondiale féminine sur 100 mètres-papillon, en bassin de 25 mètres, avec un temps de 59 secondes et 92 centièmes, au cours de la première soirée des championnats de natation de la RDA... À l'issue de la deuxième ronde du tournoi de golf de Gotemba, au Japon, le Japonais **Masashin Ozaki**, auteur d'un 69 hier, est seul en tête avec une fiche de 129, neuf sous la normale. L'Américain Tom Watson suit avec un compte de 142, deux coups devant son compatriote Lee Trevinno et le Canadien **Jim Nelford**... Les Oilers d'Edmonton ont rappelé hier le défenseur **Charlie Huddy**, qui jouera ce soir à Toronto... **Punch Imlach** est de retour à son poste de directeur-gérant des Maples Leafs de Toronto après avoir subi une crise cardiaque qui l'a forcé à un repos de deux mois et demi, et il s'est dit heureux de la tenue de son équipe durant son absence... Les **Cardinals** de St. Louis ont augmenté le prix de leurs billets de 50 cents, tandis que les **Red Sox** annoncent des hausses variant entre 25 cents et $1 pour 60% des billets...

À la veille de la finale de l'Est demain à Hamilton

Les Tiger-Cats sont préoccupés par les unités spéciales des Alouettes

HAMILTON (PC) — Il y a toujours un petit quelque chose de particulier quand un joueur, reconnu surtout pour son brio au sein des unités spéciales, parvient à faire sa marque dans le monde du football professionnel.

Au cours des dernières années, les Alouettes ont été chanceux; pour ne pas dire bénis, avec des vedettes assez spéciales, notamment Dickie Harris et Randy Rhino.

«Avec Harris et Rhino, les Alouettes sont une menace constante chaque fois qu'ils touchent au ballon sur un retour de botté, prétend Craig Labbett, un ex-Alouette maintenant avec les Tiger-Cats de Hamilton. De plus, Joe Scannella met beaucoup de temps et d'ardeur à améliorer le rendement de ses unités spéciales».

Demain, au stade Ivor Wynn, les formations spéciales seront vraiment à surveiller lors de la finale de l'Est. Le vainqueur de ce match passera ensuite dans la classique de la coupe Grey, contre les champions de l'Ouest, le 23 novembre à Toronto.

«Contre les Alouettes, contre toutes les équipes en fait, les joueurs des unités spéciales valent au moins un tiers du rendement du club,» poursuit Labbett, un géant de 6'3" et 215 livres.

Les Tiger-Cats ne sont pas sans savoir quelle sorte de dommages Harris et Rhino peuvent infliger à un rival. Dans les trois matches de saison régulière entre les deux clubs, tous gagnés par Montréal, Harris a retourné neuf bottés de dégagement pour des gains de 84 verges, dont un a couvert une distance de 45 verges. Quant à Rhino, il s'est sauvé avec le ballon à onze reprises pour des gains de 86 verges et sa plus longue course a été de 42 verges.

Bien souvent, ce sont des joueurs marginaux qui sont appelés à retourner les bottés, mais pas à Montréal, où Harris et Rhino sont deux demis défensifs étoiles.

Blair aussi connaît l'importance de son jeu dans une telle spécialité. «Une erreur et un touché peut-être enregistré avec la vitesse de l'éclair, prétend-il. Ça peut devenir très démoralisant. Avec un botteur de dégagement aussi puissant que Bernie Ruoff, nous pouvons facilement tenir nos rivaux loin dans leur territoire, à condition que nous fassions tous notre travail convenablement.»

Inutile de dire que la proie sera nul autre que le jeune botteur des Alouettes Gerald McGrath, dès que l'arbitre signifiera le début de la rencontre demain.

Six jeunes joueurs sont promus à la formation hivernale des Expos

Les Expos de Montréal ont rendu publique hier leur formation hivernale 1981, qui comprend 14 lanceurs, quatre receveurs, 12 joueurs d'avant-champ et neuf voltigeurs pour un total de 39 joueurs sur une possibilité de 40.

Six jeunes joueurs des filiales des Expos ont été promus à la formation majeure. Ce sont le lanceur Kevin Mendon, le receveur Tom Wieghaus, les voltigeurs Tony Johnson et Pat Rooney et les intérieurs Dave Hostetler et Chris Smith.

Mendon, 24 ans, est un lanceur partant droitier qui a participé la saison dernière à 13 parties à Denver et 14 à Memphis et compilé une fiche combinée de 14-3 et une moyenne de points mérités de 3.41 en 169 manches. Il fut un choix de 19e ronde des Expos au repêchage de juin 1978 des agents libres.

Wieghaus, 23 ans, fut invité à s'entraîner avec l'équipe au cours des deux derniers camps d'entraînement. Il a évolué à Memphis en 1980 et présenté une moyenne offensive de .272 tout en se distinguant à la défensive. Il fut un choix de 10e ronde des Expos au repêchage des agents libres de juin 1978.

Rooney, 22 ans, a frappé pour une moyenne de .280 à Memphis et il fut l'un des quatre joueurs de l'organisation à inscrire 100 points produits en 1980, terminant au troisième rang de la ligue Southern avec un total de 102. Il a, de plus, claqué 28 coups de circuits et fut choisi le joueur par excellence de la ligue en juillet grâce à une production de 15 circuits et 33 points produits. Il a été sélectionné par les Expos au 20e tour du repêchage de juin 1978.

Johnson, 24 ans, a dominé la ligue Southern dans la colonne des buts volés avec un total de 60 et il a maintenant enregistré 142 vols de but en quatre saisons chez les professionnels. Il a signé une moyenne au bâton de .299 en 1980 pour terminer au huitième rang dans la course au championnat des frappeurs. Johnson a été réclamé par les Expos au 26e tour du repêchage de juin 1977.

Hostetler, 24 ans, a conservé une moyenne offensive de .269 avec neuf circuits et 58 points produits comme premier-but des Bears de Denver en 1980. Un géant de six pieds quatre pouces, il fut un choix de troisième ronde des Expos au repêchage de juin 1978 à sa sortie de l'Université Southern California où il a cogné 29 circuits en deux saisons pour établir un record de son université et éclipser la marque que Fred Lynn avait mis trois saisons à façonner.

Smith, 23 ans, est un frappeur ambidextre qui a été obtenu le 1er avril dernier des Rangers du Texas en échange pour Rusty Staub. Il a commencé la saison à Denver et fut assigné à Memphis où il a présenté une moyenne de .304 en 89 parties.

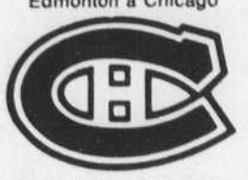
L'âge moyen des 39 joueurs sur la formation d'hiver s'établit à 26 ans. Le benjamin est le deuxième-but Tim Raines, né le 16 août 1959, et le doyen est le releveur Woodie Fryman, qui célébrera son 41e anniversaire de naissance, le 12 avril.

Formation d'hiver 1981: **lanceurs** — Dues, Engle, Fryman, Gullickson, James, Lea, Lee, Mendon, Norman, Palmer, Ratzer, Rogers, Sanderson, Sosa; **receveurs:** — Carter, Ramos, Tamargo, Wieghaus; **intérieurs** — Bernazard, Cromartie, Hostetler, Hutton, Macha, Manuel, Mills, Parrish, Raines, Scott, Smith, Speier; **voltigeurs** — Briggs, Dawson, Johnson, Office, Pate, Rooney, Valentine, Wallach, White.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 8, Edmonton 1
Chicago 4, Calgary 4
Winnipeg 5, Boston 5
Hier
Montréal à Vancouver
St-Louis au Colorado
Pittsburgh à Rangers NY
Ce soir
Detroit à Philadelphie
Buffalo à Islanders NY
Washington à Hartford
Boston à Pittsburgh
St-Louis à Los Angeles
Chicago au Minnesota
Edmonton à Toronto
Dimanche
Montréal à Winnipeg
Québec à Buffalo
Hartford à Rangers NY
Philadelphie à Boston
Colorado à Calgary
Los Angeles à Vancouver
Edmonton à Chicago



(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Guy Lafleur	8	17	25
Steve Shutt	11	13	24
Mario Tremblay	7	7	14
Pierre Larouche	6	7	13
Larry Robinson	4	9	13
Yvon Lambert	5	6	11
Mark Napier	6	4	10
Réjean Houle	1	8	9
Bob Gainey	4	4	8
Keith Acton	3	5	8
Guy Lapointe	1	7	8
Doug Jarvis	5	2	7
Gaston Gingras	2	3	5
Brian Engblom	1	4	5
Serge Savard	2	2	4
Rod Langway	2	2	4
D. Wickenheiser	2	1	3
Pierre Mondou	1	2	3
Doug Risebrough	0	2	2
Chris Nilan	0	1	1
Rick Chartraw	0	0	0

Gardiens

	pj	bc	bl	moy.
M. Larocque	11	28	1	2.54
D. Herron	5	20	0	4.00

(Deux buts dans un filet désert)

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Simmer, LA	17	17	34
Dionne, LA	13	18	31
Bossy, Isl	19	9	28
Nilsson, Cal	8	18	26
Barber, Phil	16	9	25
Lafleur, Mon	8	17	25
Shutt, Mon	11	13	24
Trottier, Isl	5	19	24
Taylor, LA	8	15	23
Gretzky, Edm	7	16	23
Federko, St-L	6	17	23
Maruk, Wash	12	9	21
P. Statsny, Qué	5	15	20
Salming, Tor	4	16	20
Clarke, Phil	3	17	20

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 8, Chicoutimi 5
Hier
Trois-Rivières à Laval
Cornwall à Québec
Chicoutimi à Shawinigan
Hull à Sherbrooke
Dimanche
Trois-Rivières à Chicoutimi
Québec à Hull
Cornwall à Shawinigan
Laval à Sherbrooke
Montréal à Sorel

Ligue Collégiale AAA

Dimanche
Saint-Georges 4,
Thetford Mines 4
Saint-Jérôme 8, Limoilou 4
Saint-Laurent 10, Dawson 1
Hier
Saint-Laurent à Thetford Mines
Saint-Jérôme à Limoilou
Dawson à Saint-Georges
Dimanche
Saint-Georges à
Thetford Mines
Limoilou à Dawson
Saint-Laurent à
Saint-Jérôme

Ligue Universitaire

Mercredi
UQTR 9, McGill 3
Hier
UQTR à Bishop's
Samedi
UQAC à Ottawa
Bishop's à McGill
Dimanche
UQAC à Ottawa

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	17	12	3	2	75	41	26
2—LOS ANGELES	16	11	4	1	73	55	23
3—ST-LOUIS	17	10	4	3	68	59	23
4—MINNESOTA	14	9	2	3	67	40	21
5—BUFFALO	15	8	2	5	55	40	21
6—BANCOUVER	16	9	5	2	65	56	20
7—ISLANDERS NY	17	8	5	4	70	66	20
8—CALGARY	17	8	5	4	66	64	20
9—TORONTO	15	8	5	2	67	61	18
10—**MONTRÉAL**	16	8	7	1	71	50	17
11—CHICAGO	18	6	7	5	68	78	17
12—COLORADO	16	6	6	4	57	65	16
13—WASHINGTON	16	4	5	7	52	49	15
14—HARTFORD	16	6	7	4	52	69	14
15—PITTSBURGH	16	5	9	2	60	73	12
16—EDMONTON	15	3	7	5	48	60	11
17—BOSTON	15	3	9	3	47	55	9
18—DETROIT	16	3	10	3	54	71	9
19—QUÉBEC	16	2	9	5	57	72	9
20—RANGERS NY	17	3	12	2	55	88	8
21—WINNIPEG	15	1	9	5	57	77	7

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert-Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	23	16	5	2	121	93	34
CORNWALL	23	14	9	0	135	106	28
HULL	23	11	9	3	84	104	25
MONTRÉAL	23	10	13	0	105	113	20
LAVAL	23	5	17	1	99	122	11

Section Frank-Dilio

SHAWINIGAN	22	13	6	3	114	94	29
TROIS-RIVIÈRES	23	11	10	2	113	118	24
CHICOUTIMI	23	10	12	1	111	127	21
QUÉBEC	22	9	13	0	104	108	18
SHERBROOKE	23	8	13	2	112	113	18

LIGUE INTERCOLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-GEORGES	10	8	1	1	71	43	17
SAINT-JÉRÔME	10	6	4	0	64	50	12
SAINT-LAURENT	10	6	4	0	59	47	12
DAWSON	10	4	6	0	51	70	8
THETFORD MINES	10	3	6	1	52	64	7
LIMOILOU	10	2	8	0	44	67	4

LIGUE UNIVERSITAIRE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CONCORDIA	7	7	0	0	54	12	14
LAVAL	5	3	2	0	31	23	6
OTTAWA	5	3	2	0	27	25	6
UQTR	5	2	3	0	22	24	4
CHICOUTIMI	4	1	3	0	13	21	2
BISHOP'S	5	1	4	0	12	31	2
McGILL	5	1	4	0	16	39	2

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Finale de l'Ouest
Winnipeg à Edmonton
Dimanche
Finale de l'Est
Montréal à Hamilton

Ligue Nationale

Dimanche
Baltimore à Detroit
Buffalo à Cincinnati
Cleveland à Pittsburgh
Green Bay à Giants NY
Los Angeles en N.-Angleterre
N.-Orléans à Atlanta
Philadelphie à Washington
St-Louis à Dallas
Tampa Bay au Minnesota
Houston à Chicago
Kansas City à San Diego
Jets NY à Denver
San Francisco à Miami
Lundi
Oakland à Seattle

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	10	7	3	0	288	221	.700
BUFFALO	10	7	3	0	224	175	.700
BALTIMORE	10	5	5	0	221	211	.500
MIAMI	10	5	5	0	158	191	.500
JETS NY	10	2	8	0	176	243	.200

Section Centrale

CLEVELAND	10	7	3	0	229	207	.700
HOUSTON	10	7	3	0	195	178	.700
PITTSBURGH	10	6	4	0	262	214	.600
CINCINNATI	10	3	7	0	142	187	.300

Section Ouest

OAKLAND	10	7	3	0	259	202	.667
SAN DIEGO	10	6	4	0	285	204	.600
DENVER	10	5	5	0	180	198	.500
KANSAS CITY	10	5	5	0	200	200	.500
SEATTLE	10	4	6	0	195	229	.400

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	10	9	1	0	268	135	.900
DALLAS	10	7	3	0	290	195	.700
ST-LOUIS	10	3	7	0	208	220	.300
WASHINGTON	10	3	7	0	158	208	.300
GIANTS NY	10	2	8	0	158	299	.200

Section Centrale

DETROIT	10	6	4	0	210	188	.600
MINNESOTA	10	5	5	0	178	180	.500
TAMPA BAY	10	4	5	1	174	200	.450
GREEN BAY	10	4	5	1	155	204	.450
CHICAGO	10	4	6	0	169	172	.400

Section Ouest

ATLANTA	10	7	3	0	264	189	.700
LOS ANGELES	10	6	4	0	277	214	.600
SAN FRANCISCO	10	3	7	0	213	293	.300
NOUVELLE-ORLÉANS	10	0	10	0	168	310	.000

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Un compromis acceptable

LE débat a déjà trop duré sur la motion d'urgence exprimant l'opposition de l'Assemblée nationale à la démarche constitutionnelle d'Ottawa. Quoi qu'il arrive maintenant, en supposant même que les deux partis principaux arrivent enfin à s'entendre mardi ou mercredi sur un arrangement satisfaisant, l'effet recherché à l'origine par le gouvernement ne sera jamais plus aussi percutant. S'agissant d'une affaire tellement vitale pour le Québec, il fallait que la réaction fût rapide, presque spontanée, certainement unanime, acquise en tout cas sans tergiversations.

Or, malgré les efforts évidents de la majorité pour faciliter l'adhésion des libéraux à un texte dépouvru de toute propagande, ceux-ci ont marchandé un consentement qui reste incertain. M. Ryan et son groupe parlementaire, aux prises avec une conjoncture politique très difficile, attentifs également au contexte électoral, ont d'abord voulu éviter à tout prix de créer l'impression que les libéraux se jettent dans les bras du gouvernement de M. Lévesque aux fins de combattre celui de M. Trudeau. On peut comprendre ce souci puisque, malgré la pureté des grands principes à défendre, nous sommes encore ici sur le terrain marécageux de la stratégie politique. Les partis existent et militent pour conquérir le pouvoir, non pour en assurer la pérennité à l'adversaire.

C'est pourquoi le chef de l'Opposition a déposé et défendu les amendements que l'on connaît. À ce prix, a-t-il dit, l'unanimité sollicitée sera assurée. S'il était parvenu dès cette première étape à réaliser un équilibre réaliste entre d'une part, ses convictions de fédéraliste québécois qui l'opposent à M. Trudeau, et d'autre part le prix politique qu'il exigeait de la majorité, M. Ryan aurait sans doute réussi le coup. Mais son prix est trop élevé. Son équation entre les principes et la pratique ne balance pas. On voit mal en effet pourquoi le premier ministre du Québec, malgré son désir de réaliser l'unanimité, accepterait par les temps qui courent d'évoquer «l'attachement» au fédéralisme et la «conscience» des «avantages» qui en découlent. La société québécoise est victime d'un hold-up constitutionnel tendant à bouleverser l'ordre du fédéralisme canadien, et voilà qu'il faudrait de surcroît saluer au passage l'attachement du peuple à la formule et les bienfaits qui en résultent. Le temps d'un pareil masochisme devrait être révolu des deux côtés de la chambre.

Il est du reste étonnant que M. Ryan lui-même tire aujourd'hui du référendum une interprétation qu'il refusait le mois dernier. Devant la presse réunie pour l'entendre réagir au projet Trudeau, le 3 octobre, le chef du PLQ récusait à juste titre la propension de MM. Lévesque et Trudeau à dégager du 20 mai des leçons et des conséquences que les résultats du scrutin ne justifient pas. «Le sens du référendum a été NON à la souveraineté-association du Parti québécois, disait M. Ryan ce vendredi-là, et le reste peut être interprété comme un acte implicite de confiance envers ceux qui présentaient l'option du fédéralisme canadien (...). Mais l'histoire objective dit que c'est un phénomène infiniment plus complexe. Il faut se garder de toute tendance à interpréter abusivement ces choses...»

En votant comme il l'a fait, le peuple a effectivement rejeté la notion de souveraineté-association; il a opté pour le maintien du fédéralisme canadien et il a, sur la foi des discours entendus, reconnu la nécessité d'adapter ce fédéralisme aux réalités d'aujourd'hui. C'est pourquoi la formulation que présente M. Claude Morin, en sous-amendement, outre qu'elle retient quatre des six changements réclamés par M. Ryan, est réaliste et conforme à la nature des choses.

Si l'action entreprise par l'Assemblée nationale a encore un sens, si les élus veulent vraiment «s'opposer formellement à la démarche» d'Ottawa, le texte mis au point par le ministre des Affaires intergouvernementales devrait susciter l'unanimité nécessaire. Car celui-ci, et tous les députés de son groupe, acceptent de reconnaître dans cette version une évidence que le chef de l'Opposition est justifié de consigner dans la résolution et qui n'apparaissait pas dans la première motion, à savoir que la majorité des citoyens a choisi le fédéralisme en mai. Mais il n'est nul besoin d'ajouter que les électeurs ont rejeté la souveraineté-association.

■

On le constate depuis le début de ce débat en écoutant les discours des deux côtés de la Chambre: sur la substance de la motion, sur l'opposition à la résolution Trudeau, sur les raisons qui fondent cette opposition, sur la nécessité d'observer la règle du consentement conjugué des provinces et du gouvernement central, sur la mise en garde signifiée au Parlement britannique, sur le renouvellement promis qui doit être réalisé au Canada, tous les intervenants sont tombés d'accord. Il est vrai, comme l'ont souligné avec éloquence MM. Charron pour le gouvernement, et Scowen pour l'opposition libérale, que les perspectives ne sont pas les mêmes. Les libéraux tiennent à inscrire leur protestation dans un cadre fédéraliste, convaincus qu'elle sera plus efficace et mieux entendue de la sorte. Les péquistes, on l'a vu, insistent davantage sur les intérêts supérieurs de la société québécoise. Deux points de vue, mais qui ne sont pas contradictoires, qui devraient être complémentaires. Si donc cette exceptionnelle unanimité sur le fond est possible, sans égard aux cheminements des groupes en présence, seules des considérations d'ordre pragmatique retiennent encore les libéraux de souscrire au texte de compromis. Car, s'il n'en tenait qu'à lui et aux convictions qu'on lui connaît, M. Ryan aurait trouvé sans trop tarder la solution: sons sens du compromis et son aptitude à les définir sont légendaires. Il a d'autre part expliqué à quelques reprises et clairement depuis le début d'octobre les raisons nombreuses et graves qui le poussent à condamner, d'abord les moyens, mais aussi une partie importante du contenu de la résolution Trudeau. Enfin, il a admis qu'une motion de l'Assemblée nationale intervenait au bon moment parce qu'il «incombe que ces choses soient dites avant qu'un tort irréparable n'ait été fait».

Ce sont, par conséquent, des facteurs d'un autre ordre qui portent le chef du PLQ à lésiner sur le texte. Comment, n'est-ce pas, réconcilier d'un côté l'obligation où il se trouve de protester, voire de s'indigner contre le coup de force de M. Trudeau qui est, en même temps, un coup bas envers M. Ryan et, de l'autre côté, la nécessité de répondre aux attentes des militants et électeurs libéraux qui comprennent mal que leur chef provincial désapprouve leur chef fédéral, et avec l'accord du PQ au surplus. Voilà tout à la fois l'impasse et le dilemme. Pour en sortir, M. Ryan devrait choisir la voie qu'il a toujours empruntée jusqu'ici, fût-elle provisoirement ardue, celle de ses convictions profondes. S'il agit de la sorte, il votera le texte de M. Morin. Et le Québec, sinon l'ensemble du Parti libéral, saura le reconnaître.

Michel ROY



Le fardeau d'un héritage

Il suffit d'aller faire une promenade dans l'enceinte du Grand Séminaire pour constater que le «boisé des Sulpiciens», devenu le sujet de la vive controverse que l'on sait, aurait pu avantageusement être conservé, quelle que soit la vocation ultime à laquelle sera un jour destiné cet héritage historique. Surtout en milieu urbain, alors qu'il importe de réparer les abus et les lacunes du passé, tout doit être tenté pour refaire et parfaire les grands espaces et les domaines à caractère communautaire. À cette règle d'or, les messieurs de Saint-Sulpice auraient sans doute voulu, eux aussi, se conformer, même dans l'hypothèse où le morceau qu'ils ont cédé, le bosquet à flanc de montagne, pouvait aussi y faire exception.

Mais dans tous les arguments soulevés par les citoyens et les experts qui, nombreux, contestent la décision des Sulpiciens, on cherche vainement le motif impérieux qui justifierait le public et les autorités d'entrer en campagne contre le projet. Il eût certes été préférable que le gouvernement, la ville de Montréal, les groupes ayant à coeur la cause du patrimoine ou des parcs publics aient eu la sagesse d'intervenir plus tôt et apportent aux Sulpiciens l'assistance financière qui leur eût permis d'éviter un tel sacrifice. Mais une lourde charge ayant continué de reposer sur les seules épaules des Sulpiciens, réduits à transformer leur «jardin» en parkings, on ne saurait leur faire un crime d'avoir liquidé une partie de l'héritage.

C'est un vieux principe de justice et de droit public chez nous que nul ne doit avoir à supporter seul le poids d'un service à la communauté. On aurait voulu que le domaine soit conservé intégralement, qu'il soit ouvert à la population, et que l'ensemble fût religieusement conservé, restauré et protégé. S'il est loin d'être évident que la génération actuelle, au pied de Westmount qui accapare le flanc du Mont-Royal, souffre d'un manque d'espaces verts, l'argument peut néanmoins valoir pour les générations futures. Encore faut-il consentir aux investissements qu'un pareil programme implique. Ce fardeau n'a pas à être imposé aux seuls propriétaires actuels.

Avant d'accuser les Sulpiciens d'inconscience sociale, d'esprit de lucre ou de connivence avec des promoteurs immobiliers, certains des adversaires du projet pourraient avoir la franchise d'avouer les coups de spéculation auxquels ils ont été mêlés, dans la région de Montréal, aux dépens des contribuables de la métropole et de nos terres arables de banlieue. Certes, les condominiums de luxe tranchent avec les oeuvres qui ont valu leurs terres aux Sulpiciens. Mais s'il faut imposer l'austérité dans les choix résidentiels, d'autres que les Sulpiciens pourraient commencer par donner l'exemple.

En revanche, les adversaires du projet de la compagnie Almon Realties ont parfaitement raison de déplorer l'absence à Montréal de tout forum et de toute procédure d'enquête et de débat public en ce qui touche à l'aménagement et à la conservation du milieu. Il eût été déplorable, certes, que Québec ou Montréal, violent leurs propres lois pour donner satisfaction aux contestataires, mais la contestation est légitime et il est scandaleux qu'à la Ville et à la Communauté urbaine de Montréal les affaires du genre soient encore traitées dans le secret.

Le temps est donc venu, non pas de sauver les apparences comme tentent de le faire les autorités provinciales, mais d'imposer aux autorités municipales ou peut-être, plus prudemment, d'instituer côté d'elles, une commission permanente où tous les projets d'importance, tant privés que publics, seraient soumis au regard des citoyens, aux avis des experts et des groupes intéressés. De la sorte la communauté, le cas échéant, aurait le temps voulu pour empêcher les mauvaises décisions, corriger celles qui sont imparfaites, et mieux comprendre et appuyer celles qui ne méritent pas d'être décriées.

Une importante parenthèse doit cependant être ouverte au chapitre des biens d'Église. Les communautés religieuses et les institutions diocésaines ou paroissiales n'ont pas à avoir moins de droits que les autres membres de la société, ni faire l'objet de plus d'obligations. Mais elles ne sauraient non plus faire abstraction de l'histoire qui les a si intimement mêlées à notre société, à son patrimoine et aux problèmes qu'ils rencontrent, y compris dans l'aménagement du milieu urbain. C'est pourquoi, sans attendre les commissions gouvernementales, les autorités ecclésiastiques seraient-elles bien inspirées en ouvrant la voie et en suscitant parmi leurs fidèles les institutions transparentes qui font apparemment défaut en ce domaine.

Entre-temps, que va-t-il advenir du terrain controversé de l'avenue Atwater? Si la polémique continue, il est bien possible que ce site (pas aussi enchanteur qu'il n'y paraît, bordant d'aussi près d'une forte circulation automobile) n'ait point autant d'attrait pour les éventuels clients. Québec devra-t-il, avec Ottawa au besoin, faire une offre globale aux Sulpiciens? Rien n'est moins sûr.

La conservation du patrimoine et la création d'espaces verts sont, sans nul doute, nécessaires à toute vraie politique de préservation et d'amélioration du milieu urbain. Mais encore faut-il ne pas céder aveuglément aux campagnes d'opinion du moment et savoir établir et respecter des priorités dans la dépense. Avant d'investir des dizaines de millions de dollars dans le domaine du Grand Séminaire en vue d'y faire un jardin pour une population qui en a déjà peut-être trop, les autorités devraient probablement créer des parcs dans les quartiers qui n'en ont pas (et qui n'ont même pas toujours un habitat décent!).

Il est encourageant qu'autant de citoyens et d'experts aient manifesté un si vif intérêt pour cet enjeu urbain de grande valeur que reste l'avenir du domaine des Sulpiciens rue Sherbrooke. Il faut souhaiter qu'un plus grand nombre encore retrouve la ferveur d'hier pour reprendre le chantier, beaucoup plus vaste, qui s'impose à Montréal.

Jean-Claude LECLERC

■ Propos d'actualité

L'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse ne voit dans la querelle constitutionnelle entre le gouvernement fédéral et les provinces que le prolongement de la bataille entre Anglais et Français venus d'Europe au Canada.

Stan JOHNSON
président de l'Union des Indiens
(Extrait d'une lettre adressée à la reine Elizabeth II le 5 novembre)

LETTRES AU DEVOIR

■ L'accouchement plus naturel

Alors que le docteur Augustin Roy réagit vivement aux propos du ministre Lazure concernant l'accouchement à la maison, il n'apporte aucun commentaire sur les statistiques accablantes énoncées par ce même ministre: 80% des femmes subissent une épisiotomie lors d'un accouchement, un tiers des femmes au Québec en âge de reproduction sont stérilisées de façon définitive, etc.

De nos jours, la grossesse est devenue une véritable maladie et son terme n'est plus un accouchement mais une opération.

Malgré la contestation de certaines, la majorité des femmes tolèrent encore de se faire exploiter par des praticiens plus soucieux de leur portefeuille et de leur réputation que du bien-être des femmes parce qu'on entretient fermement l'idée que l'accouchement est très douloureux et dangereux, à preuve toute la batterie de services médicaux et chirurgicaux en périnatalité que le progrès rend de plus en plus «efficace» et indispensable.

A un cours prénatal où l'on est préoccupé par l'accouchement «sans douleur», une infirmière nous dit mesurer la différence entre le «faux» et le «vrai» travail au sourire de la femme à son entrée à l'hôpital. Il est clair que la femme sur le point de donner la vie ne peut que se tordre de douleur et hurler de désespoir.

L'accouchement n'est appréhendé qu'en fonction des complications «normales» qui peuvent survenir et non comme un moment unique et privilégié dans la vie d'une femme.

Le 7 septembre dernier, notre fille est née à la maison pour que cette transition soit pour nous sans violence, qu'elle s'effectue dans le calme et l'amour, tout ce que l'hôpital n'apporte actuellement pas.

Hélène VALENTINI
Montréal, 10 novembre

■ Les hommes passent, les artistes restent

(Lettre adressée à M. Louis-Friedrich Milkerte, réalisateur, Société Radio-Canada).

Le 31 octobre dernier, j'écoutais avec une attention presque religieuse l'émission «Premières» où l'on présentait l'adaptation radiophonique d'une partie de mon ouvrage *Rodolphe Pagé, pionnier de l'aviation au Québec*. Cette tranche dramatique qui permet à l'auditeur de participer à la vie de Rodolphe Pagé aux «Grandes-Bergeronnes» m'a vivement intéressé. Aussi permettez-moi de venir vous féliciter pour l'habileté avec laquelle vous avez conçu le scénario de façon à demeurer fidèle au texte. Je félicite également tous ceux qui ont participé à la distribution. — Je vous signale, en passant, que le comédien qui représentait le curé Thibeault possédait son timbre de voix et ses intonations.

Parmi tous ces personnages historiques que vous avez fait revivre, il en reste bien peu, s'il en reste. M. Thibeault est décédé à un âge avancé, il y a quelques années et Rodolphe Pagé nous quittait le 26 mai dernier. Ainsi va la vie: les hommes passent. Heureusement que les artistes existent pour en perpétuer la mémoire.

À vous et à tous ceux qui ont collaboré à la distribution: un gros MERCI, pour le travail hautement professionnel accompli.

Raoul LAPOINTE
Chicoutimi, 6 novembre

■ Ne s'agirait-il pas de «virilité déplacée»?

La teneur des propos du docteur Lanthier sur la responsabilité du féminisme (radical)? dans l'expectative d'une augmentation de l'homosexualité n'est, en fait, que l'expression d'un désir de domination qui perdure depuis des millénaires. Tout a débuté pour nous occidentaux — plus tard chez les adeptes de l'islam, par exemple —, lorsqu'un célèbre despote illusionniste nommé Moïse bluffa et gagna le gros lot dont les néfastes attentes grèvent encore l'humanité aujourd'hui.

Le désir de domination le pousse à des conclusions de chercheur beaucoup plus que ne le fait ses découvertes découlant de sa spécialité en endocrinologie. Son état de spécialiste l'empêche de considérer d'une façon plus globale, malgré des déclarations contraires, les nombreux et complexes aspects relatifs à la sexualité humaine. Ce désir est donc pour lui «naturel» et, à coup sûr, fait partie de sa fonction biologique mais, il le justifie à travers un microscope dont la lentille est teintée d'idéologie.

Chez les nombreux «experts» contemporains on constate que leur existence n'est permise que par le besoin des mêmes intérêts qui les créent. Ils se réservent et s'assurent, à travers eux, la continuité d'un pouvoir quasi absolu et ceux qui parmi leur nombre exercent un sens critique sur le sujet de leur recherche sont vite exclus. L'aventure d'Opeinheimer, qui participa à l'ébauche de la bombe atomique est éloquente. Il fut irrémédiablement éloigné des laboratoires après s'être interrogé, à haute voix, sur l'utilisation débridée possible des découvertes atomiques. Une saine réflexion fut empêchée de nous préserver des dangers actuels du nucléaire.

Pour mieux comprendre, il serait à l'avantage du docteur de consulter le numéro 7 de la «Nouvelle revue de psychanalyse», titrée: «Bisexualité et différence des sexes». Elle est publiée chez Gallimard et s'avère être une excellente étude de la sexualité humaine produite par une vingtaine de praticiens. On y découvre aussi un plaisant dépassement de la conception néo-freudienne de la psychanalyse qui sclérose la «profession» depuis que le désir de domination en question réussissait à récupérer l'oeuvre de Freud; la réservant pour l'usage exclusif de la médecine alors que son auteur, souhaitant le contraire, déclarait à l'époque où ses théories touchaient les côtes américaines: «Nous leur exportons la peste».

Il ne faudrait pas que le féminisme subisse le même sort par le fait d'un «coup de force» d'une dose d'hormone administrée par des gens qui parient sur la culpabilisation collective des femmes.

De concert avec d'autres personnes, les homosexuels (les) sont en mesure de discerner de nos jours l'arrivée d'une virilité dominante «déplacée» dont les prémices étaient déjà perçues par Aldous Huxley, lui qui observait les modifications progressives de l'homme de son époque par les sports et les actions militaires. Plus près de nous, on se rappellera du raz-de-marée de films «Kung Fu» qui heurta nos écrans il y a quelques années dont le message idéologique était vanté par des gens aux idées réactionnaires.

Un tel phénomène évident par son effet de masculinité «superflue» charrié par les sports et par l'écran serait, selon la théorie du docteur, le résultat d'une volonté biologique, donc innée, mais, avec l'exception que la conjoncture nécessaire à l'éclosion de ce «processus biologique» s'établisse vers l'âge de trois ans. Au contraire n'y aurait-il pas la prépondérance d'un acquis culturel transmis par les parents et renforcé par des sports, des films violents et des idéologues pour se transformer en virilité «déplacée» à l'âge adulte?

Pour les raisons invoquées, il apparaît souhaitable que le féminisme (radical?) apporte un espoir aux générations futures par le biais d'un changement culturel pour tempérer la poussée idéologique effrénée que des milieux sélects prétendent produite par des gonades propulsées à la testostérone. Dans le cas contraire, l'espèce humaine s'éteindrait violemment, la terre entière avec. Les homosexuels des deux sexes n'y seraient pour rien.

Si la sexualité en général est un sujet très délicat qui touche tout un chacun, de l'aveu du docteur, en plus de faire appel à la personnalité la plus intime d'un être et que ce n'est pas une raison pour ne pas en parler, les femmes et les homosexuels qui sont cibles et victimes des «autres» doivent s'inscrire au débat et en dégager les superficialités.

Joseph BERGERON
Montréal, 11 novembre

■ Joe, René, Norbert et les autres...

Dans son éditorial «Le coup de force de M. Lougheed» du 1er novembre, le rédacteur en chef du DEVOIR, M. Michel Roy affirmait: «Les confrontations vives, les actions unilatérales, les crises délibérément provoquées, les coups de force ébranlent de plus en plus les structures fédérales de ce pays. À cette carence, le Canada sera bientôt ingouvernable.»

Cette réflexion mérite un commentaire tant par ce sur quoi elle met l'accent: le climat politique, que par ce qu'elle implique en soi, à savoir que le pouvoir doit-être au service de la société. En effet, ces deux aspects touchent le coeur des problèmes de notre société actuellement. Ce n'est évidemment pas la première fois, ni dans le premier pays que ça se produit...

Pour le premier point, le climat politique, il faut rapidement donner raison à M. Roy en ce qui concerne la structure politique actuelle du Canada; n'importe quel observateur est en effet d'accord à dire que les vieilles structures fédérales ne tiennent plus le coup devant les défis politiques que posent le «développement» et «l'épanouissement» de la société depuis la crise du pétrole. Et, il est tout aussi évident que c'est sur la manière de remplacer ces vieilles structures que naissent les confrontations et les conflits. M. Roy parle d'ailleurs dans son texte de la nécessité «de patientes négociations dans le cadre de la revision constitutionnelle».

Cependant, «patientes négociations» ou pas, on doit émettre une sérieuse réserve à l'aspect de sa réflexion concernant l'incapacité du personnel politique bourgeois à gouverner la nation et à assumer le pouvoir d'État dans l'avenir. En effet, un pays ne devient pas ingouvernable à cause d'un «manque de négociation», ou de confrontations ou de chicanes de politiciens. Ça prend, si on peut dire, des contradictions un peu plus fortes... Et comme de toute manière la classe ouvrière n'a pas du tout l'organisation, ni la capacité de gouverner la nation canadienne actuellement. Il est de mauvais ton de prédire que la grande bourgeoisie canadienne va créer elle-même ses «grandes noirceurs». Il serait donc plus modéré de parler d'un état de tension à l'intérieur du personnel politique bourgeois suite à l'effort de renouveau politique que veut entreprendre M. Trudeau... que de dire que le pouvoir politique au Canada est en danger...

En réalité, le pouvoir d'État continuera de planer bien haut au-dessus de la société... D'ailleurs, s'il y a un problème actuellement c'est bien plutôt de ce côté qu'il faut regarder.

Au Québec, en particulier on en sait quelque chose; nous qui avons voté en 1976 pour un «bon gouvernement». Un gouvernement, à ce qu'il fallait comprendre dans la campagne électorale du PQ, qui devait être capable de travailler, non pas pour ses propres intérêts de parti, mais pour l'intérêt des citoyens et surtout, à ce qu'il fallait entendre, capable d'améliorer le sort de ceux qui sont les plus démunis et les plus défavorisés. C'était la social-démocratie... Qu'en est-il maintenant?

Après les promesses, après les préjugés, après le bla-bla référendaire, après quatre années... c'est toujours la social-démocratie: le gouvernement en est rendu à fouler à ses pieds la misère d'un des groupes les plus démunis parmi nos concitoyens: les assistés sociaux. Et, à voir le pillage auquel se livre présentement le Dr Lazure, on est à même de se rendre compte, selon le mot de F. Engels, que «la nation est bien impuissante en face des grands cartels de politiciens qui sont soi-disant à son service; mais qui en réalité la dominent et la pillent»... Aussi, tant que les gagne-petit n'auront que John Crosbie pour les défendre ou encore que les assistés sociaux devront s'en remettre à Parizeau pour survivre, personne dans les sphères intellectuelles n'aura à s'inquiéter pour la santé des pouvoirs.

Joe Clark et les travailleurs, René Lévesque et les laissés pour compte, Norbert Rodrigue et les handicapés, Doris Lussier et «ses chers enfants de la patrie»... Voilà le genre d'opposition qui prétend arrêter Trudeau et rendre le pays ingouvernable... Vous conviendrez, M. le Rédacteur en chef, que c'est bien pauvre...

Jean-Pierre WALSH
Cookshire, 7 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Malades de la santé

Jacques Dufresne



ENCORE la santé! Nos angoisses étaient jadis partagées entre la santé et le salut. C'est la santé qui en a aujourd'hui le monopole. Tant et si bien que le principal problème de santé, ce sera bientôt la santé elle-même. C'est l'une des réflexions que j'ai rapportée du congrès de l'ASPQ (L'Association de santé publique du Québec). À la fin d'un exposé vivant et brillant, le sociologue Luciano Bozzini a eu ce mot rafraîchissant et définitif: «Sacrez-nous la paix avec la santé. Ce dont les gens ont le plus grand besoin, c'est d'une journée de temps à autre pour faire l'amour».

Pour son malheur, M. Bozzini est professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il avait en outre la complicité d'un auditoire de professionnels de la santé. Son cri du coeur est donc condamné à être récupéré par la machine médicalisante. Il a suffi que Norman Cousins parle avec chaleur des vertus du rire pour qu'on crée des centres d'hilarothérapie. Selon la même logique les propos de M. Bozzini entraîneront l'ouverture de centres d'éro-thérapie. Oh! le beau monde prévoyant et aseptisé dans lequel nous vivrons! Faudrait-il faire de nouveaux discours savants pour expliquer que le rire et l'amour perdent leur vertu lorsqu'ils sont vécus sur prescription.

Que de choses il vaudrait mieux ne pas savoir! La conscience réfléchie est encombrante et stérilisante. Elle occupera bientôt en chacun de nous autant d'espace que les institutions savantes et professionnelles dans la société. Les mouvements premiers devront traverser des barrages de choses apprises et prescrites pour parvenir à l'expression d'eux-mêmes. Ne mangez pas de beurre, ne mangez pas de margarine! Pas trop d'alcool! Votre enfant n'est pas assez grand pour son âge! Prévenez le cancer du col, le cancer du sein! Attention, 40 ans c'est l'âge des infarctus! etc.

Comment diable nos ancêtres faisaient-ils pour giguer jusqu'à 90 ans sans surveillance médicale? Mais à cette époque, dira-t-on, il y avait beaucoup de mortalité infantile, beaucoup de malades qui s'ignoraient, qui souffraient sans le savoir. Et nous voilà de nouveau dans le discours médical.

Il faut un jour choisir entre la vie et l'espérance de vie, entre le beau risque et le froid calcul. On remarquera toutefois que choisir la vie c'est s'en détacher, c'est-à-dire choisir en même temps autre chose qu'elle. Les grands vivants sont prodigieusement indifférents à leur propre vie. Ils l'aiment cependant et, de la hauteur où ils sont placés par rapport à elle, ils peuvent lui accorder les soins subtils et chaleureux qu'elle requiert.

Ce choix tout personnel doit se prolonger dans des choix sociaux et politiques. L'épaisseur des barrages en chacun de nous varie en fonction de l'épaisseur de la couche savante et professionnelle au sommet de la société. Choisir la vie à ce niveau c'est favoriser les arts au sens large du terme plutôt que de laisser se multiplier les experts en prise en charge et en culpabilité. C'est aussi veiller sur ce tissu social, sur cette culture première au sein de laquelle peut s'élaborer une intelligence de la vie qui soit elle-même une forme de vie.

Une Montagnaise, Mme Fernande Lacasse, est venue au colloque expliquer l'alimentation traditionnelle de sa tribu. Les anciens, a-t-elle rappelé, mangeaient tout dans l'animal, ce qui leur permettait, l'hiver de se procurer des vitamines essentielles. Leurs médicaments pouvaient être efficaces, compte tenu du système de vie et d'alimentation avec lequel ils entraient en interaction. Ils ont perdu leur efficacité quand ce système s'est désintégré. Vivant à la moderne désormais, les montagnais sont les parfaits clients des services de santé.

Mutatis mutandis, cette acculturation a été celle de la plupart des collectivités dans le monde. Dans les milieux fermés et isolés comme ceux des villages de la Côte nord, on avait atteint un très haut degré d'autonomie. La modernisation là aussi a tout remis en cause. Un phénomène analogue s'était produit dans les campagnes du centre du Québec. D'où, peut-être, l'importance que la mémoire collective a attachée à l'arrivée des premiers fruits exotiques, les oranges notamment. Ces fruits étaient placés dans le bas de Noël et constituaient un cadeau de rêve. Ils marquaient l'accès de notre collectivité à un mode de vie et d'alimentation international tels qu'un nombre quasi illimité d'aliments et de comportements devenaient disponibles.

Nous n'avons pas encore pu assumer ces aliments et ces comportements nouveaux. C'est pourquoi nous avons besoin des experts pour survivre. Nous sera-t-il possible de devenir autonome face à ce monde des experts en l'intériorisant? Il faudrait pour cela qu'il ait une cohérence interne, ce qui ne semble pas être le cas. On peut même se demander si la complexité croissante que l'abondance introduit dans nos vies est compatible avec les exigences d'une synthèse véritable.

C'est à la lumière de réflexions de ce genre qu'il faut aborder le problème particulièrement inquiétant de la surmédicalisation de l'univers féminin. Au colloque, Maria de Koninck et Francine Saillant du Conseil du statut de la femme, Louise Guyon, du ministère des Affaires sociales et Odette Marot, du Pavillon Albert Prévost, ont commenté de façon originale les données accablantes que l'on connaissait déjà. Pourquoi, par exemple, y a-t-il deux fois plus de diagnostics de maladies mentales chez les femmes que chez les hommes? Pourquoi ces diagnostics se limitent-ils presque toujours à la névrose d'angoisse et à la dépression névrotique? La réponse de Louise Guyon est claire:

«Au vingtième siècle, dit-elle, la culture des femmes a été désintégrée par la baisse de la natalité, la mobilité géographique, l'urbanisation et, enfin, par l'entrée superficielle dans le monde des hommes».

Dans le cas général comme dans celui des femmes, la synthèse, l'accès à l'autonomie, personnelle ou collective, ne semble possible que par l'intermédiaire des sous-cultures, des sous-systèmes. Les femmes constitueront-elles une sous-culture? C'est ce que Louise Guyon nous invite à penser: «On peut ajouter, dit-elle, que c'est surtout par l'entrée en scène des gynécologues et des obstétriciens que la culture des femmes a commencé à se désintégrer. Cela a abouti, entre autres choses, à l'éviction des sages-femmes du monde de la maternité. À mesure que les femmes devinrent moins interdépendantes les unes des autres et que la naissance est devenue une «procédure» médicale, la culture des femmes a commencé à diminuer. À mesure que les femmes furent considérées comme des enfants par le médecins, elles devinrent moins compétentes. Et plus elles furent aidées, plus elles eurent besoin d'assistance».

La symthèse que propose Louise Guyon, dans le cadre du gynécée, pourrait-on dire, est caractérisée par la volonté de retrouver les éléments positifs d'une culture première perdue et, bien entendu, par le souci de mettre à profit les découvertes les plus récentes et les plus raffinées de la science médiale. «Ne pourrait-on pas penser que les femmes puissent reprendre le contrôle de leur vie, tout en observant les règles du progrès? L'émergence des centres de santé pour les femmes, dirigés par des femmes, démontre que le besoin existe et qu'il est possible de s'organiser pour y répondre».

Il est probable qu'on retrouvera les mêmes caractéristiques dans tous les effort qui seront faits dans d'autres domaines pour échapper aux méfaits de la médicalisation et de l'acculturation. Ces caractéristiques sont l'action au niveau d'un sous-groupe et la combinaison d'une culture première redécouverte avec une culture seconde réévaluée.

Le défi mondial selon JJSS

par Bertrand de la Grange

Jean-Jacques Servan-Schreiber, **Le défi mondial,** Montréal, éd. Sélect, 1980, 477 pages.

AOÛT 1945: le Japon, épuisé par la guerre qu'il vient de perdre contre les États-Unis, est «mentalement atomisé» par l'effet des deux bombes A qui ont mis fin à sa résistance. Le choc psychologique est terrible, l'économie est anéantie, le revenu par habitant est évalué à $20. Trente-cinq ans plus tard, en 1980, l'Empire du Soleil levant a rattrapé le vainqueur de 1945 ($12.000 par habitant) qui ne sait plus comment se protéger contre les produits japonais. Pour Jean-Jacques Servan-Schreiber — JJSS —, ce «miracle» a une explication: les Japonais savent remarquablement utiliser la seule matière inépuisable dont ils disposent abondamment, comme tous les peuples, «l'intelligence humaine».

Le dernier livre de l'homme politique français et ancien journaliste, «Le défi mondial», n'est pas consacré au Japon, auquel l'auteur voue manifestement une grande admiration, mais propose d'appliquer le modèle économique japonais à l'échelle planétaire pour sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse et pour éviter la catastrophe qui guette, à courte échéance, l'humanité divisée en une minorité de gaspilleurs et une immense majorité de crève-la-faim. Servan-Schreiber estime que vingt ans de «négociations» — cette autre façon de faire la guerre et de tromper le tiers-monde — entre pays riches et pays pauvres n'ont débouché sur rien parce que les premiers n'ont jamais pris leurs interlocuteurs au sérieux, convaincus que leur supériorité militaire leur permettrait de se protéger, en dernier recours, contre les hordes misérables du tiers-monde.

Comme l'avait fait peu de temps avant lui la commission internationale présidée par l'ancien chancelier allemand Willy Brandt qui a publié cette année un rapport intitulé «Nord-Sud; un programme de survie», l'auteur du «Défi mondial» croit qu'il n'est pas encore trop tard, à condition de prendre les grands moyens et de reconnaître qu'il existe une interdépendance absolue entre les pays riches et le tiers-monde, que nous vivons désormais dans un «village global».

Servan-Schreiber donne l'exemple de la France dont les exportations en direction du tiers-monde ont permis la création de cent mille emplois en six ans, alors que les produits importés du tiers-monde ne lui ont fait perdre que vingt-cinq mille emplois au cours de la même période. Cet exemple vaut également pour les autres pays riches, y compris le Canada malgré les déclarations démagogiques des dirigeants syndicaux et des industriels qui demandent à Ottawa de réduire encore les quotas des vêtements importés.

Pour l'auteur, le protectionnisme est une «tentation suicidaire» car le tiers-monde, qui représente un immense marché potentiel, n'aura plus les moyens d'acheter les marchandises produites dans les usines du Nord si on ne le laisse pas vendre ses propres produits pour obtenir les devises nécessaires. Il est donc urgent que les sociétés industrielles prennent conscience de cette interdépendance très étroite et qu'elles tirent les conclusions qui s'imposent.

L'idée de JJSS, c'est de tirer profit des conséquences des «chocs pétroliers» en obtenant des pays producteurs qu'ils recyclent leurs dollars (environ $120 milliards cette année et plus de $500 milliards en 1985) vers les pays du tiers-monde importateurs de pétrole qui pourront, grâce à des prêts à faible taux d'intérêt, assurer leur développement économique et devenir d'excellents clients pour les industries du Nord, ce qui mettra fin à la récession.

L'auteur apporte un éclairage intéressant sur le rôle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui, écrit-il, sont parfaitement conscients de la gravité de l'enjeu et ont créé un Comité de stratégie à long terme présidé par la Saoudien Yamani. L'intérêt des pays de l'OPEP pour la mise sur pied d'une stratégie globale du développement est dû au fait que, lorsqu'ils auront fini de vendre leur unique richesse — très bientôt —, ils ne seront même plus des privilégiés du tiers-monde.

En échange du recyclage des pétrodollars, qui lui reviennent finalement grâce aux achats du tiers-monde, le Nord doit s'engager à transférer sa technologie en faveur du Sud. Il ne s'agit pas de donner le brevet de fabrication du Coca-Cola ni de redéployer dans les pays du tiers-monde les usines dont le Nord ne veut plus. L'idée même de favoriser le développement rapide de l'industrialisation classique est totalement rejetée par l'auteur, qui souligne avec force les erreurs commises par des dirigeants ayant voulu imiter des modèles inadaptés aux conditions locales.

En cherchant depuis trente ans à industrialiser le tiers-monde, «on s'est trompé de stratégie, on a aggravé leurs problèmes; on a déraciné les hommes de leur terre; ils sont venus s'agglomérer dans des villes tentaculaires». Ils ont déserté les terres qui pouvaient les nourrir «pour aller encombrer les villes qui ne leur fournissent plus de travail». Le village, et non l'État, doit redevenir le centre de décision et de gestion grâce à une décentralisation très poussée.

Il ne s'agit pas non plus d'imiter la folie meurtrière des Khmers rouges qui dépeuplèrent les villes par la force. JJSS ne préconise pas un retour en arrière mais un véritable bond en avant qui doit permettre au tiers-monde de sauter l'étape de l'industrialisation classique pour entrer immédiatement dans l'ère de l'informatisation qui offre des possibilités extraordinaires. C'est là qu'intervient l'exemple du Japon qui, en prévision du «troisième choc pétrolier», vit déjà à l'époque des microprocesseurs.

Au moment où les constructeurs automobiles américains sont au bord de la faillite, Toyota rivalise des bénéfices à ne plus savoir qu'en faire. Grâce à l'automatisation de ses usines qui, contrairement à une idée largement répandue en Occident, n'aggrave pas le chômage mais crée plutôt des emplois tout en rationnalisant le travail et en permettant à l'homme de laisser libre cours à sa créativité. De plus, la fabrication des microprocesseurs, ces cellules essentielles de toute l'informatique, coûte moins cher qu'une vulgaire boîte de fer blanc. Le microprocesseur est un ordinateur complet gravé sur un minuscule jeton de silicium de sable, qui est l'élément le plus répandu dans la nature, avec l'oxygène.

La mise sur pied d'un «plan Marshall planétaire» passe par l'ordinateur, affirme l'auteur. En dotant chaque village, y compris le plus reculé, d'un terminal informatique relié à un réseau central, on peut apporter à un coût ridiculement bas toutes les informations dont le petit paysan a besoin en matière de santé, de semences, de prévisions météorologiques, etc. On peut assurer ainsi l'éducation des masses, sans avoir à envoyer des «experts» partout et tout en laissant les villages décider de leurs propres besoins.

L'idée de Servan-Schreiber est séduisante à un moment où l'avenir apparaît sous un jour particulièrement sombre et où le fatalisme teinté d'indifférence à l'égard des «autres» est la «vertu» la mieux partagée chez les privilégiés de la planète, il est réconfortant de voir que, parmi ces derniers, il en est qui estiment que la situation est devenue «intolérable» et ne doit plus être tolérée. Mieux encore, ils ne se bornent pas à le dire, ils proposent même des solutions qui, à défaut d'être réalisables telles quelles, ont le mérite de relancer le débat pour forcer les hommes au pouvoir à agir immédiatement, à s'engager à prendre des mesures pour sortir le monde de la voie suicidaire dans laquelle il se maintient depuis trop longtemps.

Il y a quelques années, l'agronome français René Dumont publiait un ouvrage intitulé «L'utopie ou la mort». Cette alternative est plus que jamais à l'ordre du jour. Le mérite de Servan-Schreiber est d'avoir choisi l'utopie plutôt que la mort, tout en sachant qu'il y a de plus en plus d'hommes de bonne volonté qui font le même choix et qui finiront par faire entendre leur voix.

Qu'il y ait des faiblesses dans la longue et passionnante fresque historique que l'auteur fait des cinquante dernières années, qu'il y ait même quelques erreurs et quelques plagiats malencontreux, enfin que le battage publicitaire organisé pour un ouvrage qui sort presque simultanément dans quatorze langues ressemble étrangement à ce qu'il dénonce et donne l'impression que les ambitions de l'auteur sont avant tout d'ordre commercial (il a reçu un acompte de plus d'un million de dollars sur les éditions étrangères), tout cela ne rend pas «Le défi mondial» moins stimulant ni, surtout, moins indispensable pour secouer nos esprits figés dans un confort trompeur.

Après le Rapport Brandt, dont il s'inspire beaucoup mais qui a connu une diffusion très restreinte auprès de spécialistes, l'ouvrage JJSS vise un large public en utilisant un style proche du roman policier. Il reste à espérer que «Le défi mondial» ne connaîtra pas le sort habituel des best-sellers, vendus à des millions d'exemplaires au cours des mois suivant leur publication avant de s'effacer devant un autre, sans avoir laissé de traces. Servan-Schreiber aurait alors vraiment perdu son pari sur l'intelligence humaine. Et beaucoup d'entre nous, nos dernières illusions.

Des cadres sous-estimés

par Calvin Veltman

Jean-Marie Rainville, **Hiérarchie ethnique dans la grande entreprise: le cas des cadres canadiens-anglais et canadiens-français de Montréal,** Montréal, éd. du Jour, 1980, 188 pages.

Y. Allaire et R. Miller observent dans une récente recherche (1) que «la plupart des études qui comparent les francophones et les anglophones d'un point de vue culturel, souffrent de faiblesses méthodologiques importantes.» Celle de M. Rainville ne fait pas exception à cette règle.

Au plan méthodologique, son étude est en effet d'une extrême faiblesse. Seulement dix des quatre-vingt-cinq entreprises dont l'auteur a sollicité la coopération, y ont effectivement participé, d'où un problème très grave en ce qui a trait à la représentativité des résultats. S'il s'agissait du seul problème au niveau méthodologique, on pourrait peut-être accepter son analyse sous réserve. Mais les faiblesses s'accumulent. À partir d'une population cible de 143 personnes, seulement 101 interviews ont été complétées. On ignore et les caractéristiques de non-répondants et l'importance de l'intervention de la direction des entreprises auprès des répondants. La distorsion ainsi introduite ne peut pas se mesurer. M. Rainville passe sous silence ces questions.

L'auteur procède aussi à un curieux «nettoyage» des données, éliminant par exemple un cadre anglophone «qui, lui, répondait de la même manière que les cadres francophones québécois» (p. 23). Il réserve le même sort à neuf «canadiens naturalisés de langue française» parce que «les écarts d'attitude entre les francophones et les cadres anglophones s'amoindrissaient quant à certaines réponses» (p. 23). Donc, le «nettoyage» visait à trouver chez les cadres anglophones et francophones des attitudes différentes!

Après toutes ces manipulations assez inusitées en recherche, M. Rainville procède à l'analyse. En réalité, il ne trouve que très peu de différence entre les cadres francophones et leurs collègues anglophones. Très souvent les écarts observés dans les tableaux ne résistent pas au plan statistique de l'analyse scientifique. Cela n'empêche pas notre auteur de commenter longuement ces mêmes tableaux comme s'ils avaient quelque valeur. Inutile de dire que l'auteur ne fait aucun recours à des méthodes d'analyse plus raffinées.

Si sur le plan scientifique, cette étude comporte de sérieuses faiblesses, elle souffre aussi de problèmes au plan de la rigueur intellectuelle. L'auteur affirme d'une part que les deux groupes anglophone et francophone occupent les mêmes postes de cadre intermédiaire. Mais en même temps, il parle de la «subordination formelle» des cadres francophones, de la «violence» qu'ils subissent au travail, de leur état de «colonisés». Finalement, pour lui, tous les maux des Québécois découlent de la conquête, comme si rien ne s'était passé depuis. L'avenir, bien entendu, est tout autant hypothéqué.

Si l'analyse de M. Rainville n'est pas acceptable, comment peut-on alors expliquer qu'il la propose? On le découvre en examinant les renvois et les citations. L'auteur a une bonne connaissance de la sociologie américaine des années 1940-1960, mais apparemment il n'a qu'une très faible connaissance de la recherche québécoise dans ce domaine, qui est pourtant la réalité qu'il essaie de décrire. Il admet qu'il se trouvait «sans cadre conceptuel» (p. 15) à l'origine de son analyse. On ne le ressent que trop à travers toute son étude. Depuis la commission Laurendeau-Dunton, en passant par les études de Laporte, Carlos et Inagaké pour la commission Gendron, les chercheurs québécois ont notamment bien approfondi les questions du standing social des cadres francophones du Québec, de leur comportement linguistique, de leurs modèles de carrière, de l'importance de la propriété de l'entreprise. Il existe aussi des études psycho-sociologiques qui contredisent carrément la thèse de M. Rainville (2). Il faut donc conclure que ce dernier, pourtant professeur à l'Université, n'est pas vraiment présent au milieu de la recherche québécoise en ce domaine, ce qui explique sa vision déformée de la société québécoise d'aujourd'hui.

D'où sa «schizophrénie» dans son regard sur les cadres francophones. Prétendument défenseur de ces cadres «dépérissant» au travail, l'auteur affiche cependant un mépris très profond de nos cadres franco-québécois. Peu importe les qualités qu'il fasse ressortir de ses tableaux douteux, il se permet finalement une interprétation peu flatteuse des cadres francophones. Par contre, «chez les cadres anglophones (...), ce qui nous frappe, dira-t-il, c'est la très grande intégrité de leur personnalité, de leur capacité d'action collective à tous les égards.» Pour soutenir cette conclusion déjà fort curieuse, il ajoute: «c'est la liaison entre la qualité de leur écriture et le souhait de la révision de la constitution canadienne qui l'indique le plus» (p. 149). Le lecteur appréciera lui-même le rapport logique entre les deux énoncés. On découvre ici les préjugés que des anglophones nous ont autrefois servis pour expliquer «le retard du Québec.» Les cadres anglophones sont, selon M. Rainville, des «leaders», les cadres francophones, des «bureaucrates.» Dieu sait que nos hommes d'affaires ne sont pas parfaits, mais il ne méritent pas le traitement que leur réserve M. Rainville. Étant donné que la recherche québécoise contredit carrément ses prétentions, on se demande comment et pourquoi les Éditions du Jour ont accepté de publier un tel livre.

Notes:

1) L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail, Institut de recherches C.D. Howe, Montréal, 1980.

2) Voir: J.M. Toulouse et D. Nightingale, «Structure, Values, Process, and Reaction/Adjustment: A comparison of French and English Canadian Industrial Organizations», dans *The Canadian Journal of Behavioural Science*, 9 (1977) 37-48.

De la dissidence d'hier à celle d'aujourd'hui

par Marc M. Parent

V.A. Kravchenko, *J'ai choisi la liberté*, Paris, Nouvelles Éditions Baudinière, 1980, 628 pages.

Alors que notre monde contemporain porte une attention toute particulière à la dissidence qui existe dans les pays communistes (l'Ouest en leur donnant l'exil, en publiant ses oeuvres et en lui accordant un appui moral et matériel; l'Est en tentant de la supprimer par l'internement médical ou pénal et par des confessions et des repentirs), les nouvelles éditions Baudinière offrent aux lecteurs le livre de Victor Andreïevitch Kravchenko.

Kravchenko fut un précurseur de la dissidence soviétique. Réfugié aux États-Unis en 1944, ce haut fonctionnaire soviétique devait dénoncer dans son livre cette même situation d'oppression que dénoncent aujourd'hui, trente-trois années après, les Mandelstam, Kopelev, Soljenitsyne, Ginzbourg. Piotr Grigorenko, dans ses célèbres *Mémoires*, devaient confirmer et venir appuyer les dires de Kravchenko. Celui qui fut injurié et accusé par les communistes européens n'avait donc pas menti.

Que s'est-il passé depuis les dénonciations de Kravchenko dans son livre *J'ai choisi la liberté*, en 1947. Bien peu à vrai dire. Les goulags soviétiques, les hôpitaux psychiatriques, le totalitarisme socialiste à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Union soviétique, l'invasion de pays voisins, et la guerre froide, tout cela est d'actualité en cette année 1980. Or l'auteur nous parle de cette même actualité, en 1947.

Dans son livre, Kravchenko raconte sa vie publique, en tant que haut fonctionnaire de la lourde bureaucratie de Moscou, et sa vie privée, en tant qu'acteur mais aussi d'observateur d'une vie sociale, culturelle et religieuse encadrée, dirigée, contrôlée. C'est ce témoignage, alors inédit, que livrait en 1947 Victor Andreïevitch Kravchenko au monde occidental. «J'ai choisi la liberté», un livre d'hier, d'actualité en 1980.



Cégep Vanier
...dans sa dixième année

Quelle différence y a-t-il entre le programme de sciences de la santé et celui de sciences pures? Entre le commerce et les techniques administratives? Quels cours faut-il suivre à l'école secondaire pour être admis à Vanier en musique ou en technologie de l'architecture? Voilà quelques-unes des questions que poseront les futurs étudiants de Vanier et leurs parents pendant la journée **"PORTE OUVERTES"** de Vanier, le **MARDI, 25 NOVEMBRE**. Le personnel du Collège et les professeurs des deux campus — Ste-Croix et Snowdon — seront là pour leur fournir des réponses précises et les aider à choisir un programme de cégep. Grâce aux prospectus, films, diapositives et bandes enregistrées, grâce aux démonstrations dans les laboratoires, les studios et les salles de théâtre, parents et étudiants pourront plus facilement faire leur choix de programme après cette journée aussi instructive qu'intéressante.

Activités prévues

LITTERATURE MEDIEVALE — Une conférence de M. Richard Lock, médiéviste, spécialiste de littérature anglaise et coordonnateur du département de "Humanities" au campus Snowdon. Auditorium, campus Snowdon à 11h, mardi.

GRAPHISME PAR ORDINATEUR — Conférencier: le professeur L. Vrooman de l'université McGill, à 15h, vendredi, salle 415, campus Snowdon.

COLLECTE DE SANG — Au campus Ste-Croix, de 9h à 17h, mardi et mercredi. Pour plus de renseignements, téléphoner à l'Association des étudiants, 333-3999.

CAMPUS SNOWDON
5160, boul. Décarie
angle Reine Marie

CAMPUS STE-CROIX
821, boul. Ste-Croix
près de Côte Vertu

Préparée et placée par le Cégep Vanier



Du fond de ma solitude, je me dis que je suis toujours intéressante malgré mes 87 ans. Souvent je fais un rêve, quelqu'un s'approche de moi et nos regards se rencontrent... l'espace d'un instant je me sens revivre...

Les petits frères des Pauvres s'occupent de personnes très âgées comme Alexina... Vous pouvez réaliser son rêve à l'occasion de Noël en envoyant vos dons à:

Nom _____
Adresse _____ App _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél _____

Les petits frères des Pauvres
4624 rue Garnier, Montréal
H2J 3S7 Tél.: 523-4418
No. d'enregistrement: 0187757-46-08

Laurin croit que l'intégration des immigrants fait problème

par Paule des Rivières

Contrairement à son prédécessuer, M. Jacques-Yvan Morin, le nouveau ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, est d'avis que l'intégration des immigrants à l'école française «fait problème».

S'adressant hier soir aux professeurs de français réunis en congrès puis à quelques journalistes, le ministre Laurin a assuré que «maintenant que je suis ministre de l'Éducation», il verrait à ce que le Conseil de la langue française (CLF) non seulement poursuive mais accélère ses études sur la cohabitation linguistique, et plus précisément, sur ses dangers plutôt que ses avantages.

Le ministre a pris soin de souligner aux professeurs congressistes qu'il transportait avec lui au ministère de l'Éducation tout le dossier de la loi 101 dont il était responsable auparavant, à titre de ministre d'État au Développement Culturel.

Le CLF a publié l'an dernier un premier dossier dans lequel il fait part de son inquiétude devant le nombre d'enfants de communautés ethniques apprenant le français dans un environnement anglais.

Hier soir, M. Laurin n'a pris aucun engagement concret, ni en ce qui touche l'existence dans les écoles anglaises de classes d'accueil, où les allophones reçoivent un enseignement intensif du français avant de passer au secteur français régulier, ni en ce qui a trait à l'immersion comme méthode d'enseignement du français langue seconde, méthode qui consiste à enseigner un certain pourcentage des matières dans la langue seconde.

Mais, il trouve très «convaincants» les arguments avancés par ceux qui contestent les classes d'accueil et l'immersion.

M. Laurin trouve-t-il qu'il hérite, relativement à la Loi 101, d'un véritable gâchis, comme le disait jeudi au congrès Mme Lise Bissonnette? Il ne veut pas employer le mot gâchis.

«Je sais que l'intégration des immigrants, si on ne la fait pas de la bonne façon, risque d'aller à l'encontre même de l'objectif que l'on poursuit. Ça fait problème», a-t-il déclaré.

Bref, si M. Laurin est confirmé dans ses appréhensions, il prendra des décisions pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants à «notre société québécoise».

En plus de ce dossier, le ministre s'est dit préoccupé par la qualité de l'enseignement du français et de l'anglais, langue seconde.

Il résume par un mot ses prochains gestes comme ministre de l'Éducation: «vérification». «J'ai l'intention d'aller voir sur place, d'aller vérifier l'état des réformes en cours».

«Fervent de la concertation», le ministre croit que tous ses «associés» dans le domaine de l'éducation possèdent leur part de vérité, les parents, les syndicats et les commissions scolaires.

Le français au primaire à l'ère de «l'objectivation»

par Paule des Rivières

Après les «catalogues» du département de l'Instruction publique et le programme-cadre d'enseignement du français de 1969, l'ère de «l'objectivation» vient de faire son entrée à l'école primaire.

C'est en effet sous ce vocable que ses concepteurs résument le principal changement que comporte le nouveau programme de français pour le cours primaire, lancé il y a un an et demi, mais qui commence seulement cette année à servir de base aux neuf heures hebdomadaires d'enseignement consacrées à cette matière.

Les défis à relever restent très nombreux si l'on en juge par les commentaires des professeurs et conseillers pédagogiques qui, dans le cadre du 13e congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), en ont discuté hier matin.

Les changements pédagogiques, non seulement au primaire mais aussi au secondaire et au collégial, constituent le noyau des débats de ce congrès qui se tient à Montréal, dont le thème est: «les programmes ministériels: impasse ou progrès».

D'autres ateliers de travail portent par ailleurs sur des thèmes plus «politiques»: les relations entre l'enseignement du français, la politique linguistique, la culture au Québec et la révision constitutionnelle ou encore la cohabitation linguistique et l'intégration des allophones à l'école québécoise. Quelque 1,300 professeurs assistent à ce congrès.

L'AQPF a activement participé à l'élaboration des nouveaux programmes — celui du secondaire reprendra les objectifs de celui du primaire — et sa présidente, Mme Irène Belleau, est évidemment d'accord avec leurs buts et leur contenu.

Appelée à résumer le principal changement de ce nouveau programme, Mme Belleau l'a fait comme suit: «L'essentiel du changement, c'est la réflexion, c'est d'amener l'enfant à réfléchir sur sa propre production. Ça n'a jamais existé sauf en principe.» Et d'ajouter que «l'objectivation» est le terme utilisé pour dire qu'on invite l'enfant à prendre une distance par rapport à ce qu'il dit ou fait.

Dans l'ensemble, les objectifs du nouveau programme ressemblent à ceux du programme-cadre de 1969, tant critiqué pour son imprécision. Et il s'agit beaucoup plus d'un changement de méthode que de contenu.

C'est un peu pourquoi les professeurs sont très inquiets des restrictions budgétaires qui frappent le perfectionnement des maîtres.

Un premier groupe de professeurs — aujourd'hui les «multiplicateurs» — s'est recyclé il y a cinq ans dans le cadre de PERMAFRA (perfectionnement des maîtres en français) et un second l'a suivi l'année dernière. Mais, dans le second cas, les enseignants devaient suivre leurs cours le soir sans être libérés de leurs tâches habituelles et plusieurs ont fait valoir hier en atelier de travail que la surcharge était inhumaine.

Et les deux principales recommandations que l'AQPF reprendra à son compte au cours des prochains mois visent à demander au ministère de l'Éducation de consacrer au nouveau programme des ressources suffisantes et d'accorder plus de temps aux enseignants qui veulent se familiariser avec la nouvelle méthode d'enseignement du français.

En demandant du temps pour apprendre à enseigner, les professeurs et conseillers pédagogiques réunis hier ont fait valoir que l'arrivée d'un nouveau programme de français n'est que le début d'une refonte passablement étendue: tous les programmes sont repensés.

Les outils d'évaluation ne sont pas encore à point, semble-t-il, et les guides aux enseignants non plus, le ministère de l'Éducation étant aux prises avec des problèmes de droits d'auteur. Le matériel didactique n'est pas prêt.

Pour le primaire, il est prévu que l'implantation du programme de français sera complétée en 1986. L'oral et l'écrit y ont leur place et les concepteurs du programme refusent de dire que l'expression orale prend plus de place que l'écriture.

Une chose est dite et répétée par ailleurs, c'est que désormais ce sont des «habiletés» et non plus des connaissances qui sont transmises. M. André Sauvageau, conseiller pédagogique à la commission scolaire de Grand'Mère parle pour sa part de remplacer les automatismes par des expériences pertinentes. Il ajoute qu'à ce moment la grammaire ou l'orthographe deviennent un moyen et non un but.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Charte

pêcherait pas non plus l'imposition de mesures tout à fait discriminatoires comme celles dont furent victimes les Japonais canadiens pendant la Seconde Guerre mondiale. On sait qu'ils furent tout simplement mis dans des camps comme des prisonniers.

M. Svend Robinson, ce député néo-démocrate, qui a harcelé le ministre de la Justice jeudi avec sa crainte que des amendements à la constitution par voie de référendum pourraient éventuellement brimer les droits des minorités, a semblé rendre M. Fairweather perplexe.

Sur ce point, le président de la Commission canadienne des droits de la personne a mentionné que si un référendum pouvait enlever ou diminuer les droits déjà reconnus, il faudrait alors mettre des réserves dans la charte en vue d'interdire de telles soustractions.

«Je ne peux pas sérieusement imaginer qu'on utiliserait les référendums pour retirer des droits fondamentaux», a déclaré M. Fairweather. Pourtant, 24 heures plus tôt, M. Jean Chrétien hésitait pour sa part à faire un tel pronostic, en s'en tenant à des remarques plus prudentes: «Je ne sais pas comment va évoluer la société», avait-il dit.

Dans tout ce débat hier, il ne fut aucunement question des droits linguistiques, qui ne relèvent pas en fait de la Commission des droits de la personne, mais d'une autre commission, celle des langues officielles. M. Max Yalden comparaîtra d'ailleurs devant le comité lundi soir prochain.

Ce sera alors une grande première, puisque pour la première fois, les travaux du comité seront diffusés tant à la radio qu'à la télé.

M. Fairweather s'est dit convaincu que le temps d'inscrire une charte des eroits dans la constitution est venu depuis longtemps. Il se réjouit donc de l'initiative du gouvernement Trudeau, mais il ajoute tout de suite: «Pourquoi devriez-vous être satisfaits d'un document rempli de lacunes alors que vous pouvez offrir aux Canadiens ce qu'il y a de mieux?»

M. Fairweather a aussi exprimé des craintes «personnelles» sur quelques articles du projet de résolution. Ainsi, la définition des droits légaux est «gravement déficiente». On veut protéger des droits, mais on ajoute cette mention: «dont les motifs ne sont pas fondés sur la loi et qui ne sont pas effectuées dans les conditions que celle-ci prévoit». Cette mention est répétée aux articles huit et neuf.

Pourquoi ajouter cela, demande le président? Et il donne lui-même une réponse: «S'il s'agit de restreindre, les droits établis, les Canadiens devront sûrement connaître la nature et la portée des restrictions envisagées.

M. Fairweather a également des préoccupations en ce qui concerne l'article 26, qui a «de toute évidence été rédigé par certains fonctionnaires provinciaux qui désirent voir se perpétuer des lois de la preuve démodée». Selon lui, tel que rédigé, cet article embrouille toute la partie de la charte qui traite des droits légaux.

En revanche, M. Fairweather, au risque de déplaire à certains de ses anciens collègues conservateurs, a dénoncé l'argument selon lequel on ne devrait pas mettre de charte des droits dans le projet de rapatriement parce que la Grande-Bretagne n'a pas de charte dans sa propre constitution.

M. Fairweather affirme au contraire que les Britanniques ont une longue connaissance des droits fondamentaux par leur adhésion à des critères internationaux et à la charte européenne. Le président reviendra plus tard devant le comité pour y poursuivre son témoignage.

À part cette brève apparition de M. Fairweather, il y a surtout eu la longue présence de M. Jean Chrétien, ministre fédéral de la Justice, qui a passé onze heures devant le comité mercredi et jeudi. Le ministre a répondu à de nombreuses questions. Presque toujours ses réponses tendaient à confirmer la détermination d'aller de l'avant avec ce projet de résolution.

Presque systématiquement, lorsque les objections devenaient trop fortes, le ministre répondait quelque chose comme ceci: il n'y a pas de formule magique ou facile. Si vous pouvez proposer quelque chose de mieux, nous sommes disposés à l'accepter.

Puis, jeudi soir il y a eu les questions des conservateurs québécois, les sénateurs Martial Asselin et Arthur Tremblay, et le député Roch LaSalle. MM. Asselin et LaSalle ont voulu savoir comment M. Chrétien pouvait défendre un tel projet sans trahir le chef libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui était le président de la campagne du NON, au Québec, lors du référendum. «Quand avez-vous dit que vous feriez un rapatriement unilatéral?» ont demandé les conservateurs.

Vraisemblablement ennuyé par ce genre de questions, M. Chrétien, entre autres réponses, a dit ceci: «On n'a pas parlé d'unilatéral. On a dit qu'on règlerait le problème. Et cela n'a aucun rapport, M. le président, avec la résolution devant le comité à ce moment ici. On ne débat pas le référendum devant le comité à ce moment-là, parce qu'au référendum, il a été bien connu que le député de Joliette s'est caché».

«Parce que je sentais l'hypocrisie qu'il y avait dans la formule fédérale», a rétorqué vivement M. LaSalle.

Cependant toutes les réponses de M. Chrétien ne furent pas aussi compromettantes. Le ministre a en d'autres occasions contourné le piège de l'unilatéralisme. «Nous avons dit que nous allions procéder; nous avons dit aux Québécois qu'on croyait qu'il était possible avec les propos tenus par les premiers ministres des provinces d'en venir à un accord sur la formule de rapatriement.

«La seule distinction avec M. Ryan, c'est la façon de procéder. Quant au fond du problème, de tout ce qui est devant le comité présentement, ce sont des recommandations que le parti libéral provincial ainsi que son chef ont inscrit dans le livre beige: la question sur la protection des droits des minorités, la question de l'enchâssement à une charte des droits dans la constitution, les questions de la notion de partage.

«À l'époque, nous avons promis des changements; il fallait commencer quelque part».

Mais, en disant ces choses, M. Chrétien répond aussi qu'il n'a aucunement l'intention de souscrire aux recommandations de M. Ryan sur la façon de procéder.

■

(Dans la dépêche d'hier sur les travaux du comité spécial mixte du Parlement canadien sur la constitution, le référendum dont parlait M. Lorne Nystrom était celui prévu à l'article 38 et non pas à l'article 30 du projet de résolution, contrairement a ce qui a été publié par suite d'erreurs techniques.)

◆ Titan

Par ailleurs, les savants ont aussi découvert qu'il pourrait pleuvoir de l'essence sur Titan. «On peut imaginer qu'il pleut de l'essence gelée sur Titan», a déclaré le Dr Donald Hunten, de l'Université d'Arizona.

«Cet hydrocarbure naturel proviendrait de la dissociation du méthane présent dans la haute atmosphère de Titan. L'action des rayons ultra-violets venant du soleil et du magnétisme de Saturne transormerait le méthane en octane, composant principal de l'essence», a précisé M. Alan Wood, porte-parole de la NASA, l'agence spatiale américaine.

La découverte surprise, jeudi, d'azote autour de Titan a amené les savants à faire des suppositions. L'azote proviendrait d'une dissociation d'ammoniac en hydrogène, azote et carbone, par le même procédé chimique que la transformation du méthane en octane, a ajouté M. Wood. Cet azote pourrait se trouver à l'état liquide sur la surface de Titan, estime-t-il.

15 novembre

par la PC et l'AP

1979 — le président Carter déclare que le gouvernement iranien est «entièrement responsable» de la sécurité des otages américains retenus à l'ambassade des États-Unis, à Téhéran.

1977 — Israël invite officiellement le président égyptien Anouar el Sadate à visiter Jérusalem et à prendre la parole devant la Knesset.

1976 — l'armée syrienne étend son contrôle à l'ensemble de Beyrouth, mettant fin à 18 mois d'affrontements confessionnels.

1971 — nouveaux incidents de frontière entre l'Inde et le Pakistan.

1956 — des casques bleus de l'ONU arrivent en Egypte.

1956 — Manuel Quezon devient le premier président du Commonwealth des Philippines.

1928 — le Grand Conseil fasciste devient institution constitutionnelle en Italie.

1920 — la Société des Nations tient sa première réunion à Genève.

1889 — abdication de Pierre II au Brésil, qui est proclamé république.

1577 — le navigateur anglais Francis Drake appareille pour un voyage autour du monde.

1552 — le conquistador espagnol Pizarre quitte le Panama à la tête d'une expédition pour s'emparer du Pérou.

1492 — Christophe Colomb note, dans son journal, l'usage du tabac par les Indiens.

Mini-Loto

627643

4 - 5 - 7 - 9 - 26 - 31

Complémentaire 16

◆ Madrid

date de la quatrième CSCE (après Helsinski, Belgrade et Madrid).

Ces questions constituaient l'essentiel du désaccord entre l'Est et l'Ouest au cours de la réunion préparatoire. Tandis que les Occidentaux exigeaient le maintien de la CSCE en tant qu'instance garante des principes d'Helsinski, en particulier les droits de l'homme, l'Union soviétique demandait que la CSCE entre dans une étape nouvelle, celle du désarmement européen.

En réponse aux questions des journalistes, le vice-ministre des Affaires étrangères soviétiques, M. Leonid Ilytchev, a déclaré: «C'est une victoire du bon sens et de la raison». «Nous avons tous écouté la voix des peuples et les peuples veulent la paix et la détente», a-t-il ajouté.

Se gardant de tout triomphalisme devant l'apparente concession faite par l'URSS, le porte-parole de la délégation américaine, M. Jaroslav Verner, a exprimé sa satisfaction. Il a ajouté que le consensus était «conforme à l'action menée par les États-Unis». «Nous aurons une conférence utile et positive», a-t-il estimé.

La France et l'URSS présenteront leur proposition sur la détente militaire en Europe à Madrid, mais les États-Unis n'examineront avec sympathie que le projet français, a affirmé hier soir, le chef de la délégation américaine à la CSCE, M. Max Kampelman.

Le projet soviétique, appelé «conférence sur la détente et le désarmement», est «inopportun dans les circonstances actuelles», a déclaré le délégué américain au cours d'une conférence de presse. «Nous sommes cependant disposés à l'examiner attentivement lorsque l'Union soviétique aura retiré ses troupes d'Afghanistan», a-t-il précisé.

En revanche, a enchaîné M. Kampelman, la proposition française d'une «conférence sur le désarmement en Europe» (CDE), «qui ne prévoit aucune mesure de désarmement dans sa première phase, limitée à des mesures dites de renforcement de la confiance, recevra toute notre attention».

Les sept auteurs de l'ordre du jour adopté sont: l'Autriche, Chypre, le Liechtenstein, Malte, Saint-Marin, la Suède et la Yougoslavie.

Tandis que se poursuivaient secrètement les tractations de dernière heure, les représentants d'une dizaine de pays se succédaient à la tribune en séance plénière.

Le discours très attendu du délégué soviétique a constitué une riposte aux accusations américaines concernant l'intervention en Afghanistan et les violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est. M. Leonid Ilytchev a violemment reproché à certaines puissances de vouloir faire de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) «un forum de propagande et une corrida verbale». Il s'est notamment élevé contre les accusations portées contre l'Union soviétique à propos des droits de l'homme et de la «prétendue question de l'Afghanistan».

«Ce qui a été dit jeudi ici par le représentant des États-Unis constitue une violation de l'acte final d'Helsinki dont il s'est réclamé et une ingérence ouverte dans les affaires de l'Union soviétique», a notamment affirmé le délégué soviétique. Le représentant américain, M. Bell avait largement évoqué jeudi les violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est et l'intervention de l'URSS en Afghanistan.

M. Ilytchev a également fustigé ceux qui ont fait se lever «le souffle glacé de l'antidétente» en soulignant la «tendance dangereuse à la confrontation militaire qui existe en Europe du fait de certaines forces agressives».

Il a affirmé que l'Union soviétique «observe et développe les droits de l'homme et les libertés fondamentales» et notamment le droit à une vie pacifique, au travail et à la sécurité sociale.

Il a par contre reproché à certaines puissances d'avoir violé l'acte final d'Helsinki en recourant à des sanctions économiques et à des diminutions dans les échanges scientifiques avec l'URSS.

Sur le chapitre des problèmes humanitaires, M. Ilytchev s'est déclaré prêt à discuter des questions de la réunion des familles et des mariages entre citoyens d'États différents en rappelant cependant que la législation de chaque pays doit primer sur les accords d'Helsinki.

◆ Jean-Paul II

rusalem par la foule des fidèles et des curieux.

Les trois gardes du corps du souverain pontife ne constituent évidemment qu'une faible force de frappe dont l'action ne peut impliquer que la «défense rapprochée». Elle doit être complétée par les autorités locales.

Le gouvernement de Rhénanie-Westphalie a mobilisé pour l'arrivée du pape plus de 4,400 policiers qui seront postés tout autour de l'aéroport, le long de la route menant de l'aérodrome de Cologne-Butzweiler et sur ce terrain d'aviation qui verra se dérouler la première messe célébrée en RFA par le Saint-Père.

Les organisateurs ont également fait appel à un service d'ordre de 1,500 personnes et de 2,000 aides bénévoles. Les équipes de «l'Oeuvre d'assistance technique», organisation de volontaires intervenant en cas de catastrophes naturelles, ont installé des tentes de secours avec médecins et chirurgiens et disposeront d'hélicoptères et d'une centaine de véhicule divers et d'ambulances.

Au cours des dernières semaines, les artificiers du Land ont travaillé d'arrache-pied pour débarrasser le terrain de Butzweiler, qui avait été utilisé pendant la guerre par la Luftwaffe, des bombes et des engins explosifs restant enfouis dans le sol. Les spécialistes ont déterré et désamorcer environ 300 bombes d'avions britanniques qui n'avaient pas explosé.

Le Saint-Père doit d'abord se rendre à la cathédrale de Cologne, image de marque et symbole de la grande cité rhénane qui compte près d'un million d'habitants. Il doit s'y entretenir avec des étudiants et des scientifiques.

La soirée du pape sera consacrée à la partie «politique» de sa visite en RFA. Le chef de l'État du Vatican est en effet l'hôte du président Karl Carstens au château d'Augustusbourgm à Bruehl, entre Bonn et Cologne, à une réception au cours de laquelle il rencontrera le chancelier Helmut Schmidt.

Après la réception' le pape se rendra à Bonn où il s'adressera à la population depuis les marches de la cathédrale Saint-Martin.

AUJOURD'HUI

À 8 h 30, au pavillon Hubert Aquin de l'UQAM, la Corporation de la fête du 24 juin invite la population à participer à une journée de réflexion sur le sens et l'orientation de la fête nationale du Québec à Montréal en 1981.

■

À 9 h débute à l'hôtel Quality Inn du 410 ouest de la rue Sherbrooke un colloque organisé par la Chambre de commerce de Montréal et intitulé «La bourse, un marché plein d'actions».

■

Aujourd'hui et demain, de 9 h 15 à 16 h, à la salle du Gésu, 1200 rue Bleury, week-end d'initiation biblique organisé par le Centre diocésain du Renouveau charismatique de Montréal.

■

Le Regroupement des garderies de Montréal organise une journée de pédagogie à la garderie Sourithèque, au 1750 de la rue Saint-André, de 9 h 30 à 16 h 30.

■

De 10 h à 17 h, marché aux puces au Dharmadhatu, au 5311 de l'avenue du Parc, local 200.

■

À midi, le ministre d'État à l'Aménagement, M. Guy Tardif, prendra la parole devant les délégués au congrès de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, qui se déroule à Montréal.

■

À 19 h, à Joliette, le journaliste Marc Laurendeau sera le conférencier invité au club Québécois de la Société nationale des Québécois de Lanaudière.

■

C'est à 19 h 30 que débute le Dîner des patriotes organisé chaque année par la section Montréal-Nord de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et au cours duquel le chansonnier Raymond Lévesque sera proclamé Patriote de l'année 1980, au restaurant Sambo, rue Sherbrooke est.

■

À 20 h, au 3505 de la rue Durocher, soirée poétique du Conservatoire Lasalle.

■

À 20 h, au 4570 de la rue Saint-Denis, célébration du 63e anniversaire de la grande révolution socialiste d'octobre.

■

C'est aujourd'hui que débute la deuxième campagne de souscription de la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite, dont l'objectif est de $50,000.

■

À Québec se poursuit le congrès annuel de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec.

■

À Montréal, jusqu'à demain, sont réunis les membres du district 704 du club Rotary International.

■

Jusqu'à demain, au 7400 boulevard Saint-Laurent, l'Association des comités de liturgie engagés organise une session de formation et de réflexion sur le Défi Église.

■

Le 11e congrès annuel de la Corporation des inhalothérapeutes se poursuit au Château Frontenac.

■

À la polyvalente Saint-Henri se poursuit le congrès de l'Association québécoise des professeurs de français.

Miss Monde renonce à son titre

LONDRES (AP) — La ravissante Allemande de l'Ouest, Gabriella Brum a décidé de renoncer au titre de Miss Monde qui lui a été décerné jeudi soir.

L'organisatrice du concours, Mme Julia Morley, a lu hier une déclaration annonçant que «Mlle Brum nous a informés qu'elle ne souhaitait pas garder le titre de Miss Monde et que, après en avoir discuté avec elle, nous avons convenu de respecter sa volonté».

Du fait de cette renonciation, le titre de Miss Monde échoit à Miss Guam, Kimberley Santos, âgée de 19 ans, qui était sa première dauphine.

Mlle Brum a expliqué que son fiancé n'appréciait guère de voir sa future épouse porter le titre de Miss Monde. Son fiancé, un caméraman américain du nom de Benno Bellenbaum, âgé de 52 ans, a déclaré pour sa part: «Nous nous sommes fiancés il y a deux mois et nous voulons nous marier bientôt. Je suis plutôt jaloux, mais non violent. On ne peut mettre une jeune fille de 18 ans dans une cage de ce genre. Maintenant qu'elle a remporté le titre, j'ai peur pour elle. Cela va provoquer un grand changement dans sa vie et lui poser de nombreux problèmes».

Miss Canada, Mlle Annette Labrecque, de Charlesbourg, âgée de 19 ans, avait été éliminée dès le début du concours, mais a néanmoins mérité le titre de Miss Personnalité que lui ont décerné les autres candidates au titre de Miss Monde.

C'est une Française de 17 ans, Patricia Barzyk, qui s'est classée troisième à ce concours, devant Miss Israël, Miss Grande-Bretagne, Miss États-Unis et Miss Nouvelle-Zélande.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

F.H. & L.H.

Remerciements



M. Paul Provost

Suite au décès de M. Paul Provost, fondateur de Provost Cartage Inc., son épouse Annette Breton, ses enfants Robert, Denise, Micheline, Jean-Paul, Claude, Gilles, Michel, ses petits enfants, son frère Jean Jacques, ses soeurs Lucienne, Pauline, Cécile et Madeleine remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert des témoignages de sympathie par visite, offrande de messes, de fleurs, dons à différentes oeuvres et fondations. Tous ceux qui ont oublié de s'inscrire sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

† DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

REFETOFF Isidore. — Subitement, le 15 octobre 1980 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Isidore Refetoff. Lui survivent son épouse Rebecca, son fils Samuel et ses petits-enfants, Osceola, Solveig et Sophia. Les obsèques ont eu lieu à Chicago le 17 octobre pour la famille seulement.

DÉCÈS



M. LÉO MARTEL

À St-Hyacinthe, le 12 novembre 1980, à l'âge de 79 ans est décédé M. Léo Martel, représentant de La Sauvegarde depuis 1930. Lui survivent son épouse Agnès Grignon et ses enfants Mgr André v.g., Roger (époux de Marie-Rose Gendron), Lucien (époux de Odette Lauzon) Simone (Mme Eric Mercier), Agathe (Mme veuve René Chabot), Denise (Mme Dr Jacques Champagne). Il laisse aussi dans le deuil son frère l'abbé Joseph Martel, ses soeurs Sr Claire s.p.m., Sr Roseline s.g., Sr Victoire s.g., Berthe et 9 petits enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Ubald Lalime, 900 Bourdages, pour se rendre à la Cathédrale de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière de St-Pie de Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e),
sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA.

Sept-Îles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 15 novembre 1980

Marilyn French sur un pied de guerre



Photo Jacques Grenier

par Renée Rowan

Marilyn French, l'auteur des best sellers «Toilettes pour femmes» et «Les Bons Sentiments» (éditions Acropole) est tout ce à quoi je m'attendais le moins. J'avais hâte, même si on m'avait dit que c'était une femme dure, de rencontrer cette féministe au discours vigoureux et décapant, de discuter de ses idées, de tenter d'aller avec elle au-delà de ses écrits. Ça ne s'est pas produit.

LE rendez-vous avait été fixé à 15 h. Elle arrive avec une demi-heure de retard, sans un mot d'excuse — après tout, elle n'est pas responsable de cet accroc à l'horaire — visiblement fatiguée et ennuyée d'avoir à accorder une entrevue de 25 minutes avant d'aller prononcer une conférence à l'Institut Simone de Beauvoir.

Je me l'étais imaginée, sans trop savoir pourquoi, ressemblant à Dolorès dans *Les bons sentiments,* plutôt grande, élancée, maigre, en chemise indienne et jeans, dénonçant toutes les valeurs d'une société capitaliste.

En manteau de vison blanc, petit tailleur de tweed et chandail rose, portant bien ses 51 ans sans trop de coups de griffes, cette femme solide pourrait bien être n'importe quelle Américaine à l'aise qui a atteint une réussite fort confortable (les seuls droits pour la publication en livre de poche de son dernier roman, *Les Bons Sentiments,* sont de $1.9 million).

S'il se dégage d'elle une impression de sérénité et de tranquille assurance, il n'y a pas cette qualité d'accueil, cette chaleur nécessaire au déclic. L'entrevue s'engage, mais péniblement dès la première question.

— Marilyn French, qui êtes-vous?

— C'est une question si complexe. Comment y répondre? (Silence, puis après un éclat de rire)... Je suis là, c'est tout.

Et moi de reformuler autrement ma question devant sa résistance.

— Parlez-moi de vous, de votre enfance. Avez-vous toujours été féministe?

— (Après un moment de réflexion et un soupir) ... Dans tout ce qu'on écrit, il y a toujours des parcelles de ce que l'on est.

Le sujet est clos.

Forcée de me référer à l'écrit et aux textes qu'elle a lus devant des salles combles à Montréal au début de la semaine, voici donc rassemblées quelques notes sur cette femme qui, tant par le contenu de ses livres que par ses propos, réussit toujours à susciter partout où elle passe curiosité, contestation et admiration à des degrés divers.

Née dans le Brooklyn, à New York, en 1929, de parents de descendance polonaise, elle a vécu son enfance à Long Island, dans un foyer où il n'y avait jamais assez d'argent pour joindre les deux bouts. Son père était un homme sans ambition aucune: elle l'a vite sorti de sa mémoire. En revanche, elle a toujours éprouvé un grand respect pour sa grand-mère et sa mère qui n'ont rien ménagé pour leur donner accès, à sa soeur et elle, «à des vies plus satisfaisantes»: «c'était des femmes vaillantes».

Marilyn French a eu une enfance difficile, «intellectuellement précoce, socialement arriérée, très perdue et solitaire», dit-elle.

«Fillette, j'étais une élève brillante et j'ai été élevée selon le principe masculin», a-t-elle confié à son auditoire à l'Université du Québec à Montréal, après avoir expliqué que le principe masculin est le pôle du pouvoir dans le monde, celui de la possession et des droits, tandis que le principe féminin est le pôle de la vie, de la nature, fondé sur la capacité d'enfanter. •Les femmes ont toujours été contraintes à un rôle de service et sont confinées à la vertu.

«J'ai atteint, dit-elle, la puberté avant de commencer à comprendre ce que mon éducation pouvait receler de fausseté et de lacunes. Il n'y avait aucun lien entre les livres que je lisais et le monde qui m'entourait. J'ai délibérément et consciemment exploré un secteur de la vie que j'ignorais alors devoir appeler un jour le principe féminin. Avec l'âge, j'ai pris conscience de cette dichotomie de l'expérience; j'ai réalisé comment j'étais, et les autres femmes avec moi, coupée d'une part essentielle de moi-même. Le constater ne m'a rien apporté de bon. Cette dichotomie n'était pas naturelle, elle était insurmontable. J'ai perdu toutes mes batailles, même si j'ai gagné toutes mes discussions.

«Les hommes avaient les bons emplois, l'argent, le respect, la capacité d'utiliser leurs talents intellectuels et le pouvoir. Pas tous les hommes, bien sûr, mais uniquement les hommes. Elle était la femme qui avait quelqu'une de ces choses et elle semblait toujours avoir dû les payer de sa sexualité, c'est-à-dire en la niant, en devenant asexuée pour joindre les rangs du club masculin. Ça me semblait un prix élevé. Les femmes, par ailleurs, étaient bonnes, gentilles, aimantes, sensibles, généreuses et attentives aux autres: elles étaient de commerce agréable. Pas toutes les femmes, bien sûr, mais uniquement des femmes. Il était rare l'homme qui avait quelqu'une de ces qualités. Les hommes avaient le pouvoir; les femmes, la vertu. Les hommes s'occupaient de leur moi; les femmes des enfants».

Elle a travaillé comme téléphoniste pour payer ses études collégiales à Hofstra et pendant cette période elle a rencontré des femmes extraordinaires qui, le jour, s'occupaient de leurs enfants et le soir travaillaient. «Mais si extraordinaires qu'elles étaient, qui aurait voulu être à leur place?»

Bonne pianiste, ses parents auraient sans doute aimé qu'elle continue dans cette voie et auraient été bien contents qu'elle marie un médecin gagnant largement sa vie. Mais au lieu de cela, elle s'est mariée à 21 ans, encore étudiante, avec un homme qui s'est vite révélé, lui aussi, sans ambition, peu intéressant et qui, au surplus, n'aimait pas les enfants.

Après une fausse-couche et tout en poursuivant ses études, elle a donné naissance à l'intérieur de deux ans, à un garçon puis à une fille. Et tout comme chez ses parents il n'y avait jamais assez d'argent. La famille a donc aménagé avec les parents de son mari. «Ça été les pires années de ma vie», a-t-elle un jour confié à une journaliste alors qu'elle était en veine de confidence.

Tout en élevant ses enfants, en s'adonnant aux soins du ménage et à la cuisine, elle a réussi à compléter sa maîtrise à Hofstra où elle enseigna par la suite. À travers toutes ces activités, elle a même trouvé le temps d'écrire deux romans qui ne sont pas encore publiés.

Après 17 ans de mariage, ses enfants parvenus à l'adoles-

Suite à la page 40

Claude Dubois tel quel

par Nathalie Petrowski



Photo Jacques Grenier

DANS le studio d'enregistrement de la rue Lagauchetière, un ingénieur de son et deux musiciens repassent pour la cinquième fois le ruban d'une nouvelle chanson de Claude Dubois. La sixième fois, quelqu'un demande où est passé Claude. Un musicien sourit, l'autre ne répond pas. Le téléphone sonne. Quelqu'un dit que ça doit être lui. Un des musiciens imagine à voix haute le scénario classique du gars parti pour acheter des cigarettes et qui revient trois jours plus tard, après avoir défoncé une voiture, renversé un mur, assommé un agent de circulation et fait peur à une douzaine de passants. Claude Dubois n'a pas besoin d'être parti longtemps pour qu'on se mette à délirer à son sujet. Dix minutes de retard suffisent pour déclencher la machine à vues. Dubois, dans un sens, l'a cherché.

Même si, aujourd'hui, il a décidé de se remettre au pas, d'arriver à l'heure et de rentrer dans le rang, sa réputation fait encore des siennes. Depuis vingt ans maintenant, sa réputation fait circuler les histoires les plus saugrenues à son sujet; les rendez-vous manqués, les spectacles où il arrive en retard et ceux où il n'arrive pas du tout, les émissions de télévision et de radio qu'il décommande au moment précis où la petite lumière rouge du «en ondes» s'allume. Non seulement Dubois a-t-il bien mérité sa réputation mais il l'a peut-être dans le fin fond de son inconscient même cultivé. C'est comme si cette image de grand indiscipliné, d'enfant terrible, de bohème et d'infidèle l'obligeait à ruer dans les brancards et à ne faire comme personne d'autre dans la docile industrie du showbizz québécois. «Il ne faut quand même pas charrier, dit Dubois. Je ne suis pas l'esclave de ma propre image, je ne me prends pas au sérieux, je ne vis pas en fonction du mythe. Quand j'arrive en retard c'est que j'ai été retardé. C'est pas une question d'indiscipline, c'est juste que je ne suis pas un têteux. Il y a des gens qui sont prêts à se faire dire n'importe quoi sous prétexte de faire un hit, moi, je préfère ne pas faire de hit et faire ce que je veux. J'ai pas envie d'être un mouton. J'ai pas envie de faire les choses parce que je dois les faire. C'est comme pour *Starmania.* J'ai pas joué dans la production parisienne parce qu'on voulait que je fasse le rôle d'un fasciste et que ça ne correspond pas à moi. Je ne suis pas un fasciste, je suis un anarchiste, c'est pas tout à fait la même chose. J'ai chanté la chanson *(Le blues du businessman)* parce qu'elle n'était pas fasciste, au contraire, *Le blues du businessman* est la continuation d'*Artiste,* une chanson que j'ai écrite il y a quelques années. À Paris toutes sortes de rumeurs ont circulé à mon sujet. On a dit Claude Dubois, on ne sait jamais où il est, un jour il est là, le lendemain, il a disparu. Il ne faudrait quand même pas charrier...

Ces jours-ci Claude Dubois est toujours à l'heure, enfin presque... Il arrive au rendez-vous dans les retranchements rembourrés du studio avec à peine quinze minutes de retard. Lorsqu'il ouvre la porte, tout le monde pousse un grand soupir de soulagement. Il est encore tout d'une pièce et traîne un restant de bronzage jaune des Bahamas. À ses côtés, une nouvelle dame de compagnie qui tient en laisse une sorte de petit caniche blanc passablement énervé. «Claude, n'oublie pas le 5 à 7 chez Castel, il ne faut pas arriver en retard» lui dit la dame de compagnie. Dubois acquiesce sans rouspéter. Le sourire fendu jusqu'aux oreilles, il a l'air dangereusement en forme. Depuis une semaine d'ailleurs, la machine à sourire et à séduire marche à pleine vapeur. Dubois sait qu'il doit ce soir même remplir Wilfrid Pelletier, il sait qu'il doit travailler fort s'il veut récolter beaucoup de votes et garnir sa salle. Certains disent que Dubois revient au Québec faire des shows quand un besoin pressant de fric se fait sentir. Quand le crédit ne marche plus, quand les amis se font rares, quand les passes sont amères, Dubois quitte son paradis sur terre et reprend la route. Mais même après vingt ans de route il n'est pas encore devenu un fonctionnaire. Il ne vient pas encore faire méthodiquement son devoir de créateur à tous les ans ou tous les deux ans avec une nouvelle formule et des nouvelles chansons. Non Dubois est trop «loose», trop à l'étroit dans ce genre d'hypothèques. Ce n'est pas un bourgeois du spectacle, à peine un parvenu. Avec lui, c'est plutôt le genre «à la bonne franquette, sans cérémonie, sans décors, sans concepts, sans fatras. Dubois c'est le gars qui se présente seul sur scène, avec des musiciens ou des amis, le gars qui, selon ses humeurs et ses biorythmes, peut être extraordinaire ou carrément décevant. Le gars qui marche avec le cycle lunaire mais qui garde au travers de l'usure des années l'âme d'un artiste et la voix d'un millionnaire. Prenez-le si vous l'aimez ou allez vous promener ailleurs. La plupart du temps cependant, vous l'aimerez et vous lui pardonnerez ses nombreuses escapades, ses fuites en avant, sans adresse et sans numéro de téléphone. Vous l'aimerez parce que c'est Dubois, un être foncièrement attachant et un gars qui s'arrange toujours pour sauver sa peau.

Claude Dubois vient de refermer la porte d'un grand bureau moderne de jeune cadre prospère. Le bureau est prêté comme sans doute beaucoup de choses qui viennent à passer dans la vie de Claude Dubois. Il fait comme s'il était chez lui, se cale confortable dans le fauteuil et semble armé pour l'interrogatoire. Il parle beaucoup, un déluge de mots; il patine à merveille et s'arrange pour ne pas répondre aux questions qui l'indisposent. J'apprends qu'il vit aux Bahamas, sur la même île anonyme que Claude Péloquin. Il a vendu la maison à Senneville, a plié bagages pour le soleil. Lui aussi est obsédé par la chaleur, le soleil, le sable doux des îles lointaines. Il revient au Québec comme chez sa mère pour lui demander un peu d'argent et se replonger dans les odeurs familières, mais il ne s'y attarde pas trop longtemps. Il y perdrait le goût de l'aventure et du rêve. Et Claude Dubois s'y connaît mieux que personne dans le domaine du rêve. Il est même devenu un professionnel du rêve sur la voie rapide et dorée de la vie d'artiste. Quand rien ne va plus à Montréal, Dubois saute dans un avion et va passer ses bleus au soleil. Quand il ne peut plus voir le soleil, il saute dans un autre avion et va voir des amis musiciens à Londres. Lorsque je lui fais remarquer sa situation privilégiée dans l'univers, il me répond: «Je n'ai pas toujours vécu la vie rêvée, il y a eu au cours des vingt dernières années, des moments plus difficiles que d'autres; je me suis retrouvé dans la rue, surtout du temps où j'étais chez CBS et que la compagnie ne faisait strictement rien pour moi. Les disques ne vendaient pas, les dettes s'accumulaient. Au bout d'un moment je me suis dit que la meilleure solution c'était que je fonde ma propre maison de disque et que je me fasse distribuer ailleurs. C'était après *Mellow reggae,* juste avant *Le blues du businessman* et *Fable d'espace.* C'est là aussi que j'ai compris que ça ne servait à rien d'être en avant des autres, l'important c'est d'être de son temps en même temps que tout le monde. Sans cela, ce que tu as à dire ne passe pas».

Et qu'est-ce que Claude Dubois veut dire exactement? «Je suis l'interprète de ce que je veux bien dire. Je pense que dans notre métier, on a le choix entre deux chemins. On peut faire n'importe quoi pour être quelqu'un ou alors on est quelqu'un parce que justement on refuse de faire n'importe quoi. Moi, j'opte pour la deuxième alternative. Ceci dit, quand je viens pour écrire mes chansons, j'essaye d'être à l'écoute de moi-même. Mes chansons ne sont pas des lettres ouvertes, des cris d'engagement. Je crois à un engagement dégagé. J'ai beaucoup plus envie en ce moment d'être décontracté. Je me rends compte qu'il y a aujourd'hui un grand besoin d'air frais, un besoin de rire. Les gens viennent pas pour que tu leur dises que c'est écoeurant de travailler de 9 à 5. Il y a trop de gens qui font du 9 à 5, ce n'est pas le moment de les rendre coupables. Les gens n'ont pas envie de se faire dire ça, ils n'ont pas envie de se faire dire non plus «Québec libre» à tout prix. C'est pour cela que j'essaye de faire de mes spectacles des voyages où j'emmène les gens ailleurs, dans un monde parallèle à celui-ci. Je veux que mes shows soient une sortie, une ouverture. Je veux dire les choses en souriant davantage».

Dans une toute nouvelle chanson, Dubois parle des étoiles, ces infidèles, ces petits soleils qui sont trop éloignés pour nous réchauffer la peau. Je lui demande d'expliquer ce qu'il cherche à dire à travers la chanson: «Les gens sont attirés par les petites étoiles qui brillent au loin, ils sont attirés parce qu'ils ne peuvent toucher. Ils sont fascinés par ces petites étoiles, alors qu'il y a une grosse étoile, alors qu'il y a une grosse étoile, le soleil, tout près d'eux. Mais on dirait que le soleil est trop proche et qu'ils ne savent plus comment l'apprécier».

Je me demande si c'est la peur de ressembler au soleil qui fait tant fuir Claude Dubois. Je me demande s'il joue à saute-moutons avec les avions et les îles lointaines parce qu'il a peur de fondre au soleil. Mais la question est indiscrète et puis j'aime mieux garder en tête l'image d'un gars qui ne tient pas en place que celle d'un gars qui part pour être mieux regretté.

Kelly et Motherwell

par René Viau

Robert Motherwell. Reconciliation Elegy. Présenté par E.A. Carmean Jr. Éditions d'art Albert Skira. Genève 1980. 95 pages.

Ellsworth Kelly. Peintures et sculptures 1968-1979. Catalogue d'une exposition tenue du 23 avril au 15 juin dernier. Centre Georges Pompidou. Musée d'art moderne. Paris 1980. 64 pages. Diffusion Flammarion.

100 ans de dessins canadiens. Jerrold Morris. Éditions France-Amérique. Montréal 1980. 192 pages.

livres d'art

RECONCILIATION ELEGY. C'est le titre d'une oeuvre monumentale du peintre américain Robert Motherwell créée pour le bâtiment est, la nouvelle aile de la National Gallery de Washington inaugurée en 1978. *Reconciliation Elegy* c'est aussi le titre d'un livre documentaire publié aux Éditions Skira et qui raconte l'histoire de cette commande. Au gré des images et des commentaires de l'artiste et de ses collaborateurs, on assiste pas à pas à la naissance de cette toile gigantesque à partir de la toute première esquisse au vernissage, pris au sens littéral c'est-à-dire au moment où cette toile sera pulvérisée d'un vernis avant d'être envoyée à Washington. Là, pour la première fois, Motherwell verra sa peinture en position verticale et à sa place.

Ceux qui croient qu'un artiste gestuel comme Motherwell se livre à une frénétique danse autour de la toile et que ses coups de pinceau sont souvent le fruit d'une intuition où par une sorte de grâce presque zen le hasard est conjuré n'ont peut-être pas tort. Cependant ils verront dans ce livre-journal de l'exécution d'une telle oeuvre qu'un coup de pinceau jamais n'abolira le hasard et que Motherwell lui ne laisse rien à l'inspiration du moment. Si ce n'est l'esquisse initiale et la présence de la main de l'artiste.

On verra que l'art monumental est aussi fait de mille et une tracasseries. D'abord trouver une toile aussi grande. De support aux dimensions voulues, il n'en existait pas. Qu'à cela ne tienne. On l'a fait faire sur mesure. La toile arrive froissée et pliée. Les assistants de Motherwell inventent un ingénieux dispositif pour la «repasser». De contraintes en contraintes: l'achat des pinceaux, la fabrication de leurs longs manches, celle du chassis, le tracé de la *sinopia*, rien ne nous est épargné. Enfin le peintre montera sur sa toile posée en plat. En chaussettes rouges, il harponnera cette «baleine blanche» de traits et de masses noires. Participent à cette narration «dans les coulisses de l'exploit», les assistants de l'artiste. Chemin faisant, le conservateur de l'art du 20e siècle à la National Gallery, E.A. Carmean nous livre des indications utiles fruits de sa grande familiarité avec l'oeuvre de l'auteur des *Elégies*. Motherwell, qui n'a rien d'un bon sauvage mal dégrossi, ajoute ses commentaires sur le travail en cours.

Étude de la genèse d'une oeuvre racontée avec ferveur et simplicité, ce livre est un vrai plaisir! Marcelin Pleynet — encore lui — signe la postface: *Robert Motherwell élégiaque*. Ici, le lecteur retrouvera tout le galimatias pompeux que nous lui connaissons. Des échantillons: tout ce bla-bla-bla sur les implications psychanalitiques du patronyme de l'artiste «Mother-well»! Si Motherwell, né en 1916, est un des artistes de sa génération les plus proches de la culture plastique européenne, Ellsworth Kelly, né en 1923, a presqu'atteint sa maturité d'artiste en France. C'est peut-être pour cela que les français ont réuni à Beaubourg un ensemble significatif de ses oeuvres.

Le catalogue de l'exposition mérite que l'on s'y attarde. On y découvrira un artiste qui n'a cessé d'explorer la structure. De ses oeuvres sérielles des années soixante-dix aux récents «shaped canvas». «Dans ma peinture, écrit Kelly, la peinture est le sujet plutôt que le sujet, la peinture».

À noter la publication aux Éditions France-Amérique d'un recueil intitulé *100 ans de dessins canadiens*, introduits et «étiquetés» par Jerrold Moris et traduit par Gilles Toupin. Il s'agit d'une anthologie agréable qui se concentre sur l'aspect traditionnel du dessin sans s'attarder à son rôle important dans les bouleversements du langage artistique ces dernières années.

Un rallye de lecture

par Clément Trudel

VINGT quarts d'heure de lecture confiés à des vedettes serviront d'amorce, au cours du Salon du Livre de Montréal, à une collecte de fonds pour la Société canadienne de sclérose en plaques. Le coup d'envoi de ce rallye-lecture sera donné le vendredi (28 novembre) par Clémence Desrochers, «marraine» du Salon cette année; trois heures durant, les visiteurs du Salon du livre pourront entendre des artistes (le jeu sera repris de 14 h à 16 h, le samedi) et pourront «parrainer» le lecteur ou la lectrice de son choix, à raison de X cents ou de N dollars la page.

Cette activité humanitaire, facilitée par les organisateurs du Salon du Livre qui s'ouvre à la Place Bonaventure le 25 novembre, constitue un précédent, confiait jeudi Mme France Rosenthal, représentante au Québec du «marathon» en faveur de la lutte que l'on mène à la SP (sclérose en plaques) dont souffrent 6,000 Québécois (35,000 malades de SP au Canada, calcule-t-on).

Depuis deux ans, dans des écoles élémentaires du Québec les élèves de 8 à 13 ans sont sollicités pour venir en aide à la recherche médicale en cours, pour découvrir le mystérieux agent qui cause la sclérose en plaques. Suivant le nombre de livres lus en un mois, chaque jeune décroche tant de dollars que l'on achemine ensuite vers la Société canadienne de sclérose en plaques. Il semble que depuis que se tiennent de tels marathons, chaque élève impliqué lit 11 volumes par mois, en moyenne... Détail qui n'est pas pour échapper aux coordinateurs du Salon du livre, en quête de techniques pour attirer les lecteurs en grand nombre, pour inciter les non-lecteurs à adopter des habitudes de lecture.

Lors d'une brève cérémonie dans un hôtel montréalais, représentants de la Société canadienne de la SP et du Salon du Livre de Montréal, notamment le directeur général Thomas Déri et le président du Salon '80, Roger Duhamel, ont dit souhaiter que la scène sur laquelle se produiront les artistes sera entourée de gens de tous âges, qui prendront goût à des textes puisés autant que possible chez des auteurs québécois.

Mme Huguette Oligny se trouvait à ce lancement de campagne, de même que Clémence Desrochers.

L'ensemble des activités du Salon du Livre ne seront dévoilées que le 19 novembre, en conférence de presse. On sait que cette année, l'affiche retenue illustre un champ de fleurs dont les pétales s'ouvrent telles des feuilles de livres et porte l'évocation «il était une fois...»

Le public aura donc l'occasion de «commanditer» les quarts d'heure de lecture d'artistes comme Jean Besré, Catherine Bégin, Michel Tremblay, Andrée Lachapelle, Françoise Faucher, Denyse Filiatrault, Victor-Lévy Beaulieu etc. Un prétexte est ainsi donné de concilier un geste humanitaire et une démarche de perfectionnement personnel, grâce au Salon du Livre de Montréal.

CHOIX DE LECTURES

L'oraison des saisons: (poèmes) Jacques Gauthier. Trois-Rivières: Éditions du Bien public, 1978. 60 p.

Poèmes d'un auteur né à Grand'Mère et qui, en 1978 poursuivait son cheminement spirituel à l'UQTR en théologie. «Chantez avec moi la chanson de l'Agneau / Aujourd'hui j'ai enfin retrouvé le haut». Une invitation poétique à la foi et à l'Amour.

■

Pour sortir de nos cages, par Gilles Raymond. Montréal, Les Gens d'en bas, 1979. 142 p.

Selon l'auteur, «l'écriture de ce roman affirme en elle-même le mouvement de la classe ouvrière québécoise et canadienne vers son émancipation» (cf. l'avant-propos p. 5-6). Trois cents ouvriers dans une usine de pâtes et papiers, avant, pendant et après la grève. Une oeuvre engagée («...) une vie d'homme signifie peu dans l'univers capitaliste») qui trouvera sa place dans la culture ouvrière et qui a su donner une forme littéraire à «cette réalité où l'homme affronte la machine»...et d'autres hommes. Style reflétant le vocabulaire du milieu décrit. Vivant et accessible.

■

Correspondance privée, 1935-1978 / Henry Miller, Joseph Delteil; présentation, trad. et notes de F.-J. Temple. Paris: P. Belfond, 1980.

F.J. Temple, auquel on doit un *Henry Miller* (Éditions universitaires, 1965; R. Deforges, 1977) a rassemblé, classé, annoté ce qui a pu être retrouvé de la correspondance entre Joseph Delteil et celui qui se considérait (avec un clin d'oeil) comme son «disciple»: Henry Miller. Le cas échéant F. J. Temple, qui était l'ami des deux écrivains, a traduit les lettres de Miller. Comme il est dit dans la préface, p. 11-15, cette correspondance n'a sûrement pas été écrite «dans l'optique préméditée et sournoise d'une publication future». Elle manifeste «l'appétit formidable de vivre» de Miller et la «méticuleuse précaution de vivre» de Delteil, Un régal!

■

Y sont fous le grand monde! Bertrand-B. Leblanc. Montréal, Leméac, 1979. 230 p.

Entre le Québec et l'Acadie, dans la vallée de la Matapédia, une enfance d'avant-guerre. Avoir dix ans à la fin des années 1930. Être le fils d'un ancien draveur devenu notable de village et écrire son journal, comme un grand, dans un style naturel et une orthographe à la fois approximative et savoureuse. Un roman attendrissant et plein d'humour, qui fait du lecteur un complice. Ce qui n'empêchera pas ce dernier de voir que le récit est mené avec quelque mollesse et que le parti-pris de transcrire de la langue parlée enfantine peut lasser.

■

Commencement d'une figure en mouvement, Jean-Pierre Faye et Philippe Boyer. — Paris, Stock, 1980.

Dialogue entre Jean-Pierre Faye et Philippe Boyer. Ouvrage d'accès difficile qui, sous forme d'autobiographie littéraire, invite à un parcours «d'investigation et d'intervention», incite à mieux comprendre une aventure intellectuelle, idéologique, philosophique, littéraire et politique, tant au plan individuel que collectif (rappelons que Faye, rassembleur du mouvement Change, a introduit en France le transformationnisme). Parmi les sujets abordés, citons le Tribunal Russell, la «nouvelle philosophie», le récit, l'engagement, la scission Tel Quel/ Change, la régression, le champ de la critique, les diverses oeuvres de Faye, etc. Un livre tonique, cérébral, polémique mais qui laisse une certaine place à l'improvisation et au naturel.

■

Buies, Arthur, 1840-1901, **Anglicismes et canadianismes** — Montréal: Leméac; Paris, Éditions d'aujourd'hui, d.l. 1979. 106 p.; 16 cm. — (Les Introuvables québécois).

La collection des «Introuvables québécois» réédite une série de chroniques d'Arthur Buies parues dans un journal en 1888. La plupart de ses remarques sur des expressions canadiennes demeurent justifiées, même si le ton enflammé est démodé. On trouvera des faits pour alimenter la querelle de la langue au Québec et il sera amusant de noter si la langue a évolué en une centaine d'années. Ce petit livre vivant et nullement pontifiant est actuel et il est heureux que cette réédition permette d'en prendre conscience.

Patrick COPPENS

(Extraits de fiches à paraître dans la revue de la Centrale des Bibliothèques.)

grande vente semi-annuelle

du 3 novembre au 31 décembre 1980 à la librairie Fides

Venez acheter dès maintenant vos cadeaux des Fêtes !

Réduction importante sur tous les livres de la librairie
Plus de 100,000 volumes en étalage !

Réduction de 10% à 60%
Plus un grand choix de volumes à prix très spéciaux.

Heures d'affaires de 9 heures à 17 heures
• Près du métro : sortie Champ-de-Mars
• Stationnement gratuit à l'arrière de l'édifice

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Estuaire

Le numéro d'automne de la revue de poésie ESTUAIRE est maintenant disponible.

Des poèmes de:
Michel Savoy,
Bernard Pozier,
Dominique Perron,
Gaspard Hons,
Robert Boullie,
François Mailhot,
René Lapierre,
Jean-Louis Backès
des dessins de
Gilles Boisvert
des poèmes et un essai de James Sacré.

Abonnez-vous

(détachez et postez)
Je désire souscrire:
un abonnement de soutien ($25.00)
un abonnement régulier ($12.00)
N.B.: étranger: $25.00; institutions: $20.00
à partir du numéro: .....
NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....
(date et signature)
Retourner à: ESTUAIRE
C.P. 828, Haute-ville
Québec G1R 4S7

J'écris Mieux avec BESCHERELLE
editions hurtubise hmh ltée
Voir page 7

Une nouvelle collection de poche chez Payot

De grands classiques à un prix avantageux pour se constituer une véritable bibliothèque historique: biographies d'hommes et de femmes célèbres, récits de conquêtes et de batailles, tableaux de moeurs, portraits de grandes civilisations...

histoire payot $4.95

H.P. 24 SCHULMEISTER L'agent secret de Napoléon

Dans la même collection:
H.P. 1 Christophe Colomb
H.P. 2 Grandeur et décadence civilisation maya
H.P. 3 Le voyage de Marco Polo
H.P. 4 Bertrand du Guesclin
H.P. 5 La reine Victoria
H.P. 6 Bayard
H.P. 7 L'Invincible Armada
H.P. 8 Saint-Just
H.P. 9 L'Inquisition
H.P. 10 Henri IV
H.P. 11 Lawrence d'Arabie
H.P. 12 Gengis Khan
H.P. 13 Sully
H.P. 14 Mahomet
H.P. 15 Talleyrand
H.P. 16 Ivan le Terrible
H.P. 17 Charles-Quint
H.P. 18 Souvenirs d'un chef sioux
H.P. 19 Napoléon III t.1
H.P. 20 Napoléon III t.2
H.P. 21 Le Régent
H.P. 22 Néron
H.P. 23 Civilisation indienne

en vente dans toutes les librairies

Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT - ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

Napoléon
Gustave Doré La Bible
100 ans de dessins canadiens
La peinture au Québec depuis ses origines
Beethoven
DALLAIRE

NAPOLÉON
(23 x 28 cm)
Dans la nouvelle série "Les géants de l'Histoire", la biographie détaillée et abondamment illustrée tout en couleurs d'un petit caporal qui devint un grand empereur.
France-Amérique

LA BIBLE
(23 x 31 cm)
Un magnifique ouvrage avec des extraits du Nouveau et l'Ancien Testament qui accompagnent 230 illustrations de Gustave Doré, toutes reproduites en pleine page.
Saeiq

100 ANS DE DESSINS CANADIENS
(20 x 25 cm)
Un remarquable travail de recherche de **Jerrold Morris**, traduit par Gilles Toupin, qui réunit et commente 200 dessins d'artistes canadiens.
France-Amérique

LA PEINTURE AU QUÉBEC
Guy Robert
Ce bel ouvrage qui contient plus de 550 reproductions en majorité inédites, des croquis de Champlain aux mouvements les plus récents, vient d'être ré-édité relié.
France-Amérique

BEETHOVEN
(23 x 28 cm)
Dans la nouvelle série "Les géants de l'Histoire", la vie et l'oeuvre d'un des plus grands musiciens des temps modernes, abondamment illustrées en couleurs.
France-Amérique

À PARAÎTRE DANS QUELQUES JOURS
DALLAIRE
Guy Robert
Un format exceptionnel 300 illustrations, prix de lancement jusqu'au 31-12-80: $69.95, après cette date $75.00
France-Amérique

BON DE COMMANDE
☐ NAPOLÉON $11.95
☐ LA BIBLE $36.95
☐ 100 ANS DE DESSINS CANADIENS $17.95
☐ LA PEINTURE AU QUÉBEC $45.00
☐ BEETHOVEN $11.95
☐ DALLAIRE $89.95
prix de lancement valable jusqu'au 31/12/80

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

La mort de la Dame en rose

par Madeleine Ouellette-Michalska

Yolande Villemaire, **La Vie en prose,** Les Herbes Rouges, Montréal, 1980, 262 p.

France Théoret, **Nécessairement putain,** Les Herbes Rouges, no. 82, Montréal, 1980, 52 p.

LE rose sied de plus en plus mal aux écrivaines, même si la machine à écrire de Yolande Villemaire bloque souvent à la lettre p et convertit en rose la prose de la vie quotidienne.

Pour les femmes, l'écriture ne va pas toujours de soi. Ni surtout d'elles. Des Herbes Rouges, nous arrivent deux oeuvres où l'on tente de biffer les anciens codes pour se réapproprier l'être à qui l'on a ravi ses sens. Cela ne va pas sans peine, car «on n'est pas habituées de se prendre pour quelqu'un(e)», avoue-t-on dans *La Vie en prose*.

Si, pour France Théoret, «la Dame en Rose est morte de vieillesse» quelque part entre la petite fille devenue *Nécessairement putain* et la guerrière née de cette distorsion, on croit saisir, à lire Yolande Villemaire, qu'elle serait plutôt morte de rire. Mais il y a passage au rouge dans l'un et l'autre cas.



Yolande Villemaire. *(Photo François Renaud)*

Dans *La Vie en prose* de Yolande Villemaire, chronique-express composée de dix textes dont l'un a justement pour titre «L'écriture rouge», la narratrice nous apprend qu'elle se livre à cette «stratégie thérapeutique» afin de s' «expulser une fois pour toutes de cet attrapenigaud communément appelé peine d'amour». On écrit donc pour ne pas sombrer dans l'oblitération de l'être qui passe si facilement «de l'un à l'oeuf». On écrit encore pour échapper à cette absurdité plus totale appelée, dans l'ancien langage, le mal de vivre. Mais on écrit surtout pour retrouver son identité: «je rougis des pages et des pages, cherchant à rouer *je* dont je ne sais même pas c'est qui puisque c'est une autre, même si elle parle, elle aussi, à la première personne.»

Par parti pris ou par défaut, le *je* semble ne se construire que par le multiple. A cet égard, on n'y va pas de main morte. Une quinzaine de femmes écrivent, parlent, ouvrent ou ferment chacun des chapitres du récit en articulant un langage enfantin, peu différencié. Comme si le choeur des parleuses faisait bloc pour arriver à se constituer en *elle*. Car les mots appris dénient le vécu, et c'est peut-être pourquoi ce «roman-gigogne en expansion vers son point de fuite» n'arrive pas à se construire, mais éclate en tous les sens, happé par la mobilité des choses et l'instantanéité de la communication.

Tzétan Todorov peut toujours parler. Ce n'est pas dans son atelier de sémiotique auquel elle est inscrite que la narratrice du «livre-sphynx» verra le verbe se faire chair, ou trembler de peur parce qu'elle se croit devenue enceinte. La différence essentielle entre les mots et les choses réside dans l'oeuf. On ne décide pas plus de l'orientation d'un roman que l'on choisit «ses moments d'obédience à l'espèce». Il reste toujours une part de réel irréductible au langage. Les mots mentent. Il n'y a ni transparence ni littéralité possible. Le texte doit constamment ruser pour abolir la distance entre «le corps et moi».

Voilà peut-être ce qui ressort le plus nettement de ce texte-fleuve qui galope, non sur un miroir promené lentement le long d'un chemin paisible à la Stendhal, mais sur le rétroviseur d'une moto lancée pleins gaz dans la grouillante rue Saint-Denis après dix-sept heures. Une matière brute, affranchie du bon usage syntaxique et lexical, qui s'est frottée aux media électroniques et à *l'american way of thinking*. Par moments, on croit entendre la voix de Carole Laure sur une musique de Furey. A d'autres, celle d'une Diane Dufresne après une *overdose* de Gingsberg ou de Burrough.

Une contre-écriture comme on dit une contre-culture. Du texte fait pour nourrir la machine critique plutôt que pour être lu. Et ceux qui ne peuvent s'en repaître peuvent toujours se cantonner à Notre-Dame-de-Grâces ou Rosemont pour y savourer leurs classiques. Avant tout, il faut savoir choisir sa parenté. Yolande Villemaire est la cousine de Jack Kerouac, la soeur de Josée Yvon, de France Vézina, de Michel Tremblay, de Réjean Ducharme, de France Théoret, comme dirait Vava à Maud qui le répéterait à Nane dans l'oreille de Lotte.

Une France Théoret en colère qui nous avise: «Un jour, je raconterai patiemment l'histoire de la jeune servante endormie devenue guerrière par la force des choses.» Ce parcours nous est donné dans *Nécessairement putain*, court recueil de textes poétiques amoindri par une mauvaise présentation graphique, où l'impuissance de l'oeuf à se faire chair rend, cette fois, hasardeuse l'énonciation d'un *je* autonome.

«Les atavismes me prennent à la gorge» y écrit-on, et c'est bien là le ton et la manière de France Théoret, qui met tout en oeuvre, y compris elle-même, pour faire reculer la clôture des sens interdits qui ont stigmatisé la «vieille petite fille au sourire fatigué» qui «est entrée vivante dans le miroir et n'en est pas revenue».

Progressivement, le *je* captif des empreintes reçues — la folie, les grossesses imaginaires, permutations multiples et variées de la maman et de la putain —, sort d'un long sommeil et chemine vers sa libération. «Elle inverse les signes. Elle chahute les impressions. Ni sauvage, ni apprise, trouée à même la ville». La serveuse échappe au devoir de soumission et de séduction. «Au-delà de l'obéissance et des obligations, en toute solitude, en toute cassure, toute déperdition me voici. Lorsque bougent les forces vives.»

Mais les mots trahissent et les directions se perdent dans les «lignes d'impossible fuite». Il n'y a d'issue qu'à devenir guerrière, projet dont l'orientation répugne tant il y a des éclats de verres et de sang dans la voix. Rien n'est gratuit dans *Nécessairement putain*. Les différents registres d'écriture empruntent aux traces vives du vécu, cette explosion de l'imaginaire dans l'inimaginé et l'inimaginable du corps abusé.

(1) Ce dernier France Théoret est écrit d'une dure et belle main. C'est *Une voix pour Odile* passée au rouge de la violence avant «La marche» accusatrice, parfaitement maîtrisée, formant la partie centrale du recueil. (2) Tout cela, vitriolé par un cri de révolte qui se voudrait tendresse, accueil, ouverture. Ne serait-ce l'ombre de la Dame en Rose qui réapparaît sporadiquement au seuil de la porte de service pour demander «D'où suis-je?»

Le livre de l'année enfin disponible!

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE

par

Léandre Bergeron

l'auteur du **Petit manuel d'histoire du Québec**

- 20 000 mots et expressions québécois
- 600 pages grand format
- Un glossaire thématique pour faciliter les recherches
- Aucune censure
- Le cadeau idéal pour les Fêtes $28.95

• Pour savoir ce que signifient des mots et des expressions comme: accoté... abandé... accouplé... marcou... maviolé... marioché... Djomper le balai... Le diable bat sa femme... Aller par en bas et par en haut... Devoir cinq cennes au bédeau... Se hâler la broche... Se passer un Louis-Philippe sur la glace... Tit-Pitte-fourre-vite... Manger de l'avoine... Gornailler... Enfirouâper... Scramonter... Grafigneuse... Manger sa langue... ramancheur... pleumer... grâler... niaiser... gourgousseux... gratture... Dormir tendre... Virer sur l'top... déguidiner... faire dur... fafiner... tataouinage, etc.

INTERDIT

au moins de dix-huit ans,
aux professeurs de français,
aux linguistes et aux annonceurs
de Radio-Canada!



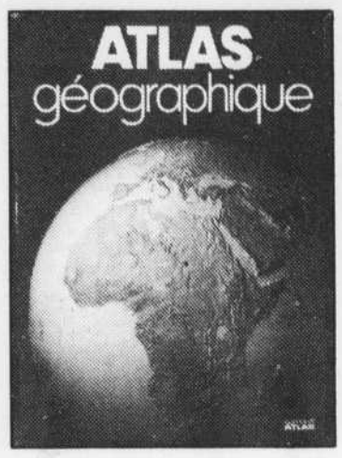
VLB ÉDITEUR
5860 est Gouin
Montréal-Nord
Tél.: 326-5029

Distributeur: **Messageries littéraires**
6585 Saint-Denis,
Montréal, Tél.: 279-8476



Tous les jours, à CIEL-MF, 98,5, ne manquez pas LE RACOIN DE LA JASETTE avec Dyne Mousso, du lundi au vendredi, à 11 h 50! C'est un rendez-vous!

QUATRE LIVRES A SUCCES
A PRIX REDUITS
CHAQUE SEMAINE
A L'AGENCE DU LIVRE FRANCAIS



Atlas géographique et thématique:
Éditions Atlas

Entièrement revu et remis à jour, ce nouvel atlas géographique, fidèle reflet de notre monde en perpétuelle mutation, est un remarquable instrument de formation et d'information. Les cartes, thématiques, politiques, géologiques ou de géographie physique, sont claires et précises. Un index alphabétique détaillé et très lisible permet de retrouver très rapidement l'emplacement des lieux recherchés.

Prix rég.: ~~$16.65~~
Prix de la semaine: $13.50



Gilles Deleuze et Félix Guattari
CAPITALISME ET SCHIZOPHRÉNIE

Mille plateaux

L'espace lisse, ou Nomos : sa différence avec l'espace strié. — Ce qui remplit l'espace lisse : le corps, sa différence avec l'organisme. — Ce qui se distribue dans cet espace : rhizome, meutes et multiplicités. — Ce qui se passe : les devenirs et les intensités. — Les coordonnées tracées : territoires, terre et déterritorialisations, Cosmos.

Prix rég.: ~~$29.95~~
Prix de la semaine: $23.95



Les bons sentiments
Marilyn French

Exprimés dans un langage d'aujourd'hui, tous les problèmes des femmes et des hommes d'aujourd'hui, leurs rapports, leurs efforts souvent déchirants pour parvenir à l'harmonie, au bonheur, à l'amour: voilà ce qu'est essentiellement ce roman. Il est impossible que chacun ne retrouve pas dans *Les bons sentiments* l'écho de ses propres paroles, la saveur forte de ses propres passions, de ses fièvres, de ses enthousiasmes, de ses souffrances, de ses détresses.

Prix rég.: ~~$15.95~~
Prix de la semaine: $12.95

Fanny
Erica Jong

Qui est Fanny Troussecottes-Jones? Fanny est orpheline, fille de joie libertine, femme entretenue, sorcière initiée, mère aimante, beauté fascinante. Elle est la femme éternelle, mais aussi la soeur de la femme libérée d'aujourd'hui.

Prix rég.: ~~$15.95~~
Prix de la semaine: $12.75

cette offre n'est valable que du samedi 15 au vendredi 21 novembre 80 à la Librairie seulement

L'ÉCLAIREUR
bulletin d'information édité par **l'agence du livre français** octobre 1980)

Si vous voulez connaître au fur et à mesure de leur parution les nouveauté littéraires et scientifiques, tant françaises que québécoises, de même que les plus récentes traductions, demandez notre bulletin **L'ÉCLAIREUR**,. il vous sera expédié gratuitement, sans aucun frais.

agence du livre français inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué. H2X 3J6 — Tél.: 844-6896 - 844-6438

les carnets de Jean Éthier-Blais

C'EST le temps des migrations. On pense aux oies sauvages auxquelles l'abbé Savard a consacré quelques-unes des pages les plus personnelles de notre littérature; de l'autre côté de l'Atlantique, à Toulet, aux dortoirs froids de novembre, à l'appel des pays lointains où nous attendent avec le soleil tous les bonheurs de l'exotisme. Les routes qui mènent au Midi (que les Québécois appellent la Floride) sont encombrées de voyageurs qui partent vers la mer des Sargasses réchauffer leurs vieux os; les avions regorgent de joyeux lurons revêtus d'oripeaux multicolores et de leurs moitiés aux lunettes surréalistes. Tout l'hiver, ce sera ainsi. Nos compatriotes, malgré la chute vertigineuse de la «piasse à Trudeau» s'entassent dans les voitures, les trains, les avions, les roulottes et partent. Ils vont, loin de la neige et des frimas chers à nos poètes. Est-ce -rai? Un lascar de mes amis prétend que Champlain, avant de s'installer à Québec, s'était d'abord rendu en Virginie. Il y avait trouvé le climat trop doux. Le père de la Nouvelle-France, d'origine calviniste, craignit que la douceur de vivre ici-bas n'entraînat ses compagnons dans l'enfer outre-tombe. Québec, perché sur son roc au milieu des vents, le frappa par sa beauté morale. Nous en savons quelque chose.

Devant l'appel du large, et d'un large chaud, comment ne pas penser aux écrivains québécois qui ont, eux aussi, choisi de vivre et de travailler sous d'autres cieux? Anne Hébert, qui se transforme peu à peu en écrivain français, Claire Martin, dans sa retraite de Cabris. Je constate, par ailleurs, que ce sont les dernières et que la source de l'exil semble tarie. Pourquoi? Parce que, dans une certaine mesure, l'écrivain a trouvé une place ici. Il n'est plus un paria, un être souillé parce que son rôle est d'exprimer les péchés des autres. Mais je constate aussi que, pour se situer à un niveau relativement élevé du tchin québécois, l'écrivain a fait le sacrifice de sa langue et de son art. Il écrit afin d'être compris, vite, et raconte l'immédiat. Il est devenu un reporter-poète, accessible à tous. Il chante l'immédiat et charme un public foncièrement béotien, qui se régale de livres sur le tarot et qui se fiche éperdument de la perfection du style. C'est pourquoi nous aurons bientôt un corpus d'écriture sans oeuvres véritables. Il y a depuis dix ans, un tel déclin des valeurs proprement littéraires au Québec, qu'on en reste baba. À tel point que, l'autre jour, recevant le dernier ouvrage de Louise Maheux-Forcier, je n'en revenais pas de lire un texte écrit, pensé, construit autour de l'expression en beauté d'une sensibilité. Rarissimes sont les écrivains québécois qui nous donnent un tel plaisir. Il est bien triste que ce qui devrait être la norme soit l'exception. En un mot, la société québécoise, dans sa grossièreté et son apathie, la grosse mâcheuse de gomme, a réussi son oeuvre de récupération. Le dernier roman d'Anne Hébert est étranger; l'action se situe à Paris, le texte s'adresse à des lecteurs français. Anne Hébert a compris. Elle refuse ce qu'acceptent si volontiers ses confrères: l'avilissement devant le système de non-valeurs qui régit notre vie quotidienne dans le domaine de l'esprit et du coeur. Nos écrivains s'en accommodent parce qu'ils estiment jouer un rôle dans une société où ils plastronnent. Ils se trompent. Un écrivain n'est lui-même que dans la mesure où il démonte les rouages du milieu dans lequel il vit et en fait la critique. Sinon, autant vivre en Union soviétique! C'est peut-être le modèle auquel aspirent sans le savoir les auteurs québécois: la niche bien au chaud et les normes du parti. Alors, grand bien leur fasse!

Nos prédécesseurs, qui n'étaient pas choyés, qui n'allaient jamais mendier la rédaction de quelques lignes au Conseil des Arts, se contentaient d'écrire des oeuvres qu'ils espéraient belles. L'anthologie de Gilles Marcotte est révélatrice à cet égard. Nous y sommes en face de la littérature vraie, à l'état pur, écrite non pour faire carrière, mais par besoin vital d'expression. Ces oeuvres ont été créées avant que n'existent les organismes de subventions. J'ai hâte de me trouver en face d'un choix d'oeuvres de ma génération. Je parie que le ton aura changé. Il suffit, dès aujourd'hui, de lire les poètes, leur charabia, leur ignorance du sens des mots, leurs rythmes approximatifs, et je ne parle pas d'absence de versification, le seul besoin de versifier présupposant un arrière-plan culturel et une connaissance des mécanismes de la langue qui font singulièrement défaut à nos auteurs. L'intégration de l'écrivain dans la société se solde par un abaissement généralisé de l'écriture. Plût au ciel que nous en revinssions à une époque de vaches maigres, qui départagera le bon grain de l'ivraie. Comme ma métaphore relève à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament, je dois avoir raison.

À cet égard, l'aventure péquiste est merveilleusement révélatrice d'un certain destin canadien-français. Les écrivains sont, cela va de soi, sensibles à la générosité d'une cause. Au Québec, qui plus est, la classe écrivante a, d'une génération à l'autre, postulé l'indépendance. Cela fait partie de la nature des choses. Le Parti québécois rallia donc tout naturellement des esprits que la perspective d'un Québec indépendant n'effrayait ni ne choquait. Des esprits cependant, qui souhaitaient l'indépendance sans l'appeler, réconciliés d'office à l'idée d'une liberté acquise par étapes. Donc, par définition, des esprits anti-historiques. À cet égard, le Parti québécois les représentait parfaitement. Nous sommes en face d'une sorte d'accouplement psychologique extraordinaire. Aller jusqu'à l'indépendance sans véritablement la vouloir, laisser planer cette idée sans l'intégrer dans une possibilité historique valable, ne faire confiance qu'à ce qui, chez les Canadiens français relève d'un pragmatisme absurde. Nous retrouvons dans la trajectoire péquiste la démarche globale de l'écriture québécoise depuis un quart de siècle. Voter oui au référendum pour deux raisons: la première étant que ce oui, s'il l'avait emporté, n'aurait touché que la couche superficielle de notre immense désarroi historique et la seconde parce que, d'instinct, tout écrivain savait que la réponse globale serait négative. C'est dire qu'un écrivain récupéré est à l'image, et parfaitement à cette image, de la société qui, du bout du pied, lui refile son écuelle. Aussi la littérature québécoise contemporaine ne durera-t-elle qu'au titre de la sociologie et, lorsque les historiens voudront bien s'abaisser jusqu'à elle, au titre de l'histoire.

Edgar Morin: vivre pour vivre

par Heinz Weinmann

Edgar Morin, **La Méthode 2. La vie de la vie**, Seuil, 1980, 472 pages.

EDGAR Morin est revenu du voyage galaxique qui l'a mené aux confins de l'univers. Univers en expansion continuelle où, à travers les turbulences et les désordres des systèmes solaires, des planètes, jusqu'au niveau subatomique, il a fait deviner un nouvel ordre qui se crée justement *dans* le chaos et dans le désordre. Monde physique, de la nature (*La Méthode 1. La nature de la nature*, Seuil, 1977). Nouvel ordre, «nouvelle alliance» qui devait s'établir sur la ruine d'une pensée scientifique qui avait intronisé l'ordre en roi et la loi en reine. L'exploration de la *physis*, dans un élan enthousiaste, a fait vibrer son auteur à l'unisson de la «connection cosmique».

Avec non moins d'enthousiasme, donc fuyant toujours comme la peste l' «école du deuil», l' «itinérance» méthodologique d'Edgar Morin se continue à la poursuite cette fois de ce qui nous touche de près et ce que pourtant nous connaissons le moins: la Vie. La vie et la science de la vie, la biologie, qui à partir de Lamarck se sont progressivement détachées de la nature physique pour affirmer leur autonomie irréductible. Voilà le projet de Morin: déployer la sphère vitale dans toute sa complexité, comme mode d'existence fondamentale, ontologie et armature logique. *Complexité*, tel est le maître-mot de ce livre qui épouse dans sa démarche (c'est la méthode de *sa* méthode) la complexité même de la logique du vivant. Tout compte rendu sommaire (donc celui-ci même qui ne prétend qu'esquisser quelques lignes de force) doit nécessairement trahir cette complexité.

Livre *sur* la vie qui est en même temps un livre plein *de* vie. Ce n'est nullement une évidence. Combien de traités biologiques et écologiques ne nous arrivent-ils pas dans un état de décomposition avancée? Ils sont morts-nés. *La vie de la vie* est un livre non certes facile, mais grouillant de vie: il a un poumon qui respire, un coeur qui bat. Comme tout auteur qui s'engage à fond dans l'écriture (car il sait aussi écrire), E. Morin y laisse de sa vie. Depuis trois ans, note-il en guise de conclusion, dans la «réintroduction» (le livre se «boucle» comme la vie), je vis pour lui (le livre), je me tue pour lui, mais la haute combustion qu'il exige et me donne n'a cessé de me donner amour terrestre».

La vie de la vie est un livre courageux. Son auteur se bat sur deux fronts: il dénonce les idées «scientifiques» simplistes qui règnent encore en maîtres dans les hauts lieux du savoir et qui grangrènent notre savoir de/sur la vie: pour ce faire, il a dû se mettre à la fine pointe des sciences biologiques (j'ai relevé plus de 400 titres dans la bibliographie, sans compter celle du premier tome!) afin d'élaborer une nouvelle «science de la vie», afin de repenser la vie de l'homme. En somme, il s'agit d'articulier une nouvelle anthropologie fondamentale (ébauchée dans *Le Paradigme perdu*), une *science humaine* au vrai sens du terme, qui ne se *réduise* pas à la biologie, mais qui se déploie *à partir* de la biologie.

Depuis qu'il a quitté la «niche écologique» qui lui promettait une belle fin de carrière, E. Morin vit sur la brèche, à cheval non sur deux, mais sur trois ou quatre disciplines. Alors il doit affronter ces cerbères, ces «fiers à bras» que se donne chaque discipline et qui crient tout de suite «à la contrebande» lorsqu'ils voient un étranger fouler leurs plate-bandes. Non, E. Morin n'est pas un de ces marchands ambulants ou parasites de la science qui écoulent des années leur marchandise au plus offrant. Ils ne cessent de se gargariser de l' «objectivité du discours scientifique», et éprouvent un malaise qui les met au bord du vomissement lorsqu'ils entendent prononcer des mots obscènes tels que «sujet», «subjectivité» ou «homme». L'atomisation du savoir leur est un gage de la vérité du paradigme scientifique.

Au contraire, il n'a pas échappé à E. Morin que la physique quantique a fait voler en éclat l'unité de ce qu'on croyait «simple et distinct», puisqu'elle oscille entre deux statuts logiques et ontologiques: corpuscule et onde; que la physique quantique depuis belle lurette a inclus l'observateur, le sujet dans le processus d'expérimentation; que l'immunologie n'a pas rougi d'introduire le «Soi» comme pivot stratégique de la défense du corps; que la théorie des systèmes, issue justement avec von Bertalanffy de la biologie met l'accent sur le tout, le système, dans son interaction avec les parties, E. Morin enregistre les moindres dérives dans l'archipel des sciences et des sciences humaines. Il dresse une mappe-monde qui rend la navigation de nouveau possible sur la haute mer de la vie. Grâce à lui nous sommes de nouveau au large...

E. Morin commence sa navigation sur une «écologie généralisée». Grâce au «regard écologique» qu'il jette sur la vie, les grouillements, l'agitation brownienne des phénomènes vitaux se régularise, la complexité et la variété du vivant s'explique, sans être réduite: deux millions d'espèces d'insectes, un million d'espèces de végétaux, vingt mille espèces de poissons, ce qui fait des milliards de milliards d'êtres. C'est que la complexité et la différence sont au coeur même de notre écosystème. «Nous entrevoyons que la vertu complexe des écoorganisations n'est pas seulement de favoriser l'existence et le développement des espèces les plus évoluées; c'est d'épanouir la diversité dans ses interactions organisationnelles».

En effet, la «sélection naturelle» (Morin révise de fond en comble cette notion) s'opère également dans le sens d'une différenciation, d'une complexification: est éliminé non le concurrent le plus différent, mais le plus proche, le plus semblable: l'ancêtre du cheval, «equus»; les hominiens sous la concurrence de leurs rivaux les plus proches ont disparu aussi. Par contre, amibes, bactéries, reptiles balourds ont survécu. «La vie dite supérieure, au lieu d'éliminer la vie dite inférieure, au contraire la nourrit, la subit (parasites) ou l'appelle (symbiontes) et de toute façon la nécessite.» L'homogénéité signifie la mort de la nature, de la vie. Pensons seulement à ces «camps de concentration» de la nature que sont les monocultures. Une bactérie, un insecte suffisent pour ravager le tout.

L'auteur montre magistralement comment dans l'écoorganisation, les «chaînes» et les «boucles» se tressent en une vaste Pluri-boucle qui règle, «aveuglément» et sans système central, l'ensemble des comportements écologiques. Tout se «recycle» dans cette boucle. Elles sont nombreuses, les boucles dans l'éco-système, toutes intégrées les unes dans les autres. La plus englobante est sans doute la boucle de vie et de mort. L'éco-système souffre d'un excès de vie et mort: la nature dilapide des millions de spermes, de spores d'oeufs, de germes pour ne laisser vivre qu'un seul être. L'excès de vie signifierait la mort de la vie. Mais l'excès de vie et l'excès de mort se contre-balancent, se modèrent mutuellement.

La pensée écologique qui a reconnecté la partie avec le tout, «fait» et «valeur», est la première *science*, comme le fait justement remarquer l'auteur, à poser le problème de la relation entre l'humanité et la nature vivante. Il faut donc qu'elle se garde plus que les autres sciences de devenir la proie du réductionnisme, de l' «écologisme». «L'écologisme qui ne conçoit pas la possibilité de nouveaux développements dans l'aventure de la vie... devient mutilant comme ce qu'il combat.»

La vie ne se définit pas seulement dans son rapport à l'environnement («Oikos»), mais d'abord et avant tout dans son autonomie, dans son auto-référentialité. C'est ici que nous entrons vraiment dans le «vif du sujet», partie du livre la plus osée, la plus courageuse qui refait — je pèse mes mots — pour cette fin du XXe siècle ce que Descartes avait accompli pour le XVIIe siècle: trouver un fondement «inébranlable» non plus à la pensée humaine, mais à la pensée biologique.

Ce fondement, E. Morin le trouve au niveau de la cellule. En effet, la théorie moderne de la cellule montre qu'une simple bactérie ne réagit pas aveuglément et mécaniquement aux stimuli venus de l'extérieur. Certes, elle ne «pense» pas, mais est un être «réfléchissant, computant et agissant». Plus: placée dans une situation incertaine, équivoque, la bactérie prend des décisions du «type neurocérébral». La cellule, centre de décision, agit dans son intérêt, c'est un «acteur égocentrique». «Je compute, donc je suis», tel est le nouveau cogito biologique, cellulaire. Mais l'auteur ne s'en tient pas là. Par un développement magistral et rigoureux, appelant à la rescousse tour à tour la physique, l'immunologie, la linguistique, la logique, E. Morin remet dans ses droits l'individu-sujet qu'il fonde également sur la cellule.

Et l'homme que devient-il dans tout cela, se demanderont des âmes inquiètes? Ce seront probablement ceux-là mêmes qui ont relégué le «sujet», l' «individu» aux déchets non recyclables qui reprocheront à Morin d'avoir arraché à l'homme le privilège du «cogito». L'homme, le singe nu, l'être le plus démuni, être de manque et de désir, s'est créé dans la culture, s'est créé la culture, donc est *devenu* intelligent pour compenser ses déficiences corporelles. Certes l'animal sait, mais l'homme sait qu'il sait et il sait qu'il vit: il sait maintenant qu'il a 30 milliards de cellules qui computent...

J'écris Mieux avec BESCHERELLE 1er editions hurtubise hmh ltee

Voir page 7

L'une écrit, l'autre pas

par Monique Roy

La Relative, Anne Roche, éditions des femmes.
Call-girl, Cécile, Domino.

DEUX livres que le hasard des arrivages a réunis. L'un, d'écriture aérienne, frémissant de sensibilité. L'autre, lourd naufrage dérisoirement inutile. Deux femmes pour qui la vie n'a pas la même résonance, la même couleur. L'une écrit, l'autre pas. Le meilleur et le pire.

La Relative, petit livre qui, au premier mot, accroche, où la magie joue jusqu'à la dernière incantation. Retrouver tous ses territoires. Rebrousser chemin, refaire le trajet en sens inverse, s'arrêtant aux instants précieux ou douloureux. Emprisonner le temps perdu qui tourne autour de la première et dernière incantation. Écrire un autre temps. Tout parle d'essentiel. «Le passé était conservé quelque part, on pouvait revenir sur ses pas.» Petit livre qui renferme l'inquiétude de l'enfance, son absolu, poétisés, ciselés, éclatés. Écriture-plainte, écriture-incantation, écriture-délivrance. Au passé, au présent. Broderie blanche. Orages noirs. Relative d'un frère dont la naissance change les quatre points cardinaux, frère qui s'approprie l'espace qu'on croyait acquis-dû. L'auteur agite la boule de verre et la vie se détache en flocons neigeux qui se mettent à bouger, à danser, à tournoyer, remontant au premier battement. Les désirs de la petite fille, ses fantasmes, la mort toujours présente parce qu'irréelle jusqu'au jour où *le monde explosa*, coupé en deux. Peine fulgurante qui démarque l'avant de l'après. «Dans un autre monde, d'autres mères meurent... la mort n'a qu'une couleur la sienne.»

Et là réside toute la différence. Quand l'écriture décolle de la vie et transpose en des ailleurs ses révélations-chocs.

Et que dire de *Call-girl* maintenant? Une animatrice de télévision indiquait récemment à l'auteur, apparemment très étonnée, que son livre n'apportait rien de neuf. En effet, que du ressassé, extrêmement. Que du cliché, banal et triste. Les femmes écrivent tant de belles choses en ce moment, libératrices, novatrices. Pourquoi s'attarder à cet érotisme de pacotille dont toute dimension affective est absente. Fatras d'anecdotes ennuyeuses péniblement rassemblées. À l'endos de la couverture, illustrée comme il se doit d'une photo de David Hamilton, on apprend que l'auteur «a composé cette histoire...» C'est bien d'une composition qu'il s'agit, laborieuse et déprimante. «Je suis faite pour l'amour et l'amour me le rend bien», dit Cléo. L'écriture, c'est une autre histoire...

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

MARGUERITE YOURCENAR
de l'Académie française
Les yeux ouverts

entretiens avec Matthieu Galey
le centurion

Pour la première fois, l'auteur de *L'Oeuvre au noir* nous donne ici le livre-clé qu'on attendait pour la comprendre au plus profond et au plus clair de sa pensée. Sans réticence, avec la simplicité d'une âme sereine, intéressée par tous les aspects du monde où nous sommes, elle le contemple «les yeux ouverts», et nous dit ce qu'elle croit, ce qu'elle voit, ce qu'elle a vécu.

Matthieu Galey, critique littéraire et chroniqueur dramatique à *L'Express* et aux *Nouvelles littéraires*, adaptateur de nombreuses pièces anglo-saxonnes, a également réalisé plusieurs émissions de télévision consacrées à des écrivains, dont le premier portrait filmé de Marguerite Yourcenar.

Ed. Centurion, 1980, 335 p. $24.60

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

LE DEVOIR

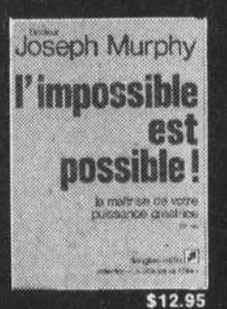
publiera son cahier spécial à l'occasion du Salon du Livre de Montréal. Le samedi 22 novembre prochain sous le thème de:

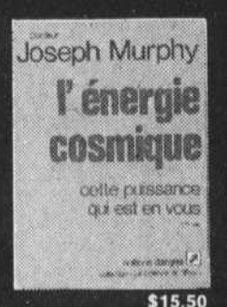
LE MONDE DU LIVRE EN QUESTION

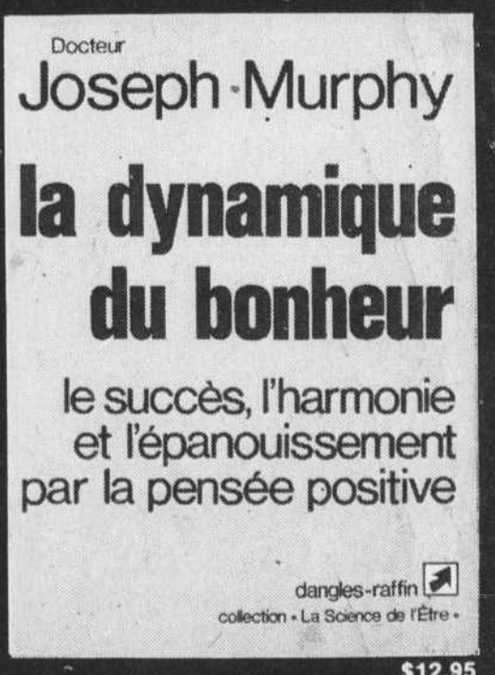
Renseignements
Jacqueline Avril

844-3361

NOUVEAUTÉ


Joseph Murphy
l'impossible est possible!
$12.95


Joseph Murphy
l'énergie cosmique
cette puissance qui est en vous
$15.50


Docteur
Joseph Murphy
la dynamique du bonheur
le succès, l'harmonie et l'épanouissement par la pensée positive
dangles-raffin
collection • La Science de l'Être •
$12.95


Joseph Murphy
Guérir par la transformation de votre pensée
$6.75


Joseph Murphy
la prière guérit
$6.75


Joseph Murphy
Les miracles de votre esprit
$6.75


Joseph Murphy
$6.75


la magie de la foi
$6.75


Joseph Murphy
comment attirer l'argent
$6.75


renaître
Vers l'épanouissement, l'équilibre et le bonheur
$6.75

En vente dans toutes les librairies
Diffusion Raffin
7870 FLEURICOURT — ST-LÉONARD, QUÉ. H1R 2L3

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Mauriac, la fin d'une époque

par Mario Pelletier

François Mauriac, par Jean Lacouture, Éditions du Seuil, 635 p.

DE 1885 à 1970, la France a changé de visage, tombant graduellement de son piédestal d'idéalisme sous les coups de deux guerres mondiales et de la décolonisation. François Mauriac, dont la vie s'inscrit entre ces deux millésimes, a été chair et esprit triturés par ces bouleversements. La pression du siècle l'a transformé peu à peu de poète et romancier en journaliste. C'est en tâchant de garder la tête haute et lucide au milieu de la tourmente qu'il a décroché de la fiction pour défendre la justice dans la réalité quotidienne. Il y a trouvé sa vraie grandeur, comme le suggère Jean Lacouture dans l'importante biographie qu'il a publiée cette année et qui contient plusieurs documents inédits.

Issu de la bourgeoisie de Bordeaux, d'une famille enrichie dans le commerce du bois, l'écrivain fut élevé à la fin du siècle dernier dans le

lettres françaises

catholicisme étouffant de province, celui-là même qui provoqua la flamboyante révolte rimbaldienne. Mauriac, lui, en hérita cette étrange fascination du péché, qui forme la matière de ses romans et dont on nous laissait jouir impunément dans nos bons vieux collèges classiques, car il s'agissait d'un «romancier catholique». L'auteur du *Désert de l'amour*, quant à lui, préférait se dire «romancier et catholique». Mais les torches qu'il jetait dans les abimes, selon sa propre expression, ne manquaient pas de le troubler lui-même. Au début de la quarantaine, il fut en proie à une crise profonde, d'origine sexuelle et dont le biographe, par discrétion et pas respect pour la famille sans doute, nous décrit plus l'effet que la cause. L'époque — les folles années vingt — était, il faut le dire, tentante pour ce Bordelais, qui, propulsé à 25 ans dans le milieu littéraire de la capitale par un pieux recueil, *Les Mains jointes*, restera longtemps hanté par les chants de sirène d'un Gide, «l'immoraliste» pape de la NRF, et d'un Cocteau, l'Arlequin scandaleux du «Boeuf sur le toit». Sa foi lui permettra d'écraser la tête du serpent, mais le venin, la tension homosexuelle, continuera d'empoisonner sa vie, comme nous l'avouait récemment M. Lacouture en interview.

Après les luttes de la chair, sources essentielles de son oeuvre romanesque — il est frappant de constater que le déclin du romancier coïncide, au début des années trente, avec la résolution de la crise charnelle —, viendront les combats politiques, qui le mettront vite aux prises avec les ténors d'une Eglise et d'une bourgeoisie réactionnaires. Outre ses romans, qui lui avaient attiré bien des foudres cléricales, l'inclination que Mauriac avait ressentie dès sa jeunesse pour le christianisme social, promu par le Sillon de Marc Sangnier, avait ameuté les bonnes consciences bourgeoises. Mais c'est la montée du fascisme qui sera la véritable ordalie de l'écrivain. Hésitant au départ à prendre position contre un Mussolini et un Franco qui avaient la bénédiction du Vatican, il verra de plus en plus, avec l'affaire éthiopienne et surtout le massacre de Guernica, de quel côté réside la justice. Et il la préférera à son milieu réactionnaire, à son propre frère notamment, maurrassiste convaincu.

C'est le souci de justice dès lors qui animera le mieux sa plume et qui fera de lui le plus grand journaliste de son temps. Après les années noires de l'occupation allemande, quand vient le temps des règlements de compte, il s'oppose avec toute la force incisive de son style à la loi du talion dans les jugements des collaborateurs de guerre. Ses interventions magnanimes, notamment pour Robert Brasillach qui l'a déjà pris à partie dans la presse fascisante, lui valent le surnom de «saint François des assises». De la libération à sa mort, le Bloc-Notes qu'il signe chaque semaine au Figaro, et plus tard à l'Express, devient l'expression majeure d'un esprit dont l'histoire particulière se confond avec celle d'une époque. Quand sonne l'heure de la décolonisation, il se range vite du côté des opprimés contre le pouvoir colonial. À la tête du comité France-Maghreb, il met tout le prestige du prix Nobel (qu'il reçoit en 1952) pour promouvoir l'émancipation des peuples maghrébins et leur libre association avec la France.

Mais comment rendre compte en ce bref article des multiples aspects, des riches foisonnements de cette biographie? La montée irrésistible vers la gloire d'un écrivain qui vit son premier livre, en 1910, salué par Barrès alors grand pontife des lettres, qui reçut le Grand prix de l'Académie pour le Désert de l'amour, en 1925, et qui fut accueilli sous la Coupole en 1933 — il est vrai que les «immortels» l'avaient admis avec l'arrière-pensée de lui donner l'extrême-onction, car il était atteint d'un cancer de la gorge qui lui avait déjà fait perdre une corde vocale. Après le prix Nobel, le général de Gaulle lui fit administrer encore la grande-croix de la Légion d'honneur, en 1960. Mais cet adoubement fut en un sens le commencement de sa décadence. Il était devenu un laudateur quasi inconditionnel du général, en qui il voyait l'incarnation de la France. L'admiration émoussait sa plume. On pense à Racine qui s'éclipsa devant le roi-soleil et devint, tout art rentré, son historiographe. À deux ans de sa mort, Mauriac eut encore un beau sursaut romanesque avec *Un adolescent d'autrefois*. L'année 1970 l'emporta, ainsi que le général: deux représentations désormais abolies d'une France qui s'en allait vers Giscard.

«Obituaries» de Saroyan: un hommage à la vie

par Vasco Varoujean

Obituaries, par William Soryan, pp. 354, Creative Arts Book Company, 833 Bancroft Way, Berkeley, California, U.S.A.

WILLIAM Saroyan est cet écrivain, universellement acclamé depuis les années 40, qui est considéré comme le Mark Twain de la littérature américaine contemporaine.

Romancier et auteur de nombreux recueils de nouvelles (short stories) et de pièces de théâtre, Saroyan a exercé une influence considérable sur les écrivains d'après-guerre de son pays, dont les plus connus se nomment, entre autres, J.D. Sallinger, Jack Kerouac et Norman Mailer.

Né à Fresno (Californie), en 1980, de parents arméniens, William Saroyan est un des écrivains les plus prolifiques de sa génération, voire de la littérature américaine du siècle. Depuis voilà 40 ans, il

lettres américaines

ne se passe pas d'année sans qu'il ne publie un, deux ou, même trois ouvrages. Traduite en plusieurs langues, son oeuvre est empreinte d'un humanisme à dimension universelle et d'une prodigieuse générosité qui rejette tout défaitisme, tout égoisme, toute complaisance...

Parmi ses ouvrages les plus populaires et les plus révélateurs de son humanisme et de sa générosité, mentionnons *The Human Comedy* (Les marionnettes humaines), *My Name is Aram* (Enfin un Américain), *The Daring Young Man on the Flying Trapeze* (L'Homme au trapèze volant), ainsi que *The Time of Your Life* (Le temps de vivre). Ce dernier titre, une pièce de théâtre qui a connu un long et formidable succès au Broadway, a valu à Saroyan le prix Pulitzer, en 1940, mais qu'il a carrément refusé en déclarant que l'industrie en général n'a pas à patronner l'écrivain, encore mois la littérature! À la suite de cet incident, dans lequel les critiques n'ont vu qu'une boutade de la part d'un écrivain alors au faîte de sa célébrité et dont la personnalité complexe, excentrique faisait sursauter les éditeurs newyorkais, Saroyan alla même jusqu'à avertir l'Académie suédoise qu'il n'hésiterait pas à rejeter le prix Nobel si elle le lui décernait, un jour!

Agé aujourd'hui de 72 ans et établi à Paris, toujours aussi prolifique qu'au temps de sa jeunesse, William Saroyan a récemment publié *Obituaries* (Nécrologies), un ouvrage de 354 pages bien tassées. Il s'agit d'un livre typiquement et hautement saroyanesque: simple, drôle, profond, plein d'un humour caustique et d'une espèce de parodie de la mort et des morts. Parmi ces derniers, ceux notamment qu'il a connus et fréquentés: Agatha Christie, Ernest Hemingway, John Wayne, Howard Hughes, George Stevens, Stanley Baker, etc.; ceux aussi qu'il n'a ni connus, ni fréquentés — qu'il s'agisse de personnalités célèbres ou de parfaits quidams — mais dont les noms sont mentionnés dans la chronique de nécrologie de la revue *Variety*; ceux, enfin, ses amis ou ses proches, Arméniens, comme lui, ou pas, qu'il a aimés.

Les héros de cet ouvrage, dont la qualité de réflexion atteint une profondeur indiscutable, sont, bien sûr, la mort et les morts, mais aussi, évidemment, le narrateur, c'est-à-dire Saroyan lui-même, qui les interroge, les démysthifie, les démasque, leur fait «découvrir» et la vérité et la vanité de leur propre existence, ainsi que celles des choses de la vie — les choses de la vie qui tantôt nous comblent de bonheur, tantôt nous couvrent de ridicule, et dont nous ne nous départissons qu'à la mort, la nôtre.

À travers ou, mieux, au-delà de la mort et des morts, *Obituaries* est une intelligente, voire courageuse tentative de description et de compréhension de la vie et des vivants: ceux qui, hommes et femmes, croient faire et défaire, à loisir, un jour le monde; ou ceux qui, impuissants, en sont à la marge; ou encore ceux qui, vidés de tout et d'eux-mêmes, ne savent ni qui ils sont, ni pourquoi ils sont. Ils naissent, ils vivent et ils meurent. Comme ça. Tout bêtement.

À la lecture de ce livre, que des critiques littéraires américains ont accueilli comme une «oeuvre majeure» (a major work by a modern master), on est à la fois saisi et secoué par la richesse de la pensée de William Saroyan, par sa vision généreuse et lucide du monde et des êtres, par son merveilleux amour des choses *vivantes*: celles qui sont si fragiles, si rares, si menacées, et qu'on porte comme des secrets au plus profond de soi-même...

Du Saroyan d'hier — une légende littéraire aux États-Unis — au Saroyan d'aujourd'hui — un classique vivant — *Obituaries* est, ma foi, un hommage *particulier* à la vie, à l'amour, à l'homme de tous les cieux et, pourquoi pas, à la mort elle-même. Celle qui nous habite dès notre naissance telle une vérité, tel un mensonge — ou les deux à la fois, peut-être.

«Why do I write? Why am I writing this book? To save my life, to keep from dying, of course. That is why we get up in the morning...» (Pourquoi donc j'écris? Pourquoi j'écris ce livre en particulier? Pour sauver ma vie, pour ne pas mourir, bien sûr. Et c'est cela, sans doute, qui nous fait renaître à la vie chaque matin...).

J'écris Mieux
avec
BESCHERELLE
editions hurtubise hmh ltée
Voir page 7

Mort de l'éditeur Marc Payot

MONTREUX, Suisse (AFP) — L'éditeur Suisse Marc Payot, 68 ans, est mort mardi à Montreux, près de Lausanne.

Directeur des Éditions Payot à Lausanne et à Paris depuis 1952, M. Marc Payot était également président d'un groupe de presse lausannois comprenant les quotidiens *24 heures* et *Tribune-le-Matin*, et président du conseil d'administration de la société éditrice du journal genevois *La Suisse*.

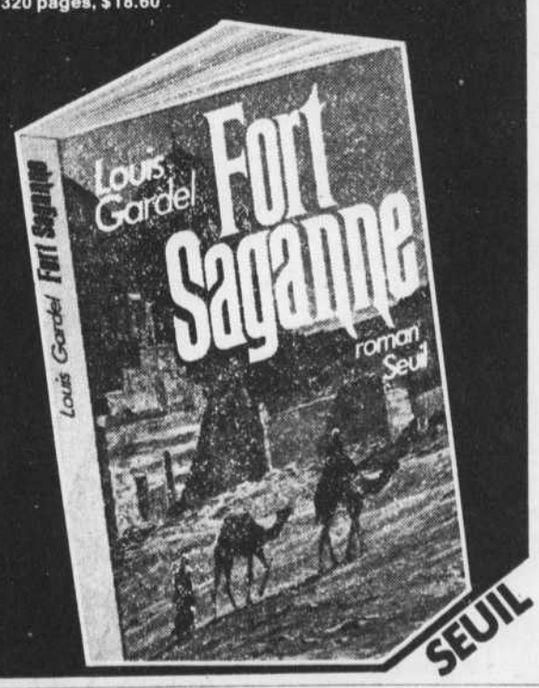
Avant de diriger sa maison d'édition, M. Marc Payot était un criminologiste de renommée internationale. Il avait été l'assistant du célèbre professeur lyonnais Edmond Locard, puis a avait été chargé en 1939 de l'organisation des services techniques de la police turque et professeur de criminologie à l'école supérieure de police avant de faire partie du service de renseignements de l'armée suisse.

GRAND PRIX
DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE 1980

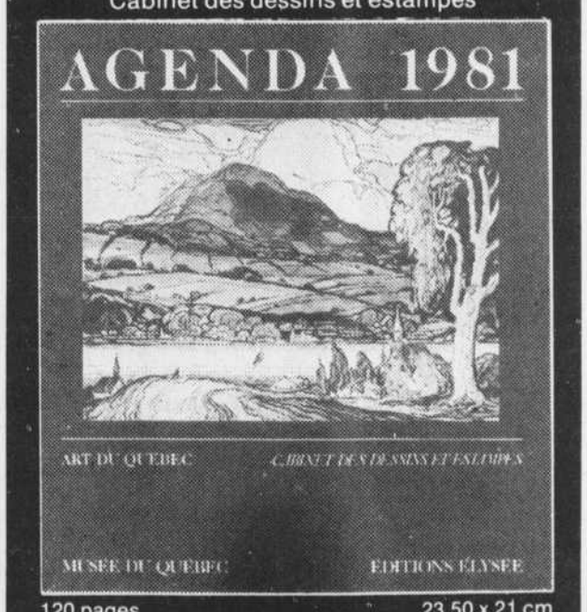
Le roman d'amour
du Sahara

LOUIS GARDEL
Fort
Saganne

320 pages, $18.60



AGENDA 1981
Art du Québec
Cabinet des dessins et estampes



120 pages 23,50 x 21 cm
53 reproductions en couleurs $12.95
Disponible également en anglais
ÉDITIONS ÉLYSÉE
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

BON DE COMMANDE à renvoyer aux Éditions Élysée C.P. 188 Succ. Côte-Saint-Luc, Mtl H4V 2Y4, 7482, rue Tyme, Montréal, Qué. H4W 1N3.

☐ Agenda Art du Québec $12.95
☐ Agenda Art of Quebec $12.95

Nom.....
Adresse.....
Ville.....Code.....
Ci-joint la somme de $.....☐ chèque ☐ mandat

Simon and Schuster aux États-Unis
Fritz Molden Verlag en Allemagne
Mondadori en Italie
Shogagukan au Japon
Plaza y Janès en Espagne
Nova Fronteira au Brésil
Dom Quixote au Portugal
Bonnier en Suède
Collins en Grande-Bretagne
Gyldendal Norske en Norvège
Shoken en Israël
feront paraître

LE DÉFI MONDIAL
de Jean-Jacques Servan Schreiber

simultanément avec l'édition
canadienne $15.95
mise en vente
LE 25 NOVEMBRE PAR
ÉDITIONS SÉLECT

1555 ouest rue De Louvain, Montréal, Qué. H4N 1G6. Tél. 387-6268
Commandes postales acceptées

chez les Quinze



15 NOVEMBRE 1976
Pierre Dupont — **206 pages**
Analyse des faits de la campagne électorale qui a mené le parti Québécois à la victoire. Qu'étaient donc les enjeux de cette campagne, les vraies causes de cette élection, pour que la date du 15 novembre 1976 demeure un événement historique? Un livre qu'on lit avec des yeux actuels pour ce que l'histoire en quatre ans a donné à comprendre et continue d'éclairer. **$5.95**

autres titres

LE QUÉBEC ET SON DESTIN INTERNATIONAL
Kimon Valaskakis
160 pages — $8.95

LA FAILLITE DU CANADA ANGLAIS
Paul Genuist
208 pages — $9.95

LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
K. Valaskakis, P.S. Lindell, J.G. Smith, I. Martin
242 pages — $7.95

ROBERT CLICHE
Collectif
192 pages — $8.95

CANADA: LES DÉBUTS HÉROÏQUES
Donald Creighton
256 pages — $12.95

CLAUDE RYAN, L'HOMME DU DEVOIR
Aurélien Leclerc
244 pages — $6.40

LE QUÉBEC SANS LE CANADA
John D. Harbron
158 pages — $6.95

LE QUÉBEC, ÉTAT NORDIQUE
Luc-Normand Tellier
232 pages — $8.40

André-Paul Duchâteau... comme un coupable

par Christine Isabelle

CONNU surtout au Québec comme scénariste de bandes dessinées pour les séries Ric Hochet et Les Casseurs, André-Paul Duchâteau est avant tout un auteur de romans policiers à succès. D'ailleurs toute son oeuvre est inspirée d'intrigues policières, que ce soit la BD, le roman ou les scripts ou adaptations de romans pour la télévision.

Romancier, scénariste de bandes dessinées et scripteur pour la télévision française et belge, André-Paul Duchâteau était de passage à Montréal la semaine dernière pour le lancement de son dernier roman policier *Comme un coupable* aux éditions Desclez.

La jeune quarantaine, genre bon père de famille, toujours souriant, il parle d'abondance des plaisirs et des déboires d'un auteur d'intrigues policières.



Photo Jacques Grenier

Originaire de Tournai, en Belgique, il écrit son premier roman à seize ans *Meurtre pour meurtre*, dont l'action se passe à l'athénée (lycée ou école) où il fait ses études et où les professeurs ont inspiré ses personnages.

«Ce qui m'a le plus excité à cet âge, déclare-t-il, ce n'est pas tant d'écrire ce livre, mais plutôt d'être publié. Pour moi, c'était extraordinaire, je n'y croyais pas». Sur sa lancée, il publie deux autres romans *Tout ou rien* et *La mort est du voyage*, qui ont tout autant de succès.

Il rédige ensuite de nombreuses nouvelles qui paraissent dans le magazine américain d'Ellery Queen *Mystery Magazine* et qui sont ensuite recueillies dans des anthologies publiées dans divers pays.

Puis, en 1955, il se lance dans le scénario de bandes dessinées, créant avec le dessinateur Tibet, le personnage de Ric Hochet, jeune marchand de journaux dont les aventures policières s'échelonnnent sur trente-quatre albums. Ric Hochet fêtera d'ailleurs ses vingt-cinq ans d'existence ce mois-ci et, à cette occasion, un album spécial sera lancé.

On lui doit également le personnage d'Alain Chevalier (avec le dessinateur Christian Denayer), pilote de formule I, ainsi que la série Les Casseurs, intrigue policière mi-humoristique, mi-réaliste aux nombreux rebondissements.

«En réalité, je ne suis pas un véritable scénariste de bandes dessinées, mais plutôt un auteur policier qui fait du policier dans diverses disciplines, écriture de contes et nouvelles, scripts radiophoniques et télévisés», souligne-t-il. La bande dessinée m'a apporté une plus grande rigueur dans mon travail. Il est plus facile de construire un roman, on laisse courir son imagination, tandis que la BD demande plus de précision. On doit réfléchir d'abord».

«Pendant longtemps, j'ai fait uniquement Ric Hochet avec Tibet en travaillant pour la télévision belge et quelques «Inspecteur Leclerc» pour la France. Philippe Nicaud y campait un personnage bien différent de Bourrel et Maigret, plus désinvolte, un peu le jeune inspecteur comme on les voit à la télévision américaine».

De 1976 à 1979, après le départ du rédacteur en chef Henri Desclez, André-Paul Duchâteau travaille au journal *Tintin*. Mais les problèmes financiers se font de plus en plus sentir et il devient difficile de redonner une nouvelle vie à cet hebdomadaire belge pour les «jeunes de 7 à 77 ans».

«Je dois avouer que mon passage au journal *Tintin* comme rédacteur en chef s'est soldé par un échec. Les hebdomadaires du genre *Tintin* ou *Spirou* sont appelés à mourir d'ici quatre ou cinq ans tout au plus. Les jeunes ne veulent plus attendre la semaine suivante pour finir une histoire. Ils préfèrent les albums, d'où les difficultés que traverses ces dernières années le journal Tintin. J'ai préféré quitter *Tintin* pour revenir au roman policier que j'avais délaissé ces dernières années».

Parallèlement à son activité de scénariste de BD et de romancier, André-Paul Duchâteau collabore régulièrement à des magazines en France, donnant des nouvelles ou des textes à des revues comme *Enigmatika*, *Polar* et *Gué spécial policier*.

En plus du lancement de son dernier roman *Comme un coupable*, il était à Montréal pour la réimpression de son ouvrage *5 à 7 avec la mort* qui obtint le Grand Prix de littérature policière à Paris en 1974, et d'un autre roman *La 139e victime*.

Dans son dernier-né, *Comme un coupable*, André-Paul Duchâteau s'éloigne volontairement du policier classique pour développer un suspense très actuel, le chantage aux otages. Il y mêle le roman psychologique à un «thriller» aux rebondissements multiples.

Il prépare en ce moment une nouvelle histoire de Ric Hochet et a commencé un autre policier *La Nuit des vampires* qui doit paraître dans six mois environ. Il songe également à un roman policier dont l'action se passerait au Québec. Il compte d'ailleurs revenir «après l'hiver», dit-il.

La chasse aux erreurs

par Louis-Gilles Francoeur

plein air

Gilles Fortin, **Le Guide des rivières sportives au Québec,** Montréal, 1980, les éditions Marcel Broquet, 445 pages.

Lucien B. Lapierre, **Chasseurs, sachez chasser,** Montréal, 1980, Éditions de l'Homme.

DEUX livres d'intérêt fort inégal sont depuis quelque temps disponibles à l'intention des amateurs de plein air.

Le premier, et le seul valable, est le *Guide des rivières sportives au Québec*, de Gilles Fortin.

Cet ouvrage, essentiellement destiné aux amateurs de canot et de kayak, recèle de nombreuses cartes détaillant les accès à ces rivières ainsi que les portages et les cotations de rapides.

Comme le souligne l'auteur au début de son livre, un tel document est non seulement perfectible mais il doit être abordé avec prudence dans la mesure où le tracé des rivières, la forme des rapides et le débit des cours d'eaux peuvent varier énormément d'une année à l'autre. Cette attitude de la part d'un auteur, qui demande en outre à son public de parfaire au besoin la collecte de données qu'il a entreprise pour la rédaction de son livre, tranche heureusement avec le ton pontifiant de nombreux auteurs dans le domaine du plein air.

En plus d'offrir de très nombreux détails sur les parcours les plus accessibles au centre du Québec, l'auteur passe en revue l'équipement de base et les techniques sportives que l'on peut expérimenter sur les cours d'eau du Québec.

Un tel livre peut être fort utile à de nombreux chasseurs et pêcheurs même s'il ne s'adresse pas spécifiquement à cette clientèle. En effet, la pêche en rivière semble en voie de reconquérir ses anciennes lettres de noblesse chez nous et le détail des rapides — à éviter lorsqu'on pêche en embarcation motorisée — peut s'avérer fort utile à ceux qui voudraient identifier de bons «trous» où mouiller une mouche à l'occasion. D'autre part, les techniques de canotage et de navigation sont souvent méconnues des chasseurs et des pêcheurs, qui prennent un moteur pour devenir maitre des eaux. En ce sens, ce livre peut amener de nombreux nemrods à réaliser que les techniques de l'eau ne découlent pas d'une science infuse.

Mais, autant le nouveau Guide des rivières sportives du Québec comble un vide par son ampleur et sa rigueur, autant le dernier né des Éditions de l'Homme, «Chasseurs, sachez chasser» mérite d'être relégué le plus rapidement possible aux oubliettes de l'édition.

Cet ouvrage signé par Lucien B. Lapierre dénote une vaste expérience de la forêt chez l'auteur mais il possède les qualités et les défauts des créations signées par un autodidacte.

Parlant de techniques d'orientation, l'auteur écrit: «Il arrive cependant que les aiguilles de la boussole indiquent une direction différente de celle du pôle nord magnétique», ce qui est vrai. Mais il erre sérieusement quand il ajoute aussitôt: «C'est ce que l'on appelle la déclinaison». En réalité, la déclinaison, indiquée sur chaque carte, est l'écart entre le nord géographique donné par le côté de toute bonne carte, et le nord magnétique situé à un autre endroit, lequel varie d'une année à l'autre. Une telle imprécision pourrait donner lieu à de graves méprises.

L'auteur affirme d'autre part avec sérieux que c'est la personne «qui est à l'arrière» dans un canot qui devrait normalement tirer sur le gibier. En réalité, c'est le contraire, car l'avironneur arrière doit utiliser sa position pour stabiliser l'embarcation au lieu de manipuler une arme chargée dans le dos de son collègue.

Un auteur qui ose parler de ses chasses au chevreuil en été (page 83), qui conseille le port de vêtements sombres à la chasse en 1980 alors que la loi prescrit un dossard fluorescent, qui propose de tirer un orignal dans «l'abdomen», qui suggère d'enlever «toujours le cran de sûreté» à la chasse à l'ours en dépit des règles de sécurité les plus élémentaires mérite difficilement les $12.95 réclamés pour ce livre.

À tout prendre, il y aurait moyen d'utiliser ce livre comme examen des étudiants en biologie et en le rebaptisant: «Sachez chasser les erreurs...»

Quand nos universitaires liront que nous «rencontrons au Québec quatre *races* d'orignaux», à savoir le «gros noir du Nord et de la Colombie», le «grand jaune des plaines du Nord de l'Ontario», le «petit buck des Laurentides» et le «gris massif des marais», ils voudront sans doute réinventer la notion de sous-espèce à grands coups d'éclats... de rire.

Les armuriers mettront sans doute au point de nouvelles carabines camouflées lorsqu'ils apprendront que le «chevreuil sait différencier un chasseur qui porte une arme de celui qui n'en a pas» et les chasseurs expérimentés, de leur côté, sauront quoi acheter s'ils sont en mal de lecture déridante.

Ce livre est d'autre part truffé d'anecdotes dont on ne cite pas les sources, ce qui aurait dû être le cas car plusieurs récits de ce genre sont de nature à perpétuer des mythes aussi aberrants que celui de l'élimination du loup pour la conservation du chevreuil, etc.

En somme, un livre à éviter à moins d'accepter sciemment de faire les frais de l'amateurisme d'une maison d'édition de qui on aurait attendu plus de rigueur.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

J'écris Mieux
avec
BESCHERELLE
editions hurtubise hmh ltée
Voir page 7

EN LIBRAIRIE
agenda 1981

* édition spéciale du magazine ovo numéro 39
112 pages 54 photos Papier couché Double impression
LE MAGAZINE OVO
307 ouest, Ste-Catherine, Montréal
Local 300 Tél. 849-6253
Distribué par
DIFFUSION PARALLÈLE
1667, rue Amherst, Montréal
521-0335

La crise d'identité de l'adulte
par
Gérard Artaud
L'auteur propose un modèle d'analyse qui permet de mieux comprendre le phénomène de la crise d'identité de l'adulte dans notre contexte culturel. Ce modèle nous introduit dans une vision très différente du fonctionnement de la personnalité et met fondamentalement en question le mythe de l'adulte achevé. La crise n'apparaît plus comme une maladie passagère dont il faut se guérir, mais comme une phase indispensable à la croissance de la personne. L'auteur dégage certaines des perspectives ouvertes par la mise en application de ce modèle et présente la nouvelle image de l'homme à laquelle il se réfère.
15 x 23 cm., 113 pages. Prix: $4.50
Bon de commande
Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **La crise d'identité de l'adulte.**
Nom .....
Adresse .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste. Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
Éditions de l'Université d'Ottawa

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf
Collection
"Perspectives critiques"
ADOLF HITLER
Étude psychologique
par
Helm Stierlin
"L'enfance et la jeunesse de Hitler ne pouvaient rien laisser prévoir de la monstruosité de son évolution ultérieure. Pourtant le problème fondamental est bien là. La question est de savoir si la jeunesse parfaitement petite-bourgeoise et totalement banale de Hitler peut expliquer sa vie extraordinaire et, si oui, comment.
L'interprétation de Stierlin s'appuie sur la pratique de la thérapie du groupe familial (...) au sein duquel, tout enfant se voit déléguer la charge d'accomplir les rêves de ses parents, de la même manière que sous l'emprise de ses besoins d'identification (...), il les transfère à ses parents ou à leurs figures de substitution. Helm Stierlin éclaire d'un jour nouveau la personnalité de Hitler" (ALEXANDER MITSCHERLICH).
Psychiatre et psychothérapeute, plus particulièrement axé sur la schizophrénie, la psychopathologie des adolescents et la thérapie du groupe familial, Helm Stierlin dirige une section de psychanalyse et de thérapie familiale à l'Université de Heidelberg.
Prix de l'ouvrage $21.25
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ÉDITIONS DES DEUX COQS D'OR


CHEZ
Garneau
LE PÈRE NOËL EST DÉJÀ PASSÉ...
Vous trouverez pour vos enfants des livres merveilleux:
Le chasseur de mots ~~$9.95~~ $7.89
Astronomie ~~$13.95~~ $9.89
Prières que j'aime ~~$12.95~~ $9.89
Le livre des mots ~~$13.95~~ $9.89
Le chat Père Noël ~~$8.95~~ $6.89
Mon grand dictionnaire français-anglais ~~$13.95~~ $9.89
Librairie Garneau
Complexe Desjardins • 1691 est Fleury • Métro Bourassa • Promenades Saint-Bruno • Carrefour du Nord (Saint-Jérôme) • Centre Duvernay (Librairie Dussault)

COURRIER

■ Une médecine de la langue

Dans un critique du dernier roman de Michel Tremblay (LE DEVOIR, samedi 18 octobre 1980), Madeleine Ouellette-Michalska n'y va pas de main morte pour attaquer la langue québécoise, ceux qui la parlent et, par le fait même, l'écriture de Michel Tremblay. Selon le diagnostic de la médecin Michalska, la langue parlée dans le roman, est archaïque, malade, au plus bas registre, affligeante, et les personnages sont porteurs de «tares morales et sociales justificatrices d'échec». Intitulant son histoire de cas: «Jusqu'où écrire «joual» sans trahir?», elle va même jusqu'à traiter Michel Tremblay de traître au peuple québécois.

Quand, dans le roman, Soeur Benoîte des Anges, si sévère, si rigide, montre son exaspération devant l'accent de l'est qu'a conservé Soeur Saint-Georges et qu'elle lui dit: «En défigurant notre langue, soeur Saint-Georges, vous défigurez notre uniforme», on croit entendre Ouellette-Michalska elle-même. Pour cette dernière, il est évident que le québécois est du français «défiguré» et que son français à elle est l' «uniforme». Elle n'a pas remarqué que la problématique linguistique québécoise est inscrite dans le roman.

Il y a lieu de remettre les choses à leur place et de jeter un peu d'eau froide sur les jugements fumants de cette personne qui donne dans la critique littéraire québécoise. D'abord, la langue des personnages de Tremblay correspond principalement à une variété du français québécois, cette variété est un usage parlé qui existe comme moyen de communication quotidien dans plusieurs quartiers de Montréal, entre autres. Ainsi, à moins d'avoir une vision complexée et puriste, il faut reconnaître que cet usage linguistique n'est ni plus beau, ni plus laid, ni plus malade, ni plus archaïque que n'importe quelle autre langue. Penser autrement, c'est porter un jugement discriminatoire sur les gens qui parlent cette langue.

Il faut préciser aussi qu'il existe une différence importante entre la langue parlée et la langue écrite. Mme Michalska elle-même l'admet: «Le français n'étant pas une langue phonétique, on n'a plus à faire la preuve de l'écart qui sépare la langue écrite et la langue parlée». Elle se contredit deux lignes plus loin: «On se demande par quel miracle une fille (...) aurait pu faire l'effort d'écrire «Est-tait-tu malade?». Il s'agit là d'un segment de dialogue, entre guillemets dans le roman, et il nous semble que, quand on fait plus que des dictées dans son apprentissage de la langue écrite, on sait qu'on peut rapporter fidèlement et sans trahir quoi que ce soit les paroles d'un personnage dans un roman. Les dialogues peuvent ainsi utiliser la langue écrite pour imiter la langue parlée: les personnages n'écrivent pas leur texte!

Tout cegepien saurait, à travers la «quincaillerie pédagogique» dont il dispose selon Ouellette-Michalska, faire la part des choses en lisant ce roman de Tremblay, distinguant parfaitement le niveau du récit (langue du narrateur en français écrit) du niveau du dialogue (langue des personnages reproduisant par écrit le français parlé). Au Cégep, on tente d'amener l'étudiant(e) à comprendre ce qu'il ou elle lit, à l'aide d'une démarche analytique et critique, sans tomber dans la vision normative qui semble être une panacée pour la doctoresse Michalska.

L'attitude puriste et élitiste de Ouellette-Michalska vis-à-vis de la langue de la société québécoise se répercute dans sa critique littéraire et la conditionne. Du roman de Tremblay, elle n'a pas pu saisir les réussites d'écriture, entre autres dans les parties dialoguées et les monologues, elle n'a pas retenu le fait que la transcription de la langue parlée occupe moins d'espace que la partie du narrateur rédigée en français commun (incluant quelques québécismes lexicaux).

Michel Tremblay n'a jamais voulu être le promoteur exclusif de la langue populaire (au détriment d'un moyen de communication qu'on peut appeler le français québécois) et n'a jamais visé à «l'institutionnalisation du plus bas registre de la langue parlée». Il y a là une méprise simpliste sur les intentions de l'auteur et une méprise également sur les effets de la littérature. On peut se demander jusqu'à quel point, en effet, la lecture d'un texte écrit dans un français jugé incorrect parce qu'il reproduit la langue parlée peut influencer la langue écrite du lecteur, puisque l'oral et l'écrit procèdent de deux codes différents.

Quand quelqu'un tente d'interdire la représentation écrite de la langue populaire au nom d'un dogmatisme littéraire et linguistique, on peut s'interroger: qui trahit?

Louise DESJARDINS,
André LAMARRE

■ Lettre ouverte à Jean Éthier-Blais

J'ai pris connaissance de vos *Carnets* dans LE DEVOIR du 13 septembre. «Culture et Société m'avait accoutumé à un niveau fort élevé de réflexions que j'ai vainement cherché dans votre publication. De colonne en colonne ma stupéfaction est allée grandissante. Permettez que je vous le dise.

Dès la colonne 2 vous parlez de nombreux intellectuels qui auraient «donné leur aval aux massacres et aux goulags» soviétiques?! Mon ignorance est si grande que je ne les connais pas. Je vois bien quelques rares intellectuels qui les nient au parti communiste et sans doute de mauvaise foi. Mais nul n'y donne son aval. Tous les autres, communistes y compris bien sûr, les réprouvent explicitement.

Vous vous rappelez Béatrice Webb qui, avec son mari le Baron Passfield, fut un élément remarquable du Parti travailliste anglais. Elle mourut, je crois, vers 85 ans et en 1943 en pleine guerre. Cette économiste très qualifiée avait pu remarquer comment le système socialiste évitait aux citoyens de l'URSS alors en plein essor les misères affreuses de la dépression dont souffrait l'Occident et d'en féliciter de bonne foi un Staline encore jeune. Ambitieux déjà, sans doute, ce Staline n'avait cependant pas encore sombré dans la paranoïa qu'il manifesta surtout après la guerre et dont le complot des médecins et le régime des goulags sont l'illustration dramatique.

Gide, vous le rappelez heureusement a eu des phases diverses. Mais c'est dans une même ligne. Après avoir constaté les effets misérables du colonialisme occidental en Afrique et avoir espéré que le communisme y serait une réponse, il visita l'URSS et critiqua sévèrement les erreurs qu'il y avait constatées en 1936-37. Quant à Malraux, après avoir fait la dure expérience des effets honteux du capitalisme en Extrême-Orient, il avait fait la guerre d'Espagne contre Franco. Là, puis dans la Résistance, il avait fréquenté et admiré de nombreux militants communistes. Il a toujours eu une sympathie à gauche. Mais il n'a jamais prôné le système soviétique ni même le PCF! Serena les méconnaît ces intellectuels bourgeois, elle qui estime qu'ils «n'eurent plus en tête que de s'avilir devant le nouveau Moloch». Ils n'ont manifesté aucun avilissement devant le système soviétique dont ils connaissaient les carences. Mais, plus fortes que leurs attaches bourgeoises, il y avait en eux une grande générosité, une objectivité, une loyauté indiscutables, en un mot une conscience humaine qui me paraît beaucoup plus satisfaisante que le manichéisme sans nuances de Serena. Voulez-vous le lui dire et lui faire remarquer que si ces intellectuels ont su reconnaître la vérité de certaines thèses de Marx, ils n'ont jamais dit que l'URSS était «une fontaine de jouvence et de paix».

En col. 3, vous vous faites l'écho de Soljenitsyne qui estimerait la troisième guerre mondiale inévitable et causée par «la nature inhumaine du communisme et par l'impérialisme soviétique.»

Il serait bon de réaliser que le communisme mondial n'a rien à gagner à la guerre et ne la veut pas. L'URSS de même. Accuser celle-ci d'impérialisme demande des nuances: cet impérialisme n'est pas congénital mais conjoncturel. L'occident capitaliste lui, est impérialiste par nature. L'affaire afghane n'aurait sans doute jamais eu lieu ou n'aurait pas pris son caractère si les USA n'avaient agi au Pakistan comme ils l'ont fait. En réalité l'URSS doit être fort préoccupée par les problèmes que lui pose l'Afghanistan. C'est une rude épine dans le pied et les USA le savent bien qui n'y sont pas pour rien.

Mais c'est dans une affabulation de cauchemar que vous nous entraînez colonne 4. Assimiler Brejnev à Hitler, c'est outrepasser la métaphore, Brandt, Schmidt et Giscard à Quisling, ce «collabo» norvégien, c'est vraiment passer les bornes. Aucun des dirigeants ouest-européens n'est pro-soviétique tandis que Quisling a fondé et dirigé le mouvement nazi norvégien. Imaginer Giscard remplaçant Marchais ferait pouffer de rire tous mes compatriotes.

J'aimerais aussi que vous soyez par équité aussi attentif et compatissant pour les Chiliens, les Argentins, les Paraguayens, les Boliviens que pour les Cambodgiens et les Afghans. Au fait, que disiez-vous donc pendant la guerre du Vietnam? Quand on est anti-impérialiste par principe, il faut l'être partout.

La vérité est que les états européens capitalistes savent que les USA sont des amis très encombrants. Dans une crise économique qui touche l'Europe comme l'Amérique, le poids du plus fort, par son action directe et indirecte est envahissant. Les Giscard et les Schmidt tentent d'équilibrer leur fardeau en évitant d'outrer à l'excès leur anti-soviétisme foncier. C'est tout.

Dire enfin que le Canada et Trudeau, le successeur de Pearson que vous évoquez «frétille de la queue lorsque le Kremlin est content» relève de la diffamation gratuite. Les Canadiens, les Québécois vous l'auront dit. Ne pensent-ils pas d'ailleurs que dire qu'il est «de bon ton» à Ottawa ou à Montréal de «proclamer une foi indéfectible dans l'idéal socialiste», c'est peut-être de l'affabulation...? (cf. col. 5).

Dès qu'on se refuse à dire les USA blancs comme neige votre amie Serena dit «le monde à l'envers». C'est encore manichéen. Et déplorer que le gouvernement d'Angola soit reconnu par les états américains et non les guerilleros de l'Unita, ça frise un peu l'ingérence qui est aussi une forme d'impérialisme... Non?

Vous ajoutez que les Soviétiques sont passés maîtres dans l'art de manipuler les cerveaux. Vous pensez sans doute que Skinner est soviétique? Vous pourriez lire Vance Packard, ça vous aiderait à compléter votre documentation.

Tout de même (col. 6) vous montrez beaucoup plus que le bout de l'oreille «Commencer la lutte contre l'Hydre» n'est-ce pas au nom de la paix déclarer la guerre? L'URSS risquerait son existence dans une guerre mondiale. Elle n'en a aucun besoin interne. Les états capitalistes empêtrés dans la crise économique que le système ne sait pas écarter, ont un vrai besoin de la guerre quelque part pour s'en sortir. Il est manifeste, par exemple, que notre inflation et notre crise ont éclaté à la fin de la guerre du Vietnam.

Serena déplore «notre économie liée avec celle du bloc communiste». C'est qu'en effet les pays de l'Est sont encore de gros clients pour le bloc capitaliste beaucoup plus équipé. En période de crise les clients sont les bienvenus. La guerre avec eux nous ferait perdre ces marchés? Ah si Chine par exemple! Ou, pourquoi pas de l'URSS et du monde arabe! Nous vendrions, n'est-ce-pas, des deux côtés comme les États-Unis longtemps après 39... N'est-ce pas?

On a dit de Soljenitsyne qu'on pouvait le résumer en une certaine nostalgie du knout des tzaristes. J'ai trouvé très fin de la part de Serena après cette apologie de Soljenitsyne de parler du knout soviétique, mais c'est peut-être oublier très vite où en était la Russie il y a soixante ans.

Tout de même, vous vous rachetez Jean Éthier-Blais. Dans votre finale vous rapprochez deux mots magnifiques. L'un est d'une naïveté admirable: «l'intérêt des Américains se confond avec celui de l'humanité». Il est très heureusement précédé d'une invocation: «Il y a un dieu des imbéciles. Pourvu qu'il nous protège!»

Je reste, monsieur, votre serviteur.

André BEAUGÉ

■ Critique gauche ou de gauche?

Depuis plus d'un an nous avons droit à la critique apologétique de monsieur Beausoleil dans les pages du DEVOIR. Je dis apologétique puisque le travail de ce monsieur vise essentiellement à évangéliser les pauvres demeurés que nous sommes face à la «modernité» scripturaire. Toute apologétique contient une hagiographie exemplaire; celle de Beausoleil concerne ses «amis», chacun de ceux-ci devenant le saint à louer et imiter: André Roy, des Roches, Villemaire, Brossard, Théoret, de Billefeuille et al, bref tous les copains qui, depuis près d'une décennie forment le studieux et Subversif cheptel de la prétendue «gauche» littéraire québécoise, tous les occasionnels de *Cul Q*, *Hobo Québec* en particulier.

Monsieur Beausoleil, comme on dit en France, utilise la critique comme on renvoie l'ascenceur. Beausoleil fait carrière et pistonne sans rougir. Le dernier article sur Brossard (*Nicole Brossard, la parole des amantes*, LE DEVOIR, 25/10/80, p. 26) est exemplaire à cet égard: toujours ce ton genre «c'est beau c'est bon parce que c'est moderne», toujours ces banalités grosses comme des maisons («le travail sur le texte», «C'est par l'écriture que passent les significations», «Plusieurs lectures sont possibles», etc.) Louis Veuillot aussi faisait un travail sur le texte, il serait étonnant qu'en littérature que ce soit par autre chose que par l'écriture que «passent les significations» et les lectures plurielles sont vieilles comme le monde.

Ces maladresses sont sans importance puisque ce que Beausoleil veut nous dire (nous dit toujours, en fait) c'est ceci: moi et mes amis sommes de la gauche littéraire DONC nous fabriquons des livres qui sont valables. Ils sont plus frais parce que plus de gens en mangent et plus de gens en mangent parce qu'ils sont plus frais. Tautologie assommante alimentée par une rhétorique (je suis bien généreux) du baise-main.

Critiquer c'est aller au-delà de la «plugh» publicitaire qui dit. «You-hou mon copain vient de publier, c'est Bon, bon et bon». Beausoleil sait-il que nous savons? Qu'il n'a rien à dire d'abord (comme l'a souligné Pierre Nepveu dans *Lettres québécoises*), qu'être voyageur de commerce et critique, ça fait deux, (Beausoleil ne fait pas de la critique, il signe des Publi-reportages pour lesquels il devrait, lui, payer de sa poche) et que la prétendue modernité dont il se réclame est vieille d'un siècle et que, par conséquent, il n'est plus question ici de subversion mais d'académisme d'où le ridicule de se croire marginal et de penser que la qualité (en art comme ailleurs) doit découler nécessairement d'une position idéologique.

En espérant un jour des papiers plus substantiels, je me contenterai d'attendre le prochain publi-reportage de Beausoleil qui, sans doute, va nous imposer une autre «amie» très chère qui vient de publier *La Vie en prose* (Yolande Villemaire) dont on ne doute pas un seul instant que ce sera un chef-d'oeuvre...

Gérard ROBILLARD

Livres reçus

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

DIVERS

Les va-nu-pieds, Madeleine Laroche, Les Editions des plaines
Mon Thibaud, Robert Jaulin, Aubier, l'enfant et l'avenir
Enigmes et controverses, Jean Largeault, Aubier, analyse et raisons
La Crise d'identité de l'adulte, Gérard Artaud, Editions de l'Université d'Ottawa
Les Signes sauvages, Paul-Marcel Lemaire, collection philosophica, U. d'Ottawa
Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue, U. d'Ottawa
Livres et auteurs québécois 1979, Les presses de l'Université Laval
Les Jumeaux, Frédéric Lepage, Collection «réponses»/Robert Lafond
La Cinquantaine épanouie, Dr. Henri Rozembaum, «réponses-santé»/Robert Laffont
Les Écureuils du Canada, S.E. Woods, Musées nationaux du Canada
Les Messagers du Cosmos, Maurice Chatelain, Robert Laffont
Nous verrons des cactus et mangerons des tortillas, Francis Corpataux, Editions Sherbrooke
Initiation aux cartes et à la boussole, Jean-Yves Gravel, Editions du Pélican
Plantes sauvages des villes et des champs, Groupe Fleurbec/Editeur officiel
L'Obésité, PAF Loisirs.
Le Moi total, Claude-Gérard Sarrazin, Editions Sélect
La Lévitation, Alain Marillac, Editions Sélect
Jardins d'intérieur et serres domestiques, Micheline Lachance, Editions de l'homme
S'aider soi-même davantage, Lucien Auger, Editions de l'homme
Cent Peintres du Québec, Jean Trépanier, Hurtubise HMH

FICTION

Le Cheval de feu, Jean Larteguy, J'ai lu
Le Mage, Guy Des Cars, J'ai lu
Danny Fisher, Tome I, Harold Robbins, J'ai lu
Danny Fisher, Tome II, Harold Robbins, J'ai lu
Monnaie de singe, William Faulkner, Flammarion
Le Sang doré des Borgia, Françoise Sagan, J'ai lu
L'Adonisant, Patrick Thevenon, Calmann-Lévy
Le Fleuve rouge, Michel H..., Calmann-Lévy
Lope de Aguirre Prince de la liberté, M. Otero Silva, Calmann-Lévy
J'adresse aux oiseaux, Michel Muir, Editions Sherbrooke
Les Oracles, Margaret Laurence, Collection des deux solitudes
Le Rendez-vous, François Hébert, Quinze-prose entière
Le Feu, Henri Barbusse, Flammarion
La vie comme je te pousse, Alain Leblanc Flammarion
Les Confidences d'une femme froide, Claudette Picard, Editions Sherbrooke
La Vengeance de l'orignal, Doric Germain, prise de parole 1980
Kati, of course, Julien Bigras, LRP
Chrystal Palace, Gilbert Toulouse, Belfond
Le Faux Prêtre, Rafael Pividal, Presses de la renaissance
Adélaide de Kergoust, Marcel Haedrich, Belfond
Les Loups parmi nous, Maurice Métral, Editions Sélect
Peur-Mouche, Béatrice Canoui, Editions Sélect
L'Auberge du Loup, Mireille Maurice, Editions Sélect
Comme un coupable, A.P. Duchateau, Desclex Editeur
Cet été-là, Marie Cardinal, Editions Sélect
Les Taxis-volants, François-Marie Gérin-Lajoie, Desclez/Editeur
Pas de chocolat pour tante Laura, François-Marie Gérin-Lajoie, Desclez-Editeur
La 139e victime, A.P. Duchateau, Desclez/Editeur
5 à 7 avec la mort, A.P. Duchateau, Desclez/Editeur
Comme un coupable, A.P. Duchateau, Desclez/Editeur
La Petite Poule d'eau, Gabrielle Roy, 10/10
En toutes lettres, Louise Maheux-Forcier, Pierre Tisseyre.

POLITIQUE, HISTOIRE ET RELIGION

Crise de l'État, Henri Gagnon, Éditions Héritage
Penetang, l'école de la résistance, Paul-François Sylvestre, Prise de Parole
L'Afrique étranglée, René Dumont, Marie-France Mottin, Seuil
Le Stalinisme français, Bernard Legendre, Seuil
Recherches d'anthropologie politique, Pierre Clastres, Editions du Seuil
La Nomenklatura, Michael Voslensky, Belfond
Procès d'un insoumis, Jean Fabre, Le sycomore
La France de la Quatrième République, Jean-Pierre Rioux, Éditions du Seuil
Remparts lointains, Frederick J. Thorpe, Éditions de l'Université d'Ottawa
L'Existence et le Christ, Paul Tillich, Symbolon L'Âge d'Homme
Le Nouveau Livre, Martin Gray, Robert Laffont

POÉSIE ET THÉÂTRE

Le rideau se lève au Manitoba, Anette Saint-Pierre, Les Éditions des Plaines
La Corvée, la Parole et la Loi, Éditions Prise de Parole

abp librairie aux bonnes pages
LIBRAIRE: BERTRAND GOMEL - TÉL.: 277-0712
600 rue Jean-Talon est (Niveau du Métro)

"SIGNATURES"
LA PREMIÈRE COLLECTION D'OUVRAGES DE LUXE À PRIX POPULAIRES

Vient de paraître

STANLEY COSGROVE



90 reproductions en couleurs maintenant en librairie

MIYUKI TANOBE



en librairie fin novembre

UMBERTO BRUNI



en librairie à la mi-décembre

Texte: Jules Bazin
Préface: J. de Roussan
Format: 9" x 9"
Reliure: toile de luxe
Prix: $30.00
(l'ouvrage est disponible également en anglais)

déjà parus dans la collection:

LÉO AYOTTE



$30.00

MONIQUE MERCIER



$30.00

JEAN-PAUL LADOUCEUR



$25.00

JEAN-MARC BLIER



$25.00

VIATEUR LAPIERRE



$30.00

À paraître dans SIGNATURES, etc.

Narcisse POIRIER, Henri MASSON, Claude PICHER, Roland PICHET, Roméo VINCELETTE, André MICHEL, Paul-V. BEAULIEU.

SIGNATURES est en vente chez les libraires et dans la plupart des galeries

EDITIONS
marcel broquet
10, d'Anjou, CANDIAC
adresse postale: CP 310
La Prairie, Qué. J5R 3Y3
tél.: 659-4819

PAUL-MARIE LAPOINTE

PRIX LITTÉRAIRE de La Presse



AUX ÉDITIONS DE L'HEXAGONE

LE RÉEL ABSOLU
collection rétrospectives
270 p. — $8.95

TABLEAUX DE L'AMOUREUSE
101 p. — $5.95

AUX ÉDITIONS DE L'OBSIDIENNE

ÉCRITURES
944 p. — $19.95

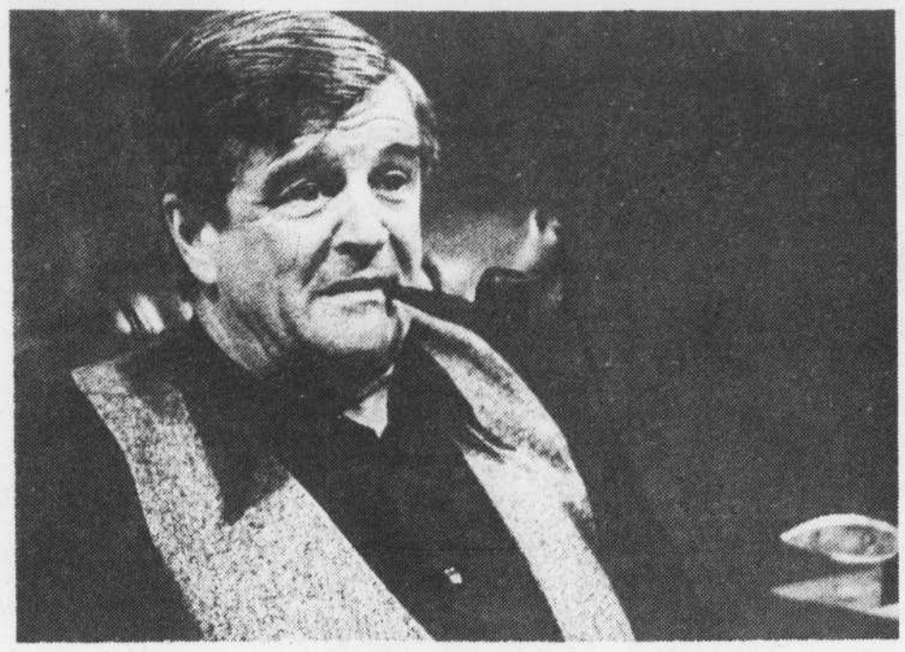
TOMBEAU DE RENÉ CREVEL
110 p. — $100.

DIFFUSION: MESSAGERIES LITTÉRAIRES
6585, rue St-Denis, Montréal H2S 2S1, tél.: 279-8476

Gilles Pelletier

Fidélité au théâtre

par Jacques Larue-Langlois



Gilles Pelletier dans son rôle d'Ovide Leblanc, le personnage qu'il promène actuellement en tournée à travers le Québec.

IL existe deux sortes de gens de théâtre: ceux qui mettent leur fierté à créer et ceux qui mettent leur fierté à être au service d'un texte. Pour ma part, j'ai été un artiste une couple de fois dans ma vie d'acteur; le reste du temps, j'ai été un interprète.» Trente-cinq ans de vie théâtrale n'ont pas entamé l'humilité sincère de Gilles Pelletier qui fut «serviteur de l'auteur, valet du texte», dans *Philoctète*, de Sophocle, *Agamemnon*, d'Eschyle, *Le Cid*, de Corneille, *Iphigénie*, de Racine, *MacBeth*, de Shakespeare, *Cyrano*, de Rostand, *Marilou* de Tremblay et cent autres personnages auxquels il apporta toute sa sincérité de grand comédien.

«Deux fois, deux fois seulement, insiste-t-il, j'ai l'impression d'avoir été à la hauteur des textes et d'avoir apporté beaucoup à mon personnage: dans *Un simple soldat*, de Marcel Dubé, version télévisée, avec Jean-Paul Fugère comme réalisateur, où je crois avoir atteint un style, et, avant ça, dans le beau rôle du Capitaine Aubert, dans *Cap-aux Sorciers*, que j'ai eu le plaisir de tenir à la télévision pendant trois ans.»

Âgé de 20 ans en 1945, Gilles Pelletier se dirigeait vers une carrière de marin. Il avait fait son service militaire dans la Marine Royale Canadienne au cours des deux dernières années de la guerre et ne rêvait alors que de mer et de bateaux. Le théâtre fut pour lui un accident de parcours où l'entraîna, quasi malgré lui au départ, sa grande soeur Denise, qui s'y était embarquée très jeune. «Elle étudiait chez Sita Riddez, raconte Gilles Pelletier, et je lui donnais la réplique quand elle répétait ses rôles à la maison. Ça ne me disait rien, mais elle me trouvait meilleur que bien des gars avec qui elle jouait et me poussait dans le dos.

«Un jour où quelqu'un avait laissé tomber son rôle dans *Les Jours heureux*, de Claude-André Puget, on sauta carrément sur moi ...et j'acceptai. En fait, je n'étais pas mauvais et je m'amusais follement. J'ai bien répété et on racontait même dans le milieu que le jeune frère de Denise Pelletier n'était pas mal du tout ... jusqu'au soir de la première. C'était à St-Jean. Je fus saisi d'un trac épouvantable et ne pus absolument rien faire. Ce fut le désastre. Mais je me suis dit: «C'est un métier; il faut l'apprendre.» Bien sûr, je jouais pendant mon enfance mais pour rire, avec ma soeur, comme ça, pour distraire la famille; mais là, c'était sérieux. Alors j'ai réappris à parler, à marcher. J'ai fait mes classes. J'ai eu la chance de tomber au bon moment: il n'y avait presque pas d'hommes qui jouaient au théâtre, alors j'ai trouvé ma place.

«En 1946, nous jouions à l'Arcade, avec Marcel Journet, Marcel Chabrier, Antoinette et Germaine Giroux, au rythme d'une pièce par semaine dont nous donnions treize représentations en sept jours tout en répétant la production suivante. Je tenais les petits rôles de chauffeur ou de larbin et, de temps à autre, je me retrouvais à devoir donner dix répliques de suite. Parallèlement — je me demande où je trouvais le temps — je suivais des cours chez Sita Riddez, chez François Rozet, chez Henri Norbert et chez Marcel Chabrier. Ce furent mes études de théâtre qui s'échelonnèrent sur une période de trois ans et correspondent finalement à peu près aux trois années d'études formelles et de pratique des jeunes d'aujourd'hui au Conservatoire ou à l'École Nationale.

«Mais en même temps, je me suis dit aussi: «Il me faut un bateau» et, dès le départ, je me suis acheté un petit bateau qui est devenu de plus en plus grand à mesure que mes moyens me le permettaient.

«À la maison, je fus toujours fortement encouragé par mon père, un littéraire.» Notaire de profession, Albert Pelletier dirigeait *Les Idées*, une revue de contestation totale qui avait poussé dans le sillage d'Olivar Asselin dont Pelletier avait éventuellement pris la relève. «La maison chez nous était régulièrement fréquentée, raconte Gilles, par des gens comme Alfred Desrochers, Alfred Laliberté, Robert Choquette, Paul Toupin et le jeune Henri Tranquille. Pour papa, il fallait faire marcher les idées et ne pas se contenter de les exprimer. Il avait dit très tôt, bien avant que la langue d'ici ne s'instaure et ne prenne sa place dans l'écriture: «L'écrivain canadien-français doit apprendre sa langue le mieux possible puis laisser parler son coeur; s'il faut traduire ensuite pour les Français ou les autres, on traduira».»

Parmi les plus anciens souvenirs de comédien de Gilles Pelletier, il y a la radio d'avant 1950, «de la radio intéressante, réalisée par un des meilleurs réalisateur de radio que j'aie connue, Guy Mauffette; c'était l'époque de Radio Collège où nous vivions une demi-heure d'antenne par jour pour le théâtre.

«À la scène, il y avait alors deux troupes: *L'Equipe*, un groupe professionnel que dirigeait Pierre Dagenais, et *Les Compagnons*, la troupe amateur du père Émile Legault. J'aboutis à *L'Équipe*, comme figurant d'abord, puis dans des rôles de plus en plus importants. C'est ainsi que je fis partie de cette extraordinaire et merveilleuse expérience théâtrale que fut la production du *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, dans les jardins de l'Ermitage. Puis vinrent quelques rôles chez *Les Compagnons*, non pas comme membre de la troupe mais à titre d'artiste invité. Ensuite, ce fut le *Théâtre Club*, de Jacques Létourneau et Monique Lepage, où je jouai, entre autres, dans *Virage dangereux*, de Priestly et dans *Le Chandelier*, de Musset».

Survint la télévision. «Pendant les deux premières années, j'y fus mêlé à tout mais je finis par lui préférer le théâtre et la radio. En 1955, Guy Dufresne me demande de jouer dans son téléroman *Cap-aux-sorciers*, le rôle d'un grand-père. J'avais 30 ans. Ce fut une expérience magnifique qui m'apporta énormément que celle de camper ce Capitaine Aubert, de jouer une composition sans composer réellement. Trois ans plus tard, que ce fut terminé, j'avais surmonté le «naturel», et le «quotidien» et je visais enfin le style. C'est ce que je travaille depuis car le naturel, au théâtre, est ce qu'il y a de plus facile. Quant au style, ma recherche de ce côté ne s'arrêtera pas de toute ma vie.

«L'autre grande étape de mes 35 ans comme comédien, ce fut le fait de jouer le rôle principal dans *Un simple soldat*, de Dubé, créé à la télévision en 1957. Fugère nous avait amenés à considérer le tragique au-delà du mélodrame, dans cette pièce mettant en scène un archétype québécois. Je crois y avoir apporté un vrai style, y avoir créé un personnage qui avait un trait pur. C'est sans orgueil ni vanité que je dis ceci mais tout simplement en me rappelant ce qui fut peut-être le plus beau moment de ma carrière».

Si la fidélité première de Gilles Pelletier ne va pas au public mais à la cause du théâtre, «c'est qu'il y a dans cette orientation quelque chose à communiquer aux humains qui les élève, comme la poésie, vers une prise de conscience du monde que le quotidien nous cache». Avouant qu'au début de sa carrière, il a fait «un» commercial, le directeur artistique de la Nouvelle Compagnie Théâtrale déclare: «Je serais incapable d'en faire maintenant et je souhaite bien ne jamais y être obligé, quelles que soient les circonstances. J'ai 55 ans. Je vais travailler encore cinq ans, vendre mon bateau et prendre un petit appartement où je me nourrirai de poésie».

Gilles Pelletier est un grand amateur et un fidèle lecteur de poésie. Ses préférences vont à la Pléiade, à Ronsard et Du Bellay, «l'époque la plus riche», puis sautent directement aux Québécois après une parenthèse du côté de Verlaine, le seul des romantiques qu'il goûte vraiment. Parmi les nôtres, Pelletier aime par-

Suite à la page 40



Dimanche soir, le 16 novembre, à 21h.15, au cours de l'émission **"Beaux Dimanches"**, il y aura présentation d'un film sur la famille Brott, intitulé **"Deux baguettes, deux archets"**. De haut en bas, à gauche, Alexander Brott, Denis, Boris et Mme Lotte Brott. Dans la photo de droite Lotte et Alexander Brott.

(Publicité)

Françoise Chartrand présente
"...le groupe le plus **authentique** de musique indoaméricaine".
CALCHAKIS
le lundi 8 décembre à 20h30
billets 5$ 7$ 9$ 12,50$
en vente PdA, Montreal Trust PVM, Sauvé Frères, Archambault Musique
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
842-2112

L'ESKABEL présente
LE SOUFFLE DES MONTAGNES
du 13 nov. au 14 déc.
les jeu. ven. sam. dim. 20.30h
2334 Centre
Métro Charlevoix
Renseignements: 931-8401
et réservations: 276-4267

café
Pour améliorer son français écrit
Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 12 décembre 1980
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9
Je desire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom/prenom
Adresse

Le Musée des beaux-arts de Montréal
présente, pour les petits de 3 à 5 ans
TROIS PETITS CONTES
par le groupe de théâtre Le Gyroscope
les samedis 8, 15, 22 et 29 novembre à 13 h 30 et 15 heures
Entrée: $2 enfants, $2.50 adultes
Le Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke
Renseignements: 285-1600

LE FRIPON
Les 24 heures du Fripon*
Fantastique, mirobolant, prodigieux, mirifique, épatant, épique, unique.
Pour:
- l'après-spectacle;
- l'après-cinéma;
- la pause nuit;
- l'avant-coucher;
- l'avant-travail;
...ou l'entre deux.
Le Fripon vous offre:
- Menu de nuit à prix abordable, et qu'on peut arroser;
- ambiance chaude et feutrée de gens qui côtoient la vie.
Adieu sandwichs-éponges et caoutchouc fumé, Enfin, un vrai restaurant de nuit.
RESTAURANT le Fripon
436, Place Jacques-Cartier
861-1386
*Du lundi midi au dimanche minuit.

Mardi et mercredi à l'OSM
Weller—Rogoff
Les Grands Concerts
Walter Weller, chef d'orchestre
Ylan Rogoff pianiste
Dvořák: Die Mittagshexe, opus 108
Prokofiev Concerto pour piano no 3
Brahms: Symphonie no 2
Walter Weller
18-19 novembre
$4.50 à $12.50
Soirée espagnole
Les Concerts du Maurier
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Joaquin Achucarro, pianiste
Rimsky-Korsakov: Capriccio espagnol
de Falla: Nuits dans les jardins d'Espagne
Turina: Rapsodia sinfonica
Granados: Trois danses espagnoles
Ravel: Boléro
Joachim Achucarro
25-26 novembre
$4.50 à $12.50
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50 pour les Grands Concerts seulement
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Gisèle Schmidt & Marc Legault dans
Loin d'Hagondange
DE JEAN-PAUL WENZEL
MISE EN SCENE
FRANCOISE KOURILSKY
AVEC
HELENE MERCIER
DU 12 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
20H.
THEATRE DE 4 SOUS 100 EST AVENUE DES PINS 845-7277
THÉÂTRE DE PICCOLO
réservations: 845-0840
Reprises à compter du 22 décembre
REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES POUR LE TEMPS DES FÊTES

L'Est-Asse
CAFÉ • GALÉRIE • THÉÂTRE
PRÉSENTE:
«Jeux de forces»
(ou les derniers neveux)
Combat en 5 rounds
Par et entre Michel Garneau
Christian St-Denis et Denis Bouchard
mer. jeu. ven. dim.
à 20:30 sam. 19 h et 21 h
816 Ontario est (coin St-Hubert)
TÉL: 526-9396

Centre d'essai Conventum
1237, Sanguinet, Montréal (métro Berri)
Réservations: 281-9352
une humaine ambulante
Suzanne Jacob
du 11 au 30 novembre, 21 heures
relâche le lundi
$5.00

La Comédie Nationale
présente
LE MAL À L'ÂME
une création québécoise de Jean Daigle
avec Andrée Lachapelle, Charlotte Boisjoli, Mireille Deyglun et Evelyn Regimbald
Mise en scène Daniel Roussel
Décor: Marcel Dauphinais Costumes: Meredith Caron Eclairages: Michel Beaulieu
EN CO-PRODUCTION AVEC LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
Représentations: du 22 novembre au 14 décembre
du mardi au vendredi: 20 h
sam.: 19h et 21h45, dim.: 15h et 19h30
Billets en vente à la Comédie Nationale
1450 est, rue Ste-Catherine (métro Beaudry),
à partir de mardi, le 28 octobre.
Guichet: du mardi au sam.: 12 h à 21h
dim. et lundi: 12h à 18h
Réservations: 523-1131
CHARGEX
master-charge

CULTURE ET SOCIÉTÉ

PRO MUSICA

est heureuse de vous offrir la possibilité de vous abonner à la deuxième partie de sa saison musicale:

dimanche, 30 nov.: **KENNETH GILBERT,** claveciniste
dimanche, 1er fév.: **MAUREEN FORRESTER,** contralto
JOHN NEWMARK, pianiste
dimanche, 8 fév.: **QUATUOR ORFORD**
dimanche, 1er mars: **MICHEL BEROFF,** pianiste

Abonnement 4 concerts: **$30** parterre et corbeille
$25 balcon
$11 étudiants 7/25 ans (preuve d'âge)

Pro Musica, 1270 ouest, Sherbrooke — Montréal H3G 1H7
845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

PRO MUSICA
présente

KENNETH GILBERT

notre célèbre claveciniste

Programme: **Haendel:** 3 Pièces, Suite No 7, sol min.
Couperin: 17e Ordre
Rameau: Suite «Indes galantes» (1ère à Montréal)
Bach: 4e Suite anglaise
Scarlatti: 3 Sonates

DIMANCHE — 30 NOVEMBRE — 15 h 30

Billets: $10, $9, $8 — Étudiants 7/25 ans: $4
Pro Musica, 1270 ouest Sherbrooke, Montréal H3G 1H7
845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112



Cri du coeur
en hommage à
Edith Piaf
avec
Léo Munger.

arrangements et accompagnements: Bernard Cimon
Mise en scène: Yves Jacques

du 19 au 30 novembre
(du mercredi au dimanche)

l'atelier continu inc.

1200 est, Laurier — 270-1175
LAURIER
Billets en vente maintenant: à l'atelier et à l'étage du disque 1631 St-Denis

---

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM



Ice Capades

présentent

Dorothy Hamill

Championne olympique et du Monde

*

«UNE VÉRITABLE FÉERIE SUR GLACE»

3 DERNIERS JOURS

Aujourd'hui à 1 h 30
5 h 30 et 9 h p.m.

DEMAIN à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
et aussi lundi soir à 8 h p.m.

pour les enfants... ils en raffoleront!
«Alice au pays des merveilles»

Billets: $5.00, $6.50, $8.00

FORUM En vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs TRS.

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

Université de Montréal
Faculté de musique

La Faculté de musique vous invite à des concerts:

Beethoven

Intégrale
Les 10 sonates pour violon et piano par
Jacques Verdon et
Lise Boucher

Ces concerts auront lieu:

les mercredis **5 novembre 1980**
12 novembre 1980
19 novembre 1980

à 20:30

à la salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy
Montréal

Entrée libre

EXPOSITION

EVA LAPKA

Céramiques humoristiques

du 6 au 29 novembre

LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Demontigny

---

productions guy roy ltée présentent:

POUR LA PREMIÈRE FOIS REUNIS SUR LA MÊME SCÈNE DANS UN "ONE MAN SHOW"



LE CAPITAINE BONHOMME
(pour adultes)

ET

MICHEL NOËL

BILLETS en VENTE chez SAUVÉ FRERES, ARCHAMBAULT MUSIQUE et à la CAISSE POPULAIRE de l'Université du Québec à Montréal

du 18 au 22 NOVEMBRE 20h30
SALLE ALFRED LALIBERTÉ
coin St-Denis et De Maisonneuve
centre socio-culturel UQAM 1455 Saint-Denis Montréal
renseignements réservations: 524-6805 282-3575

L'Institut Simone de Beauvoir
de l'Université Concordia
vous invite à entendre

Françoise d'Eaubonne

auteure de

Le Complexe de Diane, Histoire du féminisme,
Y a-t-il Encore Des Hommes?
Le Féminisme ou la mort, et bien d'autres...

Féminisme / Écologie — Révolution ou Mutation?

Date: le mardi 18 novembre 1980
Heure: 20h30 à 22h30 (8:30 p.m. à 10:30 p.m.)
Lieu: Salle H-420
Le pavillon Hall (4è étage),
campus Sir George Williams,
1455 ouest, bd de Maisonneuve,
Montréal H3G 1M8

Renseignements: 879-8521

UNIVERSITÉ CONCORDIA

---

faut visiter ça...

le salon des artisans

de la région laurentides-lanaudière

entrée libre

lundi à vendredi 12:00 - 22:00
samedi et dimanche 10:00 - 22:00

20 - 30 nov.

aéroport de mirabel

(étage des boutiques)

---

théâtre du rideau vert

direction: **yvette brind'amour** **mercedes palomino**

Mardi ou sam. 20 h Dimanche 19 h

La femme de paille

suspense de *Catherine Arley*
mise en scène Yvette Brind'Amour

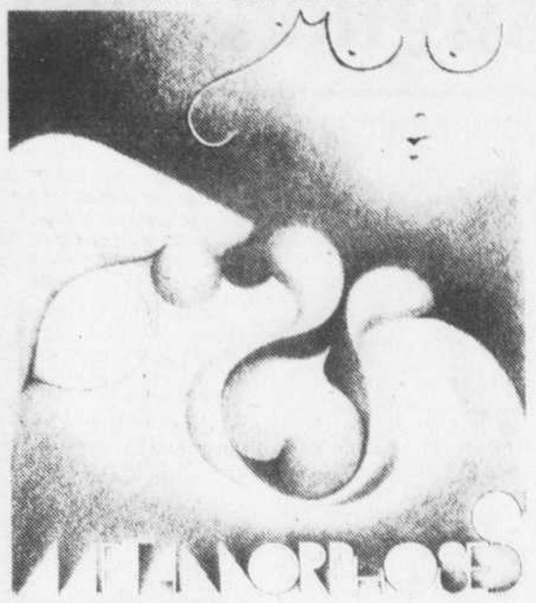


Septimiu Sever *Sophie Clément*
Jean Marchand *André Lemieux*

conception visuelle *François Barbeau* *Guy Beausoleil* *Alain Tanguay*

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
Tél. **844 1793**

À PARTIR DU 21 NOVEMBRE



D'après Franz Katka
Conception et mise en scène
ALEXANDRE HAUSVATER

Aux 4 Saouls Bar 100 est, AVE DES PINS 845-7277

UNIVERSITÉ CONCORDIA

La division des arts d'interprétation de la
Faculté des beaux-arts

Ensemble de musique de chambre baroque

présente

Valerie Kinslow, soprano
Liselyn Adams, flûte traversière
Margaret Little, viola de gambe
Christopher Jackson, clavecin

le jeudi 20 novembre, 1980
20 h 30
chapelle Loyola
7141, rue Sherbrooke ouest

Programme

Johann Sebastian Bach
Sonate pour viole de gambe
Sonate pour flûte

Georg Philip Telemann
Cantate "Ihr Volker, hort"

Georg Friedrich Handel
Aria
"In den angenehmen Buschen"

Entrée libre
Renseignements: 482-0320, poste 765
(Autobus 105)

Orchestre Civique des Jeunes de Montréal

Montreal Civic Youth Orchestra

concert

le samedi
22 novembre 1980 à 15h
La Citadelle
2085, rue Drummond
Entrée gratuite

Saturday,
November 22nd
3 p.m.
The Citadel
2085 Drummond St.
Free admission

chef d'orchestre — Jacques Clément — conductor
Rossini — Beethoven — Tchaikovsky

Les Entreprises Gesser Inc. présentent



PILOBOLUS

Théâtre de danse moderne

20, 21, 22 novembre – 20h00
Billets: $15, 12, 9, 6

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les Concerts Esso 1980-81

La Magie de la Musique

6 concerts pour seulement $27
billet unique $5.25
ou si vous avez moins de 18 ans
6 concerts pour aussi peu que $18
billet unique $3

Premiers arrivés, premiers servis
Les premiers abonnés auront le choix des meilleures places
Le dimanche à 14 h 30
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Laissez-vous envoûter par la magie des ouvertures, danses, concertos, préludes et sérénades!

Laissez-vous séduire par les talents magiques des jeunes virtuoses...
Et tout ceci à des prix magiques...



ESSO

23 novembre 1980
Charles Dutoit
Cho Liang Lin, violoniste
Berlioz: Le Corsaire, ouverture
Bruch: Concerto pour violon no 1
Borodin: Danses polovtsiennes (Prince Igor)
Tchaïkovsky: Ouverture 1812

25 janvier 1981
Charles Dutoit
Steven de Groote, pianiste
Mendelssohn: "Mer calme et heureux voyage", ouverture
Schubert: Symphonie no 8 (Inachevée)
Rachmaninoff: Concerto pour piano no 2

8 février 1981
Mario Bernardi
Guy Fouquet, violoncelliste
Mozart: Eine Kleine Nachtmusik
Fauré: Elégie, pour violoncelle et orchestre
Saint-Saëns: Concerto pour violoncelle no 1
Mendelssohn: Symphonie no 4 (Italienne)

8 mars 1981
Uri Mayer
John Zirbel, corniste
Handel: Water Music, suite
Strauss: Concerto pour cor no 1
Moussorgsky-Ravel: Les Tableaux d'une exposition

5 avril 1981
Uri Mayer
Gagnants du concours OSM 1980 (Cordes et vents)
Dvořák: "Carnaval", ouverture
Concertos: A déterminer
Liszt: Les Préludes

24 mai 1981
Charles Dutoit
Janina Fialkovska, pianiste
Respighi: Les oiseaux, suite
Chopin: Concerto pour piano no 2
Tchaïkovsky: Sérénade pour cordes

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit
directeur artistique

Abonnez-vous maintenant! Economisez et obtenez les meilleures places!
Les Concerts Esso, une réalisation de l'Orchestre symphonique de Montréal avec la collaboration de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

Téléphonez au 842-3402 et portez à votre compte VISA ou MASTER CHARGE, ou présentez-vous au bureau des abonnements de l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal.

J.-H. Gagnon: de la comédie avant tout

par Julie Stanton

QUÉBEC — Le comédien a de l'ampleur: le geste large, le rire sonore, la voix éclatante. Qui l'a vu jouer dernièrement Orgon et Argan, dans le *Tartuffe* et *Le Malade imaginaire* de Molière, se souvient de sa présence sur scène. L'homme cependant est timide. Quand je lui parle, ses joues deviennent plus roses, la cadence de son pied, qui se balance sans arrêt, augmente de rythme et le rire ici se retient au bord des lèvres où il demeure sourire d'adolescent. La voix, qu'il a belle et riche, se fera à peine audible sur le magnétophone mais, pétillants et moqueurs, les yeux ne mentent pas: le directeur général de Radio-Canada pour la région de Québec, Jacques-Henri Gagnon est un passionné passionnément amoureux du théâtre.

Depuis deux ans qu'il est remonté sur les planches — après une absence d'une dizaine d'années — il se sent à nouveau atteint du virus et se laisse tranquillement envahir par la douce maladie. Comme on remonte en amour, comme on retourne à un vice chéri. Jusqu'au 6 décembre, Jacques-Henri Gagnon quitte en fin de journée son vaste et froid bureau de Radio-Canada et se prépare mentalement et physiquement à entrer dans la



peau du financier Malcom qu'il interprète chaque soir au Grand-Théâtre dans *Ah! quand j'entends chanter*, pièce supposément drôle du britannique Alan Ayckbourn que Le Trident vient de mettre à l'affiche. L'adaptation québécoise est d'André Ricard et la mise en scène de Guillermo de Andrea.

Je dis que cette pièce est supposément drôle car je ne me suis guère amusée! Les personnages sont laids, trois stéréotypes de femmes caricaturées sans amour, trois clichés d'hommes supertraditionnels, une mise en scène tape-à-l'oeil avec des gags éculés.

Ce n'était guère orthodoxe ni très gentil mais je n'ai pas pu m'empêcher de dire ma colère à Jacques-Henri Gagnon face à cette pièce burlesque. Face aussi à la politique du Trident qui semble avoir maintenant pour seul objectif celui de remplir ses salles par le biais du théâtre populaire mais qui ne remplit pas, par contre, les deux autres mandats qui lui avaient été confiés lors de sa mise sur pied, c'est-à-dire de présenter du théâtre pour enfants et d'encourager le théâtre de recherche.

«Justement, à tant vouloir remplir les salles, ne risque-t-on pas de présenter des spectacles de salles paroissiales. Je me demande quelquefois si on ne sous-estime pas le public... La deuxième vague de la production théâtrale cette année, à Québec, est plutôt décevante. Où donc s'en va le Trident? Où donc s'en va notre théâtre, monsieur Gagnon?»

«Pour ce qui est du Trident, madame, je n'ai pas à juger ni rien à en dire sinon qu'après onze ans c'est une aventure qu'il faudrait peut-être réévaluer à tête reposée. Il y a encore beaucoup d'histoires qui se répètent, beaucoup de recommencements, de renaissances de problèmes mais, aujourd'hui, il y a moins de comédiens étrangers au Trident. La maison peut monter une production intéressante et même une oeuvre à succès sans l'apport de nos Big Brothers de Montréal. Il semblerait qu'on y privilégie actuellement une période de stabilité par le biais du théâtre populaire et cette pièce-ci m'est apparue très drôle à la lecture du texte original où l'humour britannique met une petite couche de vernis sur la problématique très triste des personnages. Mais l'humour britannique n'est pas à nous, il appartient aux Anglais comme Charlot. Sans être nécessairement tombé en amour avec *Ah! quand j'entends chanter* j'ai accepté de jouer le rôle de Malcom parce que je voulais en savoir plus long sur la comédie.

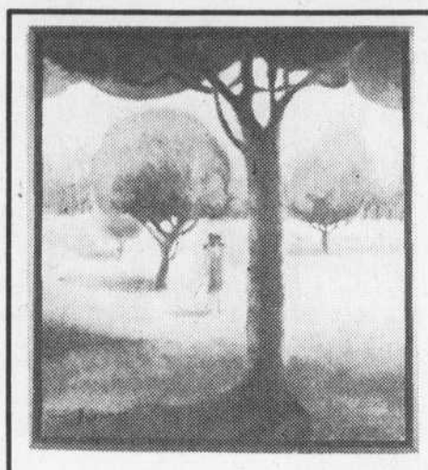
«J'aime jouer! Je suis amoureux du théâtre et, malheureusement, je trouve moi aussi qu'on tourne en rond depuis quelques temps. C'est grave de tourner en rond et nous ne pouvons pas nous permettre çà bien longtemps au Québec parce que nous ne sommes que six millions. De plus, je réalise qu'il y a une tendance présentement à aller vers la facilité et la facilité est un piège. Tout n'est pas théâtre, tous les spectacles sur scène avec comédiens ne sont pas du théâtre. Il arrive que ce soit simplement des «shows» et, quand je dis cela, on me taquine souvent en avançant que je suis de la vieille école. Et moi, je réponds à chaque fois en riant: «Au moins, j'ai une école!» L'environnement social fait que le comédien est en train de perdre une grande valeur: celle du dépassement. Aller au-delà! Comme en amour, se redécouvrir à chaque fois. On manque de rigueur intellectuelle, de discipline, d'intériorité. Je garde espoir cependant car la rigueur et la vérité reprennent toujours leur place. Regardez, la musique sérielle n'a pas encore remplacé ni Mozart, ni Bach!

«Ce qui me chagrine le plus, c'est la situation matérielle du comédien. Vous savez, madame, le comédien chez nous n'est pas une bête de Théâtre mais une bête de somme. Il fint par ne faire à peu près rien parce qu'il fait tout à la fois: radio, télévision, commerciaux, figuration cinématographique. Les gens aiment bien les comédiens mais une fois le jeu terminé, la société ne se soucie guère de savoir s'ils ont un salaire décent. On dirait que cette société veut le maintenir tel un poème, marginal. Et le gouvernement, lui, s'occupe des comédiens après les ponts et chaussées!

«Oui, moi, j'ai la sécurité financière mais j'ai été obligé de quitter le théâtre pendant dix ans pour les raisons dont je viens de vous parler. J'ai alors privilégié une situation plutôt qu'une autre mais ça ne veut pas dire que cette démarche m'a rendu plus heureux pour autant. Je n'ai pas tellement d'ambitions administratives et je ne dis pas que je ferai toujours ce que je fais actuellement. Je suis déchiré à travers ce dilemme. Le théâtre, je l'ai toujours porté en moi. C'est comme un virus auquel il m'est difficile de développer des anticorps. Depuis que Jean-Marie Lemieux m'a ramené sur la scène en 78, avec le *Tartuffe*, j'ai envie de jouer tous les personnages que j'ai en moi. Toutes les périodes de la vie ont un avantage et mes quarante-cinq ans me sont ici une chance car il y a peu de comédiens de cet âge à Québec. Je pourrais jouer beaucoup et je dois vous avouer que j'aurais envie de réorienter ma carrière avant qu'il ne soit trop tard. Parce que nous vieillissons tous, n'est-ce pas, madame?...

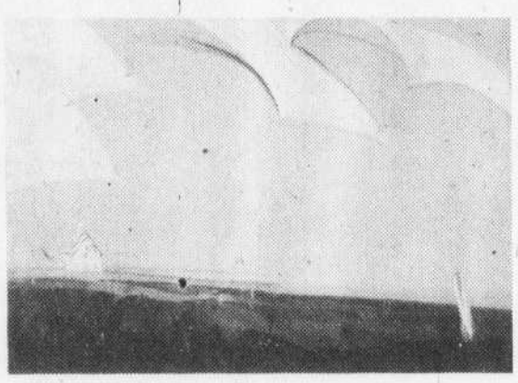
Oui, mais c'est comme le vin, monsieur Gagnon. Çà fait de bons crus!

jordi bonet
oeuvre complète gravée
jusqu'au 30 novembre 80
galerie environnement
991, boulevard richelieu
vieux-beloeil, québec
j3g 4p8
(514) 464-0246



EXPOSITION
Claude Fleury
Même si tous les tableaux ont trouvé acquéreurs le jour du vernissage, vous pouvez encore venir les voir jusqu'au 29 novembre.
Galerie LA MURÉE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675
heures d'ouverture: mardi, merc. jeudi, vend. de 12 à 18 hres samedi de 13 à 17 hres.

sur le thème
"Les Îles de la Madeleine"
GIOVANNI GEROMETTA
l'Imaginal
GALERIE D'ART



20 novembre au 3 décembre
vernissage le 19 novembre à 20h
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal Tél.: 843-5419

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3638

exposition
oeuvres récentes de
MICHEL LAPENSÉE
L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 novembre
galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.

la galerie d'art Clarence Gagnon
GILLES BROWN
vous invite à une exposition d'oeuvres choisies de jeunes peintres québécois
du 10 au 22 novembre
Roger Alexandre, Christian Beaulieu, Jacques Blackburn, Richard Breton, Luc Brunet, Johanne Corno, Gérard Dansereau, André Fortin, Pauline Gagnon, Jean Gaudet, Paule Lagacé, Guy Légaré, Charles Lemay, Bernard Modeste, Robert Ouellette, Benoît Savard, Michel St-Amour, Pierre Tougas
1261 Bernard, Outremont Inf.: 270-2962

Librairie denizon galerie
A l'occasion de son ouverture officielle, la plus importante librairie d'art au Québec vous présente:
Andrée S. de Groot
(l'exposition regroupe plus de 60 oeuvres de cette artiste de renommée internationale)
EXPOSITION du 16 novembre au 4 décembre
Vernissage le 16 novembre à 15 heures
Heures d'ouverture:
mardi et mercredi de 12 à 18h
jeudi, vendredi et samedi de 12 à 21h
dimanche de 12 à 18h
347 est, rue Saint-Paul, Montréal
Tél. (514) 866-2049

DU 12 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 1980
les tapisseries de l'atelier protégé
LE FIL D'ARIANE
une production qui est l'œuvre de jeunes adultes déficients mentaux gagnants leur autonomie sociale dans la structure d'un atelier protégé
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gérée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
heures d'ouverture
du lundi au samedi de 11h à 17h
680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 2M7
Renseignements (514) 284-3768 – (514) 284-3833

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
louis comtois
tableaux récents
jusqu'au 29 novembre 1980
à venir
oeuvres sur papier du 3 déc. au 20 déc.
invitation un (serge murphy et Guy Pellerin) du 27 déc. au 17 jan.
Richard Mill du 21 jan. au 14 fév.
n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition
horaire
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous

"La Philharmonie du Plaisir"
Nous vous présentons un nouvel album
contenant huit gravures
(46 cm x 57 cm ou 18 x 22) signées par
Stanley Cosgrove
qui illustrent une suite érotique
de Claude Péloquin
le tout dans un boîtier signé La Tranchefile
Tirage: 100 exemplaires numérotés/signés par l'auteur et l'artiste
Prix de parution: $2,500.00
Prière de réserver dès maintenant: (514) 844-3951
ou: Case postale 1451, Place Bonaventure

Normand Gérard



Exposition du 23 novembre au 7 décembre
La Galerie vous invite au Verhissage Cocktail
le dimanche, 23 novembre, de 14 à 18 heures
Les Trois Tilleuls
290 rue Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu, J0L 2E0 - 584-2231
Sortie 112 (Trans-Canadienne)

EXPOSITION
FERNAND TOUPIN A.R.C.
vernissage le 15 novembre à 14 h.



rouge escortés composition 26" x 32" acrylique sur toile
L'EXPOSITION SE CONTINUE JUSQU'AU 29 NOV.
GALERIE DOMINION CORINTH
HALL D'ENTRÉE, HÔTEL CHÂTEAU LAURIER
1 RUE RIDEAU, OTTAWA
235-9955
STATIONNEMENT GRATUIT AU CHÂTEAU LAURIER
du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30

Patricia Barsky, prop.



OUVERTURE
Mardi, le 18 novembre à 10:00 a.m.
Galerie STONE HOUSE
construite 1856, rénovée 1980
En vedette, un choix d'oeuvres de peintres et de graphistes québécois, canadiens et autres artistes de réputation mondiale.
Voyez-les dans une des plus vieilles maisons de pierres du West Island
4600 boulevard des Sources
DOLLARD DES ORMEAUX
683-1665

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Kurosawa, Schlondorff, Weill

par Richard Gay

KAGEMUSHA n'est peut-être pas le meilleur des vingt-sept longs métrages du cinéaste japonais Akira Kurosawa, mais c'est son plus récent et surtout ce film demeure un des plus valables parmi les nombreux nouveaux longs métrages qui occupent nos écrans. *Kagemusha* remportait, rappelons-le, la Palme d'Or au dernier festival de Cannes et ce ex-aequo avec *All that Jazz*, l'étonnante comédie musicale de Bob Fosse qu'on peut voir aussi actuellement dans sa version française intitulée *Que le spectacle commence*.

Il est à noter que nous avons droit à la version dite «internationale» de *Kagemusha*, plus courte que l'originale. Kurosawa aurait accepté de faire certaines coupures à la demande de Francis Ford Coppola et George Lucas, deux cinéastes américains qui n'ont jamais caché leur admiration pour Kurosawa et qui ont voulu assurer une plus large distribution de son film en acceptant les fonctions de producteurs exécutifs d'une version internationale. Les spécialistes du cinéma japonais qui ont vu les deux versions semblent croire que les coupures non seulement ne nuisent pas à l'impact de l'ensemble mais au contraire le renforcissent.



«Le Coup de grâce»

Le sujet? Disons tout d'abord que l'action prend place dans un passé historique cher à Kurosawa, plus précisément dans la deuxième moitié du 16e siècle. Plusieurs chefs de clans se font la guerre afin de conquérir Kyoto et éventuellement gouverner le Japon tout entier. Un de ces chefs, Shingen Takeda, demande à la veille de sa mort que celle-ci ne soit annoncée que trois ans plus tard. Entre temps, un double devra prendre sa place et sauver les apparences. *Kagemusha* raconte l'histoire du sosie, le voleur appelé à devenir l'ombre du guerrier, le double: on voit ses hésitations, ses difficultés d'adaptation, ses efforts, son habileté et son sort au bout de trois ans. Tout cela dans une fresque impressionnante qui tantôt fait sourire, tantôt émeut.

Esthétiquement, la fresque est superbe et soignée dans ses moindres détails. Chaque plan a été minutieusement cadré, composé et devient un tableau où les couleurs s'équilibrent les unes les autres pour mieux séduire l'oeil du spectateur. Ces tableaux représentent parfois des scènes intimes mais souvent aussi des scènes à grand déploiement. Et il faut voir comment le style vigoureux de Kurosawa sait donner à ces scènes grandioses une énergie et un impact que doivent envier certains cinéastes américains soi-disant spécialistes du genre. Enfin à la beauté esthétique et au déploiement de l'ensemble, s'ajoute une dimension philosophique axée sur la relation homme-rôle. La vie n'est-elle pas une grande pièce de théâtre où chaque individu a un rôle précis à jouer? Le rôle transforme-t-il l'homme? Et celui-ci n'est-il que son rôle? Voilà certaines des interrogations que *Kagemusha* soulève à travers un récit susceptible d'intéresser tant sur les plans esthétique et cinématographique qu'aux niveaux historique et philosophique.

Le film est présenté avec sous-titres français dans une salle et sous-titres anglais dans une autre. Les voix japonaises demeurent, ce qui est d'autant plus justifiable que le succès récent de la série télévisée *Shogun* aura permis à un très large public de reconnaître plus que jamais le charme évocateur de cette langue si particulière. (Aux cinémas Parisien et Kent.)

Depuis *Le Tambour*, une autre Palme d'Or à Cannes, Volker Schlondorff est mieux connu du public. Et c'est sans doute à cause du succès du *Tambour* qu'on a décidé de sortir sur nos écrans *Le Coup de grâce*, un film que Shlondroff tournait en 1975.

Le récit inspiré d'un roman célèbre de Marguerite Yourcenar, paru pour la première fois en 1938, prend place en 1919 aux frontières de l'Allemagne et de la Russie, plus précisément dans les Pays Baltes où quelques groupes de résistance refusent de baisser les armes devant les forces bolchéviques. C'est dans ce cadre historique particulier que s'élabore un drame d'amour où s'affrontent la comtesse Sophie et Eric, un officier prussien. Les deux personages se rencontrent dans le château familial de Sophie transformé temporairement en fort pour un petit groupe de soldats. Le château planté au milieu de la toundra pauvre et déserte, au milieu de la boue, de la neige et du froid, ce château où habite aussi une vieille tante sournoise et où l'on parle autant l'allemand que le français et l'anglais, devient le lieu d'un affrontement cruel et déchirant: en effet Sophie déclare sans pudeur son amour à Eric, mais celui-ci préfère l'amitié virile et la repousse. Jalousie, reproches, déchaînement! Le conflit ne trouvera de solution que dans la mort, une mort appelée par Sophie et exécutée par Eric.

Ce film de Schlondorff mêle dans un même tout deux thèmes vieux comme le monde: la guerre et l'amour. Sophie incarne l'amour, la passion, la vie, Eric la guerre, le devoir, la mort. Les deux s'appellent mais se déchirent. Ces deux êtres affrontent un cul-de-sac à la fois historique et émotionnel. Le résultat est troublant, brutal, violent. Une violence crue, austère, où seule la souffrance est partagée.

A première vue, la réalisation peut sembler manquer de relief, mais il faut voir comment elle est surtout sans complaisance, d'une observation proche des visages et des coeurs, comment le clair-obscur du noir et blanc évoque parfaitement les forces qui s'affrontent au travers des personnages comme dans un mauvais rêve. À cela s'ajoutent les mouvements de caméra, le montage et le rythme habilement maîtrisés par Schlondorff qui progressivement pénètre le spectateur de son propos tragique.

Margarethe von Trotta, l'épouse de Schlondorff, signe l'adaptation du roman de Marguerite Yourcenar et c'est elle aussi qui joue le rôle de Sophie, cette Sophie qui refuse de croire Eric quand celui-ci déclare que «personne ne peut choisir son histoire». Pour son jeu intense et pour Schlondorff qui, en plus du *Tambour*, nous a aussi donné *Les Désarrois de l'élève Torless* et *L'honneur perdu de Katharina Blum*, *Le Coup de grâce* mérite de ne pas passer inaperçu. (Au Dauphin).

■

Avec *It's my turn*, l'Américaine Claudia Weill déçoit. Pourtant *Girlfriends*, son premier long métrage, avait enthousiasmé plus d'un cinéphiles. Dans ce deuxième film, elle suit le personnage d'une jeune femme libérée qui semble avoir tout pour elle (un homme, un travail de mathématicienne, une sécurité financière) et qui, à l'occasion d'un weekend à New-York, découvre qu'il lui manque l'aventure et l'amour véritable, celui qui engage et accapare.

Si le propos pousse un peu plus loin la thématique féministe abordée dans *An Unmarried woman* et remet en question la liberté pour la liberté, *It's my turn* n'innove aucunement au niveau de la narration et offre des interprétations (Jill Clayburg, Michael Douglas, Charles Grodin) sans grand relief et sans impact véritable. (Au cinéma Place du Canada).

■

Pour une interprétation remarquable c'est plutôt du côté de *Fanfan La Tulipe* qu'il faut chercher. Gérard Philippe y est inoubliable. (Au cinéma Berri).

La «nouvelle vague» soviétique

par Francine Laurendeau

COMMENÇONS cette chronique par les deux films que vous risquez le plus de rater puisqu'on ne pourra les voir que ce soir, à la Cinémathèque. Deux films totalement dissemblables qu'on a réunis en une soirée parce qu'ils constituent deux des révélations les plus captivantes de cette «nouvelle vague» soviétique des années 1960-70. *Le premier maître* (1966) est le premier long métrage d'Andréi Mikhalkov-Kontchalovski dont vous avez peut-être déjà vu *Sibériade* (1978), oeuvre ambitieuse à grand déploiement, plus spectaculaire qu'émouvante. Les qualités du *Premier maître* sont ailleurs. Dans le sujet d'abord, dont le côté documentaire est passionnant. Au début des années vingt, avant que le fédéralisme autoritaire de Staline ait supplanté le fédéralisme égalitaire de Lénine, l'Union Soviétique était un immense kaléidoscope où s'opposaient les cultures les plus disparates. Pour unifier ces nations dispersées, on va donc dispenser le ciment de l'instruction. C'est ainsi que dans les montagnes reculées de Kirghizie, s'amène un jour un jeune homme dont le métier fait beaucoup rire les gens du village: c'est le nouvel instituteur, le premier maître bolchevik à mettre les pieds chez eux. Lui-même a été hâtivement endoctriné et son credo est simpliste. À l'enfant qui lui demande si Lénine mourra aussi, il lance, outré, l'épithète de contre-révolutionnaire... Maladroit et zélé, le petit instituteur n'en est pas moins attachant et se gagne peu à peu la sympathie et la confiance de ses élèves, du plus petit à la plus grande, une adolescente qu'on va marier de force à un grossier personnage qui possède déjà une femme. Car nous sommes en Asie musulmane. Révolté par ce viol, l'instituteur vient au secours de la jeune fille et voit aussitôt le village se dresser contre lui. Le dénouement sera touchant et un peu naïf, comme le film, où on retrouve le souffle du romantisme révolutionnaire soviétique de l'Age d'or. Ça se déroule dans des paysages superbes et dépouillés, dans une peuplade dont le folklore est aussi riche que la vie est dure. C'est admirablement tourné, du très beau noir et blanc. Un film étonnant.

Il était un merle chanteur (1970) est, après *Avril* (1961), jamais sorti, et *La chute des feuilles* (1967), le troisième long métrage du cinéaste géorgien Otar Iosséliani. Bête noire de ceux qu'il appelle les bureaucrates, ce réalisateur tourne résolument le dos à tout ce qui peut ressembler au réalisme socialiste et au moralisme didactique qui imprègnent le cinéma soviétique depuis Eisenstein. Il était une fois un merle chanteur, autrement dit, il était une fois un jeune musicien pas sérieux, qui avait du mal à se plier à la discipline et qui aimait mieux rêver, batifoler avec de jolies filles, boire et chanter avec les amis. Les sociétés en veulent à ces individus qui n'arrivent pas à se plier à leurs règles. Elles préfèrent les fourmis aux cigales. Ce musicien est un anarchiste, en somme, et on comprend que les «bureaucrates» russes se méfient d'Otar Iosséliani qu'ils doivent trouver dangereusement subversif... Car sous ses allures badines, ce film est une satire corrosive de la société soviétique, de toute société, avec ses lois et ses conventions. Vous remarquerez la bande sonore, particulièrement évocatrice — ces trains qui hurlent dans la nuit, cette petite phrase de Bach qui revient inlassablement, tantôt à la flûte, tantôt au violon, sans jamais parvenir à se résoudre... Un scénario fantaisiste et imprévisible, un humour en demi-teintes, un ton neuf et personnel. Les deux films sont projetés ce soir à la Cinémathèque Québécoise, en version originale, sous-titres français, comme il se doit.

Un excellent film britannique prenait hier l'affiche à Montréal. *Nighthawks (Cité de la Nuit)* (1978) me paraît s'inscrire dans ce cinéma très proche du documentaire, si bien défendu par Kenneth Loach *(Family Life)* ou Tony Garnett *(Prostitute)*. Ron Peck, dont c'est le premier long métrage, décrit ici la vie quotidienne d'un homme qui, le jour, enseigne la géographie dans un lycée et, le soir, s'en va errer dans les boîtes homosexuelles de Londres. Cet homme n'est pas un malade ou un marginal, ce n'est ni un travesti style *La cage aux folles*, ni un sado-masochiste style *Cruising*. C'est un homme ordinaire, plutôt dans la bonne moyenne, qui vit sa sexualité à

Suite à la page 40

GALERIE L'AQUATINTE
LOUIS PELLETIER
Dessins - Boîtiers et Estampes
Vernissage mercredi le 19 novembre de 19h à 22h
4933 Rue de grand pré (Métro Laurier) 849-6527
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, le samedi de 10h à 17h

Galerie TREIZE13
Raymond Lavoie
jusqu'au 3 décembre
4015, rue Drolet, Montréal, Québec H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

PHOTO: CHRISTIAN HÉBERT
oeuvres récentes de
NICOLE TREMBLAY
sable et acrylique
Vernissage le mardi 18 novembre de 18h à 22h30
jusqu'au 7 décembre
galerie ARS NOVA
304 est rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Métro Champs de Mars, à côté du Château Ramzay
du mar. au sam. de 11h30 à 17h, dim. de 13h à 17h

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI
et
SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
Dont le dernier Album de Léonor Fini «Les Fruits de la Passion» Disponible à la galerie en permanence
du lundi au samedi de 11h. à 17h. ou sur rendez-vous

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Maureen Maxwell
(Dessins-reportage 1e Festival de créations de femmes du 21 mai au 6 juin 80)
jusqu'au 6 décembre

exposition
peintures récentes de
Rita Letendre
jusqu'au 25 novembre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

1er ENCAN D'ART POPULAIRE DU QUÉBEC
LES OEUVRES D'ICI EN VENTE AU CEGEP ROSEMONT
AUJOURD'HUI LE 15 NOVEMBRE À 20 H
ENCANTEUR FRANÇOIS BEAULIEU
PARTICIPANTS
ALLEYN — ARSENAULT — ARY — BABARY — BALLON — BARRIÈRE — BELLEFLEUR — BLOUIN — BOLDUC — BOUCHER — BRODEUR — CAISERMAN — ROTH — CHARLAND — CHARBONNEAU — DAGENAIS — DAOUST — DESJARDINS — DIONNE — DUBREUIL — DUPOND — DUPONT — ÉTIENNE — FORCIER — FORTIER — FOURNIER — FRASER — FUGÈRE — GAMACHE — GAUDREAULT — GAUCHER — GILBERT — HEADLAND — JACOB — JOUS — LACROIX — LADOUCEUR — LALONDE — LANCELOT — LAU — LECLAIR — LEFEBVRE — LEPAGE — LÉVESQUES — MORIN — MORENCY — McCALL — NAIR — PAGÉ — PELLETIER — PRESTON — REID — ROUSSIL — ROY — SAUVÉ — SCANT — SEGNORET — SEGAL — STORM — TAILLON — TASSÉ — TRÉPANIER — TREMBLAY — VALCOURT — VARIN — VILLENEUVE — WELDON — YEARWOOD.
À partir de 15 h, les oeuvres seront exposées au CEGEP de ROSEMONT 6400 16ème ave (coin Beaubien)

EXPOSITION
CLAUDE PICHER
jusqu'au 24 novembre 1980
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9h à 17h et de 19 à 21h
Ven. de 9h à 17h. Dim. de 14h à 17h fermé le sam.

Galerie d'Art Les Deux B
DENISE LAPERRIÈRE
948, DU RIVAGE, SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

La Galerie D'art Gilles Brown
904 Sherbrooke O. 844-0788
exposition et lancement de livre de
PAUL "TEX" LECOR
Vernissage et lancement le 16 novembre à 14h
L'artiste sera présent au vernissage
jusqu'au 23 novembre

WILLIAM KURELEK
exposition — tirages limités:
jusqu'au 23 novembre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

l'image
GRAVURES RÉCENTES de
LOUIS BRIEN
MICHEL DUPONT
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

DALI
GRAVURES RÉCENTES
atelier
1024 ouest, ave Laurier,
279-2188

La Galerie Shayne
présente
ROY THOMAS
VERNISSAGE:
Mercredi le 19 novembre, 1980, de 19h à 22h.
5471 AVE. ROYALMOUNT
VILLE MONT-ROYAL, QUÉ.
(514) 739-1701

exposition
WERTHEIMER
«Danse Gemello»
jusqu'au 22 novembre inclusivement
le sam. jusqu'à 17h. fermé dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pourquoi est-ce que je m'ennuie?
J'ai une femme, une maîtresse et une nouvelle petite amie.
Mais quelque chose ne va pas...

18 ANS Adultes



JE VAIS CRAQUER!!!

un film de FRANCOIS LETERRIER
d'après "LA COURSE DU RAT" de GERARD LAUZIER

AUSSI: 2e FILM AU LAVAL SEULEMENT

Le PARISIEN 4 — 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776

LAVAL: SAM. DIM. 12.50, 4.10, 7.35, SEM. 6.00, 7.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 9.20. PARISEN: 12.40, 2.30, 4.15, 6.05, 7.55, 9.45, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30

Publicité
844-3361

POUR TOUS



NOUVELLEMENT ACCLAME AU FESTIVAL DU FILM DU MONDE

ISABELLE HUPPERT
LILI MONORI
JAN NOWICKI

LES HERITIERES

un film de MARTA MESZAROS

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sem. 5.30, 7.30, 9.30. SEM. 7.30, 9.30.

---

18 ANS Adultes

LA CONSÉQUENCE

(V.F. DE DIE KONSEQUENZ)

"Un film d'une sensibilité rare — et un des meilleurs films à l'écran cette année" — George Anthony, Toronto Sun

"Superbement joué du début à la fin" — Clyde Gilmour, Toronto Star

"Prochnow et Hannawald sont bons sans restriction... et le second, mémorable" — Jay Scott, The Globe and Mail



Un film de
Wolfgang Peterson
avec
Jurgen Prochnow et Ernst Hannawald

Sem: 7:15, 9:15
Dim: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15

Adm: $3.50

Ouimetoscope 2 — BEAUDRY
1204 est, rue Ste-Catherine. tél.: 525-8600

LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE!



LOUIS DE FUNES dans L'AVARE

POUR TOUS

L'AVARE de MOLIERE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT
produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MENEZ, Claude GENSAC, Michel GALABRU, Guy GROSSO, Michel MODO

3e MOIS! — **Le PARISIEN 3** — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.30, 2.45, 5.00
7.15, 9.30, SAM.
DERNIER PROGRAMME 11.30

---

14 ANS

HAROLD ET MAUDE

UN FILM DE HAL ASHBY
Musique de CAT STEVENS
BUD CORT
RUTH GORDON

PLUS!

ATTENTION: Comédie dangereuse!



Drôle d'embrouille
Goldie Hawn
Chevy Chase

HAROLD: Sem: 9:30. Sam: 5:45 - 9:30. Dim: 2:00 - 5:45 - 9:30.
EMBROUILLE: Sem: 7:30. Sam: 7:30. Dim: 3:45 - 7:30.

Cinéma 7e art — 722 0302 — 3180 rue BÉLANGER

En 17 jours **1 million de spectateurs** (le film français)

ROMY SCHNEIDER



POUR TOUS

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
MARIE-FRANCE PISIER
CLAUDE BRASSEUR
JEAN-CLAUDE BRIALY

LA BANQUIÈRE

UN FILM DE FRANCIS GIROD — MUSIQUE DE ENNIO MORRICONE

st-denis 2 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141
ASTRE 2 — ST-LEONARD 9460 LACORDAIRE 327-8001

Qui a condamné Wilbert Coffin?
La JUSTICE ou le POUVOIR?

POUR TOUS



L'AFFAIRE COFFIN

un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE

ÉLYSÉE: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10. SEM. 7.05, 9.10. LAVAL: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. SEM. 7.10, 9.10. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.10.

ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

Cinéma ODEON

Romy SCHNEIDER
une interprétation ÉBLOUISSANTE

POUR TOUS

4e Sem!

UN FILM BOULEVERSANT



LA MORT EN DIRECT

un film de BERTRAND TAVERNIER

le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.00 - 9.30
SAM.-DIM.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

En hommage à l'un des plus grands comédiens

POUR TOUS



GERARD PHILIPE

FANFAN la Tulipe

Représentation supplémentaire
Samedi à 11:00 P.M.

BERRI 5 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115

Toute la sem.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

"c'est vraiment la première fois que le cinéma aborde aussi bien le problème gay"
ROBERT CHAZAL, FRANCE-SOIR

"on trouve, dans tous les instants de cette oeuvre, une justesse de ton bouleversante"
JOSHKA SCHIDLOW, TELERAMA

18 ANS Adultes



NIGHTHAWKS
(Cités de la nuit)

De RON PECK et PAUL HALLAM

(version anglaise, avec sous-titres français)

desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

12.15 - 14.25 - 16.35
18.45 - 20.55

LA PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES 80

UN FILM D'AKIRA KUROSAWA

POUR TOUS



KAGEMUSHA
L'OMBRE DU GUERRIER

GEORGE LUCAS et FRANCIS FORD COPPOLA presentent
un film d'AKIRA KUROSAWA • une production TOHO-KUROSAWA
KAGEMUSHA "L'OMBRE DU GUERRIER"
avec TATSUYA NAKADAI et TSUTOMU YAMAZAKI
et avec KEN-ICHI HAGIWARA • producteurs executifs AKIRA KUROSAWA et TOMOYUKI TANAKA
mis en scène par AKIRA KUROSAWA • écrit par AKIRA KUROSAWA et MASATO IDE
musique de SHINICHIRO IKEBE • assistante de M. Kurosawa pour la version internationale: AUDIE BOCK
Distribué par TWENTIETH CENTURY FOX

Le PARISIEN 5 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

V.O. JAPONAISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
12.30, 3.20, 6.10, 9.00

FILM DE VOLKER SCHLÖNDORFF
réalisateur du film "LE TAMBOUR"

POUR TOUS



LE COUP DE GRÂCE

d'après le chef-d'œuvre de
MARGUERITE YOURCENAR
éditions GALLIMARD

Scénario et dialogues de Geneviève Dormann et Margarethe von Trotta

le DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Un Événement Cinématographique!

POUR TOUS



• PETER SELLERS •
SHIRLEY MacLAINE
dans
"BIENVENUE MISTER CHANCE"
(BEING THERE)

CREMAZIE — ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

SEM.: 7.00 - 9.20
SAM.-DIM.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.20

LE TOUT DERNIER FILM DE
GIANCARLO GIANNINI

18 ANS



Good News

(version originale Italienne, sous-titres Anglais)

ANGELA MOLINA | AURORE CLEMENT | PAOLO BONACELLI | OMBRETTA COLLI

PLAZA ALEXIS NIHON - 3 — 3e PLANCHER — 931 3313

SEM.: 5.15 - 7.15 - 9.15
SAM.-DIM.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

Le meilleur à Cannes:
MON ONCLE D'AMÉRIQUE.
Robert Chazal, France Soir

GÉRARD DEPARDIEU — NICOLE GARCIA — ROGER PIERRE



MON ONCLE D'AMÉRIQUE

POUR TOUS

Representation supplementaire
Samedi a 11:45 P.M.

RÉALISATION ALAIN RESNAIS

BERRI 2 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115

2e MOIS!

Toute la sem.: 12:40, 2:50, 5:10, 7:30, 9:40.

Le vieil homme indigne. Une révolte contre le travail programmé, en faveur de la vie. Une oeuvre admirable à méditer.
— *La Croix*

POUR TOUS



LES PETITES FUGUES

12:40 - 15:20 - 18:00 - 20:40

Un film d'Yves Yersin

desjardins 4 — BASILAIRE 1 — 288-3141

Pour annoncer dans cette section
844-3361



Pour tous ceux qui ont été séduits par les films de Jacques Tati :
Vous serez émerveillés par,
MAURIZIO NICHETTI
la grande révélation lors du Festival de Milan!

POUR TOUS



"De ce **Maurizio Nichetti, qui fait ainsi irruption, comme un diable, dans notre univers cinématographique, on peut tout attendre.**"
-(France-soir)

"**Les amateurs de Jacques Tati seront heureux de découvrir ce nouveau comique qui sait s'inspirer adroitement du maître, sans jamais pour cela le plagier**"
—(Le Canard enchaîné)

"Un film où l'on rit beaucoup, où l'on s'attendrit parfois, et à travers lequel on comprend de quoi est fait l'air du temps, à Milan comme à Paris."
—(Le Figaro)

RATATPLAN

V.F.

Représentation supplémentaire
Samedi à 11.00 P.M.

BERRI 4 — ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115

Toute la sem.: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004, est, Ste-Catherine (288-2943) — Les Grands Explorateurs: "L'Ile de Chypre" de Alain de la Porte. Lun. mar. mer.: 20 h 30. Jeu. ven. sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 20 h 30.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Slap Shot": Sam. dim.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Loving couples": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Good news": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747). — "The elephant man": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 15. Sem.: 18 h 55, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "China cat": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Maids": 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Fantastica": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. représentation spéciale: 23 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Jeux dévorants": 13 h 28, 16 h 17, 19 h 00, 21 h 55. "Mondo érotica": 12 h 00, 14 h 49, 17 h 38, 20 h 27.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wisa blood": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "Ratataplan": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Que le spectacle commence": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

BROSSARD II — "Zombie, le crépuscule des morts vivants": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 00. Sem.: 19 h 45. "Assaut": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

BROSSARD III — "Emmanuelle et les collégiennes": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 19 h 45. "Les lycéennes redoublent": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 21 h 40.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Bons baisers d'Athène": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 25. Sem.: 19 h 50. "L'arme au poing": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.

CHAMPLAIN II — "Emmanuelle et les collégiennes": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 19 h 45. "Les lycéennes redoublent": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 30.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Bolides hurlants": 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. "L'horrible carnage": 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.

CHATEAU II — "Les mémoires d'une petite culotte": 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45. "Les jeunes québécoises": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle II: "Le faiseur d'épouvantes": 13 h 15, 16 h 30, 20 h 10. "Le train de la terreur": 14 h 50, 18 h 15, 21 h 45. Salle II: "Viol et châtiment": 13 h 30, 16 h 45, 20 h 05. "Les petites chéries": 15 h 00, 18 h 20, 21 h 35.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Drôle d'embrouille": sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 45, 19 h 30. "Harold et Maude": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 45, 21 h 30. Dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Le premier maître" de A. Mikhalkov-Kontchalovski (URSS 1966). Sam.: 19 h 30. "Il était un merle chanteur" de O. Iosséliani (URSS 1970). Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation: "La rose de Bagdad". Mer.: 19 h 30. Cinéma québécois: "Dans nos forêts, "Les délaissés", Mer.: 21 h 30. "Maria Chapdelaine": Jeu.: 19 h 30. "Monsieur Ripois": Jeu.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Festival du film étudiant canadien: "Espionnage à Marrakech", "The hunt", "Trilogie d'étages", "Triple explosure world", "Instant film", "Mother", "The visitor", "The musical box", "Holding patterns in the eighth by length", "L'envie", Sam.: 21 h 00. Remise des prix, dim.: 21 h 00. "Jungle book": Dim.: 15 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Cités de la nuit": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La banquière": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Jeux dévorants": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45. "Mondo érotica": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "Les petites fugues": 12 h 40, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 40.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Slap shot": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Hopscotch": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les voyeuses": Sam. sem.: 18 h 30, 22 h 05. Dim.: 14 h 55, 18 h 30, 22 h 05. "Saute-moi dessus": Sam. sem.: 21 h 10. Dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 10. "Inhibition": Sam. sem.: 19 h 40. Dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 40.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Bienvenue Mister chance": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La mort en direct": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Coup de grâce": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Private Benjamin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

DORVAL II — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

DORVAL III — "Divine madness": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Cianranald (341-3190) — "Loving couples": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II — "It's my turn": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Les héritières": Sem.: 19 h 30, 21 h 30. Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30.

ÉLYSÉE II — "L'affaire Coffin": Sem.: 19 h 05, 21 h 10. SAm. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Prostitution internationale": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45. "L'enfer pour Miss Jones": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 15, 18 h 00, 20 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 00, 20 h 45.

GREENFIELD II — "Bolides hurlants": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 40. "Les mercenaires": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50.

GREENFIELD III — "C'est pas moi c'est lui": Sam. dim.: 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50. Sem.: 18 h 20, 20 h 05, 21 h 50.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Heavenly desires": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Lust combo": 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Emmanuelle et les collégiennes": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 19 h 45. "Les lycéennes redoublent": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Kagemusha": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 10, 21 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 00.

KENT II, — "Cage aux folles": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The elephant man": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA CITÉ II — "Divine madness": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

LA CITÉ III — "Jésus": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Les seigneurs": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "La fugue": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Bolides hurlants": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 50. "Les mercenaires": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

LAVAL II — "Je vais craquer": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 20. "Ne me laisse pas seul papa": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 35. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL III — "L'affaire Coffin": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL IV — "Les chiens chauds": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LAVAL V — "C'est pas moi c'est lui": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin o, Chomedey (687-5207) — "Que le spectacle commence": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 40, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON II — "Bons baisers d'Athène": Sam. dim.: 12 h 50, 17 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 55. "L'arme au poing": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 00. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "L'âge de cristal": Sam. dim.: 18 h 00, dim.: 14 h 00. "Quand la panthère rose s'en mêle": lun. mar.: 18 h 00. "Le party": mer. jeu.: 18 h 00. "Eric": ven.: 18 h 00. En bas: "Welcome to my nightmare": Dim. à jeu.: 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Private Benjamin": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II — "The first dealy sin": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S III — "The awakening": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV — "Motel hell": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V — "Airplane": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Nimitz retour vers l'enfer": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 30, 21 h 35. Sem.: 21 h 15. "L'homme au pistolet d'or": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 10.

MASCOUCHE II — "La cage aux folles": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 22 h 00. 21 h 25. "Convoi": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Zombie, le crépuscule des morts vivants": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25. Sem.: 19 h 45. "Assaut": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Dressed to kill": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "I comme Icare" 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "Fantastica": 21 h 20. Matinée sam. dim.: 15 h 20.

MONTENACH II — "Silence mon amour": 19 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Le gang des frères James": 20 h 55 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 10. Ciné-club: "Personna": Lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est, Ste-Catherine (525-8600) — "Harold et Maude": Sam.: 15 h, 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 16 h 30. "I love you, je t'aime": Dim.: 14 h 00.

OUIMETOSCOPE II — "La conséquence" de Wolfgang Petersen. (All. 1977). Sem. sam.: 19 h 15, 21 h 15. Dim.: 13 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — Samedi: "C'est l'apocalypse": 18 h 30. "All that jazz": 21 h 30. Dimanche: "Mon ami le lion": 14 h 00. "L'homme qui voulut être roi": 16 h 00. "Merci d'avoir été ma femme": 18 h 30. "Le jour de la marmotte": 20 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Les petites chéries": Sam. dim.: 14 h 50, 18 me": 19 h 00. "C'est l'apocalypse": 21 h 30. h 15, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "Coup de soleil": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 15.

PARADIS II, — "Nimitz retour vers l'enfer": Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 30, 21 h 35. Sem.: 21 h 15. "L'homme au pistolet d'or": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 10.

PARADIS III, — "Le train de la terreur": Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 50, 21 h 15. Sem.: 20 h 45. "L'arnaque à Hong Kong": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 35. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi: "Rouges et bleus" réalisé par la coopérative de production vidéoscopique de Montréal à partir d'un spectacle de la Ligue Nationale d'Improvisation, 19 h 30, 21 h 00. "Récital gala de Madame Célanyre Campau et son hommage à Madame Ginette Reno." "Eva et Evélyne de Marie Laberge". "L'incroyable madame Azara, 21 h 00, 23 h 00. Dimanche: Films pour enfants: 13 h 30. "Rouges et bleus": 15 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Prostitution internationale": 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "Justine": 12 h 40, 16 h 10, 19 h 40. Samedi dernier spectacle: 21 h 30.

PARISIEN II, — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III, — "L'avare": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, — "Je vais craquer": 12 h 40, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V, — "Kagemusha": 12 h 30, 15 h 20, 18 h 10, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "It's my turn": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The immoral bachelor": 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 17 h 55, 19 h 40, 21 h 25.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Stardust memories": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Heavenly desires": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 25. "Sweet taste of joy": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Les motos de la violence": 15 h 00, 18 h 20, 21 h 35. "Le cowboy en colère": 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

RIVOLI II, — "Prostitution internationale": 13 h 35, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15. "L'enfer pour miss Jones": 12 h 40, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La banquière": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 20. Sem.: 18 h 35, 21 h 20.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Et la tendresse bordel": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Sem.: 19 h 30, 21 h 20.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "The first deadly sin": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Private benjamin": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Bons baisers d'Athène": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "L'arme au poing": Sam. dim.: 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 22 h 00.

VERSILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Bolides hurlants": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 45. "Un flic hors la loi": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50.

VERSAILLES II, — "C'est pas moi c'est lui": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

VERSAILLES III, — "Les chiens chauds": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 20, 20 h 10, 22 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 10, 22 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Coup de soleil": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 00. Sem.: 19 h 15. "Les petites chéries": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 50. Sem.: 21 h 00.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Zombie, le crépuscule des morts vivants": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25. Sem.: 19 h 45. "Assaut": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "The stunt man": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The idol maker": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20.

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL-CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — Le Théâtre le Gyroscope présente "Trois petits contes". sam.: 13 h 30, 15 h 00. (3 à 5 ans). Concert du groupe Tango x 4 (sud-américain), dim.: 14 h 00.

ATELIER CONTINU, 1220 est, Laurier (270-1175) — Sylvain Lelièvre, Mer. à dim.: 20 h 30. Relâche lun. mar. Jusqu'au 16 nov. Léo Munger, du 19 au 30 nov. Mer. à dim.: 20 h 30.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederik et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans. Dim.: 13 h 30, 15 h 00. Sam.: 14 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis, Salle St-Sulpice — Concert de l'Ensemble Vocal "Les musiciens français du 20e siècle", dir.: Jean-François Sénart, dim.: 20 h 00.

BAR EMERY CHEZ DUMAS, 333 Emery, (849-9007) — Nelson Simon's quartet, sam. Jazz Force Quartet, (jazz), dim. lun. mar. Fred Henke Quartet, (jazz) mer. jeu. ven. Spectacles à 21 h 30. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Le Grenier de Molière", avec Anne Bryan, Pierre Gagnon et Jean Dalmain. Mise en scène: Jean Dalmain. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 6 déc.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Quand les hommes vivront d'amour" ou "Hommage à Raymond Lévesque" avec Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Daniel Dubois, Sylvain-Claude Filion. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 24 nov. "Nu... comme dans nuages" avec Michel Conte. Mise en scène: Réjean Wagner. Mar.: 20 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRALL, 1440 Avenue Union — Récital par "Dilettanti", un ensemble de flûtes-à-bec et les Cathedral Madrigal Singers, sam.: 17 h 15, 18 h 15. Vêpres chantées par les Cathedral Singers, dim.: 16 h 00. Oeuvres de Willan, Bernard Rose, Ralph Vaughan Williams.

CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "Le rêve de Molly" de Marc Malenfant avec Diane Blanchette, Alain Kemeid, Daniel Lavoie, Bernard Meney. Tous les soirs 20 h 30 sauf mar. Jusqu'au 1er déc. "Geneviève Mauffette en ville" à 23 h 00 sauf mar.: 20 h 30. Relâche dim. Jusqu'au 22 nov.

CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est, (288-9535) — "Kou Kou Klan Klub" avec Pierrette Venne et Guy Caron. Jeu. à lun.: 20 h 30. Relâche mar., mer. Jusqu'au 24 nov.

CAFÉ ESPERANTO, 3553 St-Urbain (842-8836) — Soirée de la nouvelle chanson latino-américaine: Catono, ven.: 20 h 00. Carlos Torres, ven.: 22 h 00.

CONSERVATOIRE DE MONTRÉAL, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Germaine Malépart: Récital de piano. Elise Desjardins, Brigitte Poulin, Danielle Maisonneuve, lun.: 20 h 30. Oeuvres de J.S. Bach, Scarlatti, Schumann, Messiaen, Ravel, Milhaud.

CAFÉ REZPAINSEL, 177 ouest, St-Charles, Longueuil (679-1564) — "Les mémoires de Baby Bronie" de François Beaulieu. Avec Christian Bordeleau, Nicole Chalifoux, Valier Dumond, Louise Hébert. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 nov.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Un plus un égale zéro" et "Le signe du cancer" de Robert Gurik, avec Diane Gravel et Gérard Duval. Mise en scène: Jacques Rossi. Jeu. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 24 nov. Raymond Desmarteau, auteur-compositeur, chansonnier, jusqu'au 17 nov., 22 h 00. Guy Perron, pianiste-compositeur, du 19 au 24 nov. 22 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Maggie et Pierre" de et avec Linda Griffiths. Mise en scène: Paul Thompson. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 16 nov. "My Sweet Charlie" de David Westheimer avec Walter Elliot et Lisa Schwartz. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Du 20 nov. au 14 déc.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Suzanne Jacob, du 11 au 30 nov. 21 h 00. Relâche lun.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Table settings" comédie familiale de Louis Negin dirigée par Perry Schneiderman. Avec Sylvia Lennick, Howard Busgang, Carol-Ann Francis, Marvin Karon, Bronwen Mantel, Shelly Spiegel, Sam Moses. Sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées dim.: 16 h 00.

ÉGLISE ST-PAUL ANGLICAN, 379, 44e Av., Lachine — Le Choeur St-Laurent; concert pour choeurs variés, sam.: 20 h 30. Oeuvres de Gabrielli, Fauré, Mendelssohn, Bernstein.

PIANO NOBILE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine — Le Carrousel présente: "Petite ville deviendra grande" sam.: 13 h 30, 15 h 00. Sons et brioches: "Le violon et l'alto", dim.: 11 h 00. Boîte à musique: "Wolfgang Amadeus Mozart", mar.: 12 h 00. Concerts-midi: Orchestre de chambre, dir.: Mario Duschênes, mer.: 12 h 00. Oeuvres de Vivaldi, Handel, Telemann. Art du mouvement: Fernand Nault, jeu.: 12 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "Québécoise à vendre" ou la revanche de Petit-Canada, écrite et réalisée par Jocelyne St-Denis et Ginette Candotti-Besson. Avec Marie Cantin et Jocelyne St-Denis. Ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 22 nov. Pour enfants: Le Théâtre Petit à Petit présente: "Je donne ma langue au chef" (4 à 14 ans). Dim.: 14 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — Jusqu'à dimanche. Suma, du 18 au 23 nov. Papasoff Trio. (jazz), lundi. Francoeur. Entrée libre. Sem.: dim. 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Art Blakey, jusqu'à dimanche. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Relâche lun.

L'ESKABEL, présente exceptionnellement, au 1233 Sanguinet (284-3325) — "À partir d'une métamorphose" de Bernard Hébert, projet multidisciplinaire, sam. dim.: 20 h 30.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre (près du métro Charlevoix) (931-8401) ou (276-4267) — "Le souffle des montagnes", création dirigée par Laurence Jourde et Johanne Pellerin d'après un texte d'Anne Ancrenat, jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 14 déc.

MONUMENT NATIONAL, 1182 St-Laurent — L'École Nationale de Théâtre présente "The rivals", comédie de Richard Brinsley Sheridan, sam.: 20 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Adam Fellegi, pianiste, sam.: 20 h 00. Oeuvres de Bartok, Kodaly, Liszt. L'ensemble de musique contemporaine, dir.: Eugène Plawutsky, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Berg, Webern, Deschênes. McGill concert choir avec l'Ensemble Instrumental, mar.: 13 h 00. Musique de chambre, mar.: 17 h 00.

SALLE POLLACK, Jan Simons, baritone; Janet Schmalfeldt, piano, mer.: 20 h 30. Programme: Schubert. L'orchestre baroque de McGill, dir.: Mary Cry, soliste: Peter Smyth, clavecin, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Bach, Purcell.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2122) — Claude Dubois, samedi. Carlos Montoya, guitariste flamenco, dim.: 20 h 30. Récital Murray Perahia, pianiste, lun.: 20 h 30. L'OSM: Walter Weller, chef invité; Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Dvorak, Brahms, Bartok. Pilobolus Dance Theatre, jeu. ven.: 20 h 30.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE, 220 chemin Vincent d'Indy, Outremont — Intégrale Beethoven; les 10 sonates pour violon et piano par Jacques Verdon et Lise Boucher, mer.: 20 h 30. Entrée libre.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Manquez pas l'bateau", spectacle de Jean-Guy Moreau tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi. Sam.: 22 h 00. L'orchestre de chambre McGill; Alexander Brott, chef d'orchestre; Leonard Rose, violoncelliste, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Handel, Chostakovitch, Bach.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Quelle vie" de Brian Clark. Mise en scène: Jean-Louis Roux. Avec Jean Besré, Denise Morelle, Sylvie Léonard, Robert Paquette, Monique Mercure, Guy Provost, Élisabeth Chouvalidzé, Gabriel Gascon, Claude Prégent, Paul Savoie, Danielle Bissonnette, Jacques Galipeau. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 23 nov.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Une simple histoire d'amour" de Lanford Wilson avec Hélène., Luc Durand. Mise en scène: Daniel Roussel. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 20 h 30. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, Pavillon du Parc Jacques-Cartier, R.R. 4 Sherbrooke (819) 563-1778 — "Un drôle de numéro", spectacle solo de Reynald Bouchard. Jusqu'au 30 nov.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Bernadette et Juliette, ou la vie c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer", d'Élisabeth Bourget avec Michèle St-Denis, Josée

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 13

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-026438-809, SIMPSONS SEARS LTEE, demanderesse -vs- MONIQUE MATHIEU, défenderesse. Le 25 novembre 1980 à 12 h 00 (midi) au domicile de la défenderesse au No 1005 rue Morin en la cité St-Hubert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Zénith et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, Tel: 255-0308. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-022126-804, SIMPSONS SEARS LTEE, demanderesse -vs- Constructions Martineau et d'Auteuil Inc, Ghislain Martineau et Benoit d'Auteuil, défendeurs. Le 25 novembre 1980, à 13 h 00 au domicile du défendeur Benoit d'Auteuil, au No 214 rue 59ème avenue, en la cité Pointe-Calumet district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Benoit D'Auteuil saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, Tél.: 255-0308. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-018261-797, RICHELIEU AUTO LOCATION LTEE, demandeur -vs- PROVIDAIR CO. LTD, défenderesse. Le 28 novembre 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au place d'affaires du défendeur au No 12095A rue Cousineau en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Olivetti Odotronic 770 Computer Machine, 1 Shear Electrique pour Metal en feuille, 1 Dactylo S.C.M. électrique, 1 machine à photocopie APECI et ass., 2 bureaux en bois, 3 chaises chromées avec bras, 2 filières en Acier, 2 tiroirs chaque et meubles de bureau... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-010637-807, BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- CLAUDE LABRIE, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 14 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1542 rue Rancourt, à Ville LaSalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: CLAUDE LABRIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge St-Regis 1980 — de couleur verte — 4 portes Qué. 80/197-L-738. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, No 705-05-000577-802, BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GUY GAGNON, défendeur. Le 26 novembre, 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 2955 rue Chemin Chambly, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: GUY GAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. "Jimmy" 1977 - 8 cyl. portant licence 561-M-604/80 couleur: beige & blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier, 866-1811. Montréal, ce 13 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-026348-805, MARCEL LAPOINTE, demandeur -vs- LES CONSTRUCTIONS BARI INC., défenderesse. Le 25 novembre 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 11000 rue Place Mackay app. 22 en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-018101-803, AETNA FINANCIAL SERVICES LTD. demanderesse, -vs- JIMMY SMERCHER (BOUTIQUE TENTATION ENRG.), défendeur. Le 26 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 729 boul. Taschereau en la cité de Greenfield Park et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Calculatrice Cannon, 1 Lot de lingerie assorties pour dames, 1 Lot paires de jeans toutes couleurs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192, Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025283-800, EMPIRE CROCKERY COMPANY, demanderesse, -vs- PERRIWICK LTEE, défenderesse. Le 27 novembre 1980 à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2525 boul. Cavendish, suite 307 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Underwood, 2 Calculatrices, 2 Bureaux métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-030883-800, LESLIE HECHT, demandeur, -vs- SOS ISOLATION INC. défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 12 h 00 (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au No 535 rue St-Louis en la cité de Lachine et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion avec boite Ford immatriculé F433-911, 1 Remorque à goudron, 1 Chevy Nova 4 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-031522-803, RALPH MONACO ET AL, demandeurs -vs- JULES CUSSON, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 12 h 00 (midi) au domicile du défendeur au No 1780 rue Des Cedres Crescent en la cité de Côte Ste-Catherine et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Chevrolet model Chevy Van 20 No. de série: 6GL257413449, immatriculé F324-818, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192, Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-038071-804, TRICOT BENTLEY LTD. demanderesse -vs- JIMMY SMERCHER (BOUTIQUE TENTATION ENR.) défendeur. Le 27 novembre 1980, à 1 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2059 boul. Laurentien en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Stéréo 3 pièces Lloyds, 1 Lot de blouses et chandails assorties, 1 Lot de robes et pantalons assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-028648-801, W.V. DAWSON LTEE, demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE LABERGE "LES SERVICES GRAPHIQUES ENRG., défendeur. Le 26 novembre 1980, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 7595 rue Boischâtel, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Electrohome, laveuse et sécheuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET huissier. 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-056541-795, JEAN JACQUES PARE, demandeur -vs- PHILIPPE LEBLANC ET ISABELLE LEBLANC, défendeurs. Le 27 novembre 1980, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 11 rue Elm en la cité Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 26" Fleetwood, 1 poêle à bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD huissier. 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026384-805, HILTI (CANADA) LTD. demanderesse -vs- YVAL BELAND, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 7340 rue Des Ormeaux apt. 1 en la cité ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET huissier. 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-089896-793, DAME SUZANNE LALONDE, demanderesse -vs- GERALD AUGER, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 972 rue Portage, en la cité Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Dodge Pickup rouge et noir, 1 Dodge Charger rouge et blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER huissier. 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-035373-807, L'UNITE COMMERCIALE DE VOTRE QUARTIER INC. demandeur, -vs- SYLVIO PARADIS, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3435 rue Lacordaire Apt. 4, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 drill électrique (1 fraiseuse) et acc., ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-023985-802, BANQUE TORONTO DOMINION, demandeur -vs- GERARD LECLERC, défendeur. Le 25 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 10 rue ave des Bouleaux, en la cité de Répentigny district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois, 1 orgue Laurey meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-017251-792, LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- CARMELA IALENTI ET LUIGI IALENTI, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 10 h 00 de l'avant-midi au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 6441 rue Dagenais en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, 1 camion Blazer 1975 brun et blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-018101-803, AETNA FINANCIAL SERVICES LTD., demanderesse -vs- JIMMY SMERCHER (BOUTIQUE TENTATION ENRG.), défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2059 boul. Laurentien en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 lot de robes et jupes assorties, 1 lot de blouses et chandails, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-045778-797, AIGLE D'OR CANADA LTEE, demandeur -vs- SABINO LUCIANO, défendeur. Le 27 novembre 1980, à midi au domicile du défendeur au No 5923 rue Villeneuve en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portatif 20" filière 4 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET huissier. 288-4511. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-029147-803, MICHAEL SHAFTER ET ALS, demandeur - vs- LLOYD EVANS, défendeurs. Le 26 novembre 1980, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2155 rue St-Marc, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur 26" Admiral ameublement de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No 500-02-03005-800, VERDUN PROPERTIES, demandeur -vs- FRANÇOIS GUILBAULT, MARIE ANDRE GRONDIN, défendeurs. Le 26 novembre 1980, à 10 h 30 de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 760 rue Galt apt. 114, Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréo électrophonie et balayeuse Filter Queen et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-017019-808, SHUSTER GLAZER & GAGNON, demandeurs -vs- LES MODES ROSE ROYALE LTEE ET AL, défendeurs. Le 27 novembre 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 1425 rue Meunier en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA meuble, 3 machines à coudre & acc., 2 divans & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-032364-809, EMPIRE CROCKERY COMPANY, demanderesse -vs- BAR SALON L'AIR DU TEMPS LTEE., défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 191 rue St-Paul ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Ghickering & acc., 1 set drums & acc., 8 mcx, 2 caisses enregistreuses Sweda, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02 007 491-793, GINO MILANI & CLELIA MASSIGANI, demandeurs -vs- ARMAND ABITHBOL, défendeur. Le 25 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3470 rue Simpson app. 906 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, 1 mobilier de salon 2 morceaux style contemporain et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02 000 922 802, L'ASSURANCE ROYALE, demanderesse -vs- ALAIN CHARLEBOIS, défendeur. Le 25 novembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 130 rue Pilon app. 6, en la cité St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Admiral, 1 téléviseur portatif couleur Hitachi, meubles de ménage et encyclopédie (24 volumes). Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 849-2484. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001375-799, DUBE & DUBE LTÉE, demanderesse -vs- LES PIÈCES D'AUTOS LA PLAINE (1975) INC., défenderesse. Le 25 novembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3132 rue Laurier en la cité La Plaine district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque G.M.C. bleue et blanche & acc., no série C955371113183, 1 compresseur & acc., 1 chargeur Allen & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006407-807, FENEBEC INC., demanderesse -vs- MAURICE CARPENTIER, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 3975 rue York en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur consol Electrohome, 1 système de son Alpha Sonic & acc., 1 orgue Portner & Acc., effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 13 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-009690-809, URGEL PALIN, demandeur -vs- GUY GRAVEL, défendeur. Le 29 novembre 1980, à 13 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 633 rue Fisher, en la cité Hemmingford district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 sofas bruns, 1 T.V. portative R.C.A., environ 100 moutons, environ 50 chèvres, effets mobiliers, etc. 1 camion Dodge-bleu — licence Que. 79 F295-265, 1 tracteur rouge David Brown BBC, avec pelle, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier, 879-1007. Montréal, 13 novembre 1980.

Province de Québec District de Terrebonne COUR PROVINCIALE No: 700-02-001867-804 MICHEL DYOTTE (LES ENTREPRISES ARLEQUIN ENR.) demanderesse -vs- RAYONS VERTS LTÉE défenderesse. Le 26 novembre 1980, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2 rue Dandurand, Bois des Filions, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford 1980, immatriculé F404-753 Québec 1980, 1 machine à écrire Olivetti, 1 calculatrice Olivetti, 1 table. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier (845-7286). Montréal, 12 novembre 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-02-006963-800 VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- DOREEN GIBBON défenderesse. Le 1er décembre 1980, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 248 rue des Patriotes, en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur "Granada", 1 stéréo meuble, 1 mobilier de salon, 2 tables de coin et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier (845-7286) Montréal, 12 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-005006-809 VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- GROUPE CARREFOUR LTÉE défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue St-Martin est, ste 600 en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 1 dactylo IBM, 2 lampes, 3 chaises, 1 table et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, 12 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No: 500-02-027629-802 COUR PROVINCIALE VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- ALAIN FORTIN défendeur. Le 27 novembre 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 565 rue Ampère, ste 6, en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 set de salon complet, 1 table, 2 lampes, 1 cadre et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286) Montréal, 12 novembre 1980.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031798-793-1, Monarch Industries Limited, partie demanderesse. Les Inv. Temps Futur Inc., partie défenderesse. Le 28 novembre 1980 à 12:00 heures au 5043 boul. Laurentides, Auteuil, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Les Inv. Temps Futur Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de fournitures de bureau, 1 bureau en bois, 1 table à dactylo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, le 13 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-05-017085-809 GUY MERCURE, demandeur, -vs- MARIO CÔTÉ et CARMEN GABOURY-CÔTÉ, défendeurs. Le 27 novembre 1980, à 11:00 heures au domicile des défendeurs, au No 3430 rue Collège, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur avec meuble Emerson, un T.V. portatif couleur westinghouse, un système de son 3 pièces candle, 2 haut-parleurs, un AM-FM 8 pistes et table tournante combinée, un divan en matériel couleur brun, jaune et blanc, une voiture buick lesabre 1975, jaune, 2 portes, une voiture chevrolet impala 1972, 2 portes, 8 cylindres, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier (284-1007). Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR MUNICIPALE DE LA VILLE D'OUTREMONT. LA VILLE D'OUTREMONT, demanderesse, -vs- ENTREPRISES V G GILLENRG, défenderesse. Le 26 novembre 1980, à 13.00 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 1395 rue Joubert, (Ile St-Jean), en la cité et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Pontiac, LeMans. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006395-805, ROBERT DUPUIS, demandeur -vs- ROSE-AIMEE MICHAUD, défenderesse. Le 26 novembre 1980, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 2355 rue Bellerose, app. 406, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une T.V. Hitachi, noir et blanc, un radio réveil-matin Réalistic, une T.V. couleur Hitachi, un bar portatif en cuirette brune, 2 tabourets sièges en cuirette brune, un set de salon 2 mcx, (quadrillé brun). Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER huissier, 284-1007. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-028105-802, QUEBEC GRUES LTEE, demanderesse -vs- TURCHETTA DEMOLITION LTEE, défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3322 route 112, en la cité de Ste-Marie-Monnoir, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 46 tables de 24"X24", en arborite, base noire, 140 chaises assorties avec bras, en cuir, et en tissus, une caisse enregistreuse National, un frigidaire 3 tiroirs pour bières, une machine à glace, équipement de bureau, équipement de restaurant, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No.: 500-02-021650-804, CHARLES CLEMENT, demandeur -vs- TURCHETTA DEMOLITION LTD, défenderesse. Le 17 novembre 1980, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3322 route 112, en la cité de Ste-Marie-de-Monnoir, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, un fauteuil en cuirette brune, un fauteuil lazy boy brun, un bureau en métal gris, 2 fauteuils pour dactylo brun et vert, une T.V. admiral meuble N/B, une machine à additionner Brother électrique, une machine à photocopier, meubles de bureau, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND huissier, 284-1007. Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 200-02-006415-808 LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE, demanderesse, -vs- DUDLEY RICHARDS, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 13,312 rue Chealsea, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur meuble Viking, un divan velour vert, un vaisselier en bois, 4 portes, vitré, un set de vaisselle en porcelaine 8 couverts, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier (284-1007). Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District d'Iberville COUR PROVINCIALE No: 755-02-000726-80 CLAUDE DENAULT, demandeur, -vs- PIERRE GRÉGOIRE, défendeur. Le 27 novembre 1980, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 1905 rue Bonaparte, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. noir et blanc admiral, un stéréo électrohome, un set de salon style colonial, 8 mcx, une chaise berçante coloniale, un support à T.V., un set de chambre 3 mcx, style colonial, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-010030-763, WILFRID LAPORTE, demandeur, -vs- JOHN H. WALSH, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 1783 rue Chemin de la Station, en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Pick Up, 3 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 12 novembre 1980.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No: 765-02-000259-80, ANDRÉ BELISLE, demandeur -vs- GUY LAMARINE, défendeur. Le 25 novembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 16 rue St-Malo, en la cité de Ste-Julie, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zenith, 1 stéréo Realistic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 12 novembre 1980.

Province de Québec District de Québec COUR PROVINCIALE No: 200-02-006415-808 LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE, demanderesse, -vs- DUDLEY RICHARDS, défendeur. Le 26 novembre 1980, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 13,312 rue Chealsea, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur meuble Viking, un divan velour vert, un vaisselier en bois, 4 portes, vitré, un set de vaisselle en porcelaine 8 couverts, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier (284-1007). Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-05-003111-794 RÉMI CARRIER INC., demandeur, -vs- ANGELA PRODUCTION INC., défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 10.00 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 206 rue St-Jean-Baptiste, en la cité de Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Une fournaise à l'huile suspendue modèle no: 411-180, un réservoir à l'huile 200 gallons environ, un fer à repasser industriel avec planche à repasser, (le tout sur base en métal), un compresseur air-o-Matic et acc., une machine à coudre industrielle Consew et acc., équipement, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier (284-1007). Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-05-009795-806 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- 86109 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 27 novembre 1980, à 10:00 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 60 et 68 rue Cartier, en la cité Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 46 tables de 24"X24", en arborite, base noire, 140 chaises assorties avec bras, en cuir, et en tissus, une caisse enregistreuse National, un frigidaire 3 tiroirs pour bières, une machine à glace, équipement de bureau, équipement de restaurant, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal COUR PROVINCIALE No: 500-02-005378-802 BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- PENNY DIOTTE, défendeur et demandeur en garantie, -et- JAMES DENIS LAVIGNE, défendeur-en-garantie. Le 27 novembre 1980, à 10:00 heures au domicile du défendeur en garantie, JAMES DENIS LAVIGNE, au No 6525 rue Chabot, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur en garantie, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur Toshiba, un récepteur AM-FM marantz, un sofa 3 places, 1 sofa 2 places, une table tournante dual, meubles de ménage, etc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier (284-1007) Montréal, 15 novembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-004345-80-2, La Société d'Habitation du Québec, partie demanderesse, Michel Lapinta, partie défenderesse. Le 27 novembre 1980 à 14:00 heures au 821 Laval, Chomedey, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Michel Lapinta saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Delta 1975, 1 banc de scie, 1 laveuse verte Moffat, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, le 13 novembre 1980

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No.: 760-32-001272-79-0. M. Alfred Guertin, partie demanderesse. M. Pierre Coutu, partie défenderesse. Le 27 novembre 1980 à 11:00 heures au 3550 rue Masson, app. 210 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Pierre Coutu saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Torino, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, le 13 novembre 1980.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-003462-79-8. La Cie d'Assurance Wawanesa & Al, partie demanderesse, Jean-Yves Lecavalier, partie défenderesse. Le 26 novembre 1980 à 12:00 heures au 6 Chemin des Coucous, Ste-Anne-des-Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-YVES LECAVALIER saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse en tissu, 2 chaises, 2 tables etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, le 13 novembre 1980.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010185-80-4. Banque de Montréal, partie demanderesse, Kim Colw, partie défenderesse. Le 27 novembre 1980 à 10:00 heures au 5955 Côte St-Antoine, Montréal, District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Kim Colw saisis en cette cause, consistant en: 1 table de coin ronde, 1 t.v. Panasonic, 1 bahut, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, le 13

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Profession, en pages 36, 37, 38, 39 et 40

Association des Architectes en Pratique Privée du Québec

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

L'Association des architectes de la province de Québec est un organisme volontaire qui regroupe les bureaux d'architectes. L'A.A.P.P.Q. est à la recherche d'un directeur administratif.

FONCTION:
Le directeur administratif est responsable de la bonne marche de l'Association et de la mise en application des différents programmes. Il veille à la bonne gestion des ressources tant humaines que financières.

QUALIFICATIONS:
Toutes les candidatures seront prises en considération. Toutefois, les candidats ayant une formation universitaire de préférence en architecture et qui auront acquis une expérience pertinente en gestion seront favorisés.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT:
Le salaire sera établi selon l'expérience et les qualifications du candidat choisi. Le mandat débutera le 1er janvier 1981. Toute candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que des noms et adresses de trois répondants. Faire parvenir avant le 28 novembre 1980.

COMITÉ DE SÉLECTION
ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC
3634, rue Aylmer,
Montréal, Québec, H2X 2C2
Tél.: (514) 843-6959

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — **Social Sciences and Humanities Research Council of Canada**

Le Conseil de recherches en sciences humaines est désireux de recevoir des candidatures au poste de:

AGENT AUX SUBVENTIONS DE RECHERCHE

SALAIRE: $17,200 - $22,600 (sous révision)

FONCTIONS: Le titulaire est responsable de l'administration générale des demandes de subventions de recherche dans le domaine de l'anthropologie et disciplines connexes. Le titulaire aura pour tâches, entre autres, de juger de la recevabilité des demandes et de les soumettre à l'appréciation critique d'experts dans le domaine.

EXIGENCES: Les candidats devront posséder un diplôme de deuxième ou troisième cycle en anthropologie. La préférence sera accordée aux candidats ayant également une certaine formation académique en géographie humaine ou en sciences de l'éducation. Avoir de l'expérience en administration constituera un atout. Le titulaire doit pouvoir travailler en français et en anglais.

Ce poste est situé à Ottawa.

NUMERO DU CONCOURS: SSH 80-11
DATE LIMITE: le 28 novembre 1980
Chef du personnel
Conseil de recherches en sciences humaines
255, rue Albert
Case postale 1610
OTTAWA, Ontario
K1P 6G4

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

AGENTS DE RECHERCHES
Science des matériaux
(Montréal)

L'Institut de Génie des Matériaux, Montréal, une nouvelle division du Conseil national de recherches du Canada, est en voie de construction pour répondre aux besoins de l'industrie canadienne dans le domaine des sciences appliquées aux matériaux. L'Institut accepte dès à présent des demandes de candidatures aux postes qui seront prochainement créés dans les domaines de la recherche sur les problèmes industriels intéressant la corrosion, la soudure et l'assemblage, la tribologie, la mise en forme et la solidification. L'Institut a en outre besoin des agents ci-après pour diriger des projets de recherche:

IGM-19-D Un **INGÉNIEUR EN PROCÉDÉS** pour exécuter les analyses nécessaires à la compréhension des phénomènes en jeu dans les procédés de mise en forme, d'assemblage et d'application de revêtements des matériaux, de même que la réalisation de ces essais à l'échelle pilote. Il faut détenir un doctorat ou une maîtrise en génie chimique et avoir plusieurs années d'expérience industrielle, ainsi qu'une bonne connaissance de base des procédés industriels.

IGM-20-D Un **INGÉNIEUR DE RECHERCHES, EN MÉCANIQUE** pour développer et adapter les programmes de calcul et l'analyse par des méthodes d'éléments finis (thermiques et mécaniques) aux besoins particuliers des projets de l'Institut, notamment l'influence des procédés de mise en forme et d'assemblage et l'analyse des contraintes durant des essais complexes. Les candidat(e)s doivent posséder un doctorat ou une maîtrise en génie mécanique et plusieurs années d'expérience de la recherche mécanique ou industrielle, ainsi que la connaissance des techniques d'analyse et une expérience en informatique.

IGM-22-D Un **CHIMISTE/ANALYSTE** pour participer à la création, à la mise en route et au fonctionnement d'un laboratoire couvrant les besoins de l'Institut en chimie analytique (analyse et caractérisation des métaux), alliages, revêtements, plastiques et polymères. Le poste requiert un doctorat en chimie analytique et plusieurs années d'expérience avec responsabilités croissantes ainsi que la connaissance d'une grande gamme de techniques.

AGENT TECHNIQUE EN ÉLECTRONIQUE

IGM-23-D On a besoin d'un **AGENT TECHNIQUE SENIOR** qui sera chargé de concevoir des circuits électroniques digitaux et analogues à partir de conceptions de base provenant d'un ingénieur de l'Institut ou obtenues en coopération incluant la participation du (de la) titulaire. Il faut être diplômé(e) d'un Institut de Technologie avec spécialisation en électronique et posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente de la recherche ou de l'industrie.

La connaissance du français est essentielle.

Traitement - selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum vitae à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence appropriée.

CNRC

Radio Québec

RÉGION DE QUÉBEC (03)

MANDAT DU COMITÉ RÉGIONAL:
Constitué selon la loi de la Société de radio-télévision du Québec (Loi No 5), le comité régional a la responsabilité de programmer et de produire des émissions de télévision en fonction des attentes de la population de la région en conformité avec la mission éducative de Radio-Québec. En conséquence, le comité régional assume la gestion des ressources dévolues à la région.

CONCOURS 02

Adjoint administratif au directeur

Supérieur immédiat: le directeur régional

L'emploi d'adjoint administratif comporte la réalisation des activités de gestion et de soutien au directeur régional, notamment la préparation et le contrôle budgétaire, la gestion des ressources humaines et matérielles, la tenue à jour des registres comptables de la région, l'administration des contrats et les relations avec les différents intervenants.

Le (la) candidat(e) recherché(e)
— est membre de l'Association des comptables agréés du Québec (C.A.) ou de l'Association des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.);
— possède trois (3) années d'expérience dans l'exercice des fonctions caractéristiques de l'emploi d'adjoint administratif de préférence dans le domaine de l'industrie culturelle ou parapublic;
— a une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec:
— possède une habitude de travail en équipe.

TRAITEMENT:
Selon la politique de la Société de radio-télévision du Québec, compte tenu de la formation et de la compétence du candidat.

CONCOURS 03

Agent de programmation

Sous l'autorité du directeur régional, l'agent de programmation exerce des activités d'études et de recherches relatives à la programmation, etc., au besoin, participe à des activités de gestion pour les programmations, notamment dans une partie ou l'ensemble des secteurs d'activités suivants:
— projets, coproductions et mandats de réalisation d'émissions de télévision;
— planification de la programmation.

Il coordonne et surveille, au besoin, les travaux du personnel professionnel, technique, de bureau et autres, dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'activités et à la bonne marche des opérations dont il est directement chargé.

Il accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

Le(la) candidat(e) recherché(e) possède
— un diplôme universitaire de 1er cycle en sociologie, en communication ou en éducation;
— une compétence en communication et en éducation;
— quatre (4) années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans le domaine de la télévision éducative;
— une grande capacité de susciter la participation des organismes et des individus en région et de les aider à cerner leurs attentes par rapport à la programmation des émissions;
— une habitude de travail en équipe;
— une excellente connaissance de la région;
— une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec.

TRAITEMENT:
$24,873 et plus (salaire en voie de révision).

CONCOURS 04

Agent d'information

Sous l'autorité du directeur régional, l'agent d'information voit à la conception et à la réalisation des politiques et des programmes d'information, de publicité et de relations publiques avec l'organisme à l'endroit de la population concernée, en utilisant à cette fin divers modes et médias d'information.
— travaille de concert avec les secteurs de la programmation et de la production, à la diffusion et à la rétroaction des productions;
— tient à jour toute documentation utile aux fins de l'organisme.

Il coordonne et surveille, au besoin les travaux du personnel professionnel, technique, de bureau et autres, dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation des programmes d'activités et à la bonne marche des opérations dont il est directement chargé.

Il accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

Le(la) candidat(e) recherché(e) possède
— un diplôme universitaire de 1er cycle en lettres, sciences humaines, sciences de l'éducation, communication, journalisme ou sciences sociales;
— quatre (4) années d'expérience pertinente;
— une capacité à concevoir des instruments de communication;
— une grande facilité d'expression écrite et verbale;
— une excellente connaissance de la région;
— une habitude de travail en équipe;
— une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec.

TRAITEMENT:
$22,337 et plus (salaire en voie de révision)

CONCOURS 05

Agent de bureau 1

Sous l'autorité du directeur régional, l'agent de bureau effectue divers travaux de bureau selon des méthodes et procédures de nature relativement complexe, caractérisés par la cueillette, la vérification, la sélection, l'interprétation, la préparation et la transmission de données, ainsi que par le traitement du courrier. Ces travaux portent sur l'application de règlements, de directives ou mesures administratives, sur l'exécution de travaux d'écriture reliés à la comptabilité, aux statistiques ou à l'approvisionnement.

Le titulaire de ce poste s'occupe plus particulièrement du fonctionnement du comptoir de distribution de vidéocassettes. Peut être appelé à accomplir les tâches de secrétaire.

Il accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

Le(la) candidat(e) recherché(e) possède
— un secondaire V, option administration ou comptabilité;
— quatre (4) années d'expérience, dont au moins deux (2) ans dans un emploi d'agent de bureau II et connexe à l'emploi postulé;
— une habitude de travail en équipe;
— une connaissance de la région;
— une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec.

TRAITEMENT:
$12,646 et plus (salaire en voie de révision).

CONCOURS 06

Secrétaire de direction

Sous l'autorité du directeur régional, le secrétaire de direction assiste dans leur travail le directeur régional et l'adjoint administratif. Il exécute un ensemble de travaux dont la préparation et la dactylographie de lettres, de textes, de procès-verbaux; effectue le classement de documents; assiste le directeur régional et l'adjoint administratif en réglant un grand nombre de détails administratifs mineurs.

Il accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

Le(la) candidat(e) recherché(e) possède
— un secondaire V, option secrétariat;
— cinq (5) années d'expérience, dont au moins deux (2) ans à titre de secrétaire;
— une très bonne maîtrise de la sténographie;
— une excellente connaissance du français parlé et écrit;
— de l'initiative, de l'entregent et de la discrétion;
— une habitude de travail en équipe;
— une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec.

TRAITEMENT:
$13,109 et plus (salaire en voie de révision)

CONCOURS 07

Secrétaire

Le secrétaire assiste dans leur travail l'agent de programmation et l'agent d'information. Il exécute un ensemble de travaux dont la transmission de notes sténographiques, dactylographie des lettres, textes et rapports et effectue le classement des documents.

Il reçoit et achemine les appels téléphoniques et accueille les visiteurs.

Il accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

Le(la) candidat(e) recherché(e) possède
— un diplôme de secondaire V, option secrétariat;
— deux (2) années d'expérience dans le domaine du secrétariat;
— une excellente connaissance du français parlé et écrit;
— une habitude de travail en équipe;
— une compréhension et un intérêt pour la mission éducative de Radio-Québec.

TRAITEMENT:
$10,648 et plus (salaire en voie de révision).

POUR TOUS LES CONCOURS:
LIEU DE TRAVAIL: Québec

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 novembre 1980 avec mention sur l'enveloppe du numéro de concours pour lequel vous postulez à

Le comité régional
Radio-Québec/région de Québec (03)
270, chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1R 1T3

Concours numéro:

Le cachet de la poste en fera foi.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ARCHITECTE

- Minimum 5 ans d'expérience en habitation
- Pour design et étude du design.

Pour rendez-vous appeler:

288-1890

Directeur général

Sous l'autorité du Conseil d'administration, assure le développement et le fonctionnement administratif régulier de la compagnie, soit: planification, coordination, gestion et évaluation.

Exigences:

— Minimum 5 ans d'expérience pertinente en administration et en gestion dont 3 ans dans une fonction de cadre;
— Connaissance du mouvement coopératif désirée;
— Connaissance du milieu rural souhaitable;
— Le bilinguisme est un atout;
— Habileté à tenir des séances d'information

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1980, au:

Président
FÉDÉRATION DES MUTUELLES D'INCENDIE INC.
2014 boul. Charest ouest
Québec G1N 2E8

COMPTABLES AGRÉÉS

L'essor du cabinet suscite l'ouverture de postes de supervision senior.

L'ORGANISATION

Cabinet bilingue de moyenne envergure avec clientèle diversifiée — cabinets à Montréal et à Toronto.

LE DÉFI

Prendre charge d'un groupe de clients, diriger une équipe de vérificateurs et s'occuper de divers travaux spéciaux.

AVANTAGES

Rémunération intéressante, excellentes perspectives d'avenir et climat de travail professionnel.

LE CANDIDAT

Comptable agréé ambitieux possédant expérience pertinente d'environ 2 ans.

Communiquer avec
M. Pierre Leroux, c.a.
666 ouest, rue Sherbrooke, suite 1400
Montréal, Québec H3A 1E7
288-0988

● Réviseur
● Traducteur

(avec possibilité d'avancement au poste de réviseur.)

À temps partiel

Expérience minimum de trois ans. Le travail consiste à réviser et/ou traduire, uniformiser et polir des textes. Domaines: financier et/ou juridique et/ou technique générale.

Salaire selon compétence et expérience.

Traducteurs-pigistes: anglais vers français, tous domaines, habitant Montréal ou la région immédiate.

Traducteurs et réviseurs, téléphoner ou envoyer C.V. à Mlle Claude Couture

Pigistes, envoyer C.V. à Monique Rivard.

Compagnie de Traduction Universelle
1015 Côte du Beaver Hall
Bureau 350, Montréal H2Z 1S1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 37, 38, 39 et 40

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

PROGRAMME DE CRIMINOLOGIE

Chargé de cours

Fonction
Enseignement de cours de criminologie à des adultes. (Spécialisation: sociologie criminelle, criminologie des affaires, sociologie du droit).

Exigences
Doctorat (terminé ou en cours). Expérience dans l'enseignement général et l'enseignement des adultes, expérience en recherche.

Date d'entrée en fonction
Début janvier 1981

Date de clôture des candidatures
Le 30 novembre 1980

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Colette De Troy
Coordonnateur du programme de criminologie
Faculté de l'éducation permanente
Université de Montréal
3333, chemin Queen Mary
Montréal, Québec
H3C 3J7

Université de Montréal
Département d'éducation physique

Deux postes de professeur réguliers à plein temps

Le Département d'éducation physique est à la recherche d'un spécialiste en biomécanique et d'un spécialiste en didactique de l'éducation physique.

Fonctions
Enseignement au premier cycle ou aux niveaux supérieurs selon le domaine de spécialisation; participation au sein de divers comités universitaires; direction d'étudiants gradués; implication dans la recherche.

Exigences
Le candidat choisi devra posséder un diplôme de doctorat dans une des deux spécialisations ci-haut nommées, une expérience pertinente au domaine de l'éducation physique ainsi qu'une bonne connaissance du milieu et des structures universitaires.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1981

Date de clôture des candidatures
Le 21 novembre 1980

Les Candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, ainsi que deux lettres de référence à:

M. Georges Larivière
Directeur
Département d'éducation physique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Secrétaire du ministère

Concours spécifique numéro P6213AAH/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Environnement — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous la responsabilité du sous-ministre, assurer le cheminement des dossiers qui lui sont confiés par ce dernier, tant au niveau du ministère qu'avec les organismes extra-ministériels; procéder à l'Analyse et à la synthèse des dossiers soumis au sous-ministre; assister et conseiller ce dernier dans ses fonctions; assurer la direction du secrétariat du ministère.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 34 775 $ à 44 590 $
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980

Chef du service des enquêtes sur les salaires et les avantages sociaux

Concours spécifique numéro P6216AAN/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail — 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités du service. À cette fin, effectuer des enquêtes sectorielles et régionales portant sur les salaires, les avantages sociaux et les conditions du travail sur le marché québécois ou autres; développer des systèmes d'information afin de répondre adéquatement aux besoins des milieux patronal et syndical.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'édute complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'origianl de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines des relations de travail et de la recherche.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 31 775 $ à 44 590 $
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980

Directeur général de la Commission des valeurs mobilières

Concours spécifique numéro P6226AAA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission des valeurs mobilières du Québec — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du président, mettre en application la Loi sur les valeurs mobilières et ses règlements; administrer et gérer l'ensemble du personnel de cet organisme; participer directement à la formulation de ses politiques, objectifs ou programmes et les mettre en application.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement de 34 775 $ à 44 590 $
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980

Commissaire général adjoint du travail

Concours spécifique numéro P6233AAG/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — Bureau du commissaire général du travail — 1 emploi à Québec

Attributions — Coordonner et distribuer le travail aux commissaires du travail et aux agents d'accréditation; remplacer le commissaire-général en cas d'urgence ou d'incapacité d'agir; étudier les dossiers qui lui sont confiés par le commissaire général du travail en vue d'appliquer le code du travail; exécuter des mandats spécifiques dans le domaine des droits nouveaux ou sur tout sujet ayant un impact particulier sur les relations du travail; exercer les pouvoirs et devoirs d'un commissaire de travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des relations de travail.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980

Économiste

Concours sectoriel numéro N1053AAK/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative du Québec durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois dans la région administrative de Québec

Attributions — Procéder à des travaux de recherche, d'étude et d'analyse et élaborer des applications pratiques des principes et théories en vue de formuler des solutions aux problèmes économiques; rassembler, analyser et interpréter les données, élaborer des modèles mathématiques pour représenter les phénomènes économiques; dresser des plans en vue d'aider à résoudre les problèmes économiques qui se posent dans différents services gouvernementaux.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en économique ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe II
Traitement de 24 196 $ à 32 522 $
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**

Bibliothécaire principal(e) en audio-visuel

La division de la distribution de l'Office National du Film à Montréal est à la recherche d'un(e) bibliothécaire spécialisé(e) en audio-visuel possédant de préférence un diplôme de deuxième cycle en bibliothéconomie. Cette personne sera chargée d'établir un système automatisé d'information et de documentation en cinématographie et de superviser l'exécution de travaux internes reliés à la cinémathèque.
Le ou la titulaire doit avoir au moins cinq ans d'expérience ayant rapport aux systèmes de catalogage automatisés et aux documents audio-visuels et posséder des aptitudes à diriger du personnel. Une connaissance du système PRÉCIS français et anglais est essentielle.

Prière d'adresser votre demande à la:

Division du personnel
Office National du Film
C.P. 6100
Succursale A
St-Laurent, Québec H3C 3H5

Université Laval

PROFESSEUR

Département d'exploitation et utilisation des bois
Faculté de foresterie et de géodésie

Description du poste
Professeur en séchage et préservation des bois dont les principales responsabilités seront:
— l'enseignement des cours de séchage et préservation des bois aux étudiants du premier cycle et leur encadrement;
— la participation à d'autres cours relevant du domaine plus général des sciences du bois;
— le développement et la dispense de cours gradués en séchage et préservation des bois pour les étudiants des 2e et 3e cycles;
— la conduite de recherches en séchage et préservation des bois;
— la direction de thèses d'étudiants gradués aux 2e et 3e cycles;
— la participation à des comités départementaux, facultaires, universitaires.

Critères de sélection
Le (la) candidat(e) doit:
— posséder un diplôme de baccalauréat en Sciences et Génie;
— posséder d'une université reconnue un diplôme de doctorat en Sciences et Technologie des bois ou dans une discipline équivalente;
— posséder des connaissances particulières en séchage et préservation des bois;
— pouvoir conduire des expériences de recherche et s'intégrer à une équipe de chercheurs;
— avoir une expérience de l'enseignement universitaire;
— savoir transmettre ses connaissances en français.

Traitement: Selon la convention collective

Mode de candidature: ***La date limite de candidature à ce poste est le 15 janvier 1981. Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à:***

M. Jean Tomlinson, directeur
Dép. d'exploitation et utilisation des bois (Local 3106)
Faculté de foresterie et de géodésie
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 38, 39 et 40

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Poste accessible aux femmes et aux hommes)

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses enseignements et de ses recherches, le Département des sciences de l'éducation sollicite des candidatures.

EXIGENCES:
- Doctorat
- Connaissance du milieu scolaire et de l'enseignement
- Expérience d'enseignement

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er janvier 1981

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur SPUQ/UQAM

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 3 décembre 1980 à:

M. Bernard Lefebvre, directeur
Département de sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général du service des bibliothèques et en étroite collaboration avec les diverses bibliothèques et les représentants des départements de l'Université, le directeur du développement et de l'exploitation a la responsabilité de répondre aux besoins de documentation pour les fins de l'enseignement et de la recherche et de planifier la mise en place de mécanismes pour en favoriser l'utilisation et l'exploitation.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS:
Il sera appelé à élaborer un cadre général de développement des collections, à prévoir les ressources documentaires nécessaires au développement des nouveaux programmes, à mettre au point et appliquer des politiques de choix de la documentation. De plus, il devra préparer et proposer une formule de répartition du budget d'acquisition, évaluer la satisfaction de la clientèle et proposer les correctifs nécessaires. Il participera aux activités de concertation des bibliothèques universitaires et coordonnera l'établissement de politiques et procédures internes d'exploitation des ressources documentaires: prêt, prêt entre bibliothèques, référence et recherche, téléréférence, formation documentaire et promotion.

QUALIFICATIONS:
Le candidat devra disposer d'un diplôme universitaire en bibliothéconomie ou autre discipline connexe et de cinq (5) années d'expérience pertinente. Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente pourra être retenue. Des aptitudes éprouvées pour le travail en comité sont essentielles dans cette fonction.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel sous pli confidentiel à l'attention du directeur du service du personnel avant le 21 novembre 1980 à 17h., bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Place Phillips, Montréal, H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

Directeur général

Le Publicité-Club de Montréal recherche un directeur général.

Relevant directement du président, le candidat (ou la candidate) retenu aura pour principales fonctions de superviser et coordonner toutes les activités du Club. Il devra de plus assurer la responsabilité administrative du bureau et représenter le président à certaines occasions.

Bon organisateur et bon relationniste, le candidat retenu devra posséder une bonne expérience de l'administration générale et connaître la publicité.

Ce poste intéressera les candidats (homme ou femme) dont le traitement actuel se situe aux environs de $25,000.

Si vous possédez les qualifications demandées et la personnalité nécessaire pour relever les défis que comporte ce poste, faites parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à:

Nicole Archambault
Le Publicité-Club de Montréal
Bureau 639
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
H3B 1G7

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL

RESPONSABLE TRADUCTION ET PRODUCTION DE TEXTES

Une compagnie canadienne, récemment établie à Montréal, recherche un(e) traducteur(trice) ou un(e) rédacteur(trice) technique expérimenté, pour ce poste qui requiert une personne ayant une grande facilité d'expression écrite de la langue française et un sens pratique de la traduction.

De plus, le poste offre des défis importants: supervision de production, exploitation des ressources techniques les plus avancées et l'assistance aux traducteurs pour la production de textes finis.

La compagnie offre un plan de carrière très intéressant et compétitif.

Si vous possédez les qualifications requises, veuillez adresser votre demande d'emploi accompagnée d'un résumé, ou encore veuillez communiquer avec:

Mme Hélène Dussault-Vanzella
Service de Recrutement du Personnel
COMPUTRANS CANADA INC.
625 Président Kennedy, Suite 301
Montréal, Québec H3A 1K9

TRADUCTEUR

QIT - Fer et Titane Inc., une entreprise minière et métallurgique comptant 2200 employés recherche un traducteur pour ses installations de Tracy.

Le candidat doit être diplômé en traduction et posséder une ou deux années d'expérience en traduction technique dans un service de traduction reconnu. Il se verra confier la traduction de textes de nature et de complexité variées, principalement en mécanique et en électricité.

Salaire et avantages sociaux intéressants.

Envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

QIT **Fer et Titane Inc.**
B.P. 560, Sorel (Québec), J3P 5P6

L'Université du Québec à Rimouski, une institution au service de l'Est du Québec et de la Côte-Nord, est à la recherche d'un:

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

LA FONCTION: Il s'agit d'une fonction temporaire d'une durée d'un (1) an dans le cadre de la mise en place d'un système intégré d'information de gestion académique (SIGA). La fonction consiste à collaborer aux travaux d'analyse et de programmation en vue de l'adaptation de systèmes déjà existant et du développement de nouveaux systèmes, dans le cadre de SIGA. L'informatisation est en mode dialogué et repose sur un système de gestion de base de données.

LE CANDIDAT: Il possède un diplôme de 1er cycle en informatique, deux (2) années d'expérience en informatique de gestion. Une forte expérience pertinente pourra pallier l'absence de diplôme universitaire. La connaissance du système MPE III du HP-3000 serait un atout.

LE TRAITEMENT: Selon les échelles de salaire prévues à la convention collective actuellement en vigueur ($17,889.00 à $32,233.00).

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 21 novembre 1980.

Service du Personnel
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

DIRECTEUR DES SERVICES INFORMATISÉS ET DES SERVICES TECHNIQUES

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général du service des bibliothèques, le directeur des services informatisés et des services techniques planifie, organise et contrôle les services informatisés et l'ensemble des services techniques: acquisition, catalogage, classification et analyse documentaire (environ 60 employés).

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS:
Il sera appelé à planifier et à contrôler l'automatisation du service des bibliothèques en relation avec le service de l'informatique de l'Université, à coordonner les activités du service de la codification (catalogage et analyse documentaire) et du service des acquisitions. Il établira, avec les deux chefs de services concernés, les politiques et procédures d'achat et de traitement de la documentation. Par ailleurs, il évaluera le rendement des systèmes déjà en place en fonction des besoins de la clientèle universitaire et proposera les mesures appropriées. Il représentera l'institution dans les projets collectifs d'automatisation du traitement et de l'exploitation de la documentation.

QUALIFICATIONS:
Le candidat devra disposer d'un diplôme universitaire en bibliothéconomie ou autre discipline connexe et de cinq (5) années d'expérience pertinente. Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente pourra être retenue. Des connaissances éprouvées en informatisation des bibliothèques sont essentielles dans cette fonction.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel sous pli confidentiel à l'attention du directeur du service du personnel avant le 21 novembre 1980 à 17h., bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Place Phillips, Montréal, H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

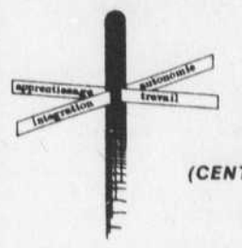
DESSINATEURS SENIORS

Bureau d'architectes de Ste-Foy, Québec, requiert les services de dessinateurs seniors (10 ans d'expérience minimum).

Conditions avantageuses, selon expérience.

Contacter:

Chantale Lavigueur
Laval,
668-2718



Le centre d'accueil À LA CROISÉE

(CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ADULTES (C.R.A.) DÉFICIENTS MENTAUX)

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS: Membre du conseil d'administration et mandaté par ce dernier le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES: Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration, sciences humaines ou autre domaine connexe et/ou posséder une expérience pertinente dans un poste cadre à l'intérieur du secteur des affaires sociales.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 novembre 1980 à:

Jury de sélection
Poste de directeur général
Centre d'accueil À La Croisée
4590 rue Hochelaga
Montréal, Québec
H1V 1C5

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Un coup de fil suffit

Appel de candidatures mixtes

INGÉNIEUR EN AÉRONAUTIQUE

Traitement: $25 823 – $29 147
Nº de réf.: 80-Q-349 (204)
Transports Canada – Air
Direction de l'Aviation civile
Dorval (Québec)

Fonctions
Contrôle, vérifie et approuve les plans, données techniques et les procédures soumis au ministère pour les réparations d'avaries et les modifications aux aéronefs; contrôle et vérifie les rapports, plans et devis, soumis par les consultants privés autorisés à approuver du travail de génie aéronautique au Canada; évalue et recommande pour approbation les demandes de l'industrie pour les "Technical Standard Orders" (TSO), d'homologation supplémentaire de type (STA), et de nouveaux produits aéronautiques; participe aux auditions techniques dans l'industrie et s'assure que les normes techniques de navigabilité aérienne sont suivies par l'industrie et par le public général; effectue les communications écrites et verbales dans les deux languages.

Exigences professionnelles
- Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation comme ingénieur professionnel au Canada.
- Capacité de diriger des projets complexes confirmée par les antécédents professionnels.
- Expérience pertinente dans le domaine du génie aéronautique.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Nº d'autorisation: 210-296-012

Remarques: Les titulaires de ces postes sont appelés à voyager à travers le Québec, à l'occasion et pour de courtes périodes.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Pour de plus amples informations ou obtenir une entrevue veuillez téléphoner à (514) 283-3307 à frais virés, le 17 novembre 1980 entre 9h et 16h. S'il vous est impossible de téléphoner, envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae avant le 25 novembre 1980 à:

Lorraine Lussier-Gouin, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal (Québec) H3B 2R1

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 39 et 40

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Le Conseil d'administration du Collège Dawson est à la recherche d'un directeur des services pédagogiques. Quoique le poste soit maintenant vacant, la date d'entrée en fonction est à discuter.

Le directeur des services pédagogiques a l'entière responsabilité du régime pédagogique de ce collège anglophone. Relevant du directeur général, il est chargé de la direction pédagogique, de la planification et du perfectionnement de la vie collégiale, de l'organisation des services de l'enseignement et de la liaison avec le gouvernement et la communauté extérieure en matières pédagogiques. Les candidats doivent posséder de l'expérience dans le domaine de l'enseignement post-secondaire et de l'administration. Une bonne connaissance du français est essentielle.

Fondé en 1969, le Collège Dawson est le plus grand Cegep du Québec que fréquentent 6,500 étudiants à temps plein et 3,000 étudiants à temps partiel, issus de milieux divers. Le collège offre le cours pré-universitaire de deux ans en arts et en sciences ainsi que les programmes professionnels de trois ans tels que les techniques infirmières, l'électrotechnique, les arts plastiques, l'administration, l'informatique et l'assistance sociale.

Le traitement peut varier de $32,000 à $48,000 selon la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement. Les candidatures doivent être adressées avant le 1er janvier 1981 à:

R.A. Gordon
Directeur général
a/s Comité de sélection du D.S.P.
Collège Dawson
485, rue McGill
8e étage
Montréal, Québec
H2Y 2H4

• INGÉNIEURS
• DESSINATEURS
• TECHNICIENS
• GÉRANTS DE PROJETS
• ESTIMATEURS

Dans tous les domaines.
Ces postes sont pour la région de Montréal.

Les personnes qualifiées sont priées de se présenter avec leur curriculum vitae ou communiquer avec M. Parenteau.

ALPHA
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724
Montréal H3B 3R3
Tél: (514) 866-5661

Plusieurs autres postes sont aussi disponibles.

OCCASION DE GÉRANCE DE VENTE

La personne que nous recherchons a de l'expérience en gérance de vente. Jeune d'esprit, dynamique, leader avec habileté de former, animer, motiver et contrôler une équipe de vendeurs. Elle doit être rompue à la négociation commerciale et familière avec le domaine des journaux.

Enfin parce que nous attachons beaucoup d'importance à la qualité du climat professionnel de notre entreprise, c'est à une personne possédant une solide expérience de la fonction que nous nous adressons.

Nous offrons un salaire intéressant et des avantages sociaux difficiles à égaler.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Le Droit
375 rue Rideau
Ottawa, Ontario K1N 5Y7

JM SURINTENDANT - MOULIN

Nous sommes une importante entreprise minière à la recherche d'un candidat de calibre pour assumer la direction des travaux reliés à l'usinage, au défibrage, à l'expédition de fibre d'amiante d'une usine de quelque cinq cents (500) employés.
Le candidat recherché possédera de préférence une solide formation en génie et environ huit (8) à dix (10) années d'expérience en traitement de minerai, défibrage et classement de fibre d'amiante. Il devra faire preuve de dynamisme, être bilingue et avoir démontré des qualités de gestionnaire averti.
Le poste est ouvert à notre usine d'Asbestos.
La Compagnie offre un excellent programme d'avantages sociaux de même qu'une résidence unifamiliale moderne à un taux de location minimal.
Salaire à discuter.

S'adresser par écrit à:

Johns-Manville Canada Inc.,
Att: Mme L.C. Hinse,
Asbestos, Qué. J1T 3N2.

L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT)
est à la recherche d'un (e)

DOCUMENTALISTE-RECHERCHISTE

(temps partiel, 4 jours par semaine)

Fonctions:
Collaborer avec une équipe de chercheurs aux besoins de documentation. Assumer la cueillette, le traitement et la diffusion de cette documentation. Participer à la compilation de bibliographies, analyser la documentation à l'aide d'un système d'indexation.

Exigences:
— Détenir un diplôme en bibliothéconomie;
— La maîtrise en bibliothéconomie et un diplôme de premier cycle en sciences sociales, relations industrielles, sociologie, sciences économiques... seront considérés en priorité;
— La connaissance du milieu syndical serait un atout;
— Une expérience et une compétence équivalentes peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Traitement: selon la convention collective en vigueur.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 5 décembre 1980 à l'attention du:

Directeur Général
Institut de Recherche Appliquée sur le Travail
C.P. 6128
3290 rue Lacombe
Montréal H3C 3J7

Université Laval

PROFESSEURS DE DROIT

DESCRIPTION DU POSTE:

Le titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers au 1er et au 2e cycles et effectuer des recherches dans le domaine du **droit fiscal.**

Le candidat retenu pourra être appelé à assumer accessoirement des enseignements et faire de la recherche dans d'autres secteurs du droit.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Doctorat en droit ou l'équivalent.

L'équivalent d'un doctorat est notamment reconnu à celui qui possède une maîtrise en droit et une expérience professionnelle de cinq ans démontrant une aptitude à la recherche en droit, et à celui qui possède un diplôme de 1er cycle en droit et une expérience professionnelle de dix ans démontrant une aptitude à la recherche en droit.

Celui qui possède une maîtrise en droit, ou un diplôme de 1er cycle accompagné d'une maîtrise dans une discipline pertinente ou d'une expérience professionnelle démontrant une aptitude à la recherche en droit, peut être engagé à titre de professeur assistant.

DESCRIPTION DU POSTE:

Le titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers au 1er et au 2e cycles et effectuer des recherches dans le domaine du **droit public, plus particulièrement en droit administratif.**

Le candidat retenu pourra être appelé à assumer accessoirement des enseignements et faire de la recherche dans d'autres secteurs du droit.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Doctorat en droit ou l'équivalent.

L'équivalent d'un doctorat est notamment reconnu à celui qui possède une maîtrise en droit et une expérience professionnelle de cinq ans démontrant une aptitude à la recherche en droit, et à celui qui possède un diplôme de 1er cycle en droit et une expérience professionnelle de dix ans démontrant une aptitude à la recherche en droit.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 1er décembre 1980:

Me Claude Belleau
Doyen
Faculté de droit
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Université Laval

CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT EN ANTHROPOLOGIE

Le Département d'anthropologie est à la recherche de personnes pouvant assumer une charge d'enseignement pour la session d'hiver 1981 parmi les cours suivants:

ANT—11597 Parenté et organisation sociale
ANT—11624 Anthropologie des religions
ANT—13515 Ethnologie des Amérindiens II
ANT—13520 Anthropologie sexuelle
ANT—14542 Ethnologie de l'Afrique I (offert le soir)
ANT—15035 Anthropologie écologique
ANT—15036 Sémiotique de la culture (offert le soir)
ANT—15468 Anthropologie et psychanalyse II (offert le soir)
ANT—16705 Ethnologie de la région andine
ANT—62837 Séminaire de maîtrise V (2e cycle; thème: analyse du symbolisme)

N.B. Les candidats peuvent postuler pour 2 charges de cours **au maximum.**

EXIGENCES: Préférence sera accordée aux candidats ayant terminé leur doctorat en anthropologie (exigence minimale: maîtrise en anthropologie).

CONDITIONS: Les candidats auront à assumer de façon régulière le cours, encadrer les étudiants, corriger les examens et être disponibles auprès des étudiants. Ils auront aussi à respecter le contenu des syllabus de cours déjà approuvés.

SALAIRE: Selon les normes de l'Université Laval.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 h, le 24 novembre 1980 à l'adresse suivante:

Monsieur Yvan Simonis
Directeur
Département d'anthropologie
Faculté des sciences sociales
Pavillon De Koninck
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Responsable de la qualité de la langue

Concours spécifique numéro P1073AAC/JD. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du conseil exécutif — Conseil de la langue française — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du président du Conseil, assister et conseiller ce dernier en matière de qualité de la langue; contrôler et normaliser les activités du Conseil pour ce qui a trait à la qualité de la langue; agir comme animateur et coordonnateur auprès des divers directions et services du Conseil et auprès du Conseil lui-même en fonction des objectifs de qualité de la langue; assurer la correction française de tous les travaux et de toutes les communications émanant du Conseil; collaborer, au besoin, avec les organismes oeuvrant dans le domaine de la langue et de la culture en vue de promouvoir la qualité de la langue.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en linguistique ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience pertinente dans des activités d'études et de recherches d'une part, de rédaction et de correction de la langue française d'autre part. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Agent culturel, classe I
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980
Traitement — de 28 465 $ à 34 164 $

Directeur de bureau de la régie du logement

Concours sectoriel numéro N1116AAE/JD Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant à la Régie du logement dans les régions administratives de Montréal et de Québec durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Québec
4 emplois à Montréal
1 emploi possible à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la Régie du logement au niveau d'un bureau local ou régional afin de répondre aux besoins de la clientèle en matière de renseignements, formulation, rédaction et traitement des demandes de conciliation et d'adjudication selon les politiques établies; évaluer l'impact et les problèmes soulevés lors de l'application des programmes, règles de pratique, directives et méthodes de travail au niveau des activités de bureau; participer à la préparation des objectifs annuels, à l'implantation du projet de déconcentration des activités de la division régionale par rapport au bureau local.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en sciences sociales ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente diversifiée en gestion des ressources humaines, matérielles et financières et dans l'application des lois touchant les divers secteurs de l'habitation. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Attaché d'administration, classe II
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980
Traitement de 22 843 $ à 29 939 $

Notaire

Concours sectoriel numéro N1153AAB/JD Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi, et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec, durant la prochaine année.

Office du crédit agricole du Québec — 1 emploi à Sainte-Foy

Attributions — Étudier l'admissibilité des requérants à tout prêt et subvention recommandés ou consentis par l'Office; préparer les instructions à l'intention des notaires instrumentants; agir comme conseiller juridique; étudier les problèmes légaux spécifiques; préparer les opinions légales et les mémoires pour les autorités compétentes; réviser les titres des requérants; recevoir régulièrement les actes en brevet et à l'occasion les actes en minute.

Conditions d'admission — Être inscrit au tableau de l'Ordre des notaires du Québec; 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Inclure une photocopie de l'Original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Notaire, classe II
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980
Traitement de 20 716 $ à 31 072 $
(en voie de révision)

Professeur en génie rural

Concours spécifique numéro P6766AAA/JD Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation — 1 emploi à St-Hyacinthe

Attributions — Dispenser aux étudiants les cours suivants: machines et équipements de ferme, régie de l'eau et conservation du sol, physique-mécanique et sciences graphiques; de plus, préparer les cours, corriger les travaux, évaluer le rendement des étudiants, collaborer à la réalisation de certains travaux de recherche et d'expérimentation.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en agronomie, option génie rural. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Professeur, classe V
Période d'inscription:
du 15 novembre au 28 novembre 1980
Traitement de 17 077 $ à 26 935 $

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

La Direction des services professionnels recherche un

DIRECTEUR POUR SON SERVICE DE LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DES PRATIQUES

Le/la titulaire de ce poste relève directement du Directeur des services professionnels et gère une équipe composée d'environ quinze conseillers-cadres de différentes disciplines.

Ce service a pour responsabilité principale de doter l'établissement des moyens nécessaires au maintien, au développement et au contrôle de la qualité des pratiques, propres à soutenir et garantir la compétence du personnel:

- formation et développement du personnel,
- établissement de normes et standards de pratique,
- élaboration d'un système d'encadrement professionnel,
- mise en œuvre de toute autre activité pertinente visant à la promotion et au contrôle de la qualité des pratiques dispensées par l'établissement.

Le/la candidat/e devra posséder un diplôme universitaire de 2e cycle pertinent au domaine des services sociaux (des études post-maîtrise au niveau du doctorat constitueraient un atout appréciable) et six années d'expérience de la pratique et de la gestion dans le domaine des services sociaux.

Il/elle devra également posséder un leadership professionnel dans le domaine des services sociaux de même qu'une connaissance avancée des pratiques professionnelles et une aptitude pour la gestion d'une équipe de travail multidisciplinaire.

La rémunération sera établie selon la politique de rémunération du réseau des Affaires sociales.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre 1980 au:

SERVICE DE DOTATION DU PERSONNEL

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

1001 est, boul. de Maisonneuve
— 9e étage
Montréal, Qué.
H2L 4R5

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Coordonnateur(trice)

RESPONSABILITÉS:
Planifier, coordonner, contrôler, organiser, élaborer des programmes, etc.

EXIGENCES:
Connaissance du milieu des arts, expérience pertinente en administration et gestion financière. Devra faire preuve de dynamisme et d'initiative.

SALAIRE:
À négocier selon les qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 21 novembre 1980 au:

CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC
1775, rue St-Denis
Montréal H2X 3K4

Physiothérapeute

demandé pour se joindre à une équipe dynamique d'un nouveau centre pour enfants physiquement handicapés à Timmins, Ontario.

Le centre possède un programme destiné aux enfants d'âges pré-scolaires et fournira des soins aux enfants, adolescents et à leurs familles, de la naissance jusqu'à l'âge de 19 ans, dans les districts de Cochrane et de Temiskaming.

Les thérapeutes qui sont intéressés dans les soins pédiatriques avec accent sur la thérapie externe et communautaire, recherche clinique et enseignement, peuvent trouver cette occasion enrichissante et intéressante.

Expérience en pédiatrie essentielle

Salaire: $20,000. à $22,000.

Faire parvenir demande à:

CTC PHC

Mme Heather Wallingford, directrice
Centre de Cochrane/Témiskaming pour les enfants handicapés
C.P. 698
South Porcupine, Ontario
P0N 1H0
Tél: 1-705-235-3371

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Faculté des arts

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES

Poste:
Professeur de traduction vers le français. Rang à déterminer selon les titres et l'expérience du candidat.
Exigences:
Diplôme
Doctorat en traduction ou dans une discipline connexe, ou l'équivalent en publications savantes ou traductions publiées.
Expérience
Il est souhaitable que le candidat ait été traducteur, réviseur ou rédacteur professionnel, et qu'il ait déjà enseigné la traduction.
Fonctions:
Donner des cours de traduction vers le français, et des cours de rédaction française et de révision à des étudiants francophones et anglophones inscrits à un programme professionnel de baccalauréat spécialisé en traduction. Possibilité d'animer, au niveau de la maîtrise, un séminaire de recherche. Mener des recherches théoriques ou appliquées en traduction.
Traitement
Selon le rang et l'expérience.
Date d'entrée en fonctions:
Le 1er juillet 1981.
Date limite de présentation des candidatures:
Le 15 janvier 1981.
Prière d'adresser toute candidature à R.P. Roberts

Directeur de l'école de traducteurs et d'interprètes
Université d'Ottawa
5, rue Hastey
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

CEGEP DE HAUTERIVE

PROFESSEURS

Le cégep de Hauterive requiert les services de professeurs à temps partiel pleine charge dans les disciplines suivantes, pour la session HIVER 1981.

TECHNIQUES FORESTIÈRES (190)
PSYCHOLOGUE (350)
TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT (412)
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (410)

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée. Une expérience pertinente en sténo et dactylo pourrait suppléer à l'absence de diplôme universitaire en 412. En 410 l'option personnelle est souhaitable.

Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur. Le professeur à temps partiel pleine charge reçoit un demi (½) salaire annuel.

Les candidatures accompagnées nécessairement de documents attestant la formation universitaire et l'expérience doivent parvenir avant le 28 NOVEMBRE 1980 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Cégep de Hauterive
537, boulevard Blanche
Hauterive (Québec)
G5C 2B2

CENTRE HOSPITALIER STE-JEANNE D'ARC

recherche

CHEF DE SECTION, ENTRETIEN MÉNAGER

Qualifications:
— Diplôme d'études secondaires;
— Formation professionnelle en protection et service du bâtiment (conciergerie)
— Une (1) année de spécialisation en techniques administratives ou l'équivalent.

Expérience:
— Deux (2) années de travail;
— Une(e) année d'expérience en gestion

Les personnes intéressées devront faire parvenir, avec leur curriculum vitae, les attestations pertinentes, au plus tard le 28 novembre 1980, à:

Centre Hospitalier Ste-Jeanne d'Arc
3570 rue St-Urbain
Montréal, Québec. H2X 2N8
a/s Service du personnel

LE CENTRE DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES CÔTE-NORD INC.

Le Centre des Ressources Institutionnelles Côte-Nord Inc. est à la recherche d'un

CHEF D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(Cadre intermédiaire)

pour le foyer de groupe pour adultes déficients mentaux, situé à Forestville.

Référence: F-80-01 - 2e concours.

Fonctions:
— Le titulaire de ce poste planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.
— Il voit également à favoriser l'intégration et le suivi de la clientèle autant externe qu'interne dans des services de réadaptation à domicile, ou encore en centre de jour, etc.
— Il anime et supervise l'équipe avec laquelle il partage la responsabilité de la réadaptation et de la bonne marche du groupe selon les politiques établies.

Exigences:
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en éducation spécialisée ou l'équivalent.
Minimum de 1½ an d'expérience pertinente dont 6 mois de gestion.

Salaire:
Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales (classe 10).

Lieu de travail:
Foyer 11ème rue, 9, 11ème rue, Forestville, Saguenay, Québec.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 novembre 1980 au:

Comité de sélection
Centre des Ressources
Institutionnelles Côte-Nord Inc.
625, rue des Épilobes,
C.P. 100
Hauterive, Québec
G5C 2S8

Université Laval

PROFESSEUR EN HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Ouverture du poste:
Le poste est ouvert immédiatement

Qualifications exigées:
1) Le doctorat ou l'équivalent reconnu;
2) une formation en histoire de l'Antiquité classique et spécialement en histoire romaine;
3) la préférence sera accordée aux candidats selon leur expérience de la recherche et de l'enseignement universitaire et leur compétence en méthodologie.

Charge de travail:
1) Recherche et encadrement des étudiants de 2e et 3e cycles en histoire romaine;
2) enseignement de premier cycle en histoire ancienne et participation aux enseignements méthodologiques;
3) participation à la vie universitaire.

Traitement:
Selon la Convention collective.

Date limite de réception des candidatures:
5 décembre 1980.

Présentation de candidature:

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé. Deux lettres de recommandation sont également requises. Ces documents doivent être adressés à:

M. Rodrigue Lavoie, directeur
Département d'histoire
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 38 et 40

GÉRANT

AGENCE DE LA POMME DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La gérance d'une agence de commercialisation de la pomme de terre est une position de défi.

RESPONSABILITÉS:
— direction et gestion de l'organisation
— développement de programmes et de services aux producteurs.
— développement de la mise en marché et promotion
— programmation financière
— services aux producteurs
— gestion du personnel
— agir comme secrétaire d'un bureau de direction composé de 10 membres

Qualifications:
— expérience dans l'organisation agricole et gestion de programmes
— démontré sa capacité de gérer
— bilingue (Anglais — Français)

Salaires et bénéfices
— négociable

Date limite des applications:
— 31 décembre, 1980

Envoyer curriculum vitae à:

Gérant
Agence de Pommes de Terre du Nouveau Brunswick
C.P. 238
Florenceville, N.B. E0J 1K0

fonction publique

Assistant-administrateur - régime de rentes

Service de la gérance

FONCTION:
Sous l'autorité de l'administrateur du régime de rentes, analyse les données relatives aux investissements tels que: les cours, le rendement, la stabilité et les tendances à l'aide des bulletins quotidiens d'informations boursières,, des publications financières, etc. Rencontre les courtiers et les agents en valeur mobilière et effectue des placements. Fournit tous les renseignements pertinents aux membres du Fonds de pension et, rencontre les futurs pensionnés afin de leur exposer les avantages ainsi que les modes facultatifs de règlements prévus au régime de rentes de retraite.

QUALIFICATIONS:
Le candidat recherché aura une connaissance de base des marchés boursiers et de la comptabilité dans un contexte informatisé. Des programmes de formation seront disponibles.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 28 novembre 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535, boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval
H7V 3R2

LAVAL

Centre de santé de la Basse Côte Nord

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'organisation

Le Centre de santé de la Basse Côte Nord est un CLSC à vocation multiple (i.e. comprenant 8 dispensaires, un centre d'accueil de 24 places et un centre hospitalier de 48 lits) fournissant l'ensemble des services de santé et des services sociaux à environ 6,000 personnes réparties dans 15 villages échelonnés sur le littoral du Golfe St-Laurent entre Natashquan et la frontière du Labrador. La population desservie est anglophone dans une proportion de 80%.

Le poste

Relevant du président du Conseil d'Administration, le titulaire de ce poste est responsable de l'administration, du fonctionnement et du développement des services du Centre de santé.

Il est assisté pour ce faire d'une équipe de cadres et de professionnels des services sociaux, sanitaires, communautaires et adminsitratifs.

Le candidat

Le candidat choisi devra posséder une formation universitaire et son expérience administrative l'aura sensibilisé aux aspects sociaux et communautaires relatifs à la gestion des services de santé. Il devra posséder une bonne connaissance d'usage du français et de l'anglais pour communiquer efficacement avec le personnel et la clientèle desservie par le Centre de santé.

Rémunération et avantages sociaux

La rémunération et les avantages sociaux rattachés à ce poste tiendront compte de l'expérience et des qualifications de la personne choisie, en conformité avec les normes applicables dans le réseau des Affaires sociales du Québec (classe salariale 18). De plus, certains bénéfices additionnels sont prévus (prime d'éloignement, voyages, logement) pour tenir compte du contexte géographique.

Les candidats intéressés devront faire parvenir sous pli confidentiel leur curriculum vitae au plus tard le 10 décembre 1980 à:

PRÉSIDENT DU JURY
CONCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CENTRE DE SANTÉ DE LA BASSE CÔTE NORD
C.R.S.S.S. - 09
186, rue De Puyjalon
HAUTERIVE (Québec)
G5C 1N1

HÔPITAL MARIE ENFANT

DIRECTEUR DES SOINS INFIRMIERS

Pour hôpital de soins prolongés pour convalescents ayant un permis d'opération de 150 lits, dispensant des soins de réadaptation tant sur base externe qu'interne et opérant également des services tant médicaux que diagnostiques sur base externe à la population infantile du territoire.

Nature de la fonction:
Administrer les activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

Exigences:
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Détenteur d'un diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.
— Posséder 3 ans d'expérience en soins infirmiers dont 2 à un poste de niveau cadre.

Rémunération:
Conformément au système de rémunération en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales; ce poste de classe 15 prévoit une rémunération, variant en fonction de la scolarité et de l'expérience, de $25,025 à $35,277 (en voie de révision).

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant 17 heures le 21 novembre 1980 au:

Directeur général
Hôpital Marie Enfant
5200, rue Bélanger est
Montréal H1T 1C9

LE CEGEP DE ST-FELICIEN

requiert les services d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

pour le service de l'Éducation aux adultes

Attributions caractéristiques:
— Le conseiller pédagogique verra à mettre sur pied des programmes de formation et à en assurer l'encadrement. À ce titre, il verra en autres à:
— informer les individus, organismes et entreprises sur les programmes et services offerts par le collège;
— diagnostiquer les besoins de formation du milieu;
— mettre sur pied des programmes de formation, de recherche et de développement;
— organiser la prestation de la formation;
— encadrer et supporter les étudiants et professeurs;
— évaluer les programmes.

Exigences académiques:
— diplôme universitaire de premier cycle.

Expérience de travail:
— une expérience du secteur privé pourra être un atout
— une expérience en éducation des adultes pourra aussi être un atout.

Caractéristiques exigées:
— Le sens des responsabilités, le dynanisme, l'esprit d'équipe et la facilité de communication.

Supérieur immédiat: le Coordonnateur de l'Éducation des adultes.

Salaire: varie entre $17,889 et $37,795.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet ***au plus tard le 24 novembre 1980,*** au:

Service du personnel
Cégep de St-Félicien
1105, boul. Hamel
C.P. 5000
St-Félicien, Qué. G0W 2N0

collège de sherbrooke

OFFRE D'EMPLOIS

ENSEIGNANTS

(enseignement régulier — session hiver 81)

TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL:

Description de la tâche:
Temps partiel 75%
Expropriation & évaluation foncière
(11 heures/semaine)

Exigences:
Évaluateur
et Expérience pertinente

TECHNIQUES DE FABRICATION MÉCANIQUE:

Description des tâches:
1) Pleine tâche
Tech. m/c outils -3 (14 heures/semaine)
2) Pleine tâche
Sciences graphiques I (12 heures/semaine)
3) Temps partiel 57%
Planning (4 heures/semaine)
et
Lecture de plans et devis (3 heures/semaine)

Exigences:
D.E.C. dans la spécialité
et Trois années d'expérience pertinente.

ÉLECTROTECHNIQUE:

Description des tâches:
1) Pleine tâche
Télévision (13 heures/semaine)
2) Pleine tâche
Électronique app. (12 heures/semaine)
3) Temps partiel 61%
Analyse de circuits (1 heure/semaine)
Télévision (3 heures/semaine)
Électro-méc. (4 heures/semaine)

Exigences:
Bacc. de premier cycle universitaire dans la spécialisation.
De préférence, avec expérience.

INFORMATIQUE:

Description des tâches:
1) Pleine tâche
Cobol II (12 heures/semaine)
Intro. à l'informatique de gestion (1.5 heures/semaine)
2) Pleine tâche
Intro. tech. de program. (5 heures/semaine)
Intro. langage basic (6 heures/semaine)
3) Pleine tâche
Intro. à l'informatique de gestion (12 heures/semaine)
(du 5 janvier 1981 au 27 février 1981)

Exigences:
Diplôme en informatique, minimum D.E.C.
et
Expérience industrielle.

N.B.: Toutes ces tâches d'enseignement ne sont disponibles que pour la session d'hiver 81 seulement.

La date d'entrée en fonction est le 5 janvier 1981.

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces tâches est priée de poser sa candidature, avant le 27 novembre 1980, au:

Service du personnel
Concours 80-11-15
475, rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7

475 rue Parc
Sherbrooke, Qué.
J1H 5M7

CULTURE ET SOCIÉTÉ

French

Suite de la page 21

cence, elle décide finalement, en 1967, de demander le divorce qui lui est accordé.

En 1968, elle entre à Harvard avec une bourse pour y entreprendre un doctorat. Le sujet de sa thèse devient le thème de son premier livre publié: un essai sur l'Ulysse de James Joyce. Puis elle s'attaque à la rédaction de *Toilettes pour femmes* (Laffont, 1978) qui, aussitôt en librairie devient immédiatement un immense succès: trois millions d'exemplaires aux États-Unis seulement, traduit dans 15 langues et distribué dans 16 pays.

Sans place pour la nuance et le détail, elle fait tout éclater, dénonçant la condition féminine sous toutes ses formes et dans tous ses états: conjugal, maternel, professionnel, social. Si c'est un combat dans l'imaginaire que livre l'auteur, il s'appuie fortement sur sa propre expérience et celle de centaines de femmes qu'elle a rencontrées.

À une question que je lui pose, elle précise que la scène du viol survenu à la fille de Mira, le personnage central de ce roman, n'est pas le fruit de son imagination: «Je l'ai vécu avec ma propre fille et de la même façon. Ça été horrible».

Quand je lui parle de Dolorès et de Victor, de leur affrontement continuel et de la communication quasi-impossible entre la femme et l'homme qui est au coeur de son dernier roman, *Les Bons Sentiments*, Marilyn French développe une agressivité à peine contenue, même si la voix demeure calme, presque monocorde. Et c'est vite le retranchement derrière le silence comme si ça l'agaçait que je cherche entre le noir et le blanc une zone possible de réconciliation. «Non, dans la société telle qu'elle est présentement, c'est impossible. Nous demeurerons encore pour longtemps sur un pied de guerre».

À l'UQUAM, elle a été moins cassante, moins catégorique, allant même jusqu'à suggérer aux femmes un plan d'action difficile, admet-elle, mais créateur, les invitant à trouver des façons d'adapter le monde masculin au nôtre.

Pour elle, le temps est venu d'analyser et d'évaluer le monde «masculin» et c'est aux femmes qu'il revient de le faire. «C'est le monde masculin, et non les hommes, qui nous tue, hommes et femmes. Il est hideusement hiérarchique, compétitif, ritualiste, répressif et souvent absurde. Il est misogyne et rejette non seulement les femmes mais leurs valeurs. Il méprise l'émotion; il ridiculise le jeu (le vrai, pas les joutes compétitives); il ne permet pas le plaisir. Même si le sexe fait partie de sa vie, il le voit comme une agression et une possession plus que comme un plaisir et un abandon. Quand nous entrons dans le monde masculin, il peut nous sembler plus simple de nous y adapter mais à long germe, ce ne l'est pas. Il nous en coûtera ce qu'il en a coûté aux hommes pour en faire partie: l'absence stérile de la spontanéité et du sens du jeu, des émotions de parade, des personnalités de carton pâte, des esprits mécaniques, des crises cardiaques et des thromboses».

Marilyn French invite les femmes à entrer dans ce monde «masculin» avec l'intention de le changer, de le modifier et de le forcer à réapprendre à être humain. «Nous devons le faire, non pour les hommes, mais pour nous-mêmes; pour élargir et enrichir ce monde qui est le nôtre. Nous devons affirmer sans honte, sans sentiment d'infériorité nos valeurs, valeurs dont le monde masculin ne tient pas compte car il les méprise et nie le fait qu'il ne pourrait pas vivre sans elles.

«Si un nombre croissant de femmes peuvent réaliser l'intégration du pouvoir et de la vertu, si nous pouvons avec le temps accéder aux postes supérieurs dans les affaires et l'administration publique en nombre suffisant pour en changer le mode de penser et d'agir, si nous pouvons ne pas oublier que le pouvoir n'est pas un but en soi mais un moyen de perpétuer la vie et d'accéder au plaisir, si nous pouvons faire ça, nous pouvons transformer la société dans laquelle nous vivons».

Dans 20 ans, dans 30 ans. Comment le faire, comment s'y prendre, quelle stratégie adopter? Mais ce n'était pas la bonne journée, pas le bon moment. Et il y a autre chose.

Marchant avec elle en direction de l'auditorium, je ne peux résister à lui poser la question dont je soupçonne de plus en plus la réponse: «Dites, vous n'aimez pas les journalistes?»

Se tournant vers moi avec, pour la première fois, un sourire complice et, disons-le, presque compatissant, elle répond: «Oui, c'est vrai. Partout où je vais, ils me maltraitent ou ne comprennent rien à ce que je dis».

Je viens de comprendre. Dommage. •

Pelletier

Suite de la page 28

ticulièrement, Desrochers, Miron, Ouellette, Pilon... «C'est ici que s'exprime vraiment notre littérature, à laquelle il faut ajouter Tremblay, qui a créé un monde poétique dramatique. Tremblay c'est un Baudelaire qui a nos racines à nous et sa morbidité est acceptable parce que c'est nous qu'elle représente.

«Mais mes deux maîtres en littérature ce sont d'abord Montaigne, qui te parle à l'oreille, en confidence, dans une langue familière qui nous ressemble, puis Racine pour la noblesse du style. Dans ma pauvreté possible de retraité, je les aurai tous les deux à mes côtés et ils devraient me suffire. En fait, je ne suis pas le genre à s'inquiéter et, si je devais tout perdre, il me restera toujours la poésie et l'eau, ce qui veut dire, au besoin, une petite chambre dégarnie au YMCA et un radeau de pitoune».

Gilles Pelletier n'en est pas pour le moment à ce dénuement et prépare un téléthéâtre avec André Bousquet, à Radio-Canada. Il y tiendra le rôle du curé de Torcy dans *Le Journal d'un curé de campagne*, adapté du roman de Bernanos, «un beau rôle pour moi et qui me procure de grandes joies jusqu'ici». Il sera également de la distribution d'une reprise de *Mariaagélas*, d'Antoninne Maillet, dans les représentations que doit en offrir, le printemps prochain, le Théâtre du Rideau Vert.

Le comédien de métier est épaté de ce qu'est devenu le monde du théâtre chez nous, depuis quelques années. «Les jeunes sont déjà des professionnels en sortant des écoles, se forment des troupes et jouent au lieu d'attendre des rôles comme nous devions le faire. C'est un phénomène de notre époque: celui qui veut faire du théâtre en fait. Il y a ici une vitalité extraordinaire dans le domaine théâtral, vitalité dont la manifestation la plus réjouissante est le Théâtre d'Aujourd'hui et sa cohérence à exprimer le milieu et l'homme québécois. Jean-Claude Germain est sans contredit l'homme de théâtre le plus important du Québec depuis très longtemps.

«Et puis, comme on ne peut faire après tout que le seul théâtre que le public réclame et mérite, si le théâtre se porte bien c'est que le public aussi se porte bien. À lui d'exiger beaucoup».

Films

Suite de la page 31

sa manière. Chaque soir donc le ramène dans un bar «gay» où il trouvera souvent un compagnon d'une nuit. Qu'il reverra peut-être, mais pas nécessairement, lui qui n'a jamais pu vivre plus de trois mois avec quelqu'un. Et ce ne sont pas les minables problèmes conjugaux que lui confie une collègue amie qui vont l'inciter à rentrer dans la norme. D'autres homosexuels aspirent à une vie stable de couple, lui préfère l'aventure.

Enfin un film sur l'homosexuality qui ne soit pas un «freak show». Un film sur les petites joies et les petites misères de l'exploration nocturne. Un film également sur les problèmes que rencontre forcément une minority sexuelle: quoi dire à ses parents? Comment peut-on être homosexuel et vivre en province? Comment se comporter quand on vous convie à une réjouissance hétérosexuelle, le bal annuel de l'école, par exemple? Et surtout, que répondre à un élève qui vous pose franchement la question devant toute la classe? Certaines séquences de boîtes de nuit m'ont semblé trop longues et les quelques scènes de lit sont d'une chasteté qui frise l'invraisemblance (je suppose qu'on voulait désarmer d'avance toute censure). Ce sont là de bien minces réserves et si vous êtes le moindrement curieux de votre semblable, vous devez voir *Nighthawks*, un film pudique et sensible, d'une rare authenticité. Au Complexe Desjardins, en version originale, un autre bon point pour le distributeur.

Ratataplan est une autre agréable surprise de cette semaine cinématographique. Il s'agit du premier long métrage de Maurizio Nichetti, arrivé au cinéma par des voies qui mènent traditionnellement à la scène: expression corporelle, mime au Piccolo Teatro de Milan. Il est vrai qu'il a également fait une école d'architecture et touché au cinéma d'animation (chez Bozetto). Son film renoue sans complexes avec la tradition la plus pure du burlesque, un genre auquel on n'ose guère plus s'attaquer depuis Buster Keaton, Charlie Chaplin et, plus près de nous, Jacques Tati. *Ratataplan* décrit les aventures de Colombo, jeune homme fauché, imaginatif et farfelu, personnage conçu et créé par le réalisateur qui joue son héros avec beaucoup d'adresse et d'intelligence. Si l'intérêt faiblit parfois (essayez donc d'être drôle et de soutenir le même rythme pendant une heure et demie), il y a des moments irrésistibles, des morceaux de bravoure comme on n'en fait plus. Mentionnons l'invention bien involontaire d'une potion qui fait marcher les paraplégiques (immédiatement récupérée par l'Église qui en fait un miracle) ou l'ingénieuse construction d'un robot à sa propre image qui, télécommandé, amènera danser la jeune fille qu'il est trop timide pour inviter lui-même... Tout cela est très raffiné, rien de vulgaire ni de facile dans cette désopilante succession de gangs. (Au Berri et au Bonaventure.)

En hommage à Louis Guilloux

par Guy Trottier

PARIS, octobre 1963, Librairie Gallimard, boulevard Raspail: j'acquiers, nouvellement parue, Cripure, adaptation pour la scène de Le Sang noir. Roland Saucier, le directeur: «Voilà un lecteur du Canada! Louis Guilloux, de passage, me tend la main, parle tout bonnement des journalistes et du métier qu'il a longtemps pratiqué: «Je connais parfaitement les psittacés et leur psittacisme!»

Puis, quelques lettres familières. «Grand merci pour les Guilloux!» m'écrira-t-il en retour de *Bonheur d'occasion*, *Au pied de la pente douce*, *Le Feu dans l'amiante*. Plus grave: Mon *Sang noir* est une oeuvre de passion, il faut l'accepter comme telle, ce qui revient à dire que c'est une oeuvre injuste. Je ne crois pas à *mon* injustice. J'ai écrit ce livre avec passion, avec colère, je ne nie pas non plus de l'avoir écrit avec haine, mais je voudrais qu'on sache y découvrir ce qu'il y a de fraternité. La littérature n'est pas ce que nous voulons; elle devient ce que nous sommes!

Né avec le siècle, Louis Guilloux n'est pas mort célèbre il y a une quinzaine de jours. Prix populiste, Prix Théophraste - Renaudot, Grand Prix national des Lettres, traduit dans la plupart des langues du monde, il n'était d'aucune mode et d'aucun milieu littéraire: il échappe à toute classification.

Louis Guilloux a écrit des livres pleins de luttes et de poésie, tous vibrants de bonté, dépouillés à l'extrême, où avec une force peu commune il peint les humbles, qui sont proches des réalités du quotidien, qui vont droit au but, dont les sentiments ne passent pas par le filtre des conventions de la société. C'est pour eux qu'il a une infinie tendresse mais en évitant les facilités du réalisme et du sentimentalisme.

Le Sang noir (qu'on réédite en format de poche) est l'oeuvre de quelqu'un d'humain à qui on a envie de serrer la main.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Departement De Sciences Sociales Appliquées

Poste de professeur adjoint, pouvant conduire à la permanence, offert à compter du 1er juin 1981. Les candidats doivent posséder de préférence de l'expérience comme praticiens dans leur domaine de spécialisation. Doctorat exigé dans une discipline appropriée. Traitement en fonction de l'expérience. Enseignement au premier cycle. Compétence confirmée en recherche et par des publications.

Le Département de sciences sociales appliquées met l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage pratiques, dans une atmosphère d'innovation. Des adultes composent plus de la moitié des étudiants. Voici plusieurs des domaines d'études au sein du Département dans lesquels les candidats doivent être compétents: relations interpersonnelles; comportement en petits groupes; développement communautaire; éducation à la vie familiale; sexualité et relations humaines; formation au commandement et à l'intervention; recherche sur l'action sociale; changement social et organisationnel; bien-être social.

Envoyer son curriculum vitae et trois lettres de références avant le 31 décembre 1980 à:

Mme Sylvia I. Carter
Directrice du Département
de sciences sociales appliquées
Campus Sir George Williams
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3G 1M8

Université Laval

PROFESSEUR
Département de didactique

Domaine:
Didactique du français, langue maternelle. Applications linguistiques et sémiotiques aux méthodes d'analyse du discours, à l'enseignement du texte et de la littérature.

Fonctions:
Formation et perfectionnement des enseignants du niveau secondaire. Programme de perfectionnement des maîtres de français (PPMF-Laval). Enseignement, encadrement et supervision des étudiants de 1er, 2e et 3e cycles. Recherche théorique et appliquée. Participation aux activités départementales.

Critères de sélection:
Doctorat ou l'équivalent en ce domaine. Expérience d'enseignement et de recherche. Intérêt marqué pour la formation théorique et pratique des enseignants de français au secondaire, et pour la recherche appliquée.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
1er juin 1981.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 janvier 1981 à:

Madame Lucie Samson-Turcotte, directrice
Département de didactique
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37, 38 et 39

Professeur de français

La Banque du Canada désire engager un professeur de français.

Les candidats retenus devront:
— posséder un diplôme universitaire et une formation dans l'enseignement du français langue seconde ou l'équivalent;
— avoir de l'expérience dans l'enseignement du français langue seconde à des adultes;
— avoir participé à la conception de matériel didactique adapté aux besoins des étudiants;
— connaître les théories et les méthodes d'enseignement du français langue seconde;
— avoir une connaissance pratique de l'anglais.

Le salaire initial sera fonction de la compétence et de l'expérience.

Les intéressés sont priés d'envoyer une lettre de candidature et un curriculum vitae avant le 22 novembre 1980 à:

Serge Poirier
Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

BANQUE DU CANADA

ca Ordre des comptables agréés du Québec

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

Fonction principale
Sous l'autorité du Directeur administratif, le Directeur des communications est responsable de la planification, de la réalisation et du contrôle des activités de communications de l'Ordre.

Responsabilités spécifiques
- Conseiller la direction en matière de communications sociales.
- Concevoir et mettre en application des programmes de relations publiques.
- Coordonner la production et la diffusion des publications de l'organisme.
- Élaborer et mettre en application la publicité institutionnelle de l'Ordre.
- Conseiller la direction en matière d'affaires publiques.

Qualités requises
Le candidat devra avoir une formation universitaire en communications ou en sciences politiques ainsi qu'une expérience d'au moins trois ans dans le domaine des communications.

Il pourra s'exprimer et rédiger avec aisance en français et en anglais.

L'initiative, l'esprit de leadership ainsi que le sens de l'organisation seront des atouts majeurs.

Les candidats membres de la Société canadienne des relations publiques feront l'objet d'une attention particulière.

Traitement
Ce poste de cadre est ouvert aux hommes et aux femmes. La rémunération tiendra compte des responsabilités ainsi que de la formation et de l'expérience du titulaire.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur administratif
ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal (Québec)
H3A 2S3

C A C D Centre d'Accueil Chevalier Delorimier

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Type d'établissement:
Centre d'accueil d'hébergement de 75 lits destinés aux personnes âgées dont l'état est détérioré au point de les rendre dépendantes quant à la satisfaction des besoins essentiels.

Ce centre d'accueil opérera également un centre de jour visant le maintien à domicile des personnes âgées.

Responsabilités:
Le directeur général, qui est mandaté par le Conseil d'administration, sera responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services. Le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, sciences humaines ou autres domaines connexes, ou posséder une formation secondaire ou collégiale et jouir d'une expérience administrative jugée valable, dans le secteur des Affaires sociales ou dans un domaine connexe. Posséder des connaissances ou avoir une expérience et/ou un intérêt acquis en gérontologie/gériatrie serait un atout privilégié.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le vendredi, 5 décembre 1980, à 17:00 heures, à:

Centre d'Accueil Chevalier Delorimier
Poste D.G.
C.P. 189
Station Delorimier
Montréal. H2H 2N6

Kateri

OFFRES D'EMPLOIS

médecin
(⅔ du temps en santé et sécurité au travail)

médecins
(curatifs et préventifs)

Fonctions: Le candidat assumera les services de santé de première ligne, curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.

Qualifications: Être médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins et Dentistes du Québec.

Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Traitement: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae à:

CLSC Kateri
ATT.: Directeur général
3505, boul. Marie-Victorin
Ste-Catherine
J0L 1E0

ROMAN CATHOLIC SCHOOL BOARD
SECTION LABRADOR CITY

Wabush, Terre-Neuve

invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste suivant pour l'année en cours 1980-81.

SECTEUR FRANCOPHONE

1 - Professeur pour enseigner:

— français (secondaire III et IV)
— biologie 412
— initiative aux sciences physiques 220

Entrée en fonction: immédiate

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae le plut tôt possible à:

Comité du personnel
Labrador City Collegiate
213 Matthew
Labrador City,
Terre-Neuve A2V 2J9
Tél: (709) 944-5080

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL

requiert les services d'un(e)

DIRECTEUR (TRICE) DU PERSONNEL

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la gestion du personnel et aux relations de travail.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire en relations industrielles, administration, psychologie industrielle;
— Posséder une expérience minimale de quatre (4) ans permettant de saisir toutes les facettes d'un service du personnel;
— La connaissance du milieu hospitalier serait un atout.

Rémunération:
Selon les normes du M.A.S. (classe 17).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er décembre 1980 à l'attention du:

Directeur général
Institut Philippe Pinel de Montréal
10,905 est, Henri-Bourassa
Montréal, H1C 1H1

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT D'ARTS VISUELS

Poste de professeur plein temps
(Théorie et Histoire de l'art)

FONCTIONS:
Enseignement, recherche et participation à la vie départementale.

DOMAINE:
Théorie et Histoire de l'art au niveau d'un B.A. spécialisé. Le programme est axé principalement sur l'art moderne et contemporain.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
Doctorat ou l'expérience équivalente dans le domaine d'art moderne et contemporain ou dans une discipline connexe.

SALAIRE ET RANG: Selon la compétence et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION: 1er juillet 1981.

À compétence égale, la priorité sera accordée aux candidats bilingues.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 janvier 1981, à:

Leslie Reid, directeur intérimaire
Département d'Arts visuels
Université d'Ottawa
600, rue Cumberland
Ottawa, Ontario
K1N 6N5